This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Travaux de l'Académie nationale de Reims

Académie nationale de Reims

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
162
.R363
V.65-66

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Soixante-Cinquième Volume

ANNÉE 1878-1879 — Nos 1 — 2

Chaque année, 4 numéros trimestriels

PRIX D'ABONNEMENT : HUIT FRANCS

REIMS

A L'IMPRIMERIE DE L'ACADÉMIE

Rue Pluche, 24

ET CHEZ DELIGNE ET RENART, LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE

Rue du Cadran-Saint-Pierre, 5

MDCCCLXXXI

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
8-22-30
22443

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Séance publique du 3 Juillet 1879

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

Par M. JULLIEN, président annuel.

MESSIEURS,

En 1535, Clément Marot, jouant à Ferrare contre la belle Madame de Pons, perdit la partie. L'enjeu du poète était la promesse d'une épître en vers; il dut s'exécuter; ce ne fut pas toutefois sans quelque regret, car l'épître à « *la Nymphe de Parthenay* » commence ainsi :

Ma muse est bien pour satisfaire habille
Aucuns esprits : mais trop se sent debile
Pour toy, qui as lettres et bon sçavoir
Autant ou plus que femme puisse avoir,
Avecques œil pour veoir subit les fautes
Et discerner choses basses des hautes.
Bien est-il vray que ton cueur scet user
D'une bonté de fautes excuser,

Digitized by Google

Et de donner aux œuvres bien dictées
En temps et lieu louenges méritées.
Mais je sens bien que l'heure est advenue
Qu'en cest escrit de promesse tenue,
Plus de besoin de ton excuse auray
Que de bon los mériter ne sçauray.

Madame de Pons appartenait à la cour de la célèbre duchesse Renée. Dans ce brillant milieu, où les sciences, les lettres et les arts étaient tenus si en honneur, avait-elle appris à devenir un juge compétent en matière littéraire? Je ne sais; mais laissez-moi vous dire qu'avec beaucoup plus de raison, Messieurs, l'éloge décerné par Marot à Madame de Pons pourrait vous être adressé; aussi, puisqu'à mon tour le moment est venu d'acquitter ma dette, j'éprouve quelque émotion.

Avant de céder à un plus digne ce fauteuil, auquel m'ont appelé vos suffrages trop indulgents, notre règlement m'impose le périlleux devoir de prendre aujourd'hui le premier la parole. Pour accroître mon embarras, je vois autour de nous cette assemblée d'élite, fidèle à nos séances solennelles; enfin, mes prédecesseurs m'ont laissé des exemples bien difficiles à imiter.

Discours académiques émaillés de fines allusions politiques, questions d'art, d'histoire, grandes personnalités de votre cité ou des environs, tout a été traité par eux de main de maître et avec un rare bonheur.

N'ayant ni leur compétence, ni leur savoir, je cherchais un sujet plus facile, cependant digne de vous, lorsque le hasard plaça sous mes yeux cinq petits volumes assez peu connus de nos

Digitized by Google

jours, mais que le goût, la mode d'une autre époque mirent jadis fort en vogue : c'était l'édition des poésies de l'abbé de Lattaignant, par l'abbé de La Porte.

Gabriel-Charles de Lattaignant, chanoine de Notre-Dame de Reims, de 1740 à 1776, fait partie de cette pléiade d'abbés galants et beaux esprits, dont les nombreuses et faciles productions charmèrent les loisirs de nos pères. Beaucoup de ses œuvres ont été composées à Reims, d'autres furent inspirées par de précieuses et illustres amitiés nouées dans vos murs; certaines même, assez piquantes, permettent de soulever un coin du voile qui recouvre cette charmante société rémoise du XVIIIe siècle, dont plusieurs d'entre vous ont encore pu entendre les lointains échos. Parler de Lattaignant, c'est donc presque parler d'un des vôtres. Je vous prie de me le permettre pendant quelques instants.

J'ai passé ma longue jeunesse
Dans la fougue des passions,
Dans les plaisirs et la paresse,
Sans soins, sans occupations.

Tel était l'aveu de Lattaignant, quand, à 72 ans, se retirant chez les Pères de la Doctrine chrétienne, il jetait un regard sur sa vie passée; sans mélancolie, comme sans regrets, il ajoutait encore :

J'ai fait un assez long voyage,
Si je m'en plaignois j'aurois tort:
Je n'ai guère éprouvé d'orage
Et j'ai joui d'un heureux sort.

Digitized by Google

La Providence, en effet, traita en véritable enfant gâté celui qu'on appelait à Reims le nouvel Anacréon. Sauf la régularité des traits, défaut dont il plaisantait volontiers, elle lui prodigua tous les dons. Esprit gracieux et fin, poète, dénué d'ambition, rien moins que soucieux de l'avenir, d'un commerce charmant, recherché partout et par tous, Lattaignant s'estimait vraiment heureux de vivre; aussi sa douce philosophie, peut-être trop épicurienne, son inaltérable gaîté, si franche, si communicative, en font-elles un type original curieux à étudier.

Lattaignant naquit à Paris, dans le courant de l'année 1697. Il était d'une famille de robe originaire de Picardie, se piquant de noblesse, portant d'azur à trois coqs d'or. Autour de lui, les muses avaient de nombreux adeptes et l'on aimait les plaisirs de l'esprit. Son frère ainé, conseiller de la deuxième chambre des enquêtes, vit recevoir, en 1751, à la Comédie Française, le *Fat*, comédie en cinq actes et en vers, tandis que Marmontel présentait sa tragédie d'*Egyptus*. L'heureux magistrat prétendit être joué le premier; mais le succès ne répondit pas à une telle impatience; le public, goûtant peu la pièce, l'accueillit par des sifflets.

A Mons, maison de campagne près Athis, Madame Sanson, cousine de Lattaignant, une des plus jolies personnes du temps, avait toujours bonne compagnie. Les gens de lettres ne dédaignaient point de venir grossir la cour de la dame; au premier rang, brillait Godart de Beauchamps, auteur de nombreux ouvrages dramatiques, de

Digitized by Google

romans et des *Recherches sur les théâtres en France*.

Dans une semblable atmosphère le goût naturel de Lattaignant pour la poésie se développa bien vite. Probablement aussi, il eût voulu s'y livrer exclusivement, malheureusement; comme chef de la famille, le conseiller aux enquêtes en décida autrement.

Vous vous rappelez tous, Messieurs, la chanson *J'ai du bon tabac dans ma tabatière*. Quoiqu'elle ne soit point signée, Marion du Mersan l'attribue à Lattaignant. On y retrouve, en effet, la facture du poète, des allusions à son nez, dont l'exubérance lui fut si souvent reprochée, ainsi qu'à certaine aventure où M. de Clermont-Tonnerre joua un rôle peu digne d'un grand seigneur. Le troisième couplet de cette chanson explique comment, sans vocation pour la vie écclésiastique, Lattaignant devint abbé.

Un noble héritier de gentilhommière
Recueille, tout seul, un fief blasonné;
Il dit à son frère puîné:
Sois abbé, je suis ton aîné.
J'ai du bon tabac dans ma tabatière;
J'ai du bon tabac, tu n'en auras
Pas.

Il lui fallut donc entrer au séminaire de Reims. Les familles nobles ou de haute bourgeoisie ne procédaient pas alors autrement à l'égard de leurs cadets. Quand la vocation venait seconder la soumission aux volontés paternelles, ceux-ci, après avoir reçu les ordres, occupaien

Digitized by Google

rapidement une place distinguée parmi ce grand clergé de France si respecté, si digne de l'être, par sa science comme par ses vertus. Dans le cas contraire, ils se contentaient de porter l'habit ecclésiastique, et, grâce à lui, la feuille des bénéfices avait toujours pour eux, en commende, de riches abbayes, des prieurés bien rentés ou de simples prébendes de chanoines. Lattaignant choisit ce dernier parti; au sortir du séminaire, ne sentant point naître en lui les sublimes ardeurs qui entraînent certaines âmes vers le sacerdoce, il prit seulement le petit collet.

Tout jeune, nous l'en voyons revêtu à Turin, où il avait accompagné la ravissante comtesse de Cambis, femme de l'ambassadeur de France près le roi de Piémont, Peut-être, sous l'inspiration de sa mère, qui possédait une fortune restreinte, et se trouvait en présence de filles à marier, songeait-il à essayer de la diplomatie? S'il en était ainsi, la tentative ne fut point heureuse. Quoique des plus hospitalières, la maison de M. de Cambis ne suffisait pas à Lattaignant ; il regrettait amèrement la froideur dont les sujets de sa Majesté piémontaise usaient vis-à-vis de l'ambassade, par ordre de leur souverain. De là des plaintes réitérées adressées soit à la jolie Madame Sanson soit à Madame Gruin, mère de la comtesse de Cambis, sur le sort fatal qui le retenait loin de Paris et sur la pénurie d'argent dans laquelle le laissait Madame de Lattaignant.

Les épîtres à ces dames sont presque les débuts poétiques du jeune abbé. De la Porte en donne

Digitized by Google

deux monorimes, qui attestent déjà chez leur auteur la plus merveilleuse facilité. M. de Beauchamps répondait pour la gentille cousine et M. de Flossac, commis du Trésor royal, prêtait à la mère de l'ambassadrice le secours de sa muse. L'exil eut enfin un terme. Dès ce moment, les mille incidents de la vie, les événements survenant à la cour, à la ville, au sein de sa famille, dans le monde littéraire, voire même au théâtre, servent d'aliments à la verve intarissable de Lattaignant. Ce ne sont qu'épîtres, odes, stances, bouquets, épigrammes, portraits, inscriptions, épithalames et chansons.

Grâce à ces petits poèmes, Lattaignant apparaît tel qu'il était réellement. Bien mieux que dans les graves biographies, on y reconnaît l'aimable poète à qui le financier Tannevot disait :

De l'enjouement, de la saillie,
Une ingénieuse folie,
Qui, bien loin de l'exclure, adopte le bon sens;
L'art de faire chanson jolie
Et d'y joindre de doux accents,
Du ciel en ta faveur sont les heureux présents.

Parfois même se révèlent certains détails ignorés ou passés sous silence par les biographes. Nous apprenons ainsi que, malgré la quarantaine bien sonnée, Lattaignant, après avoir prodigué l'encens en l'honneur de nombreuses beautés, voulut quitter le petit collet et

Digitized by Google

épouser une délicieuse enfant de seize ans. Celle qui le captivait alors s'appelait Mademoiselle Clarisse Michel ; elle était nièce des deux abbés Guéret, l'un le vénérable curé de Saint-Paul, l'autre docteur en Sorbonne, grand théologien et directeur à la mode.

Le théologien, que la science de saint Thomas n'empêchait pas de tourner au besoin de jolis sonnets, assez inquiet des progrès faits par Lattaignant dans le cœur de sa nièce, adressa au galant abbé une épître en vers pleine de reproches. Il le comparait notamment au serpent. La réponse de Lattaignant ne se fit pas attendre. Sous un gracieux badinage, elle le dépeint si bien que je crois devoir vous la citer tout entière :

Je pourrois, à juste raison,
Etre piqué de la comparaison.
Dis que suis plus laid qu'un diable,
Que mon minois n'a rien d'aimable.
J'en conviens ; si j'osois en prendre le parti,
Le plus petit miroir, témoin irréprochable,
M'en donneroit le démenti.
Mais pour le cœur, et pour le caractère,
Que vois-tu donc en moi qui tienne du serpent?
Est-ce être suborneur que de chercher à plaire?
M'as-tu connu fourbe et rampant?
Je n'ai toute ma vie été que trop sincère.
Ne peut-on louer sans flatter,
Et sans avoir le dessein de séduire
Un jeune objet qui sut nous enchanter ?
Est-ce un crime de le lui dire?
Mais quand du démon tentateur
J'aurois le talent séducteur,

Digitized by Google

Quand j'en aurois l'éloquence et l'adresse,
Que craindrois-tu de la discrète ardeur
Que je ressens pour ton aimable nièce?
N'est-ce pas toi qui, dans son cœur,
As su planter et nourrir la sagesse?
Je crois même, mon cher abbé,
Qu'Eve n'eut jamais succombé,
Si pour soutenir sa faiblesse,
Elle avait eu toujours près de soi
Un oncle aussi prudent que toi.

Rappelé de nouveau à des sentiments plus conformes à son âge, Lattaignant écrivait encore à l'abbé Guéret :

De vos bons et sages avis,
Cher abbé, je sens tout le prix :
Fasse le ciel que j'en profite,
C'est mon dessein assurément :
Mais, à vous parler franchement,
La morale qu'on me débite
Ne me sert que pour un moment.
Cent et cent fois j'ai fait serment
D'être plus prudent et plus sage ;
Qu'il paroisse un joli visage,
Autant en emporte le vent :
Me voilà comme auparavant ;
Puis je m'en repens, et j'enrage.
Je sai qu'à plus de quarante ans,
Il faudroit être raisonnable;
Mais il est de certaines gens,
Dont la folie est incurable,
Et qu'on voit aussi pétulants
Dans leur hiver qu'en leur printemps.
J'ai peur d'être de cette espèce,
Et qu'à me prêcher, à la fin,
Vous ne perdiez votre latin....

Digitized by Google

Les sages exhortations de l'abbé Guéret ne laissèrent pas cependant de produire leurs fruits. Peu après, le 29 juillet 1740, Lattaignant prenait place au chapitre de notre cathédrale, dont il venait d'obtenir la 52e prébende ; le 22 décembre de l'année suivante, l'évêque de Laon lui conférait le sous-diaconat, et, la veille de la Trinité de 1744, il recevait à Troyes, soit le diaconat, soit la prêtrise.

Lorsque Lattaignant arriva à Reims, trente-deux ans s'étaient à peine écoulés depuis la mort de François de Maucroix, le condisciple et l'ami de La Fontaine. On s'y rappelait ce bon chanoine chantant la spirituelle Madame de Joyeuse, ainsi que la belle et infortunée marquise de Brosses. Le chapitre de Notre-Dame comptait encore des poètes dans ses rangs : l'abbé Gaudru, ecclésiastique de grande piété, auteur d'une ode latine sur le saint sacrifice de la messe, que Lattaignant traduisit en vers français ; l'abbé De Saulx, recteur de l'université de Reims. Sa muse facile se voyait incessamment mise à contribution pour les inscriptions des arcs-de-triomphe élevés lors des solennités publiques ou pour les compliments à adresser aux grands personnages traversant la ville. D'autres, s'ils n'étaient poètes, ne dédaignaient point toutefois une douce gaîté ; c'était d'abord le prévôt du chapitre, l'abbé de Vinai, un des protégés de la duchesse de Châteauroux ; M. de Kervilly ; puis l'abbé Amarithon, plus tard prieur de Grand-Champ, grâce au cardinal d'Auvergne, dont il était fréquemment le com-

Digitized by Google

mensal ; enfin l'abbé Godinot, le bienfaiteur de notre cité. Auprès d'aussi aimables confrères, Lattaignant trouva le meilleur accueil.

En dehors du clergé, les maisons les plus recherchées ouvrirent leurs portes au nouveau chanoine. Bientôt, parmi ses hôtes, il trouva même de véritables amis. De ce nombre étaient le lieutenant des habitants, Lévêque de Pouilly, resté célèbre par la *Théorie des sentiments agréables ;* son frère, le savant Lévêque de Burigny ; M. de Courtagnon, grand-maître des eaux et forêts de Champagne ; le docteur Josnet ; M. de Maisoncelle, directeur des aides ; M. de Récicourt ; et surtout Bergeat, avocat au Parlement, lieutenant de police de la ville, un des éminents professeurs de droit à l'Université de Reims.

Les dames voyaient d'un œil non moins bienveillant le galant abbé. Il faisait pour elles des chansons, des bouquets, des portraits en vers, toujours gracieusement acceptés, parfois même sollicités. C'est ainsi que reviennent souvent dans ses œuvres les noms de Mesdames de Pouilly, Roland, d'Agny, Coquebert, de Savigny, Aubert, des demoiselles Rouillé, de Champeaux, Le Maître, de la Salle et Favart-d'Herbigny. Bon musicien, doué d'une voix mélodieuse, à certaines il apprenait à chanter. Les abbesses de Saint-Etienne, Mesdames Tibergeot et de Grieux recevaient volontiers ses visites dans leurs pieuses retraites, et, aux jours de fête des révérendes mères, les jeunes pensionnaires de la royale abbaye récitaient des vers de sa façon. Mais

Digitized by Google

celle pour laquelle le poète se mit le plus en frais, était Madame Le Leu, la belle et spirituelle Thémire. Il lui dédia un grand nombre de chansons réunies plus tard sous le titre de *Thémiréides*.

A l'époque où Lattaignant obtint la 52e prébende de Notre-Dame, l'archevêché de Reims avait, comme titulaire, un grand seigneur fort aimable et de très haute naissance, Son Altesse Monseigneur Armand-Jules de Rohan-Guémené.

Ce prélat résidait rarement dans son diocèse et le faisait administrer par des suffragants. D'après une lettre de Lattaignant à Bergeat, Monseigneur de Rohan se souciait peu de l'étiquette ; en outre, les querelles des Jansénistes et des Molinistes, alors assez vives à Reims, le fatiguaient. Il trouvait la vie plus facile soit à Paris, dans le voisinage de l'abbesse de Panthemont, sa sœur, soit à Strasbourg ou au beau château de Saverne, chez son cousin le cardinal de Soubise.

La bonne humeur, les saillies de L'Attaignant le rendirent en peu de temps un des familiers les plus intimes de l'Archevêque. Il accompagnait souvent le prélat dans ses nombreux déplacements, célébrait en des vers toujours fort goûtés le séjour de Saverne ainsi que les vertus des divers membres de la famille de Rohan ; parfois même à la table de Son Altesse il improvisait des chansons. La suivante faite sur l'abbé Haustome, chanoine de Reims, vieillard octogénaire, et sur un enfant de douze ans, le chevalier de Rohan, atteste la liberté dont

Digitized by Google

jouissaient alors les poètes chez les hauts dignitaires de l'Eglise.

Nestor de ce galant rivage,
Cher patriarche des amours,
Pouviez-vous plaire davantage,
Quand vous étiez au printemps de vos jours?
Vivez cent ans ; vous charmerez toujours.
Je crois qu'on peut plaire à tout âge.

Vous, pour qui s'ouvre la barrière,
Et qui bientôt prendrez l'essor,
Prince aimable et formé pour plaire,
Vivez ainsi qu'à vécu ce Nestor,
Modérez-vous, et vous pourrez encor
Pousser plus loin la carrière.

De telles occupations faisaient naturellement de Lattaignant le chanoine le moins assidu au chapitre. Malgré cela, il était investi de la confiance de sa compagnie. Un jour, elle le chargea d'aller solliciter auprès du département des eaux et forêts, pour certaine coupe de bois formant l'objet d'un litige. L'affaire, assez délicate, traînait en longueur, et les chanoines de Notre-Dame taxaient leur confrère de négligence. Lattaignant écrit alors à M. de la Ribellerie, premier commis des eaux et forêts, une épître en vers pleine de malices à l'endroit des hommes d'Etat et des administrateurs du temps. Il n'oublie pas non plus l'impatience de ce bon chapitre de province, qui croyait qu'à Paris,

toute affaire bien ourdie,
Soit de grâce, soit d'équité,
Pour le peu qu'elle soit suivie,
Doit dans quinzaine être finie;
Que sans nulle difficulté,
Tout ministre vous expédie.

Digitized by Google

Le 27 février 1750, Lattaignant remplaça l'évêque de Nitrie comme conseiller à la cour souveraine du clergé, et son cononicat qui l'avait jusque là, du reste, peu gêné, devint désormais pour lui un simple bénéfice.

Vouloir retracer fidèlement la vie de l'abbé de Lattaignant constituerait une tâche difficile à remplir ; il faudrait suivre notre poète au milieu des diverses sociétés où son éclectisme le faisait passer tour à tour. La liste des nombreux personnages qui le recevaient serait longue. Il suffit de citer les noms les plus saillants : M. de Boullongne, intendant général des finances, le véritable Mécène de Lattaignant ; M. de Beaufort, fermier général, père de Mme de Boullongne ; Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont ; Poncet de la Rivière, évêque de Troyes, son parent et son ami ; Mademoiselle de Navarre, une de ces curieuses qui s'éprirent de Maurice de Saxe, sans l'aimer ; le maréchal de Lowendahl, Joseph Vernet, le célèbre peintre de marine ; l'avocat Gerbier ; le bon roi Stanislas ; l'ambitieuse et spirituelle duchesse du Maine.

Lattaignant avait encore pour amis : Fréron ; le poète Roy ; le laborieux et infatigable abbé de la Porte ; Favart ; Monnet, le directeur de l'Opéra-comique ; Madame de Graffigny, l'auteur des *Lettres d'une Péruvienne ;* la marquise de Gabriac, femme assez dévote, ne dédaignant pas cependant l'adulation.

Le comte de Saint-Florentin lui voulait aussi du bien. Certaine invitation du ministre trop prodigue de lettres de cachet le mit même un

Digitized by Google

jour en grande inquiétude. Appelé, par plaisanterie, subitement, chez le comte, au nom du roi, sa terreur passée, il commença de la sorte après souper une de ces chansons qui charmaient tant les auditeurs :

Suis-je ici
Comme ami
Qu'on invite?
Ou bien y viens-je à jubé,
Mandé comme un abbé
De douteuse conduite ?
Quel palais
Plein d'attraits !
Quel ministre !
Oh ! je n'y crains sûrement
Aucun évènement
Sinistre.

Entraîné par des relations si variées, qui l'attiraient sans cesse soit à la ville, soit à la campagne, Lattaignant recevait lui-même de joyeux pèlerins dans son prieuré de Saint-Jacques de l'Hermitage. L'existence mouvementée du chanoine de Notre-Dame de Reims pouvait donc parfois laisser à désirer quant à la stricte observance des règles canoniques. Sur le désir de la reine Marie Leczinska, et d'après les conseils de Monseigneur de Rohan, il faisait bien pour le *Journal chrétien* de pieux cantiques qui se chantaient ensuite dans beaucoup d'églises de Paris ; mais, comme le plus souvent on n'entendait parler que de ses poésies légères, la rumeur publique, sans tenir compte

Digitized by Google

de la licence permise aux poètes dans leurs écrits, l'accusait d'être peu exemplaire. Aussi, lorsqu'en 1769, Lattaignant, désabusé du monde, entra chez les Pères de la Doctrine chrétienne, y eut-il grand bruit. Cette conversion, rien moins qu'attendue, était attribuée à l'abbé Gauthier, chapelain des Incurables ; de là le couplet assez mordant qui courut tout Paris, quand plus tard le même abbé Gauthier, envoyé dit-on, par Lattaignant, alla recevoir presque *in extremis* la confession de Voltaire :

Voltaire et Lattaignant, par avis de famille,
Au même confesseur ont fait le même aveu ;
En tel cas il importe peu
Que ce soit à Gauthier, que ce soit à Garguille ;
Mais Gauthier cependant me semble mieux trouvé ;
L'honneur de deux cures semblables
A bon droit était réservé
Au chapelain des incurables.

Lattaignant ne survécut que quelques mois au patriarche de Ferney, pour lequel il professait une grande admiration comme maître en l'art de bien écrire. Il mourut à Paris le 10 janvier 1779, dans la plus profonde dévotion. Ses dernières poésies attestent qu'il regrettait les erreurs d'une jeunesse par trop prolongée, et qu'il envisageait la mort avec la sérénité du philosophe chrétien.

Depuis trois années déjà, la 52e prébende du chapitre de Notre-Dame de Reims avait passé entre les mains d'un de ses parents, Pierre de Lattaignant.

Digitized by Google

Si les œuvres du gai chanoine nous sont parvenues, c'est grâce à deux de ses amis. En 1750, Meusnier de Querlon obtint de lui, non sans peine, l'autorisation d'en publier un certain nombre, sous le titre de *Pièces dérobées à un ami.* Beaucoup plus complète, l'édition de l'abbé de la Porte parut dans le courant de l'année 1757 ; le cinquième volume même fut seulement livré au public après la mort du poète, vers la fin de 1779. Depuis, en 1810, Millevoye, avec des extraits de cette dernière, composa un *Choix des poésies* de Lattaignant.

Pour apprécier le galant abbé et ses œuvres, il faut se souvenir du temps ainsi que des milieux où il vécut. On ne saurait oublier qu'élevé sous la Régence, il appartenait à cette société railleuse et sceptique du XVIIIe siècle, qui s'acheminait avec tant d'insouciance vers la Révolution de 1789. Le petit collet donnait alors accès partout. Ceux qui le portaient, pour peu qu'ils y joignissent de l'esprit et de l'amabilité, recevaient un accueil fort empressé. Lattaignant, plein de verve et d'entrain, animé du désir de plaire, sauf chez de rares contemporains jaloux de ses succès, ne rencontra donc que la plus gracieuse sympathie.

Les vers m'échappent plus que je ne les compose, écrivait-il à Bergeat ; aussi, sur la moindre demande, immédiatement, il offrait un bouquet à une jolie femme, traçait un portrait ou improvisait des couplets. Ces derniers surtout firent sa réputation, car Bachaumont l'appelle le *grand chansonnier*. Sans eux point de joyeux souper ;

Digitized by Google

on se les arrachait ; parfois même d'audacieux plagiaires les donnaient comme de leur crû, et bientôt le poète les achetait en riant sur le Pont-Neuf.

Toutes de circonstance, les œuvres de Lattaignant ne visaient que le moment présent. Un instant les avait fait naître et l'instant d'après semblait devoir les faire oublier ; de là point de retouches, jamais non plus de longs morceaux. Les épîtres ont peu de vers, les odes deux ou trois strophes et les chansons quelques couplets. Certaines fatiguent par cette afféterie qui était dans le goût de l'époque ; mais le plus ordinairement la pensé du poète va droit au but, sans s'attarder sous une multiplicité de formes qui trahit moins l'inspiration que le travail. Il est bien aussi des refrains qui pourraient choquer d'austères critiques. En les entendant, les grandes dames du temps se cachaient à demi derrière leur éventail ; puis elles pardonnaient à l'improvisateur : sa voix était si sympathique, il avait si légèrement prononcé les mots, que la plus prude eût eu mauvaise grâce à lui tenir longtemps rigueur.

Célébrer les charmes de la beauté, chanter les plaisirs est en général l'apanage des esprits plus portés à la bienveillance qu'à la critique. Lattaignant ne résista pas cependant toujours à la tentation d'effleurer la personnalité du prochain. Les médecins, notamment, quand des vapeurs ou la goutte ne le tourmentaient pas, avaient le privilége d'exercer sa verve. S'adressant à Ninnin, médecin du comte de Clermont, il comparait

Digitized by Google

même les princes de la science aux augures de l'antiquité. Selon lui, deux d'entre eux ne devaient pouvoir se regarder sans rire. Fort irrévérencieusement, il ajoutait encore :

Ces grands médecins si célèbres
Qu'on a presque divinisés,
Combien de monuments funèbres
De leur vivant ont-ils élevés ?
Ces réputations si hautes
S'obtiennent à peu de frais ;
Le jour éclaire leur succès,
Et la terre couvre leurs fautes.
Ainsi que nos héros guerriers,
De notre art les grands coryphées
Devroient dans leurs fameux trophées
Joindre les cyprès aux lauriers.

M. de Clermont-Tonnerre fut aussi une des victimes de Lattaignant. Irrité d'avoir été tourné en ridicule dans quelque vaudeville ou bluette, il envoya des gens pour châtier l'imprudent mystificateur. Malheureusement, ceux-ci, trompés par certaine ressemblance, tombèrent sur un autre chanoine de Reims, que, depuis, le poète appela son *receveur*. Quant à M. de Clermont-Tonnerre, l'erreur de ses maladroits affidés lui valut ce nouveau couplet :

Pour ce bon Monsieur de Clermont-Tonnerre,
Qui fut mécontent d'être chansonné,
Menacé d'être bâtonné,
On lui dit, ce coup détourné :
J'ai du bon tabac dans ma tabatière,
J'ai du bon tabac, tu n'en auras
Pas.

Digitized by Google

J'aurais fini, Messieurs, mais une lettre inédite de Lattaignant à son ami Bergeat me paraît digne de votre attention. Elle fut écrite peu après l'élévation de M. de Pouilly aux fonctions de lieutenant des habitants de la ville de Reims. Voici sa teneur :

« J'ay lu avec grand plaisir, Monsieur, le discours de M. de Pouilly, que vous m'avez fait l'amitié de m'envoyer ; il est bien digne de luy, et on le reconnoît toujours, soit qu'il parle, soit qu'il agisse. La ville de Reims ne pouvoit remettre le dépôt qu'elle luy a confié en de meilleures mains que les siennes, et il est aisé, même aux moins connoisseurs, d'en juger par l'usage qu'il en a fait depuis le peu de temps qu'il est en place, et malgré la délicatesse de sa santé, qui a plus d'une fois avec justes raisons alarmé tous nos concitoyens. J'ay esté charmé des louanges qu'il donne ou plutôt de la justice qu'il rend à nostre cher confrère M. Godinot. L'éloge d'un homme du mérite de M. de Pouilly est bien capable de le dédommager de tous les torts que plusieurs d'entre nous ont eus avec luy, et des mauvais traitements qu'il a eu la patience et la bonté d'essuyer pour prix de ses bienfaits. Il aura seurement l'approbation de la postérité ; mais celle de notre cher lieutenant est une consolation qui lui était bien due de son vivant. *Laudari a viro laudato maxima laus est.*

« Il falloit toute l'éloquence de Démosthène et de Cicéron ou la sienne, pour louer la ville de de Reims avec autant d'art qu'il l'a fait. Il réunit en luy tout le mérite des deux grands hommes

Digitized by Google

dont il fait le panégyrique, puisqu'il joint à l'érudition de Gerbert tous les talens du grand Colbert, et qu'il ne luy a manqué pour effacer mesme ces hommes illustres, que les circonstances du hasard, qui ne l'ont pas placé où ils estoient. « *C'est la nature qui fait les héros* », dit Labruyère; mais c'est la fortune qui les met en œuvre. Quelque chose que possède au-dessus d'eux et supérieurement à tout le monde M. de Pouilly, c'est le talent de se faire aimer et estimer universellement, de ne pouvoir avoir de rivaux et de n'avoir que des amis. Si la ville de Reims est célébre, pour avoir produit en différents siècles des personnages aussi fameux que ceux qu'a cités nostre aimable orateur, combien ne doit-elle pas s'applaudir d'avoir vu naître dans son sein deux hommes contemporains, uniques chacun dans leur espèce, comme M. de Pouilly et M. Godinot, l'un pour imaginer et trouver des ressources pour le bien public, tant du corps que de l'esprit; l'autre, pour en avoir acquis et prodigué les moyens avec tant de discernement? Quoique ce que j'en dis ajoute peu à leur gloire, je vous prie, Monsieur, de leur faire part de l'hommage sincère que je leur rends.

« J'ay l'honneur d'estre très-parfaitement vostre très-humble et obéissant serviteur. »

De Lattaignant.

Cette lettre, pleine de judicieux éloges pour deux hommes dont la mémoire vous est chère, prouve que son auteur savait allier le sérieux à la gaieté.

Digitized by Google

L'abbé de Lattaignant, ayant appartenu pendant trente six ans au chapitre de Notre-Dame de Reims, me semblait mériter un souvenir. Si j'avais néanmoins besoin d'excuse, pour lui avoir consacré les derniers instants des fonctions que je dois, Messieurs, à votre bienveillance, j'en trouverais facilement une dans ces deux vers du gracieux poète:

Reims à Paris me paroit préférable ;
Je ne sai point de pays plus aimable.

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

Des Travaux de l'Année 1878-1879

Par M. Ch. LORIQUET, Secrétaire-général.

MESSIEURS,

Le tableau d'ensemble qu'une trop constante bienveillance réclame chaque année de votre secrétaire général, pour être fidèle et complet, ne doit pas seulement rassembler en un faisceau tous les objets dont vous vous êtes occupés et donner à chacun la part qui lui est due; il faut aussi que les matériaux qui le composent s'y trouvent disposés dans un ordre logique. Cet ordre, le rapporteur n'est pas toujours maître de le choisir, il lui est souvent imposé par la nature des choses, et, si résolu qu'il soit à se laisser conduire par les relations qui attirent naturellement un sujet après un autre, il lui est souvent difficile de suivre, et plus difficile encore de diriger le fil qui peut les relier entre eux.

C'est ainsi que je suis amené à parler d'abord des communications scientifiques qui vous ont été faites. Si l'ordre ainsi fixé vous paraît propre à rebuter un auditoire moins bien disposé que

Digitized by Google

celui-ci, vous n'oublierez pas que je ne fais pas un discours, mais un simple exposé, et que l'art de parler n'a pas de ressources dont je puisse user pour dissimuler l'aridité des sujets de cette nature ou me soustraire à la rigueur du langage qui leur est propre.

Je mentionnerai en premier lieu les expériences faites en présence de l'Académie par M. Coze pour évaluer le pouvoir éclairant de l'électricité, comparativement à celui du gaz. Notre confrère y est parvenu à l'aide d'un photomètre à relief de vastes dimensions. Il a fait succéder à ces expériences l'étude de différents foyers lumineux au gaz pouvant s'adapter à l'éclairage public, notamment les appareils installés par lui sur la place Royale et sur celle de l'Hôtel-de-Ville, basés sur l'augmentation du pouvoir éclairant de deux flammes aplaties l'une sur l'autre. Vous avez reconnu que les résultats de cette réunion sont d'autant plus profitables qu'il n'y a aucun excès de lumière inutilisé, inconvénient grave de la lumière électrique, outre celui de ne pouvoir s'emmagasiner et d'exiger un matériel dispendieux.

Je rappellerai ensuite la brillante conférence que vous a faite M. de Lapparent sur les changements éprouvés à diverses époques par l'écorce du globe.

Tout le monde sait que, sous le nom de terrains, on entend en géologie des fractions plus ou moins étendues de l'écorce terrestre, considérées par rapport à l'époque et au mode,

Digitized by Google

soit igné, soit aqueux, de leur formation. Or, à des époques qu'il est impossible de préciser, mais antérieures au diluvium ou dernière révolution qui a laissé à la terre l'aspect que nous lui voyons, le sol primitif a été soulevé en divers points, et ces mouvements ont dérangé l'horizontalité des couches ou terrains de formation diverse, de telle sorte que, tandis que les couches des plaines conservent l'horizontalité sur une grande étendue, les couches dont se composent les montagnes sont violemment brisées et parfois retournées, placées du moins dans une situation d'inclinaison très-différente de la position primitive.

Il y a des montagnes qui ont été construites de toutes pièces par des éruptions volcaniques, mais ces cas sont isolés, et ils ne s'éloignent pas, d'ailleurs, de la loi générale autant qu'on pourrait le croire; c'est donc plutôt dans les chaînes de montagnes que l'on peut étudier le grand fait sur lequel le savant conférencier a appelé l'attention de l'Académie. Or, les chaînes de montagnes ont toujours deux versants, l'un à pic vers la mer, en proportion de hauteur avec l'étendue de la mer qui en baigne le pied; l'autre, plus incliné vers les plaines; et de plus, la contre partie des lignes de haut relief des continents se trouve dans les grandes profondeurs des mers. Il faut donc considérer les montagnes comme des rides déterminées dans l'écorce terrestre par la contraction du noyau; la montagne est la partie saillante des rides, et la dépression océanique en est la partie rentrante.

Il en résulte que la crête des montagnes n'est

Digitized by Google

jamais au milieu de leur masse apparente, et que leur dépression est à pic du côté où la pression s'est opérée plus fortement ; par suite, de ce côté aussi, les matières qui étaient solidifiées se sont tordues, brisées, celles qui étaient demeurées liquides et qui ont pu trouver un passage se sont échappées. Voilà pourquoi les volcans sont généralement à proximité de la mer, ainsi que les eaux chaudes et minérales, et il est évident par là que ces épanchements, loin d'être la cause des soulèvements de terrains, n'en sont que la conséquence.

Enfin, c'est aussi la compression latérale qui donne lieu au métamorphisme des roches. Le calcaire devient marbre, l'argile devient schiste, le grès devient psammite; et les expériences prouvent que ce sont là des effets de la pression.

M. Peron vous a présenté deux mémoires de géologie et de paléontologie. Le premier est une étude sur une curieuse formation géologique qu'on observe principalement en Provence et le long du versant nord des Pyrénées, notamment à Amélie-les-Bains, à Rennes-les-Bains, etc.

Il s'agit de ces masses calcaires qu'on a désignées sous le nom de calcaires à Hippurites et qui sont presque exclusivement composées de cette grande famille des rudistes aujourd'hui éteinte, auxquels se mêlent des échinides et d'innombrables coraux groupés encore tels qu'ils ont vécu et dans leur position normale d'existence. L'âge géologique de ces puissants dépôts est encore incertain, et les avis sont très divers à ce

Digitized by Google

sujet. Après un examen approfondi des animalcules qui composent ces gisements et une comparaison minutieuse avec ceux que renferment les dépôts crétacés, l'auteur conclut au synchronisme des calcaires à hippurites du Midi avec la craie inférieure du Nord.

Ainsi, pendant que, dans les eaux profondes qui couvraient le nord de la France, se déposaient ces sédiments fins et vaseux qui ont formé notre craie marnière, les mers du Midi étaient au contraire hérissées de nombreux récifs de polypiers et de rudistes dont les montagnes du Beaussetet de Rennes-les-Bains sont les témoins.

Le second mémoire présenté par M. Peron est le cinquième fascicule d'un travail de longue haleine sur la géologie et la paléontologie de l'Algérie. Ce fascicule contient la description des échinides fossiles de l'époque cénomanienne, et une notice stratigraphique sur la composition et la répartition géographique des puissantes assises de cet étage dans le nord de l'Afrique.

M. le docteur Lemoine a continué ses recherches paléontologiques. Le nombre des types zoologiques qu'il a déjà pu reconstituer est actuellement suffisant pour donner une idée de la faune de l'éocène inférieur des environs de Reims, et pour la comparer à la faune des temps modernes.

Les mammifères de cette époque si reculée peuvent être regardés comme les premiers types jusqu'ici connus de cette classe.

Digitized by Google

Leurs dents indiquent chez les uns un régime nettement carnassier, chez d'autres un régime végétal : d'autres se nourrissaient d'insectes.

Le mode d'alimentation de ces mammifères carnivores variait dans de certaines limites et présentait la même diversité que nous offrent actuellement le tigre, la hyène, comparés au chien, à la civette et à l'ours.

Mais, en même temps que ces analogies, existaient les différences les plus tranchées, ces types de carnassiers anciens associant aux caractères des carnassiers actuels ceux de certains porcins d'Europe et d'Amérique et ceux des marsupiaux maintenant confinés dans le continent australien.

Ces carnassiers paraissent avoir été peu nombreux et de taille relativement petite, les plus considérables ne dépassaient guère celle du renard ; leur rôle destructeur se trouvait donc singulièrement borné dans cette faune en voie de développement.

Les insectivores, plus ou moins comparables au hérisson et aux divers types de musaraignes, associaient à ces caractères ceux de certains singes inférieurs qui habitent actuellement Madagascar. Peut-être la nature éminemment marécageuse du sol à cette époque expliquera-t-elle les aptitudes des petites espèces pour grimper et trouver ainsi sur les arbres un abri contre des inondations presque continuelles.

Les rongeurs, encore peu nombreux, rappellent l'écureuil, mais avec des caractères mixtes qui les rapprochent d'une part des insectivores

Digitized by Google

dont nous venons de parler et peut-être des édentés du groupes des paresseux.

Les mammifères, à régime plus végétal, sont de beaucoup les plus nombreux et les plus considérables.

Leurs dents, qui devaient constituer au besoin des armes redoutables, indiquent, du reste, un régime beaucoup moins exclusivement végétal que celui de nos herbivores actuels.

Les uns avaient des doigts impairs comme le rhinocéros, le tapir, le cheval; les autres avaient des doigts pairs comme l'hippopotame,le sanglier, le bœuf, le mouton, le chevreuil; mais tous étaient remarquables par des formes trappues, des corps pesants et des membres épais, qui leur permettaient de traverser les fleuves à la nage et de se maintenir dans la boue des marais.

Les oiseaux de cette singulière époque atteignaient parfois des dimensions égales sinon supérieures à celles de l'autruche, mais avec des habitudes beaucoup plus aquatiques. Leur conformation générale les rapprochait des reptiles.

Les tortues étaient relativement abondantes : tortues de terre, tortues de marais rappelant celles du littoral de la Méditerranée et du sud de l'Afrique et de l'Amérique ; tortues de fleuves, analogues à celles du Gange et du Mississipi.

Quant aux crocodiliens retrouvés aux environs de Reims, on peut citer le gavial à long museau du Gange, le caïman d'Amérique, le crocodile du Nil, mélangés à des types intermédiaires.

Digitized by Google

Quelques-uns atteignaient des dimensions de 15 à 20 mètres.

Les sauriens proprement dits, lézards de grande taille, varans, monitors du Nil, y ont également été rencontrés, mélangés à des serpents de 4 à 5 mètres et aux débris beaucoup plus modestes des grenouilles.

Les poissons de la même période se rapprochent à beaucoup d'égards des reptiles ; leurs rares représentants actuels se trouvent en Amérique, notamment dans le fleuve des Amazones. D'autres poissons rappellent les squales, les raies et même les chimères actuelles.

M. Lemoine a également pu étudier les plantes de cette même époque. Il y a retrouvé les types des pays chauds mélangés aux arbres de nos forêts. La vigne, par exemple, existait déjà sur le sol de la Champagne.

L'archéologie des sépultures néolytiques se rattache à la géologie par ses plus récentes découvertes. Quoi de plus naturel, du reste, que de faire succéder à l'histoire de la terre celle de ses habitants ? Les ossements recueillis avec les débris de l'industrie sont aussi bien qu'eux classés et analysés, et c'est ainsi qu'on a pu mettre à part certains d'entre eux sur lesquels l'art primitif du graveur s'était exercé, d'autres qui avaient leur emploi dans les habitudes de nos ancêtres. L'an dernier, je vous parlais, d'après notre confrère M. Joseph de Baye, de têtes trépanées que l'on a rencontrées fréquemment dans les fouilles. Aujourd'hui, il est démontré

Digitized by Google

que les ossements détachés du crâne, soit pendant la vie du sujet, soit après sa mort, étaient travaillés, au moyen de silex, puis affectés à un usage prolongé, et employés comme amulettes, talismans ou souvenirs, ce que démontrent les trous de suspension qu'on y trouve invariablement.

Peut-être serait-ce également la destination de fragments de poterie percés de trous et visiblement polis par un long usage, que M. Maxe-Werly a recueillis près de Boviolles, sur une des hauteurs qui dominent le village de Naix, l'antique *Nasium* ; mais les fouilles exécutées sur ce point par notre confrère ont eu des résultats plus importants que nous devons consigner ici. Le plateau qui termine cette hauteur, aujourd'hui encore appelé le Châtel, a conservé des pans entiers d'une ancienne muraille haute de cinq mètres et d'un périmètre considérable, revêtue sur sa face externe d'un réseau de poutres et de madriers régulièrement espacés et maintenus à leur point d'intersection par des fiches de fer. L'assiette d'un certain nombre d'habitations, les unes circulaires, les autres carrées, qu'abritait ce mur de défense, a été retrouvée, et on y a recueilli des monnaies, des ustensiles et des objets de toilette qui tous appartiennent à l'époque gauloise. Grâce donc à notre laborieux confrère, on pourra désormais citer comme modèle d'étude l'oppidum gaulois de Boviolles et l'ajouter à ceux de Murcens, d'Uxellodunum et d'Impernal que M. Castagné a décrits dans les plus petits détails.

Digitized by Google

M. Demaison vous a parlé des portes de Reims et de leurs noms à diverses époques, suivant les documents contemporains : la *porta Martis*, dont le nom s'est conservé jusqu'à nos jours ; la *porte de Trèves*, appelée ensuite *porte Chacre* (*Porta Carceris*), puis *porte Cérès* et *porte Cère ;* la *porta Bacchi*, qu'on nomma aussi *porta Collatitia* et *porta Basilica* ou *Basilicaris*, d'où *porte Bazée ;* la *porta Suessonica*, appelée aussi *porta Valesie, porta Vidule, porte Valoise, porte à Vesle*, enfin *porte aux Férons*. Notre confrère estime que les noms de divinités payennes, appliqués à ces portes, ne sont pas d'origine romaine. Ces noms, en effet, n'ont pas été populaires et leur ancienneté paraît aussi peu fondée que la supposition admise par plusieurs de nos historiens que non loin de ces portes s'élevaient des temples auxquels ont succédé nos plus anciennes églises, supposition transformée en article de foi à force d'être répétée.

Cet avis est trop conforme à ce que j'ai moi-même écrit sur ces différents points pour que je m'en sépare aujourd'ui. Dans mon opinion, du reste, tout tend à prouver que les Romains n'ont connu qu'à l'état d'arcs de triomphe les monuments dont on a fait des portes et que cette transformation est postérieure à l'invasion des barbares.

D'après la chanson d'Ogier, le guerrier danois aurait été enfermé dans une tour située sur une de nos portes que le poème nomme, suivant les différentes leçons, porte Malle (porta Malli, porte du Tribunal), porte Martre, porte Cercle.

Digitized by Google

De ces variantes, la dernière seule est d'accord avec la tradition rémoise, avec l'existence effective d'une prison qui a conduit à nommer *porta Carceris* la porte primitivement appelée porte de Trèves. M. Demaison est fort disposé à ranger au nombre des fables la captivité d'Ogier à Reims, malgré la tradition dont nous venons de parler, malgré la prétention du Chapitre de Notre-Dame de tenir de la libéralité d'Ogier une portion de sa juridiction, en dépit même de la ronde si connue :

La belle est dans la tour,
Oger !
Oger !
Oger !
La belle est dans la tour,
Grand chevalier,

dont la variante particulière à Reims peut bien n'être qu'une altération introduite par l'ignorance.

Suivant la vie de saint Rigobert, publiée par les Bollandistes, le saint avait construit sur les murs de Reims, près de la porta Basilicaris et du monastère de Saint-Pierre, un oratoire dédié à l'archange saint Michel. Mais Louis le Débonnaire ayant donné Saint-Pierre à sa fille Alpaïde, Bégon, mari de cette dernière, détruisit l'humble chapelle, sous prétexte qu'elle gênait l'église voisine et lui enlevait le jour. En punition de cet attentat, dit l'hagiographe, d'épaisses ténèbres causés par la poussière et le vent régnèrent, pendant trois jours, depuis le point où s'élevait la chapelle jusqu'au-delà du pont

Digitized by Google

autrefois pavé de grandes pierres qui aidait à traverser la place, d'où est venu à cette dernière le nom qu'elle a conservé jusqu'ici : « *Unde et hæc hactenus pristinum nomen servat.* » Ce nom, c'est évidemment celui de *Perrière*, *Petraria*, souvent appliqué à des chaussées romaines et conservé jusqu'aujourd'hui par la rue qui menait alors à la *Perrière*.

M. Demaison pense donc que par pont il faut entendre une chaussée. Il croit en outre que la place en question était située à l'intersection des deux grands chemins qui se rencontraient aux environs de la place Royale actuelle.

Cette explication me paraît acceptable. Cependant, comme il s'agit d'une place et d'un pont, il semble qu'on pourrait se dispenser d'aller chercher la première si loin du point de départ et de recourir à une métaphore pour expliquer le second. Le nom de Collatice, donné par de nombreux documents à la porte Bazée, indique que devant elle se trouvait un marché, conséquemment une place. De plus, la muraille qui avait été construite à droite et à gauche de la même porte, pour enclore la ville et la défendre de nouvelles incursions, était longée par un large fossé, et la traversée de ce fossé s'effectuait naturellement sur un pont. Circonscrite dans un plus petit espace, l'obscurité intense due, suivant le récit de l'hagiographe, à la poussière et au vent, s'explique plus facilement peut-être qu'en l'étendant à une rue longue et étroite.

D'une façon comme d'une autre, la Perrière se trouvera à l'une des extrémités de la rue

Digitized by Google

qui en a conservé le nom. Le problème aurait ainsi deux solutions. Notre jeune confrère est homme à trouver quelque document qui écarte celle que je viens d'exposer et justifie de tous points la sienne.

Peut-être conviendrait-il de s'en tenir sur ce point à l'explication naturelle du mot *petraria*, qui en tant d'occasions signifie simplement une carrière ou un dépôt de pierres, sauf à déterminer, à l'aide de la vie de S. Rigobert ou d'autres documents, s'il s'en trouve, sur quel point du parcours de la rue se trouvait la *perrière* en question.

L'Académie ne peut qu'être heureuse, en attendant, de voir notre confrère entrer de primesaut dans les difficultés de notre histoire locale et lui savoir gré de la sagacité avec laquelle il fait servir les textes à en élucider les points encore obscurs.

Je ne quitterai pas le Reims gallo-romain sans mentionner le buste en marbre gris veiné de brun, trouvé dans le faubourg Cérès au commencement de l'hiver, et dont M. Duquenelle a enrichi son cabinet. La tête est de moyenne dimension, le ciseau y a négligé totalement la partie postérieure, ce qui porte à supposer que c'était une figure décorative. Quoi qu'il en soit, à ses traits principaux, il est facile de reconnaître l'empereur Trajan.

J'arrive au Moyen-Age et à son chef-d'œuvre, à la cathédrale, qui a été cette année l'objet de si vives discussions.

Digitized by Google

A une époque encore peu éloignée de nous, les Montalembert, les Didron et les de Caumont s'élevaient dans la presse avec toute l'autorité que donnent le savoir et la raison contre les audaces dont se rendaient coupables les architectes attachés à nos grands édifices religieux. Ils constataient avec douleur que des églises dont ils étaient chargés d'empêcher la destruction avaient perdu dans leurs mains une partie de leur caractère propre, et que leurs efforts trop habiles avaient eu pour résultat de dénaturer l'œuvre des architectes du Moyen-Age. Ils demandaient si les cathédrales d'Amiens, de Bayeux, de Poitiers, d'Angoulême, d'Auch, de Périgueux, et la grande église de Saint-Denis, n'étaient pas plus belles et plus dignes d'intérêt avant les changements qu'on leur a infligés à grands frais. Ils constataient même que tout ce que l'on faisait à Notre-Dame de Paris n'était pas à l'abri de la critique, et ne craignaient pas de déclarer que les coûteuses faitaisies de nos architectes officiels ne recevraient pas toutes sans exception les éloges de la postérité [1].

L'heure serait-elle arrivée pour la cathédrale de Reims de servir de champ à ces réformateurs de l'art du Moyen-Age, que leurs doctrines portent à détruire comme suspect tout ce qui dépasse une certaine époque, ou, sous le prétexte de rétablir entre les parties d'un monument une harmonie qui réponde mieux à leurs conceptions, ne craignent pas d'en altérer l'expression primitive

[1] Raymond Bordeaux, *Traité de la réparations des Eglises*. Préface.

Digitized by Google

et de substituer leur interprétation personnelle à celle des vieux maîtres de l'œuvre?

On a pu le craindre déjà en voyant les nouveautés implantées au haut de l'abside, que ne motivaient sérieusement ni les données des constructions antérieures, ni même les créneaux encore existants sur quelques points des transepts. Mais la nouvelle galerie construite au bas du grand comble du côté du Midi, a justifié toutes nos appréhensions. Son apparition, après le secret gardé si longtemps par les échafaudages, a excité une véritable émotion parmi ceux qui aiment la cathédrale de Reims et qui croient qu'il n'était pas nécessaire d'y rien changer pour la rendre admirable. L'Académie, après un examen attentif et réfléchi, a traduit ce sentiment dans un mémoire adressé au ministre des cultes, où elle demandait la reconstrution de la galerie Nord sur le modèle du fragment encore débout du même côté, qui est primitif.

M. Gosset, organe de votre commission, tant dans le mémoire adressé au ministre que dans une note remise aux architectes envoyés à Reims pour étudier la question, appuyait cette demande non-seulement sur la preuve irrécusable du fragment dont je viens de parler, mais aussi sur ce fait dont déposent les photographies prises avant les travaux, que la galerie remplacée par M. Millet était elle-même du XIVe siècle, sinon dans tous les détails de sa construction, du moins dans les éléments antérieurs à l'incendie de 1481 qui ont été employés à la reconstituer après ce désastre.

M. le Maire de Reims, représentant naturel de

Digitized by Google

la cité, a joint sa réclamation à celle de l'Académie.

Nos démarches et nos raisons n'ont pas convaincu M. le ministre; le nouvel architecte de la Cathédrale a été invité par lui à construire au nord une galerie semblable à celle de M. Millet.

Ainsi se trouve consacrée dans la restauration de la cathédrale de Reims l'introduction d'une architecture étrangère au monument et même à l'école qui s'y rattache; et déjà un architecte de l'Etat s'autorise de cette condescendance du pouvoir pour présenter au public du Salon la façade arrangée par M. Millet comme étant la reproduction authentique de la cathédrale telle que l'avaient conçue les architectes du Moyen-Age.

En protestant contre l'abus fait par un architecte de la mission que l'Etat lui avait confiée, l'Académie a obéi à un devoir impérieux, et elle a la conviction de l'avoir fait avec l'assentiment de la grande majorité de nos concitoyens et celui des hommes d'étude.

Sa conduite, en résumé, est conforme aux prescriptions réitérées du gourvernement lui-même, aux circulaires qui, de 1837 à 1839, ont donné sur la matière les instructions les plus sages et les plus complètes. Dans celle du 1er décembre 1838, que je me contenterai de citer, le ministre des cultes constate « que nos cathédrales n'ont pas toujours été à l'abri de mutilations » semblables à celle dont nous nous plaignons; que, « dans quelques circonstances, des poursuites ont dû être exercées contre les administrations qui s'en étaient rendues coupables sous prétexte de restauration

Digitized by Google

ou d'amélioration. » « Ces répressions tardives, ajoute le ministre, ne rétablissent pas un objet d'art qui a été détruit ou déshonoré : il faut donc s'attacher principalement à prévenir de tels abus. » Or « souvent (c'est toujours la circulalre que je transcris) le ministre et les artistes qu'il consulte sur les projets, ne peuvent juger que très-imparfaitement de leur convenance relative, faute de connaître suffisamment l'importance ou le caractère du monument ; l'administration supérieure doit donc désirer d'être mieux renseignée qu'elle ne l'est sur l'état et le mérite des édifices placés dans ses attributions, et rechercher les moyens praticables d'obtenir ce résultat. »

S'il en est un, dirai-je avec M. Raymond Bordeaux, qui réponde à ce vœu du ministre, n'est-ce pas le contrôle du public ? « Croit-on qu'il n'aurait aucune utilité en matière d'art et de goût, et que la publicité des devis et projets n'épargnerait pas bien des fautes irréparables ? Pourquoi la garantie des enquêtes *de commodo vel incommodo,* qui est accordée à des intérêts matériels de plus ou moins grande importance, serait-elle refusée à la conservation de nos édifices publics ? Pourquoi les architectes continueraient-ils à envelopper leurs plans dans un autocratique mystère ? » Et en finissant, j'ajouterai : Pourquoi Paris déciderait-il seul de ces questions qui, en résumé, touchent particulièrement la province par tant d'intérêts et de considérations respectables ?

Les sacrements ont été l'une des principales

Digitized by Google

sources de l'art chrétien ; il est donc d'un haut intérêt de rechercher comment, depuis les catacombes jusqu'à nos jours, les artistes ont traduit les rites sacramentaux du culte catholique. M. l'abbé Corblet, à qui l'on doit tant de travaux utiles sur l'art du Moyen-Age, a abordé cette partie de l'Iconographie chrétienne dans un mémoire important sur le baptême. Il passe successivement en revue les figures de ce sacrement, les représentations du baptême donné par saint Jean-Baptiste, puis du baptême en général et de divers baptêmes en particulier, tant dans les premiers siècles qu'au Moyen-Age, à la Renaissance et dans les temps modernes, en peinture, mosaïque, émaux, vitraux peints, gravure, sculpture, orfévrerie, tapisserie, broderie même ; tout y est, jusqu'aux caprices et ignorances des artistes de nos jours, à qui c'est faire beaucoup d'honneur, en vérité, que de consigner ici leurs chefs-d'œuvre.

A ce premier mémoire s'en rattache un second du même auteur intitulé : « De l'origine et du choix des prénoms chrétiens. »

L'érudition moderne s'est beaucoup occupée des noms de famille, mais très peu des noms propres empruntés généralement au calendrier, qu'on impose aux baptisés et qui sont destinés à précéder le nom transmissible de famille.

On sait qu'en prescrivant la circoncision à Abraham et à toute sa race, Dieu lui ordonna de changer de nom. De là l'usage chez les Israélites d'imposer un nom à l'enfant le huitième jour après sa naissance. L'imposition du nom à l'en-

Digitized by Google

fant chrétien dut naturellement succéder de près à la naissance, même lorsque le baptême se donnait tard ; aussi les deux choses à l'origine sont-elles parfaitement distinctes. De là vient que, pendant les premiers âges du christianisme, on regardait le choix d'un nom comme indifférent, et que l'usage des noms païens subsista. Du Ve siècle au VIIIe, l'imposition d'un nom chrétien, d'abord exceptionnelle, devint de plus en plus fréquente ; elle était générale à la fin du XIe siècle, quand le baptême commença à suivre l'entrée dans la vie.

Certains noms propres de l'Ancien Testament sont restés la propriété presque exclusive des Juifs, mais il en est d'autres qui sont communs aux juifs, aux musulmans et aux chrétiens, surtout dans l'Orient. Les protestants eux-mêmes les préférèrent. Je ne parle pas bien entendu des puritains d'Ecosse et d'Angleterre qui, dans la ferveur des guerres de religion et en haine du papisme, empruntaient à l'Ecriture, comme désignations nominales, des assemblages de mots et des phrases comme ceux-ci : *Tue le péché*, *Christ est venu pour nous sauver*, *le Seigneur approche*.

En Grèce, les dieux de la fable et les héros de l'antiquité sont encore en possession de servir de patrons à la population. Parcourez-la, dit M. Corblet : vous serez à coup sûr rasé par un Miltiade ou un Epaminondas ; votre guide s'appellera Thémistocle ; votre cocher, Léonidas ; votre garçon d'hôtel, Périclès ; et vous ferez sans doute l'aumône à plus d'un Crésus.

Digitized by Google

En Italie, les souvenirs classiques et ceux de la foi sont bizarrement accouplés, comme dans les noms Casimir-Romulus, Charles-Scipion, Grégoire-Annibal et semblables.

En France, on est plus séduit par la nouveauté du jour que par les souvenirs historiques. A l'époque de la Renaissance, les noms des héros et des héroïnes du Dante, du Tasse et de l'Arioste ; au XVIII• siècle, les personnages mis en action sur le théâtre ou dans le roman, fournissent, suivant le temps, les Tancrède, les Alzire, les Clarisse, les Chloé, les Julie, les Corinne, les Paméla, les Orphélie, les Zulma. Que dire de la politique et de ses engouements ? Après les Anacharsis, les Timoléon, les Gracchus, les Egalité, vinrent les Danton, les Robespierre, puis les Napoléon ; un peu plus tard, les Louis et les Charles ; après eux, les Lafayette, et, de nos jours, jusqu'aux Garibaldi.

La suppression du prieuré Notre-Dame de Rosnay-L'hôpital, dépendant de l'abbaye bénédictine de Montiérender a été l'objet d'une intéressante notice de notre correspondant troyen, M. l'abbé Etienne Georges. Elle se lit volontiers, mais elle ne perdrait rien de son agrément si l'auteur avait pris la peine de justifier par quelques notes la provenance des documents inédits que son titre annonce.

Ce tort est celui d'un ouvrage plus considérable du même auteur, de son *Histoire de la Champagne*, où l'indication des sources semblait d'autant plus nécessaire que des faits longtemps

Digitized by Google

controversés et enfin reconnus faux par la critique moderne, y sont admis de confiance et sans discussion. De ce nombre est la défaite d'Attila dans le voisinage de Châlons.

Ne quittons pas l'extrémité de la Champagne où nous nous sommes arrêtés un instant, sans saluer, avec M. Athanase Renard. Ceffonds, près de Montiérender, village habité par le père de Jeanne d'Arc avant de se fixer à Domremy. Notre correspondant, qui a victorieusement démontré que, par son berceau, Jeanne était Champenoise et non pas Lorraine, revient à la charge toutes les fois qu'il est porté atteinte à la vérité sur ce point. L'Académie, à laquelle il a déjà donné l'occasion de s'occuper de la question (1), n'ignore pas qu'elle a été résolue dans le même sens par le plus récent historien de Jeanne d'Arc, M. Wallon. La maison où naquit Jeanne était située dans la partie française de son village, laquelle appartenait à la prévôté d'Andelot, bailliage de Chaumont, conséquemment en Champagne. Et quel est, après Dieu, celui que Jeanne appelle son seigneur et son roi? Le Roi de France. C'est la marque irrécusable de sa nationalité. Que si l'on en veut la preuve directe et pour elle et pour son pays, ajoute M. Wallon, on la trouvera dans des pièces authentiques, dans son procès, dans ses réponses, dans ses lettres d'anoblissement accordées par Charles VII à sa famille, dans l'exemption d'impôts concédée aux villages de Greux et de Domremy.

(1) *Travaux de l'Académie*, t. XVIII, p. 58, Rapport de M. Mourin.

Digitized by Google

A l'exemple de notre Jehan Pussot et de notre Oudart Coquault, sans avoir toutefois le grand sens du premier, ni la verve indignée du second, *Jean Taté*, greffier de l'Hôtel-de-Ville de Château-Porcien, composa un recueil historique, dont il circule encore dans les villages de nombreuses copies, et dont vous devez la connaissance à M. Jadart.

Né en 1675, mort en 1743, ce bourgeois observateur et curieux ne se contentait pas de noter les événements du jour, ce qu'il voyait ou entendait, mais il fit précéder son récit d'une sorte de chronique embrassant, depuis le IXe siècle, tous les évènements mémorables arrivés dans sa patrie ou dans les environs, en se servant des titres confiés à sa garde et des documents contemporains, notamment, pour les guerres de la Ligue, des notes manuscrites de Ponce Prévost, curé d'Herpy, témoin et acteur de ces luttes.

Ceux qui ont traversé la galerie septentrionale de l'Exposition du Champ-de-Mars avaient peine à s'arracher à ce somptueux atrium où tant de richesses étaient accumulées ; et, voyant l'éléphant blanc se dessiner sur le drapeau arboré au-dessus de cette exposition orientale, ils pensaient se trouver dans le royaume *des Libres*, dans ce royaume de Siam, dont un jour le roi, flatté de se mettre en rapport avec Louis XIV, lui envoya une embassade solennelle et des présents d'une richesse infinie, qui éblouirent un instant la cour de Versailles et son vieux roi.

Si les visiteurs s'étaient rappelé la fable *le*

Digitized by Google

Loup et le Chien et le triste compliment adressé par le premier au second sur son embonpoint qu'il admirait, ils y auraient regardé de plus près, et, reconnaissant que l'éléphant blanc de l'atrium était surmonté des couleurs du drapeau britannique, ils auraient compris que l'indépendance nationale avaient depuis longtemps cessé d'exister dans ce pays de merveilles, et qu'il fallait chercher ailleurs le drapeau pur des marques de la servitude.

M. Etienne Gallois, dans un récent numéro de sa publication intitulée : *Passim*, se plaint de la parcimonie dont la commission d'organisation a usé envers le royaume des Libres, en confinant son exposition avec celle d'autres Etats secondaires à l'extrémité opposée du Champ-de-Mars ; et, dans son désir de relever un pays qu'il affectionne, il met en regard du rôle modeste qu'on lui a assigné dans l'Exposition de 1878 celui qu'il occupait en 1867, et surtout les riches et nombreux présents offerts au roi de France en 1680 au nom de son grand ami le roi de Siam. La plupart des objets apportés alors en France par l'ambassade de ce dernier provenaient de la Chine et du Japon, où le prince siamois les avait acquis à grands frais. Son ambassade témoignait donc moins de l'industrie du pays que de celle de ses voisins, et c'est ce qu'avec la meilleure volonté du monde en faveur de Siam, il aurait bien fallu constater encore en 1878, tant au Champ-de-Mars que dans l'exposition rétrospective du Trocadéro.

Une assemblée de beaux esprits, tel est le titre

Digitized by Google

d'une étude rétrospective sur les personnages en vue de la seconde partie du XVIIIe siècle, que vous a présentée M. Barbat. L'auteur, se plaçant en 1782, dans le salon de Madame Necker, a fait défiler devant nous toutes les individualités philosophiques, scientifiques et littéraires de l'époque. Le récit est émaillé d'anecdotes heureuses; détail piquant, on assiste à la première lecture de *Paul et Virginie* chez l'austère Genévois.

Après la terrible journée du 2 juin 1793, où la Gironde vaincue fut abandonnée aux vengeances des Jacobins par la Convention, un certain nombre de députés, appartenant au parti modéré, protestèrent contre la violence faite à l'Assemblée. Comment fut étouffé ce courageux appel au droit, à la justice et à la liberté, personne ne l'ignore; mais on sait moins quels échos il trouva dans les départements. Ce n'est pas derrière les Jacobins, derrière les pétitionnaires de l'Hôtel-de-Ville et des sections que marchait la France; elle était avec la loi, avec le droit, avec la liberté, avec les députés proscrits. Elle les abandonna cependant, et, courbant la tête sous la tyrannie de Paris, elle regarda ses despotes s'entretuer, jusqu'au jour où la Terreur, abandonnant les victimes pour saisir les bourreaux, la Convention et la France eurent enfin repris possession d'elles-mêmes.

C'est cette page à peu près inconnue de nos annales que M. Louis Guibert a cherché à restituer dans un consciencieux mémoire sur le parti girondin dans le département de la Haute-Vienne.

Digitized by Google

Le cadre dans lequel notre confrère s'est naturellement renfermé, si restreint qu'il paraisse au premier abord, n'en offre pas moins un intérêt plus général. Car ce qui se passait à Limoges en 1792 et 1793 se reproduisait à la même époque dans la plupart des villes, et l'histoire d'un département est en quelque façon celle du pays tout entier.

Je mentionnerai à cette place la notice consacrée par M. Mercier à un ancien maire de Saint-Germain-en-Laye, M. Saguez de Beuvery, voyageur intrépide dans sa jeunesse, plus tard publiciste éclairé sur les questions orientales et le commerce extérieur, administrateur passionné, dont toute la vie n'a été que la mise en pratique de cette belle parole qu'on lui attribue : « Nul n'a le droit de se reposer tant que son travail peut être utile aux autres. »

Il y a quelques mois, vous a dit M. Boullaire, est mort à Paris, dans la retraite que l'âge et les événements lui avaient faite, un homme qui a joué dans la vie publique un rôle important, mais qui a dû surtout sa rénommée à sa haute intelligence et à sa rare éloquence. Chaix-d'Est-Ange, l'une des gloires du barreau de Paris, était né à Reims au commencement de ce siècle ; il y avait passé sa jeunesse ; pendant seize ans, il représenta cette ville à la Chambre des députés, et comme tel il a été mêlé intimement à la vie politique de la cité, qui avait su le distinguer et qui le comptait déjà au nombre de ses enfants les plus illustres.

Il avait, continue notre confrère, les qualités

Digitized by Google

essentielles de l'orateur, la parole vibrante, le geste magnifique, le souffle puissant, l'émotion communicative et entraînante. Sous sa parole vive et colorée, les événements et les hommes recouvraient la vie, et les scènes les plus dramatiques renaissaient dans leur émouvante réalité devant les esprits charmés de ses auditeurs.

Chaix-d'Est-Ange fut, de plus, un causeur admirable, aux saillies inépuisables, discoureur primesautier, facile et sans effort. Improvisateur incomparable, plein de verve et de finesse, il donnait à sa pensée une netteté saisissante et à son style une limpidité qui le rapproche des grands prosateurs du XVIIIe siècle.

Il eut enfin le mérite de se mêler à la politique sans se laisser absorber par elle. Fidèle au barreau auquel il devait son illustration, il fut toujours plus avocat que député. Il put échapper ainsi aux étreintes des partis et conserver l'indépendance et la franchise de ses opinions, arriver même aux honneurs sans sacrifier sa liberté.

Ce côté de la vie et du caractère de Chaix-d'Est-Ange, qui appartient plutôt à la biographie, a été scrupuleusement tenu en réserve par M. Boullaire pour une époque plus éloignée de l'existence du grand avocat. Suivant lui, dans un temps où les événements et les idées se succèdent si vite, les jugements que l'on porterait sur les hommes qui y ont été mêlés courraient risque d'être réformés par l'avenir : l'histoire a son heure qu'il faut attendre.

Du barreau, le passage à l'étude du droit est trop naturel pour que j'aie besoin de le justifier.

Digitized by Google

Nos codes actuels, vous a dit M. Jadart, sont un résumé lumineux des anciennes coutumes de la France. Longtemps avant de recevoir sa forme officielle en 1556, la coutume de Reims, l'une des plus célèbres du Vermandois, était en vigueur dans les murs de la cité et dans les localités relevant de ses diverses seigneuries. De curieux monuments en subsistent; les plus anciens remontent à 1250, ce sont : le *Liber Practicus de consuetudine Remensi*, le *Livre rouge de l'Echevinage*, les *Privilegia curiæ Remensis archiepiscopi*, sur lesquels on a les notes des greffiers des tribunaux laïques et ecclésiastiques, et de plus un cours professé dans les écoles de droit du Chapitre, par *Drogon de Hautvillers*, qui en dédia le recueil à saint Louis et à Urbain IV.

Le plus curieux de ces documents est le *Liber Practicus*, traité en 617 articles, qui donne, sous forme de sentences, des règles sur les servitudes, le témoignage et les successions. On y trouve beaucoup de vestiges du droit romain, qui dut subsister plus longtemps qu'ailleurs dans une ville où l'empreinte de la civilisation romaine fut si profonde.

Au XVe siècle, apparaît un Coutumier en langue vulgaire, commenté par Gérard de Montfaucon, advocat, licencié ès loix, qui mourut en 1429.

Les soixante-dix premiers articles de ce Coutumier traitent surtout des successions : on y retrouve toute la constitution de la famille, et particulièrement l'exposé de la situation des femmes. Ces dernières y sont très avantagées, aussi

Digitized by Google

appelait-on la Coutume de Reims la *Coutume des femmes*. Une tradition populaire en reportait l'honneur à saint Rigobert, archevêque de Reims au huitième siècle. Le saint se recommande naturellement à la dévotion des dames qui m'écoutent, et Gérard de Montfaucon doit avoir également part à leur reconnaissance.

Je disais, il n'y a qu'un instant, que la postérité pouvait être abusée sur les hommes par les écrivains qui se font prématurément leurs historiens; la postérité n'est pas toujours mieux renseignée sur leurs portraits par les artistes qui, d'après une idée préconçue, se chargent de nous transmettre leur physionomie.

On connaît le portrait de La Fontaine tracé par La Bruyère :

« Un homme grossier, lourd, stupide ; il ne sait pas parler, ni raconter ce qu'il vient de voir. Se met-il à écrire, c'est le modèle des bons contes; il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle pas ; ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel et que délicatesse dans ses ouvrages. »

Or, parmi les gravures qui nous ont transmis les traits de La Fontaine, celles qui ont reproduit le portrait de Rigaud répondent plutôt à l'idée qu'on peut se faire de l'écrivain dépeint par La Bruyère, qu'à celle de l'homme dont il a esquissé la physionomie. Malheureusement, les reproductions de Rigaud sont les plus répandues, et celles d'autres portraits, tels que celui de Lebrun et de de Troy, sont à peine connues. C'est donc une

Digitized by Google

bonne fortune que de rencontrer des portraits du fabuliste qui offrent le caractère de simplicité de ces derniers, comme celui dont je vous ai signalé l'existence à Château-Thierry, en vous rendant compte des travaux de la Société historique de cette ville, comme celui que possède le Musée de Reims, dont l'authenticité ne laisse aucun doute.

M. Soullié, poursuivant ses études sur La Fontaine, a examiné les fables du IVe livre, en les comparant à celles de ses devanciers, et il s'est attaché à montrer sa supériorité sur tous, quant à l'art de la composition et quant à l'originalité du style. Ces deux mérites tiennent, selon lui, à l'union aussi rare que précieuse de la raison la plus droite et de la plus vive imagination, jointes au travail le plus consciencieux. M. Soullié y signale, en outre, les traits d'un caractère naïf, enjoué, mobile, avec une bonhomie qui s'intéresse à tous ses personnages et qui fait de lui le conteur par excellence.

Je mentionnerai enfin un rapport dans lequel M. Duchâtaux, rendant compte des travaux de diverses sociétés savantes, a appelé votre attention sur ceux de l'Académie de Mâcon, et en particulier sur les sépultures circulaires d'Igé qui y sont décrites.

A ce propos, Messieurs, vous me permettrez d'exprimer le regret que l'Académie n'ait pas plus souvent l'occasion de recueillir les fruits de vos lectures. La rareté des communications de ce genre enlève une partie de leur prix aux volumes que nous recevons des Sociétés correspondantes

Digitized by Google

et rend inutile en quelque façon l'échange consenti par elles.

J'ajouterai, pour finir, un mot sur les changements arrivés pendant l'année dans le personnel de l'Académie.

Deux membres titulaires nous ont quittés : M. Damien, nommé à la chaire de physique de Lille, et M. Lalande, appelé à la retraite par son âge et de longs services universitaires. Ce dernier a pris rang parmi les membres honoraires, et avec lui deux savants professeurs des Facultés de Paris, MM. Jamin et de Lapparent, qui n'ont pas craint de se déplacer pour nous donner quelques conférences scientifiques.

En même temps, vous avez comblé les vides qui s'étaient produits parmi vous, en appelant au titulariat deux de vos correspondants, M. l'abbé Loupot, lauréat de vos concours d'histoire, récemment nommé chanoine de Notre-Dame, et M. Jadart, qui venait occuper un siége de suppléant au tribunal de Reims ; enfin M. Vassard, président au même tribunal.

Un seul correspondant a été élu, M. Félix Périn, architecte à Paris, qui consacre une partie de ses facultés à la publication de l'œuvre d'Orsel, commencée par son père, Adolphe Périn ; collaborateur de ce dernier, il élève ainsi le plus beau monument que la piété filiale d'un artiste puisse consacrer à la mémoire de son père.

Dans le cours de l'année, vous avez appris la mort de plusieurs de vos correspondants.

Et d'abord, M. Aubriot, conchyliologue pas-

Digitized by Google

sionné, qui, par une louable pensée envers sa ville natale, a légué sa collection à la Société d'histoire naturelle de Reims;

Puis M. Perrier, pendant plusieurs années maire et député de Châlons, et président de la Sociéte d'agriculture de cette ville, dans laquelle il a laissé, par sa bienfaisance et ses services, une mémoire impérissable;

Enfin, M. Anot de Maizière, neveu et élève du charitable et savant abbé Anot, qui, à l'exemple de son oncle, professa lui-même dans notre lycée, où il avait fait ses études, et s'était fait dans la politique et les lettres une réputation d'écrivain et d'homme de goût. M. de Sauville, votre correspondant à Versailles, a rappelé ces titres dans une courte notice, en attendant l'hommage public que l'Académie devait rendre à notre ancien et fidèle confrère.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE

Par M. L. DEMAISON, membre titulaire.

MESSIEURS,

La composition d'une bonne monographie historique présente de sérieuses difficultés dont on ne se rend pas toujours assez compte en abordant ce genre de travail. Il ne suffit pas, en effet, de compiler des textes originaux copiés avec plus ou moins d'exactitude ; il faut savoir en tirer parti, les rapprocher entre eux, et les soumettre à une critique sérieuse ; il faut, en un mot, posséder un fonds de connaissances suffisant pour leur donner leur véritable interprétation. L'histoire du Moyen-Age ne s'improvise pas ; pour explorer avec fruit son vaste domaine, on doit être initié par une longue étude au langage et aux institutions de cette époque. Sans cette préparation nécessaire, les plus patientes recherches, les plus louables efforts n'obtiennent pas toujours le succès qu'ils méritent.

Nous pouvons faire l'application de ces ré-

Digitized by Google

flexions générales à l'étude qui a été présentée à l'Académie sur le prieuré de Chaudefontaine, en réponse à la question qu'elle met chaque année au concours : « Monographie d'une commune importante du diocèse de Reims, soit ancien, soit nouveau. » Nous devons dire que ce travail ne répond pas tout à fait aux conditions du programme. D'abord Chaudefontaine n'a jamais fait partie du diocèse de Reims ; ensuite l'auteur s'est restreint presque exclusivement à l'histoire du prieuré. Il est vrai que ce prieuré a appartenu aux Jésuites de notre ville, et qu'à ce titre il peut se rattacher dans une certaine mesure à notre pays, et si les 276 pages qui lui sont consacrées avaient une très-grande valeur, nous n'aurions pas le droit de nous montrer trop exclusifs. Mais la commission[1], chargée par l'Académie d'examiner ce mémoire, n'y a vu qu'une compilation de pièces présentées sans assez d'ordre et de méthode, et parfois même incorrectes. Il est bon, sans doute, dans un travail de cette nature, de publier *in extenso* des pièces originales quand elles ont un réel intérêt, mais on doit en former un appendice, et non les insérer dans le cours du récit, au risque de l'interrompre à chaque instant. La mise en œuvre des matériaux laisse donc ici à désirer, et la copie même des documents transcrits n'est pas à l'abri de tout reproche. Pourquoi d'abord donner les textes latins dans une traduction et non dans leur forme primitive? Quant aux textes français,

[1] MM. Fanart, Givelet, Péchenard, Demaison, Jadart et le Secrétaire général.

Digitized by Google

il était utile aussi d'en respecter l'orthographe et d'en donner une copie plus fidèle.

Nous avons pu constater, en outre, que les erreurs historiques sont assez multipliées.

On lit, par exemple, vers le commencement de l'ouvrage, que la chapelle de Chaudefontaine « devint, au XIe siècle, un prieuré desservi par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne. »

Cette expression est inexacte, car la Congrégation de Saint-Vanne n'a été instituée qu'en l'an 1600.

Plus loin, le comte Drogon, qui donna Noirmont à l'église de Reims, suivant le Nécrologe du Chapitre de cette église, est identifié avec Drogon, fils de Pépin d'Héristal. Le nom de Drogon était très-répandu, et rien ne justifie une pareille assertion.

De plus, l'auteur, se plaçant toujours au temps de Pépin d'Héristal, parle du « duché de Bar, qui faisait partie de l'empire d'Allemagne. » Il n'y avait, à cette époque, ni duché de Bar, ni empire d'Allemagne. C'est là une double erreur.

Qu'est-ce enfin que la « Principauté d'Osmont » dont il est question à la page suivante et qui aurait été échangée par Thibaut, comte de Champagne, contre le château de Sainte-Ménehould, qui appartenait à Manassès, comte de Rethel ? Dans l'acte d'échange auquel il est fait allusion ici, il s'agit du fief d'Inaumont, et le comte de Rethel n'est point Manassès, mais Hugues II[1].

Ailleurs, on voit le comte Thibaut fixer IV les limites des territoires de Chaudefontaine et de

[1] Voy. l'*Histoire des Comtes de Champagne* de M. d'Arbois de Jubainville, t. V., p. 22.

Digitized by Google

Sainte-Ménehould, à son retour de la croisade, en 1238. Thibaut, à cette date, n'était pas même encore parti pour la Terre-Sainte. Il ne s'y rendit qu'en 1239 et en revint en 1240.

Quant au récit que fait l'auteur au sujet de l'origine de Chaudefontaine, fondée, dit-il, suivant une antique légende, par une colonie romaine, la colonie Rutubienne(?), je le tiens pour fort suspect. Ce n'est pas une légende vraiment populaire qui aurait pu conserver jusqu'à nos jours le nom d'une colonie romaine. Nous aurions été heureux de connaître la source de cette histoire, où l'imagination de quelque écrivain local peut bien avoir eu une large part.

Les étymologies enfin sont en général inexactes. Ainsi, l'auteur affirme que le mot Wachaut, nom d'un étang, « signifie dans le langage gallo-romain *eau chaude.* » Ce mot n'est pas latin ; il est d'origine germanique, et se rattache, sans doute à la même racine que le bas-latin *waschium* (comp. anc. haut allemand *waskan,* all. mod. *waschen*, angl. *to wash*, franç. *gâcher*). Il désigne un lieu marécageux, comme du reste le substantif anglais *wash*.

Malgré ces incorrections, l'Académie a pensé qu'elle devait encourager l'auteur; elle lui a décerné une mention honorable. On lui reprochera peut-être la sévérité de sa critique, mais elle est forcée de se montrer un peu exigeante pour rester fidèle à sa devise : *servare et augere.* Dans l'intérêt de la science, elle doit réclamer une perfection de plus en plus grande des mémoires qui lui sont présentés ; elle doit exci-

Digitized by Google

ter les travailleurs à redoubler d'efforts en leur épargnant des succès trop faciles.

Un autre travail, qui ne rentre pas dans le programme de nos concours, nous a été présenté sous le titre de : *Topographie ecclésiastique ancienne et moderne des départements de la Marne et des Ardennes*. Ce mémoire comprend d'abord un résumé en quelques lignes de l'histoire de l'ancien diocèse de Reims ; puis une liste des établissements religieux qui existaient autrefois dans sa circonscription, avec une courte notice sur chacun d'eux ; un catalogue des archevêques jusqu'en 1790; une nomenclature des paroisses, vicariats et chapelles avant la Révolution ; une histoire très-abrégée de la suppression du diocèse et de son rétablissement en 1822 ; des tableaux comparatifs de l'état ancien et moderne; enfin, un tableau de l'organisation actuelle, avec une liste des membres du clergé et des desservants de chaque paroisse ; la nomenclature des établissements hospitaliers et des communautés religieuses, et la liste chronologique des archevêques depuis 1822. Pour le diocèse de Châlons, l'auteur a suivi le même plan, et adopté les mêmes divisions.

On voit qu'il n'y a là qu'une simple compilation de documents déjà imprimés pour la plupart. Les notices historiques sont très-brèves et ne contiennent rien de nouveau ni d'original. Quant aux renseignements sur l'état des diocèses, ils sont copiés pour la partie moderne dans l'*Ordo*, et pour la partie ancienne dans des pouillés déjà publiés. Cependant, le plan général

Digitized by Google

est assez méthodique, et la réunion de ces documents épars n'est pas sans utilité. L'auteur a joint aussi à son travail une carte qui ne manque pas d'intérêt. L'Académie a pensé qu'il y avait lieu de lui accorder une médaille de bronze.

Nous avons maintenant à parler d'un autre ouvrage dont nous avons plus d'éloges à faire. Il s'agit de l'Album de la collection recueillie par M. Frédéric Moreau, dans la nécropole de Caranda, située sur le territoire de Cierges, à dix kilomètres de Fère-en-Tardenois. M. Moreau a eu la bonne fortune de découvrir, dans l'espace restreint de trois hectares, près de 2,600 sépultures préhistoriques, gauloises, romaines et franques, qui lui ont fourni les objets les plus variés et les plus précieux, depuis les silex taillés jusqu'aux monnaies impériales et aux fibules mérovingiennes. L'auteur de ces importantes trouvailles a voulu mettre ses trésors à la portée du public, et a fait représenter les pièces principales de sa collection dans une suite de planches en chromo-lithographie d'une exécution irréprochable. Ces planches sont accompagnées d'un texte descriptif court, mais précis, qui donne des détails intéressants sur la provenance de chaque objet et sur sa destination. L'Académie entière, d'accord avec sa commission, a jugé qu'on ne saurait trop encourager des travaux archéologiques de cette valeur, et a décerné à M. Moreau une médaille d'or de 100 francs.

Elle accorde aussi la même récompense à M.

Digitized by Google

Poinsignon, pour son atlas de la Marne, entrepris avec le concours actif et intelligent des instituteurs de chaque canton. Ces cartes sont très-nettes et très-soignées, et s'il est vrai que, depuis le commencement de leur publication, d'autres cartes dessinées à une plus grande échelle et supérieures à divers égards, ont paru sous les auspices du Conseil général, le mérite de l'initiative n'en revient pas moins à M. Poinsignon; on a pu aisément perfectionner après lui ce que son œuvre laissait encore à désirer sur quelques points de détail. J'ajouterai que son atlas a sur l'autre l'avantage d'indiquer l'emplacement des villages détruits et de signaler les lieux où des découvertes archéologiques un peu importantes ont été faites. Ces renseignements ont un grand intérêt, et l'Académie n'a pu manquer de les prendre en considération, puisque l'un des principaux buts qu'elle se propose est d'encourager les études historiques dans notre pays. Elle pense donc que l'ouvrage de M. Poinsignon est tout-à-fait digne de la distinction dont elle veut l'honorer. Déjà, à l'Exposition universelle, une médaille a été accordée aux instituteurs qui y ont eu la principale part de collaboration. On peut regretter de ne pas voir figurer dans la liste des récompenses le nom de celui qui a eu l'initiative et la direction de l'entreprise, et l'Académie tient à réparer cette omission.

Ces derniers travaux sont en dehors des questions que l'Académie a mises au concours, et l'on voit que cette année on n'a pas été fort empressé d'y répondre. Je dois dire pourtant

Digitized by Google

qu'un bon mémoire nous a été présenté sur les deux frères et le fils de Lévesque de Pouilly, sujet assez vaste qui paraissait pour la seconde fois dans notre programme, et que personne n'avait encore abordé. L'auteur, vous a dit le rapporteur, M. Mennesson, a satisfait entièrement aux conditions du concours, et la commission[1] chargée d'examiner son travail, après une discussion approfondie de ses mérites et de ses imperfections, a pensé qu'il y avait lieu de lui décerner le prix. Ce mémoire est une biographie complète des trois Rémois célèbres dont l'Académie a livré la vie publique et privée aux investigations des érudits. Il se divise en trois parties distinctes : la première est consacrée à Jean Lévesque de Burigny ; la seconde à son frère Lévesque de Champeaux, et la troisième à son neveu Simon Lévesque de Pouilly.

La première partie est divisée en deux chapitres, dont le premier comprend la biographie de Lévesque de Burigny, et le second ses travaux littéraires.

Lévesque de Burigny naquit à Reims en 1692. Après avoir fait ses premières études à l'université si florissante de cette ville, il se rendit à Paris, à l'âge de vingt et un ans, pour se livrer tout entier à son goût pour l'étude. Son frère, Lévesque de Pouilly, qui cultivait lui-même les belles-lettres avec ardeur, l'avait déjà précédé dans la capitale et le mit en relation avec un grand nombre d'érudits et d'écrivains en renom. L'un de ces der-

[1] Commission, MM. Goda, Maldan, Duchâtaux, Mennesson, Pestelard et le Secrétaire général.

Digitized by Google

niers, Saint-Hyacinthe, fondateur du journal l'*Europe savante*, l'attira en Hollande vers 1718. Il y consacra tout ce qu'il avait de temps libre à visiter les bibliothèques, et y composa son premier ouvrage, le *Traité sur l'autorité des Papes*. Son séjour dans ce pays et ses relations épistolaires avec lord Bolingbroke exercèrent sur ses opinions religieuses une influence que l'auteur du mémoire constate à regret, et dont on trouve des traces dans plusieurs de ses écrits, imbus des idées de rationalisme qui avaient cours alors.

A son retour de Hollande, il fut reçu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et publia dans les mémoires de cette compagnie un grand nombre de dissertations sur les sujets les plus variés. Outre ses divers écrits, il a laissé des *Vies de Grotius et d'Erasme*, et quelques autres ouvrages qui ont été, de la part de l'auteur du mémoire, l'objet d'études sérieuses et d'analyses étendues. Cette partie de son travail témoigne de connaissances variées, de recherches patientes et consciencieuses, enfin d'une intelligence apte à saisir et à s'assimiler toutes les choses de l'esprit ; elle suffisait à elle seule à justifier les conclusions de la commission

C'est aussi à Reims qu'est né Gérard Lévesque de Champeaux, et dans l'Université de cette ville qu'il fit ses premières études. Il alla lui-même rejoindre à Paris ses deux frères Lévesque de Pouilly et Lévesque de Burigny. Tous trois vivaient en commun, et, dans le gouvernement de ce triumvirat, Lévesque de Champeaux obtint

Digitized by Google

le département des relations extérieures, manifestant ainsi déjà ses dispositions pour les affaires et les négociations qui devaient lui ouvrir bientôt la carrière diplomatique. Il s'y prépara par des études spéciales et de hautes protections qu'il sut habilement se ménager, et particulièrement celle du comte d'Argenson, ministre des affaires étrangères. Il fut successivement commissaire du commerce de France à Cadix, puis chargé d'affaires du roi, et bientôt son ambassadeur à Madrid. Mais, ayant eu le malheur de tomber en disgrâce près de la cour d'Espagne, il dut rentrer en France. L'année suivante, il était nommé résident de France à Genève, et, après avoir occupé ce poste pendant onze années, il obtint, sur sa demande, le même poste à Hambourg, où il demeura jusqu'en 1758. Là se termina sa carrière diplomatique, à laquelle il avait consacré trente-deux années de sa vie. Elle ne fut marquée par aucun succès ni par aucun service signalé, et il y trouva, en somme, plus de mécomptes que de satisfaction.

A la différence de ses frères, Gérard de Champeaux n'a, sauf quelques lettres, laissé aucun écrit, moins sans doute faute de talent, car ses contemporains s'accordent à lui en reconnaître, que faute de temps. La partie littéraire fait donc défaut dans cette biographie, et l'auteur a dû se borner à des détails purement anecdotiques et diplomatiques, d'un caractère souvent assez vulgaire, qu'il aurait pu, suivant l'avis de la commission, abréger ou même supprimer entièrement.

C'est encore à Reims, berceau de toute la fa-

Digitized by Google

mille, que naquit Jean-Simon Lévesque de Pouilly, fils de Louis-Jean Lévesque de Pouilly, dont la vie et les travaux ont été l'objet d'un mémoire couronné par l'Académie, en 1876. Privé de bonne heure de son père, il fut recueilli par son oncle Lévesque de Champeaux, alors résident de France à Hambourg.

Le goût des lettres était héréditaire dans cette famille ; le jeune Lévesque s'y adonna avec la même ardeur que son père et ses oncles, et, à l'âge de 23 ans, il composa une vie de Michel de l'Hôpital, qui le classa de suite au rang des écrivains distingués de cette époque et lui valut des lettres de félicitations de la part de ceux qui étaient alors les arbitres de l'opinion. La réputation que lui attira cet ouvrage contribua sans doute à lui ouvrir les portes de l'Académie, où il fut reçu en 1768, et dans laquelle il lut plus tard deux dissertations sur la naissance et les progrès de la juridiction temporelle des Eglises depuis l'établissement de la monarchie en France jusqu'au commencement du XIVe siècle. On lui doit aussi une Vie de Charles Bonnet, naturaliste de Genève, et un ouvrage philosophique, la *Théorie de l'Imagination*, que lui avait suggéré la lecture de la *Théorie des sentiments agréables,* œuvre de son père.

Ce livre, d'un caractère psychologique, a fourni au biographe l'occasion de montrer une fois de plus son talent d'analyse et son aptitude à aborder et à exposer les sujets les plus variés : belles-lettres, histoire, sciences et jusqu'aux problèmes les plus abstraits de la métaphysique.

Digitized by Google

La commission a été unanime à reconnaître le mérite de son travail, et l'Académie, ratifiant ce jugement, lui a décerné le prix.

L'auteur du mémoire est M. l'abbé Genet, de Charleville, déjà couronné en 1876 par l'Académie, pour son étude sur Lévesque de Pouilly.

L'histoire naturelle aura aussi cette année une part dans nos récompenses. Il y a quelques mois à peine, l'un de nos membres correspondants les plus actifs, M. Lescuyer, de Saint-Dizier, obtenait une médaille d'argent lors de la réunion annuelle des sociétés savantes des départements, pour ses patientes recherches sur les oiseaux de la vallée de la Marne. « Depuis plusieurs années, disait le rapporteur des travaux scientifiques du Congrès, M. Lescuyer, observateur zélé, étudie avec une rare persévérance les mœurs de ces mignonnes créatures ; il enregistre avec l'exactitude d'un statisticien l'époque du retour des espèces voyageuses, le moment de leur départ pour des climats plus doux, l'heure du réveil matinal de chacune d'elles ; il s'applique à bien connaître l'industrie déployée par ces habiles architectes, dont la science est innée et dont les œuvres sont admirables ; il écrit leur biographie, et il a vu de ses propres yeux tout ce dont il parle. »

L'Académie ne peut que s'associer à ces éloges, et elle est heureuse de témoigner à M. Lescuyer son estime pour ses savants travaux en lui accordant une médaille d'or.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

Par M. LESEUR, Membre titulaire.

MESSIEURS,

Que de fois n'entend-on pas répéter : la poésie se meurt ! la poésie est morte ! La poésie ne peut pas mourir. Ne répond-elle pas à un besoin trop intime du cœur de l'homme ? N'est-elle pas comme un don du ciel ? Aussi vieille que le monde, elle ne périra qu'avec lui.

Mais, sans m'arrêter autrement à soutenir cette thèse tant de fois traitée et dont les développements m'entraîneraient trop loin, qu'il me suffise d'opposer à ces tristes médecins tant-pis le démenti que vient encore de donner à leur pessimisme notre concours de cette année.

A votre appel dix-sept concurrents ont répondu et se sont empressés de soumettre leurs œuvres à vos suffrages. A côté des deux pièces que vous avez jugées dignes de récompense, presque toutes les autres se sont recommandées à vos bienveillants encouragements par des qua-

Digitized by Google

lités diverses, que vous avez été heureux de constater comme autant d'avant-coureurs non douteux de succès prochains.

Nous allons, si vous le voulez bien, les passer, suivant l'usage, rapidement en revue.

Nous commencerons par ce que j'appellerai la poésie historique.

La première œuvre que nous rencontrons de ce genre est la pièce n° 1, avec ces mots pour épigraphe, *Monumentum œre perennius*. C'est un chant dédié à *la cathédrale d'Amiens ;* le poète y célèbre, sur un mode lyrique, l'origine du magnifique édifice, sa structure, ses proportions, les richesses de son ornementation et son histoire. L'ouvrage n'est pas sans valeur ; on y rencontre de belles pensées ; le style, quoique mouvementé, a néanmoins quelque peu de lourdeur, et la construction laborieuse et tourmentée des vers nuit parfois à son harmonie. La partie où le poète évoque le souvenir des personnages qui, depuis saint Louis jusqu'au premier Consul, ont passé sous les voûtes de l'auguste basilique, a de la verve, et la façon dont il vous y introduit a de la grandeur.

Lorsque, pour arriver à l'enceinte sacrée,
De ton porche béant on a franchi l'entrée,
L'œil, de ton vaste ensemble admirant la grandeur,
En pénètre d'un trait l'immense profondeur ;
De tes piliers hardis s'élançant à tes voûtes
Le regard les saisit et les embrasse toutes ;
On dirait, à te voir, qu'en un jour, d'un seul jet,
Réalisant soudain le merveilleux projet
Que Robert enfanta, l'architecte sublime !
Tu jaillis d'un seul coup de la base à la cîme,

Digitized by Google

Le n° 7, qui a pour épigraphe ces mots, empruntés à M. Wallon, parlant de Jeanne d'Arc, « *Le plus beau nom de l'histoire* », est une ode consacrée à chanter l'héroïne de Domremy. Quel sujet difficile ! Il y a, dans la vie de Jeanne d'Arc, tout à la fois tant du héros et tant de la vierge, tant de grandeur et tant de simplicité, qu'il est bien malaisé de trouver la note juste pour célébrer cette admirable vision de notre histoire nationale. Il est à remarquer que Jeanne d'Arc, qui a inspiré tant de pages exquises de nos grands historiens, n'a pas encore trouvé, chez nos poètes, un chant vraiment digne d'elle. Pas plus que ses devanciers, notre auteur n'a échappé aux inévitables difficultés de son sujet. Cependant sa pièce est sagement composée, l'allure en est simple, la forme concise ; on y voudrait plus de chaleur et plus de force. Il termine par un vœu auquel tout Français ne peut que s'associer :

Un jour, dans les combats, si la France t'implore,
Jehanne, le nimbe au front, viens la guider encore.
Eh ! pourrais-tu jamais, fille des champs lorrains,
Oublier, même au ciel, le doux pays de France ?
Viens, et lui rends la foi, l'honneur et l'espérance
En rouvrant le chemin qui la ramène à Reims.

Le n° 15 nous transporte en pleine histoire contemporaine ; il a pour épigraphe : *Sursum corda*, et pour titre, *Léon XIII ;* l'élection du successeur de Pie IX en est le sujet. C'est un ouvrage important, qui ne compte pas moins de deux cents vers. La conception a de l'am-

Digitized by Google

pleur; après le prologue, l'extase : Pie IX est mort; avant l'élection, celui qui doit être son successeur a une vision révélatrice de l'état troublé du monde; partout il voit la guerre promise à l'idée catholique; le trône pontifical sera un calvaire; qu'importe? Dieu l'appelle :

Et son regard planait de l'un à l'autre bout,
De l'Occident qui râle à l'Orient qui sombre;
Mais la croix de Jésus, debout dans sa pénombre,
Dominait Rome encore, cet autre Golgotha
Qui domine le monde; et le Pape y monta.

L'élection s'accomplit; l'élu est proclamé :

Et soudain l'univers s'entendit appeler
Par des voix qui parlaient aux foules catholiques :
Oh! faites retentir l'airain des bas liques,
Car le pape était mort, il est ressuscité.

Enfin, dans une sorte d'épilogue, le poète jette un coup d'œil sur l'avenir, et, s'il y voit la lutte, il y salue le triomphe de l'Eglise.

L'auteur, qui signe : *un chrétien*, ajoute : « Poète d'hier, qu'on me pardonne mes imperfections. » Sans doute son œuvre en compte, et plus d'une; on peut lui reprocher une certaine obscurité, fruit accoutumé de l'inexpérience, de l'emphase, l'ordinaire défaut de la jeunesse; mais il y a aussi, et plus encore, des pensées fortes, élevées, de la chaleur, et tous les sûrs indices du talent. Le poète d'hier pourra bien devenir le lauréat de demain.

Le n° 14, avec ces mots, *In manus*, pour épi

Digitized by Google

graphe, nous ramène à une histoire plus actuelle encore, histoire, hélas ! douloureuse, et presque de chaque jour. *Les suites d'une grève, Scène populaire imitée de la Grève des forgerons*, de Coppée : tel est le titre. Dans une note, l'auteur prend soin de signaler que les passages soulignés lui sont essentiellement propres, et aussi les vers des autres ; que seule l'idée a été empruntée à M. Coppée. On ne saurait approuver ce bizarre mélange ; la pensée et la forme sont aussi indissolubles qu'elles sont personnelles : c'est par leur union que l'œuvre vit et a son individualité.

Qui ne connaît la scène que notre auteur a jugé à propos de reproduire dans ces conditions singulières ? Elle a pour théâtre une cour d'assises, elle s'y ouvre et s'y dénoue. Un ouvrier, un vieillard, devenu meurtrier, raconte son histoire aux jurés qui doivent le juger. Chargé de notifier une grève à son patron, il a été convaincu par celui-ci de l'injustice de cette résolution : il veut retourner au travail ; traité de lâche, il provoque son insulteur et le tue : triste drame de cabaret ! Durant son temps de prison, ses deux petits-fils, sa femme sont morts de privations ; il demande l'échafaud comme une grâce.

Quelque simplicité que comporte, dans ses développements, la harangue du malheureux ouvrier, encore faut-il ne pas oublier que, du moment où l'on a choisi la poésie comme la forme sous laquelle elle doit se produire, cette forme a des exigences qui lui sont propres et auxquelles il n'est pas permis de se soustraire.

Digitized by Google

Des vers comme ceux-ci ne doivent pas y trouver place :

> Menaces et défis, oh ! j'accueille avec joie,
> Et farouche et flairant où se tenait ma proie,
> Mon bras toujours armé si pesamment tomba
> Qu'en infimes fragments son crâne on retrouva.

La poésie ne consiste pas seulement dans la mesure des mots ou la consonnance des rimes ; la muse est comme l'oiseau, et, même quand elle marche, on doit sentir qu'elle a des ailes. Coppée n'offrait-il pas, en ce point, à son imitateur et le précepte et le modèle ?

Les douloureux événements de la guerre de 1870 sont encore trop près de nous pour que nous n'en retrouvions pas le souvenir dans quelques-unes des pièces qui nous ont été envoyées ; quatre d'entre elles nous y reportent.

La première, n° 12, avec ces mots de Joseph de Maistre pour épigraphe : « *La France, le plus beau royaume après celui du ciel,* » est intitulée la *France en 1870 :* ce sont des strophes. L'auteur y développe cette pensée, que les malheurs de la patrie n'ont été qu'une expiation ; la France a été punie de ce qu'elle avait déserté les austères devoirs pour les plaisirs énervants.

> Argent, plaisirs, honneurs, c'était là son seul rêve :
> Mais elle avait lassé les sévères destins.

Elle ne recouvrera sa puissance qu'au moyen du relèvement des mœurs par la foi et par le retour d'une forte discipline au foyer domestique.

Digitized by Google

Mais sur qui notre poète fait-il retomber la plus forte part de la responsabilité des désastres subis? Oserions-nous le dire? Sur... *la femme;* empressons-nous d'ajouter que c'est d'elle surtout qu'il attend le remède. Protester contre un jugement aussi rigoureux ne nous aurait point paru suffisant, et, en dépit de nos devoirs de rapporteur, nous nous serions refusé à en reproduire ici l'expression, si l'auteur n'était.... une femme. Nous lisons, en effet :

Enfants, ne riez plus ; le deuil est dans nos âmes.
France, comment survivre à ce cruel affront?
Si ton sein est meurtri, n'est-ce pas à *nous*, *femmes*,
A panser ta blessure, à relever ton front?
Le remords nous saisit, car nous sommes coupables,
Et ta honte aujourd'hui fait notre châtiment.
Pour élever des fils nous étions incapables;
Le ciel nous les donnait pour en faire des hommes,
Nous les abandonnions pour courir aux plaisirs.
O femmes, vous avez vous-même éteint la lampe
Dont la chaste lueur gênait votre raison.
Non ! non ! plus désormais de ces folles chimères,
Qui reviendraient encore troubler votre repos.
Soyez femmes, enfin, et de vos fils, ô mères,
Vous ferez des héros.

Donc, pas de doute possible, l'auteur est une femme ; ce sera notre excuse. La pièce se recommande d'ailleurs par de très-sérieuses qualités et de fond et de forme.

La seconde a pour titre : *Un patriote;* sans épigraphe, elle est signée : *Rayon Chasse-Neige.* Un enfant de l'Alsace demande à un passant

Digitized by Google

quand il lui sera donné de revoir sa patrie perdue :

Vous pouvez adoucir ma peine,
Mettre en mon âme un peu d'espoir,
Je suis de l'Alsace-Lorraine,
Mon pays, dois-je le revoir ? —

L'Allemand ne veut point la rendre,
L'Alsace ; il y dicte sa loi,
Hélas ! il faudra bien attendre ! —
Mon bon Monsieur, attendre quoi ? —

Que Dieu, qui des hommes dispose
A son gré, t'ait donné vingt ans,
Et la force qui fait qu'on ose
Riposter à des assaillants. —

Oh ! je serai brave ; oui, j'espère
Marcher à la tête des rangs ;
Je vais prier Dieu, notre père,
Pour qu'il me donne mes vingt ans.

La pensée est heureuse ; mais la pièce, qui n'a pas moins de cent vers, est trop longue ; resserrée en quelques strophes seulement, elle gagnerait en force ce qu'elle perdrait en étendue, et le trait final porterait mieux.

La troisième, dans cet ordre d'idée, le n° 5, est intitulée : *le Sacrifice*, avec cette épigraphe : *Date lilia*. Elle nous touche, hélas ! de plus près ; la mort de l'abbé Miroy et le monument élevé à sa mémoire en font le sujet. Les vers ont une abondance élégante et facile ; l'auteur veut être touchant, et cependant il vous laisse insensible ;

Digitized by Google

c'est qu'il n'est pas dans la vérité du fait; il invente, quand il suffirait de raconter.

> **Si vous allez à Reims, allez au cimetière,**
> **Une tombe bientôt attirera vos pas.**

Ce pèlerinage, que l'auteur recommande, il ne paraît pas qu'il l'ait fait, car, s'il eût vu cette tombe, il n'eût point écrit :

> ***Le regard semble vivre et sa flamme brillante***
> **Donne au front pur l'éclat de l'immortalité.**

il n'aurait point qualifié de *splendide* le monument qu'il ne décrit que d'imagination, et surtout il n'eut point dit :

> **Et le nombre en est grand de ceux dont le cœur veille**
> **Pieusement autour de ce *marbre sacré.***

La fin de l'abbé Miroy ne prête pas à la mise en scène ; la réalité est si poignante qu'elle suffit et que tout détail ajouté court risque de paraître une déclamation. Jeté tout à coup dans le suprême tête-à-tête avec la mort, il a obtenu de sa foi la force de la regarder sans frémir; il est tombé avec courage, mais avec simplicité, en Français et en prêtre. L'heure, le lieu, tout indique que les bourreaux ont eu honte de ce meurtre aussi odieux qu'inutile, et qu'ils auraient voulu dérober le souvenir de cet attentat aux lois les plus sacrées du droit des gens. C'est ce que le bronze raconte éloquemment. Oui, le voilà bien, ce pauvre prêtre, frappé en pleine vie; le voilà tel que la mort l'a fait, et

Digitized by Google

cette image, dans sa navrante sincérité, en même temps qu'elle honore et perpétue sa mémoire, flétrit ceux qui l'ont frappé.

Cette statue est vraiment belle; elle fait grand honneur au ciseau de M. de Saint-Marceaux. Il n'est personne qui, en la considérant, n'ait présagé la place que son auteur était destiné à se faire quelque jour. Mais il a bientôt dépassé les espérances, même les plus osées, des admirateurs de son jeune talent; et, dans ce Salon qui vient de fermer hier, nous l'avons vu, par une œuvre d'élite, conquérir la plus haute distinction. A un âge qui, pour un grand nombre, n'est encore que l'âge des promesses, il a, par un coup d'éclat, pris, de primesaut, possession de la renommée, et il a eu cette rare fortune que l'opinion, qui avait comme dicté au jury son arrêt, l'a ratifié par un applaudissement unanime.

Vous n'avez pas été insensibles, Messieurs, à ce succès légitime de notre jeune concitoyen, et, heureux de tout ce qui peut accroître l'illustration de notre vieille cité rémoise, vous l'avez vue, non sans fierté, inscrire en son Livre d'or un nom nouveau.

Le n° 2, *Paris, 1871 et 1878*, avec cette épigraphe : *Fluctuat, nec mergitur*, qui est la devise de la capitale, oppose au souvenir des jours mauvais le consolant contraste des jours meilleurs. Dans la première partie, c'est la guerre, le siége, la commune, le navire désemparé et près de sombrer; dans la deuxième, ce sont les éblouissements de l'Exposition ; le navire a trouvé

Digitized by Google

enfin une mer plus calme, et vogue toutes voiles dehors. Le cadre que l'auteur s'est choisi est trop étroit pour un aussi vaste tableau, et la peinture ne présente pas toujours un dessin ni un coloris assez vigoureux. Cependant on reconnaît dans la facture du vers une aisance qui dénote une incontestable expérience. J'en citerai, comme exemple, la strophe finale :

Gloire à toi, qui donnes l'exemple
Que l'univers doit suivre un jour,
O Paris, qui bâtis le temple
De la Concorde et de l'Amour !
Que chaque peuple, illustre Athènes,
S'abreuve à tes doctes fontaines ;
Qu'admirant tes grâces hautaines,
Les rois boivent à tes succès,
Et que de l'Amérique à l'Asie
Le monde, ivre de poésie,
Chante, dans ta langue choisie,
L'hymne universel de la paix.

La pièce n° 8, *Paucis multa*, est le dernier mot de l'actualité ; jugez-en par le titre :

« *Revue en vers des principales découvertes et inventions faites en ce siècle XIX*e, *jusqu'à ce jour, 1879.* »

Si l'auteur ne nous dit pas son nom, ce qui serait contraire aux règles, du moins ne nous cache-t-il pas son âge ; dès le début il en fait montre :

Pénétrer un secret, ou résoudre un problème,
Pour moi, dans tous les temps, fut un plaisir extrême.
A dix ans je cherchais, m'étant donné pour tâche,
Le mouvement fameux nommé perpétuel ;
J'en ai *deux fois quarante* au moment actuel,
Et je cherche toujours...

Digitized by Google

N'y a-t-il pas sujet d'envier cet octogénaire, qui sait encore se faire de tels loisirs, et de bénir les lettres qui les lui procurent ?

La revue n'est, à vrai dire, qu'une nomenclature un peu sèche, et les promesses du titre ne sont pas toutes tenues ; mais la fin ne manque certes pas d'imprévu. L'auteur, dans sa rapide énumération, a commis un oubli, et l'irascible oubliée le prend brusquement à parti :

Quoi ? vous avez fini sans rien dire de moi !
Autrefois on pouvait nous passer sous silence,
Mais aujourd'hui chacun connaît notre importance.
De nous fouler aux pieds on avait la coutume ;
D'y penser seulement je sens que je m'allume !
Aussi gardez-vous-en, possesseurs de palais,
L'un et l'autre aussitôt je vous incendierais !
Pour vous surprendre moins de mon ton si caustique,
Apprenez que je suis... l'*allumette chimique !*

Quelle chaleur ! Assurément la scène n'est ni d'aujourd'hui ni d'hier ; elle se rapporte forcément à cette époque heureuse où les allumettes prenaient feu. Aujourd'hui, qu'elles ont un caractère officiel et qu'elles sont devenues des personnages d'Etat, elles ont beaucoup perdu de cette humeur inflammable. Démonstration nouvelle de cette vérité, qu'en fait de lumière, seul l'air sain de la libre concurrence enflamme, et que le monopole éteint.

Nous quittons ici le domaine de l'histoire pour aborder celui de la pure fantaisie.

Un homme qui se trouve heureux, et qui le dit, est un personnage de rencontre assez rare pour que je vous le présente tout d'abord dans

Digitized by Google

l'auteur de la pièce n° 11, intitulée : *Aujourd'hui*, avec cette épigraphe empruntée à La Fontaine :

Je n'entends résonner que des plaintes frivoles.

C'est une apologie du temps présent. La versification en est bonne, le ton justement familier. En avocat complaisant, l'auteur ne parle que des avantages de son client; pas un mot même de ses moindres travers; aussi conclut-il en toute confiance :

Du temps présent, quant à moi, je suis fier,
Et le passé ne me fait point envie.
Je m'applaudis, excusez ma folie,
De vivre heureux dans ce siècle de fer.

Le n° 17 est un recueil de *6 villanelles*, avec cette épigraphe de Passerat :

J'ai perdu ma tourterelle,
Je veux aller après elle.

On y entend toutes les notes de la gamme du sentiment, depuis les joyeusetés un peu légères de celle intitulée : *Sous la treille*, jusqu'aux tristesses de la dernière, qui a pour titre : *Mon petit filleul*. Les difficultés inhérentes à ce mode sont vaincues sans effort, la poésie a la fraîcheur qui convient à ce genre. La pièce *Mon petit filleul* est d'une naïveté touchante :

On l'a vêtu d'un linceul,
On l'a couché dans sa bière,
Mon pauvre petit filleul.

Digitized by Google

Comme je vais être seul !
Murmure, accablé, son père;
On l'a vêtu d'un linceul.

Je le choyais en aïeul,
Je le guidais en vieux père
Mon pauvre petit filleul.

En pleurant, son épagneul
Nous dit : mon ami sincère,
On l'a vêtu d'un linceul.

A Vanves, sous un tilleul,
Il dormira solitaire,
Mon pauvre petit filleul.

Le vent parmi le glaïeul
Gémira comme une mère,
On l'a vêtu d'un linceul
Mon pauvre petit filleul.

Le n° 10, intitulé : *Çà et là, Poésies*, est un ensemble de six pièces diverses : deux, d'une certaine étendue, *Fontaine* et *Adieux*, sont des stances; les quatre autres, la *Vierge du hêtre*, *Pastel*, *Deus*, *Impressions*, sont des sonnets.

L'accent dominant est celui d'une mélancolie un peu trop uniforme, mais il y respire une sensibilité vraie, un sentiment religieux élevé. La forme poétique est soutenue, le vers facile. Ceux-ci, que j'emprunte à la pièce des *Adieux*, ont certainement du charme :

Mais il est loin déjà ce temps des douces choses,
Des gais enchantements, des visions d'amour;
Aussi pourquoi rêver l'éternité des roses
Qu'un vent fatal effeuille avant la fin du jour.

Digitized by Google

L'auteur a l'intelligence exacte de la nature, il la peint volontiers, et ses couleurs sont fidèles.

Ce paysage d'une fin de jour, que nous présente le sonnet intitulé : *Pastel*, est réussi.

Sur la route, personne ; au bord de la rivière,
Quelques bœufs, au poil roux, hument à pleins naseaux
L'air du soir, écoutant le bruit que l'onde claire,
Sur les cailloux polis, fait au pied des roseaux.
Le soleil, un instant, d'une rose lumière,
Emaille encor l'azur, empourpre les coteaux ;
Déjà rampe la nuit dans le bois solitaire,
Et l'ombre s'agrandit au flanc des verts coteaux.

Cela fait tableau : on dirait un Daubigny.

Voici maintenant, avec le n° 16, *Une poignée de sonnets :* c'est le titre ; il ne manque pas d'une certaine témérité. Un sonnet, c'est beaucoup : une poignée, n'est-ce pas trop ? N'est-il pas à craindre que la quantité n'aide pas à la qualité ? *Remember*, *Naïveté*, *Linquenda*, *Ignotus*, *Idylle*, *Ce qui ne passe pas*, *Lui*, *Un royal baiser*, *Un chant de nuit*, *Une sainte épave*, *Simple historiette*, *A une coquette ;* la douzaine y est bien.

Quelques-uns de ces sonnets ne sont pas sans mérite, mais il y a de l'inégalité ; la facture est parfois singulière, et la versification même n'est pas entièrement exempte de fautes.

Je vous citerai l'un des meilleurs, le deuxième, *Naïveté ;* ce n'est qu'une simple parole d'enfant.

Il est parfois des mots dont la naïveté
Semble aux gens sérieux comme un problème étrange ;
Pour le résoudre alors, leur esprit prend le change,
Au lieu de s'inspirer de leur simplicité.

Digitized by Google

Par une belle nuit de la saison d'été,
Un tout jeune bébé, rose et frais comme un ange,
S'étant couché très-tard, disait, à sa louange,
Une simple prière au Dieu plein de bonté.

Il allait s'endormir ; déjà sa bonne mère
Lui donnait largement le baiser du revoir,
Quand la lune, à ses yeux, se montra tout entière.

Alors, le jeune enfant, contemplant ce miroir :
A quelle heure, maman, se couchera ce soir
Le bon Dieu, qui, je vois, n'éteint pas sa lumière ?

Mais pourquoi l'auteur a-t-il cru devoir joindre à son envoi le dernier de ses sonnets :
A une coquette, critique du subjonctif.

Fallait-il que je vous aimasse
Pour que vous me dédaignassiez ;
Et qu'à vos pieds je me jetasse
Pour que vous me repoussassiez ?

Outre que la plaisanterie est d'un goût contestable, elle n'a pas l'air d'une nouveauté. L'auteur n'aura-t-il pas été, à son insu, le jouet d'une illusion, et n'a-t-il pas pris pour œuvre de sa création ce qui n'était qu'un effet de mémoire ? Il y a quelquefois de ces ressouvenirs importuns qui s'imposent à l'esprit, et sont comme des revenants de la pensée ; or, si la peur des revenants est une faiblesse dont on fait bien de se corriger dans la vie réelle, elle est pour l'écrivain une crainte salutaire, qu'il ne saurait trop entretenir, comme la sauvegarde la plus sûre de son originalité.

Le n° 3, avec l'épigraphe : *On la nommait Fleur de beauté,* est une légende. La scène se passe en un castel aux rives du Doubs : Raoul de

Digitized by Google

Montfaucon aime la belle Eva de Côtebrune ; il va l'épouser : survient un pèlerin troubadour ; il implore l'hospitalité ; son costume est bizarre, son attitude étrange, mystérieuse ; ses longs récits captivent, mais ils inspirent en même temps une vague et secrète terreur. Enfin, le jour de l'hymen s'est levé; la foule emplit la chapelle du château ; les deux amants sont au pied des autels.

Mais soudain l'effronté trouvère,
Jusqu'au milieu du sanctuaire,
Bondit comme un tigre en furie ;
Et puis, d'une audace infernale,
Renverse Raoul sur la dalle,
Raoul étourdi de stupeur.

On le serait à moins.

Le récit est, d'ailleurs, clairement, rapidement conduit ; le vers bien rhythmé, et l'ensemble est écrit dans un style simple qui répond bien au caractère de la légende. Une stance cependant nous paraît faire, avec le ton général de l'ouvrage, une singulière dissonnance :

Et quand le troubadour chantait ses villanelles,
Ou racontait le soir ses fables éternelles,
Il prenait à Raoul folle démangeaison
De couper la gosier à l'insipide oison.

La fin est d'un réalisme qui ne ménage pas la sensibilité du lecteur :

A l'aube l'on trouva, dans la vase enfouie,
Eva, fleur de beauté, raide, froide, bleuie,
Souillée, horrible à voir, le col rompu. — Pourtant
Son ravisseur avait disparu. — Chose étrange !
Cet aimable trouvère, aux douces chansons d'ange,
Vous l'avez deviné, c'était maître Satan.

Digitized by Google

Aussi, quand notre auteur s'écrie : *Chose étrange, horrible à voir,* ne peut-on que partager son sentiment.

Le n° 9, *Le millionnaire et le sabotier*, nous fait passer de la légende à la réalité. C'est un conte ou nouvelle dont la thèse est de démontrer, une fois de plus, que la fortune ne fait pas le bonheur. Le titre rappelle forcément ce charmant chef-d'œuvre de La Fontaine : *Le savetier et le financier*, et ce souvenir, il faut l'avouer, ne peut être que dangereux.

Féron, six fois millionnaire, se fait appeler baron de la Féronnière, mais se laisse exploiter par ses amis et ses gens : ruiné, il met fin à ses jours au moment même où arrive sa nomination à un poste d'ambassadeur. Pendant qu'il agonise, le sabotier entonne gaîment, au milieu de sa joyeuse famille, le refrain de la chanson de *défunt Bérenger*, comme dit notre auteur.

Un pauvre est très-souvent plus heureux qu'un milord.

C'est le dernier vers de sa nouvelle : il en est la moralité, comme il lui sert d'épigraphe.

L'auteur cherche vainement l'effet comique : il a beau écrire, en parlant de l'entourage de son millionnaire,

Maincrochu, régisseur de ses vastes domaines ;
Le ventru Pensalui, son premier intendant ;
Son ami Piquassiette, un ancien camarade ;

son conte ne nous déride pas. C'est que l'effet comique n'est pas dans les noms plus ou moins burlesques dont on affuble des personnages; il

Digitized by Google

est tout entier dans l'étude, la mise en relief de leur caractère, de leurs défauts et de leurs travers, le contraste des situations; il n'est que là; les noms ne font rien à l'affaire.

J'arrive enfin, Messieurs, aux deux pièces que vous avez jugées dignes d'emporter le prix : elles sont de genres absolument différents.

L'une, qui porte le n° 4, avec cette épigraphe : *Ille potens sui*, est une sorte de poëme rustique, de ce genre dont les Laprade, les Autran et les Brizeux sont les maîtres distingués : je dis poëme, car c'en est un véritable, qui ne compte pas moins de 850 vers, et c'est, du reste, le nom que l'auteur lui-même donne à son œuvre. *Le bon chemin*, c'est le titre.

La donnée n'en est pas compliquée : deux jeunes hommes, camarades de collége, l'un appartenant à une famille aristocratique, l'autre fils de cultivateur, leurs études achevées, se séparent pour aller chacun vers la vie à laquelle sa situation le destine. L'éloignement, le temps, bien que les rendant à peu près étrangers l'un à l'autre, a pu relâcher, mais n'a pas détruit leur amitié. Au bout de quelques années, l'agriculteur, qui a pris femme, appelé à Paris par ses affaires, y rencontre son ami. Quel changement! une vieillesse anticipée a touché tout son être : le cœur est encore le plus vieilli, la lassitude et le dégoût de toutes choses, fruits de la satiété, l'ont envahi, presque desséché. L'ami campagnard se propose de guérir son ami; il l'emmène loin de Paris; il se fait son hôte. Le spectacle de la nature, la vue d'une famille heu-

Digitized by Google

reuse, l'activité qui l'entoure, ne tardent pas à rendre au pauvre Parisien la vigueur de l'âme en même temps que celle du corps ; et, avec l'ardeur recouvrée, le goût du travail utile et le salutaire sentiment du devoir accompli, il retrouve bientôt le bonheur. Il renonce à quitter le pays auquel il doit cette métamorphose de lui-même; il se fixe auprès de son ami, et demande à son tour au mariage le complément de son existence rassénérée.

Le style est en rapport avec le sujet, sans trop d'ornement ; le récit se développe bien, et la lecture en est aisée et agréable.

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire,

a dit Boileau ; notre poëte sait écrire, mais il ne sait pas toujours se borner; il se laisse trop volontiers aller là où son penchant l'entraîne ; il fait souvent l'école buissonnière ; de là des épisodes qui attardent un peu la marche du poëme. Mais ils offrent tant de charmants détails, que l'on comprend que l'auteur n'ait pas eu le courage de les retrancher, et, tout en se disant qu'il eut dû le faire, on regretterait qu'il l'eût fait.

La morale est élevée, c'est l'exaltation du devoir sous toutes ses formes ; mais le sentiment qui domine, c'est l'amour de la vie de campagne ; c'est une éloquente affirmation de la supériorité de la population ouvrière du village sur celle des villes.

Le poëte regrette la désertion des champs au profit des grandes cités ; il répète, comme Vir-

Digitized by Google

gile, qui déplorait déjà, de son temps, ce phénomène propre aux Etats avancés de civilisation :

Heureux l'homme des champs s'il savait son bonheur !

Mais il est à craindre que sa voix ne soit pas plus écoutée que celle du poëte latin ; aujourd'hui, comme alors, la tendance de l'homme n'est-elle pas de chercher et de placer son bonheur justement là où il n'est pas ?

L'autre, le n° 13, dont l'épigraphe est : *Nescio quid majus nascitur Iliade*, a pour titre : *Prométhée*, ou le *Progrès de la science*.

Le poëte cherche l'inspiration, il la demande aux sources antiques. Prométhée lui apparaît ; l'audacieux ravisseur du feu du ciel s'en est fait un flambeau puissant, à la lumière duquel il surprend les secrets de la nature ; c'est la science ! Il en dévoile au poëte toutes les merveilles : et les mondes souterrains et leurs âges, et les richesses du firmament, et la vapeur et l'électricité supprimant le temps et les distances, les isthmes percés et les mers étonnées de se rejoindre, et, comme terme de cette marche victorieuse, la civilisation et la pacification du monde. Voilà désormais les sources auxquelles la poésie devra puiser ses plus sublimes inspirations.

L'œuvre a un grand caractère ; elle n'a pas le rhythme de l'ode, mais elle en a le mouvement pressé et rapide ; les idées, les images se succèdent avec abondance ; la pensée s'élance, elle prend l'essor, elle s'élève et plane de haut

Digitized by Google

vol. Il circule dans toute la pièce un souffle poétique qui l'anime et l'échauffe d'un bout à l'autre : c'est vraiment l'œuvre d'un poëte.

Si les genres de ces deux pièces sont différents, le mérite est égal.

Votre programme ne promettait qu'un prix ; fallait-il le partager ? Vous avez cru que, partagé, il n'eût pas été digne du mérite des deux auteurs ; vous avez décidé de le doubler.

Vous avez donc décerné à M. le colonel Chabert, de Paris, auteur de la poésie *Le bon chemin*, un prix de 200 fr., et pareil prix à M. Mieusset, de Besançon, auteur de *Prométhée :* tous deux sont lauréats de nos précédents concours.

Digitized by Google

LE BON CHEMIN

Par M. CHABERT

PIÈCE COURONNÉE

> Ille potens sui,
> lætus que deget, cui licet in diem
> dixisse : vixi !
>
> *Horatius ad Mæcenatem.*

I

Nous nous étions connus à la petite classe
Tout enfants, près de moi je lui gardais sa place ;
Au collége, plus tard, nous étant retrouvés,
Nous devînmes bientôt des amis éprouvés.
C'était un grand garçon, bien fait et sympathique,
Que n'étourdissait point sa noblesse authentique.
Sa mère, veuve et riche, Anne de Montmartel,
Habitait à Paris un somptueux hôtel.
Avec une tendresse en tout temps aussi vive
J'y fus reçu huit ans, reconnaissant convive ;
Car mon excellent père, agriculteur fervent,
Passant des mois entiers sans me voir trop souvent,
Me rendait le secours d'un ami nécessaire.
Certes notre chagrin fut égal et sincère,
Quand, hélas ! il fallut un jour nous séparer.
« Adieu, dis-je, je vais dans un bourg m'enterrer,
« Et ployer ma jeunesse à quelqu'œuvre servile,
« Quand, privilégié, tu restes à la ville ;
« Heureux par ta fortune, heureux par tes vingt ans !
« Le monde ouvre pour toi sa porte à deux battants ;

Digitized by Google

« Au milieu des plaisirs, par l'oubli sacrilége
« N'offense pas l'ami d'enfance et de collége ;
« Ecris-moi quelquefois ; je te promets aussi
« De te conter souvent ma joie ou mon souci.
« Dans la vie, où tous deux nous irons, tête haute
« Plus tard retrouvons-nous ; à ton tour sois mon hôte. »
Pendant plus d'une année, à l'échange promis
Sans un retard jamais nous restâmes soumis ;
Puis, ses lettres, d'abord mal écrites, bizarres,
Devinrent par degrés plus courtes et plus rares,
Pour cesser tout à fait. Quoi ! dis-je alors, déjà !
Oh ! que profondément son oubli m'affligea !
Que de fois je saisis avec rage une plume,
De reproches amers commençant un volume,
Tant m'inspirait alors d'écrasante pitié
L'ingrat, le déserteur, le traître à l'amitié,
Le noble dédaigneux de l'humble prolétaire !
Mais, la raison aidant, j'eus l'orgueil de me taire
Et j'imposai si bien silence à mes regrets
Que quand, seul, à Paris, je vins trois ans après,
J'évitai le quartier où brille sa demeure
Et, mon travail fini, me rembarquai sur l'heure.
Du sommet de la côte avec quels yeux ravis,
Vieux toit de mon aïeul, de loin je te revis !
Depuis, un dur labeur a rempli mes journées,
Par les midis brûlants, les froides matinées.
Aussi, quand je perdis mon vieux père, je sus
Mener à bien des plans, depuis longtemps conçus.
Tout près de moi vivait une honnête famille,
Je plus à mes voisins et j'épousai leur fille.
J'en ai deux beaux enfants ; d'abord, un grand garçon,
Agronome futur, qui mord à l'hameçon,
Ensuite une fillette au minois frais et rose
Qui me rit au logis quand le temps est morose,

Digitized by Google

Que je marierai tard, oui, tard ! c'est le meilleur,
Au fils de quelqu'ami, solide et travailleur ;
Car, je veux préserver le sort de mon Aline.
Ce champ aux longs épis que le vent frais incline,
Ce bois tout rempli d'ombre et de tièdes lueurs,
Ces clos depuis dix ans baignés de mes sueurs,
Ce coteau si plaisant où sur de droites lignes
S'étagent tout le long les abondantes vignes,
Je ne les confierai qu'au garçon droit et sain
Qui les connaît, les aime, a le ferme dessein,
Pour se mieux assurer un avenir prospère,
De ne pas déserter le foyer de son père.
Voilà bientôt six ans, vers avril j'entrepris
Un voyage nouveau ; je revins à Paris.
J'avais en quatre jours à bien mené ma tâche,
Et m'en récompensais par un jour de relâche
Avant de regagner mes lares bien-aimés.
Bref, j'errais au milieu des quartiers transformés,
Par un de ces beaux jours qu'aucune ombre ne voile.
Un moment arrêté devant l'arc de l'étoile,
Comme un provincial j'admirais longuement,
Au milieu du tableau grandiose et charmant,
Le livre de granit aux héroïques pages
Et les riches atours dans les beaux équipages,
Quand je vis tout à coup sur un grand cheval bai
Passer un cavalier jeune, bien que courbé.
Je sentis dans mon cœur un vague soupçon naître.
« C'est Maxence, Dieu bon ! je crois le reconnaître.
« Ah ! fis-je, en avançant pour le mieux regarder,
« Si mes yeux m'ont dit vrai, je le veux aborder
« Et lui parler encore une fois ; oh ! rien qu'une ! »
Quand on aima vraiment on n'a pas de rancune.
Le cavalier marchait au pas : je m'approchai.
Cet homme grisonnant, au front triste et penché,

Digitized by Google

Ce vieillard de trente ans, c'est bien lui ! c'est Maxence
Dont j'ai pleuré l'oubli, dont j'ai maudit l'absence !
Quels précoces chagrins ont flétri sa beauté ?
Mon Dieu, comme il est pâle, amaigri, déjeté !
Et je sentis, mais non sans douleur et sans charmes,
De mon cœur à mes yeux monter un flot de larmes,
Et je tendis les bras. « Que voulez-vous ! — Pardon !
« Je suis Paul. — Qui, Paul ?.. Ah ! — Tu me reconnais donc ! »
Aux mains d'un jeune groom il remit sa monture ;
Alors, obéissant à ma prompte nature,
Devant mille témoins, malgré son embarras,
J'étreignis tendrement mon ami dans mes bras.
Lui, plus froid, comme en proie à de secrètes craintes,
Répondit cependant à mes chaudes étreintes,
Puis, après un effort, à moitié souriant,
M'entraîna vers Paris, sur mon bras s'appuyant.
« Que fais-tu ? d'où viens-tu ? me dit-il, qui t'amène
« Aux jours du renouveau loin de ton cher domaine ?
« As-tu pris femme ? as-tu de beaux enfants joufflus ?
« A voir ton embonpoint, ton teint frais, je conclus
« Qu'aucun des maux cruels qui font le chemin rude
« N'est venu jusqu'ici troubler ta quiétude ;
« Juste ciel ! en dix ans j'aurai donc éprouvé
« Un bonheur vrai, celui de t'avoir retrouvé ! »
A ce bon mot, ému jusqu'au fond de l'âme,
Je m'imposai de taire un énergique blâme
Et répondis : « Ami, ton ancien compagnon
« Depuis qu'il t'a quitté, laboureur, maquignon,
« Grainetier tour à tour, d'un bien héréditaire
« Travaille assidûment la fructueuse terre ;
« De l'arpent du voisin, inhabile ou qui part,
« Chaque fois qu'il le peut, il arrondit sa part ;
« Si bien qu'au visiteur expert qu'on y promène,
« Il faut un quart de jour pour voir tout le domaine.

Digitized by Google

« Il est l'époux, à qui son bonheur est vanté,
« D'une fille des champs, superbe de santé ;
« Il a deux beaux enfants, dont la gaîté l'enivre,
« Que son amour et l'air, l'air pur, font deux fois vivre ;
« Il est l'ami loyal de quelques braves gens
« Et son seuil est connu de tous les indigents ;
« Bref, les plus grands chagrins qu'en dix ans il consigne,
« C'est d'avoir vu geler ses pommiers ou sa vigne ! »
Nous étions arrivés au logis ce disant
Et je franchis le seuil du portail reluisant.
Douce et chère maison, qui du bas jusqu'au faîte
S'illuminait pour nous jadis les jours de fête !
Oh ! quels gais souvenirs m'inondèrent le cœur !
Chaque objet du passé prenait un air moqueur
Et, chère illusion ! il me semblait l'entendre
Me dire « le voilà ! comme il s'est fait attendre !.. »
L'hôte, dont on vantait le luxe raffiné,
Sous les combles s'était dès longtemps confiné :
« Du logis j'ai loué tous les autres étages,
« N'ayant plus que le tiers de deux grands héritages,
« Me dit-il ; après tout, c'est assez d'un réduit
« Pour l'homme dégradé que tu vois aujourd'hui,
« Qui péniblement traîne une inutile vie !
« Ah ! la pente est rapide alors que l'on dévie !
« Vaincu, bien qu'encore jeune, à la tombe je vais,
« Après avoir hanté tous les chemins mauvais !
« Ami, par le récit de ma sombre odyssée,
« Je ne veux pas braver ta pudeur offensée ;
« Le pourrais-je, d'ailleurs ? le spectre que tu vois,
« Le moindre effort l'essouffle et lui brise la voix.
« Hélas ! tout me fatigue et le repos lui-même.
« Je me hais, je me hais et ne veux pas qu'on m'aime ! »
« — Oh ! n'exagère pas ! Voilà la vérité :
« Ton mal, c'est le dégoût de la satiété.

Digitized by Google

« C'est un mal bien connu, profond mais guérissable,
« Qu'engendre et que nourrit le loisir haïssable.
« Tu fus tout jeune riche et libre, sans soutien ;
« Il te fallait un bras pour appuyer le tien.
« Mais me voici ! j'arrive et je te dis sans phrase :
« Donne-moi la moitié du fardeau qui t'écrase,
« Fuis la ville étouffante où parmi les clameurs
« Tu ne peux plus t'entendre et lentement te meurs. »
« — Paul ! ô Paul toujours cher ! non, non ! je serais lâche
« D'accepter, t'imposant une inutile tâche.
« Ami, sais-tu d'ailleurs si je voudrais guérir ?
« Un jour encor, mon sang glacé va se tarir !
« Va, dans ce corps flétri que le mal tyrannise,
« Si le cœur n'est pas mort, ô Paul ! il agonise !
« Laisse donc dans l'oubli, dans ce premier linceul,
« Le pauvre condamné, mourant, désormais seul ! »
« — Maxence, le passé frivole, vil, impie,
« Crois-tu donc que la mort sans courage l'expie ?
« Mais avec de grands mots que sert de discuter ?
« Reste inerte, passif, dédaigneux de lutter,
« Obéis seulement ! ô viens, te dis-je encore :
« Viens, c'est le temps heureux où le pré se décore,
« Le bois s'emplit de mousse et le buisson de nids,
« La gliscine s'enroule aux murs tout rajeunis,
« Le soleil resplendit, la brise tiède enivre ;
« Tout s'échauffe, renaît, et c'est si bon de vivre
« Loin du tumulte, assis au modeste foyer
« D'un ami qu'au travail on a vu se ployer !
« Tu peux hocher la tête et sourire, qu'importe !
« Si tu ne me suis pas de bon gré, je t'emporte ! »
Deux jours après, dès l'aube, alerte et triomphant,
J'emmenais mon ami, soumis comme un enfant.
Son seul valet, le bon, l'excellent John Orcelle,
Nous suivait, conduisant deux beaux chevaux de selle.

Digitized by Google

Les cieux par le soleil étaient encore rougis,
Que nous avions atteint le seuil de mon logis.

II

« Bonjour, femme! bonjour, mon garçon et ma fille!
« Je vous amène un hôte; il est de la famille!
« C'est Maxence! son nom est de vous trois connu;
« N'est-ce pas, chère femme, il est le bien-venu ? »
« — Certes, Paul, je n'ai pas d'ambition plus haute
« Que de bien recevoir et contenter un hôte,
« Afin que, conservant de nous bon souvenir,
« S'il nous quitte, il promette au moins de revenir.
« Donc que monsieur, objet d'une tendresse ancienne,
« Retrouve en ta maison les aises de la sienne.
« Pour tous, grands et petits, envers lui m'engageant,
« Je demande en retour qu'il nous soit indulgent. »
A ces mots, de ma femme, émue et cordiale,
Maxence en s'inclinant pressa la main loyale
Et se troubla si fort que pour remercier
Il ne put que rougir et que balbutier.
Mais tout son cœur parla dans son regard humide.

« Oh! oh! l'homme blasé, qu'un regard intimide, »
Dis-je à part, ajoutant : « N'avais-je pas raison
« Quand je certifiais sa prompte guérison? »
Ne voyant près de lui que de riants visages,
Il s'accoutuma vite à nos communs usages:
Lui qui restait au lit jusqu'à midi toujours,
Dès l'aube se levait au bout de quelques jours;
Chaussé de gros, vêtu d'une blouse grossière,
Un Lefaucheux en main, au dos la carnassière,

Digitized by Google

Plus tard il s'esquivait, et d'un fourré lointain
S'en revenait souvent pourvu d'un lourd butin.
Ce n'était pas jadis dans son riche carrose
Qu'il eût pu conquérir cet appétit féroce
Qui lui faisait trouver, à mon repas frugal,
Les mets délicieux et le vin sans égal.
Redevenu bientôt cavalier intrépide,
Je le voyais franchir sur un cheval rapide
Barrières et fossés, et sous l'abri des bois
De vitesse gagner les biches aux abois.
« Mais cette activité, qui jamais ne repose,
« Pour tromper ses chagrins sans doute il se l'impose.
« Sans but digne d'efforts, il veut tuer le temps,
« Pensai-je, et c'est manquer l'avenir où je tends !
« L'appétit d'autrefois que le grand air amorce
« Lui revient chaque jour et, par suite, la force ;
« Mais du mal qui tourmente et l'esprit et le cœur,
« Mal vivace et profond, quand serai-je vainqueur ?
« Que trouver, sans retard, qui l'occupe, l'excite,
« Afin qu'avec le corps son âme ressuscite ? »
Un matin, je voulus lui montrer en détail
La ferme, le moulin, la grange et le bétail ;
En vain, je lui vantais de mes vastes étables
Les beaux agencements, les stalles confortables ;
J'exaltais fièrement, dans de pompeux discours,
La beauté de mes bœufs, lauréats du concours ;
Le poil fin, l'embonpoint de leurs brunes femelles,
Dont un lait pur gonflait les fécondes mamelles ;
Il promenait sur tout un œil indifférent !
Cependant, ce logis moderne, simple, grand,
C'est moi qui le créai ! là tout est mon ouvrage !
Cependant tous ces bœufs, forts et pleins de courage,
Sont des géants auprès de ceux qu'on voit au bourg,
Et j'ai des instruments tout neufs pour le labour !

Digitized by Google

Une autre fois, un jour l'emmenant à la pêche,
J'abandonnai la barque au courant de l'eau fraiche
Et j'attendis en vain, n'osant l'y convier,
Qu'il lui prît le désir de jeter l'épervier ;
Il resta sur son banc et la tête baissée
Ainsi que sous le poids d'une sombre pensée.
Et pourtant, dans l'azur se levait le soleil,
C'était au mois de mai, par un jour sans pareil,
Et les fleurs embaumaient la rive constellée.
Ce n'était que coups d'aile et chants dans la vallée !
Et pourtant, et pourtant comme il étincelait
Le cours d'eau transparent, le joli ruisselet !
Et comme ils étaient verts les prés, riche nature,
Qu'arrosait en passant le fleuve en miniature !
Le temps, enfin, sembla calmer ce noir souci :
Au départ qui l'eût vu morne, abattu, transi,
Les sourcils clignottants voilant un regard vide,
La taille en deux courbée et la face livide,
Certe, au bout de trois mois, ne l'eût pas reconnu !
A dix ans en arrière il était revenu.
« Paul, me dit-il, un jour, des larmes plein les joues,
« Ami qui m'aimes tant et si bien te dévoues,
« Doucement abrité sous ton toit généreux,
« J'ai passé d'heureux jours auprès de gens heureux ;
« Grâce aux soins empressés d'une tendresse exquise,
« Ma santé délabrée est presque reconquise ;
« Ta femme, tes enfants et toi, si bien unis,
« A qui je dois ce bien, vous tous, soyez bénis !
« Votre cher souvenir, jusqu'à ce que je meure,
« Sera l'hôte, le seul de ma triste demeure.
« Adieu, cher Paul ! de vous je serai loin demain,
« Mais va ! je reviendrai ; doux sera le chemin ! »
« — L'ai-je bien entendu ! tu nous quittes, Maxence ?
« Ah ! je n'attendais pas de la reconnaissance,

Digitized by Google

« Mais un attachement tel que, de chaque part,
« Nous devions éviter jusqu'au mot de départ !
« Qui t'appelle à Paris ? Il faut que tu m'informes ;
« Es-tu las de nos jours sagement uniformes ?
« Regrettes-tu, plus fort, l'œil vif, le teint vermeil,
« Les anciens jours d'orage et les nuits sans sommeil ?
« Si nul autant que nous ne t'aime là-bas, reste !
« Vois, le ciel est propice à ce pays agreste !
« Hélas ! l'expérience est là pour m'avertir :
« L'hôte ne revient plus qu'on a laissé partir ! »
« — Cher Paul, Dieu m'est témoin qu'ici je voudrais vivre,
« Si je voyais en face un but noble à poursuivre ;
« Mais, quand tout sous mes yeux, éclot, chante, produit,
« A l'impuissance, seul, fatalement réduit,
« Je m'écrie, etreignant ma pauvre tête vide :
« Va-t-en donc, de sueurs cette terre est avide ;
« Va-t-en donc, parasite, au loin, partout ailleurs,
« Où tu ne verras pas les rudes travailleurs,
« Les robustes garçons, à la charrue habiles,
« Qui prennent en pitié l'oisif aux mains débiles ! »
« — Lorsque de tels pensers occupent ton esprit,
« Quand du travail sacré que ta raison comprit
« Le chemin devant toi largement se déroule !
« Au lieu de s'exalter, ton courage s'écroule !
« Ah ! chasse à tout jamais un faux respect humain,
« Tu pourras être heureux, si tu le veux, demain,
« Comme ces paysans si forts qu'ils font envie ;
« Reste avec eux et va te mêler à leur vie ;
« Alors tu goûteras le plein contentement,
« Récompense des jours employés dignement ;
« Tu connaîtras ma joie, à nulle autre pareille,
« Quand la grappe rougit et fait ployer la treille ;
« Quand l'herbe dans mes prés étend ses vers tapis ;
« Quand je vois se gonfler le grain des lourds épis,

Digitized by Google

« Et dans mes champs bien clos tout à leur aise paître
« Chevaux, bœufs et moutons dont je me sais le maître !
« Reste et seconde-moi. Je t'apprendrai comment
« On prépare le sol pour semer le froment ;
« Quel est aux grains divers le terrain favorable ;
« A distinguer le charme et le hêtre et l'érable ;
« A tailler, à sarcler la vigne ; à protéger
« L'espalier verdissant, trésor du potager ;
« A dresser les chevaux, les bœufs au labourage ;
« Ah ! ce n'est pas toujours un délicat ouvrage !

« Mais si le dur travail répugne à tes instincts,
« Il est d'autres devoirs facilement atteints.
« Ta fortune obérée est encore importante,
« Du tiers, de moins peut-être encor je me contente ;
« Oh ! qu'avec fruit ici tu la peux employer !
« Le gros vent ébranla le toît de ce foyer ;
« Ce pauvre vieux bonhomme à la tête inclinée,
« Peut à peine gagner le pain de sa journée ;
« Barnabé, le sergent, qu'hier tu rencontras,
« Trop fier pour mendier, travaille et n'a qu'un bras !
« Et sa fille, à qui vient de naître un petit ange,
« D'un lambeau de jupon a dû lui faire un lange !
« De l'église la nef se lézarde au milieu ;
« Il faudra réparer la maison du Bon Dieu !
« L'antique cloche, après quelques jours de gelée,
« Le matin de Noël s'est tout à coup fêlée !
« Quelques amis et moi d'un sonore bourdon
« Avant l'autre Noël nous voulons faire don.
« Ce n'est pas tout ! il faut que nous aidions le maire
« A créer au plus tôt une école primaire.
« Tu le vois, d'être utile, en restant parmi nous,
« Il est plus d'un moyen. Faut-il, à deux genoux,

Digitized by Google

« Te prier ? faut-il donc, pour que ta fierté plie,
« Que ma femme en pleurant à son tour te supplie ?
« Oh ! reste ; reste, ami ; le sort peu généreux
« N'offre l'occasion qu'une fois d'être heureux !
« Malheur à qui la fuit, peureux ou difficile ! »
Et Maxence resta, persuadé, docile.
Le lendemain, au jour il s'enquit du sergent,
Trouva quelque prétexte et combla l'indigent
Dont la fille endormit sous un beau rideau rose
Son pauvre nouveau-né que pâlit la chlorose.
Vers le soir, je le vis dans un coin retiré
Conduire par le bras notre digne curé,
Qu'il traitait jusqu'alors avec indifférence,
Et rester avec lui longtemps en conférence.
Dès le troisième jour, sous la nef en défaut
Vingt ouvriers experts dressaient un échafaud,
Et l'adjoint qui le soir quittait le presbytère,
S'en allait à Paris d'un air plein de mystère....

Vint la moisson, pour tous c'est le plus beau moment,
Quand les épis sont lourds, quand le ciel est clément.
Voyez les travailleurs aux carrures superbes :
Ceux-là fauchant, ceux-ci qui composent les gerbes
Que les lourds chariots, attelés de gros bœufs,
Ensuite emporteront par le chemin bourbeux.
Les granges, où la tuile a remplacé le chaume,
Toutes vont se remplir de foin qui les embaume,
Aussi le maître expert, après mûrs examens,
Suppute le produit et se frotte les mains !
Ah ! la besogne est rude, et plus d'un gars solide
Fléchit et prend ses reins comme un vieil invalide ;
Néanmoins, c'est toujours en chantant que le soir
A la table abondante ensemble ils vont s'asseoir.

Digitized by Google

Oh ! quand je songe alors aux ouvriers des villes,
Jaunes, chétifs, en proie aux habitudes viles,
Le cœur ému, je dis aux jeunes gens : « Amis,
« A quelque dur labeur que vous soyez soumis
« Ne quittez pas le toit, quand vous serez des hommes,
« Où vous trouvez du pain et dormez de bons sommes ;
« Surtout n'imitez point vos imprudents aînés
« Dans l'atelier sans air au travail condamnés,
« Habitant au faubourg les soupentes malsaines
« Et perdus au contact des compagnons obscènes.
« Certes, l'œuvre des champs veut des cœurs courageux,
« Car vous avez aussi, vous, des jours orageux ;
« Mais autour de vos fronts l'air frais et pur circule
« Vous avez l'âme droite et des santés d'Hercule ;
« Donc, sûrs de l'avenir, dans un calme milieu,
« Vivez pour honorer votre vieux père et Dieu,
« Dans la vieille maison, modestement ornée,
« Où mourut votre ancêtre, où votre aïeule est née. »

Enfin, sans qu'il fallut derechef l'y pousser,
Maxence à nos travaux parut s'intéresser,
Bientôt même, prouvant un zèle véritable,
Au premier chant du coq il courait à l'étable,
Assistait aux apprêts, interrogeait les gens
Et se prêtait parfois à des soins exigeants ;
Puis, sous l'ardent soleil, il allait d'un pas ferme
Vingt fois le long du jour des plaines à la ferme ;
On put même un jour voir l'intrépide marcheur
Remplacer dans sa tâche un apprenti faucheur.
O muscadins vernis, aux têtes bien frisées,
Héros des boulevards et des Champs-Elysées,
Si la détresse vient, puisse, en ce triste cas,
La faux n'être point lourde à vos doigts délicats !

Digitized by Google

III

Arriva la fin d'août, la fête du village.
Jeunes gens, hommes mûrs et vieux cassés par l'âge,
Chacun depuis longtemps a fini ses apprêts.
Les garçons, bien rasés, sont parés à grand frais ;
Et pour soumettre enfin des cœurs encor rebelles,
Les filles ont passé leurs robes les plus belles.
On voit sur tous les murs l'affiche au grand format :
A l'entour de la place où s'élève un long mât
Se pressent, s'étayant l'un l'autre, les spectacles
Dont la toile au public annonce les miracles.
Là, c'est un fameux cirque où clowns comme chevaux
Ont étonné l'Europe et n'ont point de rivaux ;
C'est une somnambule en la fleur des années,
Qui fut admise auprès des têtes couronnées ;
C'est l'énorme géante aux sourires bénins,
Les hauts tambours-majors près d'elle sont des nains :
Ici, c'est l'albinos qui naquit en Calabre ;
Le jongleur sans pareil, avalant un grand sabre :
Un hercule à Béziers ou dans le nord éclos
Qui porte à bout de bras deux poids de cent kilos ;
Plus loin encor le tir ; puis, la boutique pleine
De vases de cristal, de bols de porcelaine ;
Puis, enfin, le marchand d'articles de Paris,
A la dernière mode et toujours à bas prix !
Quelle foule partout et quels vacarmes !
Tout le monde est content, y compris les gendarmes,
Et les brillants pompiers en casque officiel !
Jamais autant d'azur n'avait paré le ciel !
On eût dit que là haut, le Bon Dieu, Dieu lui-même,
Souriant aux ébats des travailleurs qu'il aime,
Par ses plus beaux rayons, doucement réchauffants,
Voulait récompenser ses plus humbles enfants.

Digitized by Google

Qui donc rendait ainsi le maître débonnaire ?
Ce jour là n'était pas une fête ordinaire :
Un grand événement allait donc s'accomplir
Dans l'église qu'on vit en entier se remplir ?
Sous la nef restaurée et toute rajeunie,
Une cloche nouvelle allait être bénie !

Oh ! ce fut un moment du plus touchant effet,
Quand Maxence, l'auteur de ce double bienfait,
Entouré du conseil que présidait le maire,
Nomma tout haut, ayant ma femme pour commère,
La cloche qu'on hissait dans l'aire du clocher,
Et quand on entendit dans les airs s'épancher,
Au milieu des hurras les sonores volées
Réveillant les échos endormis des valleés !
O bruits harmonieux ! mélancoliques sons,
Qui remplissez le cœur d'indicibles frissons !
O du pays natal chères et douces cloches !
Le fils ingrat qui part semble ouïr vos reproches,
Et celui qui revient au paternel séjour,
Quand il est loin encore entend votre bonjour !
Je vous aime et bénis, vous, les hôtes des nues,
Qui portez nos adieux comme nos bien-venues !

Dieu dans le bienfaiteur a béni le bienfait :
Jamais bonne action n'eut un meilleur effet.
Maxence était de ceux que la foi scandalise :
Or, je le vis prier toute une heure à l'église !
Mais déjà le soleil baissait à l'horizon ;
Nous touchions à la fin de la belle saison,
Moment heureux encor quand la grappe soyeuse
Tombe sous les ciseaux d'une bande joyeuse !
Les cuves sont déjà prêtes dans les celliers :
A l'œuvre, vignerons, fillettes, écoliers,

Digitized by Google

Gravissez le coteau comme un essaim d'abeilles,
A l'assaut de la vigne ! emplissez les corbeilles !
Allez et revenez ! il faut qu'avant le soir
A flots le vin nouveau coule dans le pressoir,
Au souper nous boirons le jus des grappes mûres !
Hélas ! le vent d'automme éclairait les ramures :
Plus de fleurs, plus de fruits, plus de sentier couvert !
Voici venir novembre et puis le triste hiver!

A l'époque où pour nous finit le labeur rude,
Depuis bientôt quinze ans, j'ai la douce habitude
De donner un dîner où j'aime à voir assis
Les fermiers, mes voisins, faiseurs de gais récits.
Du repas légendaire où des lèvres s'épanche,
Sans apprêt, chaque année, une allégresse franche,
Le jour vint, et Maxence en prit sa part gaiement.
Les dames à l'envi le trouvèrent charmant.
Cette gaîté s'explique : il avait pour voisine
La fille aux Duvallier, la gentille Rosine,
Rosine aux grands yeux clairs, aux rires éclatants,
Qui montrait mille attraits et vingt jolis printemps :
Rosine, du pays l'orgueil et le modèle.
Elle parut trouver le galant digne d'elle.
J'avais vu d'autres fois en termes nets et courts
La belle mettre fin aux mielleux discours.
Lorsque la dot est ronde et probe la famille,
A moins qu'on ne le veuille on ne reste pas fille;
Mais, élevée aux champs, pour les beaux citadins
La belle n'avait eu que de constants dédains,
Et n'aurait pas quitté, pour devenir duchesse,
Son cher domaine d'Ops, où fleurit sa jeunesse.
Maxence en était-il épris ? Il fut discret.
N'était-il que galant ? Ce nous fut un secret.

Digitized by Google

A quelque temps de là, de la ville voisine,
A travers un grand bois aux senteurs de résine,
Nous revenions tous deux à cheval, devisant
Sur tel ou tel sujet sérieux ou plaisant,
Lorsque je lui montrai devant nous, triste et nue,
Une lande sauvage et de moi bien connue.
« Tu vois quarante arpents, lui dis-je, d'un terrain
« Inculte de tous temps et plus dur que l'airain.
« Sur ce sol de débris de silex et de marbre,
« Depuis des siècles nul n'a vu pousser un arbre,
« Eh ! bien, de ce terrain déshérité, maudit,
« Vaste roc où jamais la pioche ne mordit,
« Si d'une œuvre de bien, libre, j'étais en quête,
« Avant qu'il soit un an, je ferais ma conquête !
« Ah ! sans doute, il faudrait des bras, des bras encor
« Et de l'argent aussi ; mais pour trouver de l'or.
« Des bras, voilà l'hiver ! combien, dans ces parages,
« De gens vont se réduire à d'infimes ouvrages,
« Dont un labeur plus dur mais plus avatageux
« Sur l'heure exciterait les efforts courageux !
« Vienne un homme de cœur et que cette œuvre tente,
« Qui sur ce sol de fer élève un jour sa tente
« Et fasse, au lieu d'ajoncs, sous la ronce accroupis,
« Du seigle et du froment pousser les longs épis !
« Je ne te parle pas de la reconnaissance..... »
« — Ami, je te comprends, interrompit Maxence,
« Parle ! le but m'est cher que tu viens de m'offrir ;
« La lande est-elle à vendre et la puis-je acquérir ?
« Quel qu'il soit, ne crois pas que le prix me retienne :
« Il faut qu'avant demain, Paul, elle m'appartienne ! »
« — Bravo ! Maxence ; eh bien, tu seras satisfait !
« Un serrement de main, voilà le marché fait !
« Car on me vint dix fois proposer cette affaire.
« Et le prix que j'y mets, d'avance on y défère. »

Digitized by Google

Une semaine après, quatre-vingts travailleurs
Du bourg, des environs, les plus forts, les meilleurs,
Embauchés et munis de pinces et de pioches,
Fouillaient la terre aride, en extrayaient des roches.
Du sable, du silex, assez pour en bâtir
Vingt maisons et vingt murs. Rien ne put ralentir
L'ardeur des braves gens, certains d'un bon salaire,
Ni le froid, ni la neige ou la bise en colère.
On eût dit que chacun, dès le point de départ,
Voulait prendre dans l'œuvre une plus large part !
Il fallut quatre mois d'un travail sans relâche,
Pour bien mener à fin la précieuse tâche.
Auprès des pionniers souvent las, mais contents,
Maxence, chaque jour, passait de longs instants ;
Il les interrogeait ; par un signe de tête,
Par un geste amical, une aimable épithète,
Récompensait leur zèle et les rendait plus forts ;
Il leur montrait le but promis à leurs efforts ;
Et puis, tout radieux, mais plus léger de bourse,
Il sautait à cheval et se mettait en course.
On voyait très souvent prendre au beau cavalier
Le chemin qui conduit chez les chers Duvallier !
Ainsi, les jours d'hiver, d'ordinaire insipides,
S'écoulèrent pour nous bien remplis et rapides,
D'autant plus que le soir le wist et le boston
Réunissaient chez moi les messieurs du canton.
C'était drôle de voir Maxence, d'ordinaire
Distrait, coupant des as, et de son partenaire,
Furieux de tirer du gousset ses gros sous,
Supporter les mots durs et les airs en dessous.
Avril revint ; Avril, le mois des paquerettes,
Etoilant les prés verts de blanches colerettes,
Le mois où le soleil reprend ses beaux tons d'or
Et réveille le sol qui sous le givre dort.

Digitized by Google

Quand des rochers on eut abattu les murailles,
Et du sol en tous sens remué les entrailles,
On y fit aussitôt charrier à grands frais,
La terre végétale et le fécond engrais ;
Et puis, pour obéir à l'immuable règle,
On y sema d'abord la lentille et le seigle.
Oh ! ce jour-là, vainqueur de la fatalité,
Maxence se sentit fier, réhabilité !
Certes, rendre abondante une terre féconde
Est une œuvre de bien qui vaut qu'on la seconde ;
Mais faire du terrain, depuis mille ans rétif,
Un champ vaste et bientôt largement productif,
C'est une œuvre à coup sûr encor plus méritoire
Et que j'aime à vanter dans cette simple histoire.
« Ami, me dit un jour, Maxence radieux,
« J'ai vendu mon hôtel et brûlé les faux dieux !
« Mes mains sont pleines d'or ! eh bien, pour qu'il profite,
« Guide dans son projet ton hôte, un néophite !
« J'ai quitté pour jamais la ville où je naquis,
« Pour vivre et pour mourir sur ce terrain conquis,
« Près de toi, mon bon Paul, de ta chère famille !
« Je veux, comme un doux nid caché sous la charmille,
« Sur ce plateau, devant ce magique horizon,
« Où je frappe du pied construire une maison !
« Déjà de ma fenêtre, au gai soleil ouverte,
« Je vois là bas la tienne et ta pelouse verte,
« Et tes dignes voisins, mes amis maintenant,
« Pour s'asseoir à ma table avec toi cheminant !
« Réponds, homme pratique, agronome impeccable,
« Trouves-tu ce projet avant peu praticable ?
« Tu dois conseil à qui suivit bien tes leçons ! »
« — Ami, viens de ce pas commander les maçons ! »

Digitized by Google

IV

Lecteur, voyez d'ici la maison qui se dresse :
Chacun aura fait preuve et de zèle et d'adresse.
L'architecte, en dépit des errements suivis,
N'aura rien que d'un tiers dépassé les devis !
Nous aurons un logis confortable, superbe,
Entouré de massifs et de beaux tapis d'herbe !
Comme de ce perron en pierre spacieux,
L'aspect large et profond sera délicieux !
Et, voyez ! au dedans toute chose est prévue :
La salle de billard, d'un bon meuble pourvue,
Et la bibliothèque, au chiffre limité,
Occuperont le bas à chaque extrémité ;
Au milieu le salon et sa proche voisine
Que sauront égayer la cave et la cuisine.
Le billard ! jeu d'adresse, exercice excellent
Pour la digestion d'un repas succulent !
Et la bibliothèque, admirable ressource
Quand le temps pluvieux a borné notre course
Ou qu'au repos complet le mal nous a soumis !
O les livres ! les bons ! voilà nos vrais amis !
Et les seuls qui pour nous, à ces deux points extrêmes,
La joie et la douleur, restent toujours les mêmes.
J'en ai bien douze cents, in-douze, in-octavo,
Reliés en bazane, en maroquin, en veau ;
Je les aime, Dieu sait ! Pour moi bibliomane,
Quelque chose de bon et de sain en émane.
Quand j'arrive près d'eux, sur l'honneur, je les vois
Remuer de plaisir ! j'entends leurs douces voix
Qui me disent « bonjour, notre cher et vieux maître ! »
Au fait, grands et petits doivent bien me connaître,
Car je les ai lus tous, quelques-uns si souvent
Que je pourrais sur eux faire un travail savant ;

Digitized by Google

Car pour les bien loger j'ai vidé ma cassette ;
Car moi seul je les range et seul les époussette ;
Et ne permets jamais qu'on en emporte au loin
Pour qu'ils soient oubliés un beau jour dans un coin.
Pour n'en prêter aucun, quoiqu'on puisse me dire,
Imperturbablement je me laisse maudire.
Parbleu ! j'aime mieux être incompris ou raillé
Que de voir mon Pascal bientôt dépareillé ;
Un Corneille où des doigts s'incrusterait la crasse
A l'endroit le plus beau du Menteur ou d'Horace ;
Ou bien, en pleine marge, un Montaigne annoté
Par un cuistre du bourg, digne d'être bâté !
Vous donc ! vous, amateurs qui, le cœur en liesse,
Amassez des bouquins pour les jours de vieillesse,
Evitez ce monsieur, déjà sur le retour,
Qui vous vient demander, après un grand détour,
De votre Rabelais ou de votre Brantôme,
Pour un jour seulement, ou l'un ou l'autre tome ;
Hélas ! si vous cédez à ses mots captieux,
Vous ne reverrez plus le tome précieux !
Méfiez-vous surtout de cette jeune femme
Que le titre friand d'un beau volume affame
Et qui veut, malgré vous, l'obtenir à tout prix ;
Ou sinon, dès demain, le volume surpris
Allumera le feu pour chauffer les bouillotes,
Ou l'on y taillera de longues papillotes !
Oh ! ne prêtez jamais vos livres bien-aimés !
Qu'ils soient de vos deux mains, à deux tours enfermés :
Souris, mots caressants, que rien, rien ne vous touche ;
Fuyez un emprunteur à l'égal de Cartouche !
Furieux à coup sûr, il criera « le balourd ! »
Qu'importe ce gros mot ! restez muet et sourd !
Qu'il aille chez Didot, chez Dentu, chez Hachette ;
S'il veut un bon ouvrage, il est là, qu'il l'achète !

Digitized by Google

Or donc, Maxence aura, sous des formats divers,
Mille livres au moins tant en prose qu'en vers.. ..
Mon ami surveillait les travaux à toute heure,
Couvant d'un œil ravi sa future demeure.
Je le voyais parfois impatient, distrait,
Je pressentis l'aveu d'un important secret.
En effet, certain soir, nous flânions côte à côte,
Il me dit : « Mon bon Paul, mon sauveur, mon cher hôte,
« Je te veux demander un conseil. Mon émoi
« T'indique que le cas est grave. Réponds-moi
« Nettement, franchement, en une phrase brève,
« Si le but peut s'atteindre ou si j'ai fait un rêve. »
J'interrompis alors Maxence rougissant :
« Tu penses donc m'apprendre un secret? innocent !
« Voilà ton fait : tu crois que d'attraits ainsi pleine,
« Cette fraîche maison veut une châtelaine,
« Et qu'à n'en pas douter, Rosine Duvallier
« Ferait bien les honneurs d'un toit hospitalier ;
« Eh bien, moi, ton ami, l'ami de sa famille,
« Je t'applaudis d'aimer la belle jeune fille,
« Et ce jour compterait parmi mes jours heureux
« Qui ferait un mari d'un discret amoureux ! »
« — Espères-tu donc, Paul, réponds, qu'elle consente,
« La fille sans détours, la vierge ravissante ?
« Sans doute, l'amitié qui te fait indulgent,
« Prête des qualités à ton hôte indigent,
« Si bien que de l'enfant que la grâce décore
« Lui, converti récent, tu le crois digne encore ;
« Mais moi, me retournant vers le triste passé,
« Je cherche la vertu qui l'aurait effacé.
« Suis-je absous? la rougeur à la face me monte,
« De songer au bonheur au sortir de la honte!
« Cet œuvre de travail où tu m'as secondé,
« Ah ! si par mes sueurs je l'avais fécondé,

Digitized by Google

« Je dirais hautement : Dieu juste doit m'absoudre.
« Sous le soleil ardent, les deux mains dans la poudre,
« J'ai remué la terre et j'ai semé le grain ;
« Mais non ! mon argent seul a conquis ce terrain !
« Et pourtant, je reviens toujours à ce doux rêve !
« Le naufragé perdu sur une vaste grève,
« Ruisselant et glacé, ne voit autour de lui
« Que des débris épars alors que l'éclair luit ;
« Il n'entend dans les bruits de l'ouragan immense,
« Qu'un râle déchirant qui cesse et recommence ;
« Les nuages enfin se traînant noirs et lourds,
« Ont emporté la foudre et ses grondements sourds :
« Tout-à-coup, éclairant ces horribles désastres,
« Resplendit le soleil, le soleil roi des astres,
« Alors, en un instant émerge l'horizon
« De la profonde nuit, sa mobile prison ;
« Le vent enfin dompté devient la brise douce
« Qui sèche l'herbe humide et réchauffe la mousse ;
« L'air s'emplit de parfums et d'harmonieux cris ;
« Miracle ! où l'on n'a vu qu'horreur et que débris
« Tout redevient clarté, béatitude, fête ! »
« — Bravo, Maxence ! eh ! mais, sans être un grand prophète,
« Je te réponds que si l'on t'entendait là-bas,
« L'objet de ton amour n'y résisterait pas !
« Donc, dès le point du jour, demain, je monte en selle,
« J'aborde la beauté dont l'œil bleu t'ensorcelle,
« A son petit lever, et je vais droit au fait !
« J'attends de ma harangue un assez bon effet.
« Elle ne dira pas : oui, vu son trouble extrême,
« Mais, moi, je l'entendrai ce doux mot, tout de même !
« Or, ça, ferai-je ensuite au papa Duvallier,
« Vous saurez que Maxence, un joli cavalier,
« Aime la Rosina ; que son état prospère
« En fait un bon parti ; marions-les, compère !

Digitized by Google

« Je connais le bonhomme, il paraîtra surpris,
« Mais il sait d'un coup d'œil aux gens mettre le prix
« Et répondra : « voisin, demandez à Rosine,
« Moi, je veux bien ; bonjour ! bonjour à la voisine ! »
« Tu vois, ce sera court, mais très substantiel !

Moins de deux mois après se carrait sous le ciel
La maison achevée et toute fraîche et blanche,
Comme une belle fille en atours du dimanche,
Et Maxence épousait la reine du pays !
Quels cris admiratifs, quels regards ébahis
Accueillirent la vierge en ses habits de fête,
Dans l'église parée aussi du bas au faîte,
Alors que du grand porche elle franchit le seuil !
Comme le vieux curé reçut avec orgueil
Son ouaille chérie ! et, lorsque le saint prêtre
S'attendrit en traçant, au nom du divin Maître,
La règle du devoir, de quels pleurs bienfaisants
Se remplirent les yeux de nos bons paysans !
Salut à toi, vieillard ! il faut que je publie
Ton austère vertu pour que nul ne l'oublie.
Car depuis soixante ans, sous le sacré drapeau,
Impeccable pasteur tu guides ton troupeau.
Séchant les pleurs, prêchant l'enviable concorde ;
Donnant aide à qui souffre, à tous miséricorde.
Bon père ! qui jamais à toi s'est confié,
Qui ne soit revenu fort et pacifié,
Gardant comme un tresor ta parole limpide !
Homme doux au vouloir calme mais intrépide,
Qui baptises nos fils et bénis nos tombeaux !
Ministre du Seigneur, tu portes des sabots
Et n'ayant pas, l'hiver, l'ample et chaude pelisse
Qui du froid rigoureux adoucit le supplice,

Digitized by Google

Tu n'as qu'un seul habit, toujours, par tous les temps,
Lequel, pour donner plus, tu fais durer vingt ans !
Vrai serviteur de Dieu, malheur au cœur de roche
Qui fuit à ton appel, murmure à ton approche !
Pauvre, dont la richesse est la haute raison !
Gardien immaculé de la sainte maison !
Que Dieu, jusqu'aux confins de l'extrême vieillesse
Conserve ton cœur sain et ton âme en liesse !
O vieillard, dont l'œil voit par-delà l'infini,
Salut au nom de tous, sois béni, sois béni !
Salut à vous aussi, cœurs droits, rudes natures,
Habitants fortunés des rustiques toitures,
Robustes travailleurs dans la plaine assemblés,
Que le soleil d'août dore comme les blés !
Quand j'entends les tribuns, tout boursoufflés d'emphase,
Qui chargent de gros mots leur indigente phrase ;
Les candidats menteurs, hôtes des noirs taudis,
Décorer du saint nom de peuple ces bandits,
Truands, mauvais garçons, pourris par la débauche,
Que la ville recèle et que l'émeute embauche ;
Ces ouvriers sans cœur, fainéants et grossiers,
Dont les méfaits du greffe emplissent les dossiers,
Si flétris à vingt ans par les excès du vice,
Qu'ils sont cotés d'emblée impropres au service,
Je crie aux braves gens : « Gare à nous ! nous allons
« A l'abîme à grands pas avec tous ces frelons !
« Le vrai peuple, c'est vous, ô laboureurs, mes frères,
« Humbles dans tous les temps, néfastes ou prospères ;
« C'est vous, dont la sueur engraisse les sillons ;
« C'est vous, qui recrutez les rudes bataillons !
« C'est vous dont le travail enrichit les familles ;
« C'est vous, honorant Dieu, vos femmes et vos filles ;
« Salut, salut encore, amis, hommes des champs,
« Le poète vous aime et vous place en ses chants ! »

Digitized by Google

Retournons sur nos pas, la noce fut superbe !
Durant deux jours entiers on vit danser sur l'herbe
Les jeunes du pays. Au bras de son époux,
Rosine dépensait ses souris les plus doux.
On les voyait tous deux passer de groupe en groupe,
Répondant aux vivats de la joyeuse troupe
Par de bons mots scellés de serrements de main,
Tandis que, bouffissant leurs trognes de carmin,
Deux figaros juchés sur deux énormes tonnes,
Râclaient à qui mieux mieux leurs crins-crins monotones.

Depuis ces jours heureux, où je vis exaucés
Mes souhaits les plus chers, sept ans se sont passés !
La lande au sombre aspect, à tant de soins rétive,
Comme une vieille terre est saine et productive.
Maxence tous les ans emplit ses hauts greniers,
D'un blé de premier choix qu'il vend à beaux deniers.
Il a de plus d'un tiers augmenté son domaine.
On le voit travailler six jours de la semaine.
Lui-même d'une ferme il a pris le détail,
Et déjà deux concours ont primé son bétail.
Il faut le voir montrant son treffle et son avoine !
Il est heureux ! il a le teint frais d'un chanoine ;
Sa femme en soins exquis, en tendresse, en beauté
Apporte son appoint à la communauté
Et lui donna déjà deux fillettes, deux perles,
Qui tout le long du jour jasent comme des merles
Et le font enrager de la belle façon ;
Il n'a plus qu'un désir, c'est d'avoir un garçon ?

Digitized by Google

PROMÉTHÉE

OU

La Poésie de la Science

Par M. Pierre MIEUSSET

PIÈCE COURONNÉE

Nescio quid majus nascitur Iliade.

Un poète chantait sous le ciel d'Ionie :
« Muses, s'écriait-il, inspirez mon génie !
« Dieu d'Homère, Apollon, si puissant autrefois,
« Prête-moi ton luth d'or, ton arc et ton carquois ! »
Il disait ; et, partout, dans les doctes vallées,
Allait chercher les dieux, les nymphes exilées,
Et des poètes grecs répétait les accords ;
Mais Phébus restait sourd ; tous les dieux étaient morts...
Triste alors, il monta sur une haute cîme,
Et, comme il contemplait les grands vaisseaux des mers
Qu'emportait la vapeur au bout de l'univers,
Un géant merveilleux, être divin, sublime,
Vint à lui, plein de gloire et le front radieux ;
La flamme du génie illuminait ses yeux ;
A sa stature, à sa poitrine ensanglantée,
Le barde reconnut le titan Prométhée.

PROMÉTHÉE

Mon fils, ne cherche plus les Muses dans ces bois,
Prométhée a vaincu tous les dieux d'autrefois.

Digitized by Google

Ce n'est plus Jupiter qui lance le tonnerre ;
Aurore aux doigts de rose, au front pur et riant,
N'ouvre plus à Phébus les palais d'Orient.
Il est un Dieu plus grand que tous les dieux d'Homère.
Depuis le jour terrible où, fier, j'ai sur les monts
Brisé mes fers sanglants, j'ai lavé mes affronts
En détrônant des dieux toute la race altière
Qui n'a pu de mes yeux supporter la lumière,
Et depuis, je m'en vais, enseignant tour à tour
Le Travail et les Arts, la Justice et l'Amour.
L'homme à qui j'ai donné la divine étincelle
Doit étouffer demain le vautour du malheur,
Qui depuis six mille ans lui déchire le cœur.
Triomphe enfin, triomphe, ô science immortelle !
Chantez, ô lyre d'or, des hymnes au vainqueur,
L'avenir espéré, la paix universelle !
Laissez Virgile, Homère, en leurs sacrés tombeaux.
A ce grand siècle, il faut une autre poésie
Et de plus vastes champs que l'Hellade et l'Asie.
Mon fils, viens contempler mes horizons nouveaux !

LE POÈTE

Merci, fils de Thémis ! je suis prêt à te suivre.
Partons ! de la nature explique-moi le livre,
Et le Ciel et la Terre avec l'Humanité.
D'Uranie et d'Hermès montre-moi la beauté.

PROMÉTHÉE

J'ai lu dans les rochers l'histoire de la Terre :
J'ai vu son globe en feu, son fluide chaos,
Puis sa masse en tournant s'arrondissant en sphère,
Son amas de vapeur se condensant en flots.
J'ai vu les continents du sein des mers profondes
Surgir, sous une main qui maîtrisait les ondes.

Digitized by Google

J'ai fouillé tous les monts ; les terrains entassés
M'ont dit par leurs débris l'œuvre des temps passés.
J'ai pu surpendre Dieu, le suivre en ses ouvrages,
Voir le sol se parer de fleurs et de rameaux,
La faune s'élever des poissons aux oiseaux...
Puis, quand tout fut peuplé, les mers et leurs rivages,
J'ai fait l'homme divin, géant audacieux,
Etre immortel qui marche en regardant les cieux.
Il habita d'abord dans les antres sauvages,
Errant parmi les bois, couchant sur des feuillages,
Mais Bacchus et Cérès, avec leur art divin,
Lui donnèrent bientôt le froment et le vin.
Les cités florissaient déjà dans les campagnes,
Quand les coups de volcans soulevant les montagnes
Firent trembler le sol jusqu'en ses fondements.
J'ai vu — brûlants tombeaux — se fendre les vallées
Et bondir jusqu'aux cieux les mers échevelées.
Jours sinistres ! j'ai vu les épouvantements
Des hommes, quand sur eux se rua le déluge ;
Je les ai vus fuyant, éperdus, sans refuge.
Tout était mer ; et l'onde implacable et sans bords
Ne berça tout à coup qu'un grand peuple de morts.

Sortez de vos tombeaux, Atlas, Hercule, Antée,
Et venez contempler les fils de Prométhée,
Leurs môles enchaînant la mer et les vaisseaux,
Leurs tunnels effrayants, leurs fiers ponts métalliques
Que n'auraient pas forgés les cyclopes antiques ;
Et leurs phares, pareils aux célestes flambeaux,
Depuis que sur les flots, dans les nuits sans étoiles,
La boussole partout sait diriger les voiles ;
Que la foudre arrachée au ciel par les humains,
En les rendant égaux, brille et vole en leurs mains ;
Depuis que Gutenberg en gravant la pensée
Ainsi que le soleil l'a partout dispersée,

Digitized by Google

Libre, l'Humanité marche à pas résolus
Et, fière du succès, ne reculera plus.
Vulcain eût envié les milliers de machines,
Les colosses de fer que ce siècle inventa,
Et l'Etna n'eut jamais tel bruit dans ses usines.
N'est-ce pas que Fulton, Watt, Daguerre et Volta
Sont grands ; que leur savoir, fruit de leurs longues veilles,
A doté l'univers de frappantes merveilles ?
Eh bien ! tous ces tableaux sortis de l'appareil
Qu'ont peints si brillamment les rayons du soleil ;
Ce câble merveilleux, qui fait sous l'Atlantique
Parler la vieille Europe à la jeune Amérique ;
Cette locomotive ailée au front d'airain,
Qui franchit flots et monts, impétueux Centaure,
Tout cela va changer et n'est qu'à son aurore.
Le Progrès marche, court, ne connaît plus de frein.
D'Esculape bientôt l'art sera souverain.
Le gaz brillait : voici la lumière électrique
Qui, l'éclipsant soudain par sa clarté magique,
La nuit fait resplendir un jour mystérieux.
Adieu le télégraphe ! et gloire au téléphone !
Plus diligent qu'Iris, messagère des dieux,
Il porte la parole aux mortels radieux ;
Et voici qu'après lui le phonographe étonne :
Les morts mêmes, les morts vont parler sous nos yeux !

Mais viens ; prenons l'essor pour la voûte azurée ;
Mon puissant télescope a rapproché le ciel.
Voici le grand spectacle et le chant solennel !
Passons la Lune éteinte au seuil de l'empyrée
Et volons comme un trait jusqu'aux feux du Soleil.
C'est le phare du monde au flambeau sans pareil.
Il réjouit Mercure et Vénus si brillante
Que la Terre au printemps est cent fois moins riante ;

Digitized by Google

Il couvre de trésors Mars aux pôles neigeux,
Jupiter couronné de ses lunes d'opale,
Et Saturne étonnant, ceint d'anneaux nuageux,
Il enchante Uranus et Neptune au front pâle.
Mais sondons l'infini des éthers constellés :
Admire ces splendeurs, ces mondes dévoilés,
Aldébaran, Wéga, — rubis, riches merveilles, —
Ces astres colorés, ces planètes vermeilles
Diamantant le char des constellations
Et mêlant leurs éclairs à l'or de leurs rayons.
Bientôt, à ses clartés, l'analyse spectrale
Saura me dévoiler leur beauté sidérale ;
Après avoir pesé tous ces globes flottants,
J'espère correspondre avec leurs habitants !...
Vois la zône lactée allumant sa coupole.
Vois graviter plus haut ces comètes en feu
Qui, leurs cheveux au vent, suivent la parabole
Qu'à travers l'infini traça la main de Dieu.
Montons toujours !.. montons ! nos cieux sont des atômes ;
Cent mille cieux plus loin avec cent mille dômes
Resplendissent sans fin, ornés d'astres nouveaux.

LE POÈTE

O vertige ! Hosanna ! que ces soleils sont beaux !

PROMÉTHÉE

Pour nous luire, il leur faut des millions d'années.
Depuis les jours lointains où leurs sphères sont nées
Ils vont vers l'infini, mais n'en approchent pas,
Et, malgré leur vitesse, ils n'ont pas fait un pas.
Mais, plus loin que ces cieux à la Terre invisibles,
Vois fourmiller toujours, mondes inaccessibles,
Mille autres univers plus effrayants encor
Qui ne semblent d'ici qu'une poussière d'or.

Digitized by Google

Et toujours, et toujours l'infini recommence,
Harmonieux, peuplé d'astres à l'orbe immense.

LE POÈTE

Arrêtons-nous ! je tremble, ébloui par le ciel.
Je comprends vos transports, Newton, Képler, Herschell !
Et j'adore avec vous. Mondes, brillez sans voiles !
Flambeaux de l'empyrée, innombrables étoiles,
Rayonnez devant Dieu ! sphères, laissez-moi voir
L'éternelle Beauté dans votre ardent miroir !
Et vous, de l'Inconnu planètes enchantées,
Par quels êtres heureux êtes-vous habitées ?
Oh ! sans doute ils sont purs ces fils brillants des cieux :
Leurs corps sont sans argile, éthérés, glorieux.
Autrefois, enfermé dans les nimbes du doute,
J'errais, triste et rêveur : l'ombre effrayait ma route ;
Le ciel me semblait vide et voilait sa beauté.
Aux cris de désespoir de l'homme révolté
Bien souvent du malheur je sondais le problème,
Cherchant Dieu qui se tait quand le méchant blasphème.
Quelle force a lancé les astres dans les airs ?
Comment la vie éclot au sein des univers ?
Le Vrai me tourmentait. Dans mes nuits d'insomnie,
Pâle, je dévorai les œuvres du génie.
Mais je comprends ta gloire inénarrable, ô ciel !
Dieu luit dans l'infini ; — je me sens immortel.

PROMÉTHÉE

O penseur, l'infini, voilà le grand mystère.
Mais la science marche, un soleil à la main ;
Elle interroge tout ; elle lutte, elle espère
Forcer enfin le sphinx à répondre demain.

Digitized by Google

Quels beaux hymnes alors chanteront les poètes
Mais ce grand jour, hélas ! ne surgit pas encor.
Poète, ouvre ton aile et chante d'autres fêtes,
Les fêtes du progrès, — aube des siècles d'or !
Vois : Icare est vaincu par nos aéronautes.
Et que sont les lauriers des anciens Argonautes
Près de ceux qu'ont cueillis sous vingt climats divers
Nos frères Tiphys faisant le tour de l'univers ?
Dis-nous la nuit du pôle et l'aube boréale,
La sauvage Australie et l'Afrique centrale ;
Chante ces vrais héros, paisibles conquérants,
Qui vont purger le sol des monstres dévorants ;
Et chargeant tes pinceaux de couleurs magnifiques,
Montre-nous mille fleurs aux parfums exotiques,
Les races des humains, les mœurs des nations,
Et partout le génie épanchant ses rayons.

LE POÈTE.

Oh ! j'ai déjà rêvé ces tableaux ; ma pensée
A médité le plan d'une immense Odyssée.
Qui donc me donnera de peindre un jour en vers
Ce merveilleux poëme en cent chants : l'Univers ?
J'aurai pour m'inspirer Colomb, Dumont d'Urville,
Livingstone, Franklin, Magellan, Bougainville ;
J'irai, chantant vos noms, hardis navigateurs !
Sur vos lointains tombeaux j'irai jeter des fleurs.

PROMÉTHÉE.

Hier, comme un géant, Lesseps, vainqueur des ondes,
A réuni deux mers et rapproché deux mondes ;
Il coule, libre et grand, le fleuve aux vagues d'or,
Le canal de Suez ! En vain Adamastor
Sur son cap effrayé déchaîne les orages :
Tu n'engloutiras plus, ô roi des mers sauvages,

Digitized by Google

Impuissant à dompter leurs audacieux essors,
Les vaisseaux d'occident chargés de leurs trésors.

LE POÈTE.

Mais quoi ? serait-ce donc pour la seule richesse
Que tes fils ont conçu ces épiques travaux ?

PROMÉTHÉE.

Non, non ; un but plus grand les remplit d'allégresse,
Ils ont vu resplendir des horizons plus beaux.
Bientôt, char de la Paix, plus rapide qu'Eole,
La machine, portant au front une auréole,
Va franchir sous les flots la Manche en son chemin,
Et s'élancer d'un bond de Londres.....à Pékin !!!
Des barbares tribus mes fils sont les apôtres ;
Civilisant les uns et protégeant les autres,
Ils iront conquérir, rajeunir l'univers,
Et de tous les captifs ils briseront les fers.

Courbez-vous, fier Atlas, superbes Pyramides,
Devant les monuments de nos bras intrépides !
Nous avons éclipsé l'œuvre des Pharaons :
L'antiquité pâlit près de nos Panthéons.
Nous vous supprimerons, géantes Pyrénées !
N'avons-nous pas percé les Alpes étonnées ?
Quel spectacle de voir tous les peuples demain
S'embrasser, triomphants, et chanter leur hymen !
Encore quelques jours, et les incultes plages
Vont partout se parer de jardins et d'ombrages.
L'homme en ballon rapide au ciel s'élancera ;
Il ira, dépassant les aigles dans les nues,
Explorer en tout lieu les terres inconnues.
Je veux ouvrir demain l'isthme de Panama,
Et je raccourcirai la ceinture du monde
Pour mieux semer partout la liberté féconde.

Digitized by Google

Du Zuider-Zée à sec le golfe sourira,
Et la Hollande, aux lieux où mugissaient les ondes,
Verra flotter au vent des bois, des moissons blondes.
J'irai changer en mer le brûlant Sahara ;
Les eaux feront fleurir les sables de l'Afrique.
Dans les affreux déserts, séjour des léopards,
Surgiront des cités, comme un songe féerique !
Et les peuples amis n'auront plus de remparts.

LE POÈTE.

Oh ! je saisis mon luth pour chanter ce beau rêve
Et pour pleurer les maux d'un passé qui s'achève.
O martyrs immortels, vous qu'on traitait de fous,
Fier Colomb, Galilée et de Caus, gloire à vous !
Qu'importe le malheur, race persécutée ?
Votre auréole reste, ô fils de Prométhée !
Le Calvaire pour vous fut voisin du Thabor
Et vos fronts aujourd'hui touchent les astres d'or...
J'ai frémi d'épouvante et j'ai maudit naguère
Le génie inventant ces lourds canons de guerre
Qui brisent les vaisseaux tout cuirassés de fer
Et sèment à plaisir la mort — travail d'enfer !
J'ai bien longtemps douté de ton œuvre, ô Science !
Je te croyais athée, orgueilleuse, sans cœur ;
Mais maintenant, ô reine, en toi j'ai confiance :
La Poésie ailée est ta céleste sœur.
L'avenir est à vous. Faites lever l'aurore
Sur les peuples lointains où la nuit règne encore.
En avant ! C'est le Bien qui naîtra du Progrès.
Comme Israël au temps merveilleux de Moïse,
Nous allons à grands pas vers la Terre promise.
Marchons, ivres d'espoir : l'âge d'or est tout près.
De fraternels drapeaux décorons nos frontières ;
Entre les nations et toi plus de barrières,

Digitized by Google

France au cœur large et bon ! Courage à tes penseurs
Cherchant à rendre un jour tous les hommes meilleurs !
Courage à tes savants ! que leur puissant génie
Rayonne et du progrès révèle l'harmonie !
Foule aux pieds les lauriers teints du sang des combats ;
Même à tes ennemis, ô mère ! ouvre tes bras,
Et mets toute ta gloire à bannir de la terre
Ces deux monstres hideux : l'Erreur et la Misère !
Et toi, reine des arts, temple vivant du Beau,
Paris, fière cité, lève au ciel ton flambeau !
Hommage à toi, Phénix qui renais de ta cendre !
O ville altière et douce, il est temps de répandre
Tes torrents de lumière et tes flots de bonté ;
Vers un nouvel Eden guide l'humanité.
Donnant à l'univers une fête féconde,
Célèbre le génie et la gloire du Monde.
L'homme aspire à monter ; géant né pour les cieux,
Il ne s'arrêtera qu'étant égal aux dieux....

— Le poète se tut... une clarté nouvelle
Venait de l'éblouir ; Prométhée avait fui.
Mais, au lieu du Titan, rayonnait devant lui
— Comme un reflet de Dieu — la Science éternelle.

Digitized by Google

CONCOURS DE 1879

PRIX ET MÉDAILLES

HISTOIRE.

1re *Question* — Etude sur la vie et les travaux des deux frères Lévesque de Burigny et Lévesque de Champeaux, et sur Jean-Simon Lévesque de Pouilly.

Le prix de 300 fr. est décerné à M. l'abbé Genet, chanoine honoraire, aumônier du Sacré-Cœur à Charleville, lauréat des concours d'histoire précédents, notamment de celui sur Levesque de Pouilly, et membre correspondant de l'Académie.

Question au concours de chaque année.

Monographie d'une commune importante du diocèse de Reims.

Le prix n'est pas décerné.

Une mention honorable est accordée à M. A. Thénault, de Reims, ancien instituteur, pour son histoire du prieuré et du village de Chaudefontaine.

POÉSIE.

Le prix de 200 francs est décerné *ex æquo* et sans être partagé, à M. le colonel Chabert, de Paris, lauréat d'un précédent concours, auteur de la pièce intitulée *le Bon Chemin*, et à M. Pierre

Digitized by Google

Mieusset, membre de l'Académie de Besançon, également lauréat d'un précédent concours, auteur de la pièce intitulée ; *le Progrès par la Science*

MÉDAILLES HORS CONCOURS.

Une médaille d'or de 100 francs est décernée :

1° A M. Poinsignon, membre honoraire de l'Académie, pour l'Atlas cantonal du département de la Marne, publié sous sa direction ;

2° A M. Lescuyer, membre correspondant à Saint-Dizier, pour ses travaux sur les oiseaux.

3° A M. Frédéric Moreau père, pour les fouilles qu'il a exécutées à Carenda et à Sablonnière, et pour la publication des mêmes fouilles.

Une médaille de bronze est décernée à M. Mercier, membre correspondant à Versailles, pour la topographie ecclésiastique des diocèses de Reims, Châlons et Soissons.

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

Concours ouverts pour les années

1880 & 1881

PRIX A DÉCERNER EN 1880

—

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

1re QUESTION

Statistique des principaux édifices du pays de Reims.

On indiquera les points de comparaison qui pourraient être établis entre eux, et l'on fera ressortir principalement les faits de nature à démontrer l'existence d'une école d'architecture ayant Reims pour centre.

Des dessins accompagneront les détails d'art les plus importants.

Le prix consiste en une médaille d'or de 500 francs.

2me QUESTION

Histoire du Chapitre de Notre-Dame de Reims, depuis sa fondation jusqu'à la Révolution.

Le prix consiste en une médaille d'or de 500 francs.

—

Digitized by Google

SCIENCES ET INDUSTRIE.

Etudier les moyens pratiques d'appliquer l'électricité à l'éclairage usuel.

Le prix consiste en une médaille d'or de 500 francs.

—

POÉSIE

PRIX L.-F. CLICQUOT

1° Une médaille d'or de 200 francs sera décernée à l'auteur de la meilleure pièce de 50 à 150 vers.

Le genre et le sujet sont laissés au choix des concurrents.

2° Une médaille d'or de 100 francs sera décernée à l'auteur de la meilleure fable ou du meilleur conte en vers.

Ces deux prix, devant être mis au concours tous les deux ans, alterneront avec le prix ordinaire de l'Académie.

PRIX A DÉCERNER EN 1881

—

1. Histoire du collége des Bons-Enfants.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 francs.

2. Etude historique et littéraire des Mémoires de Joinville.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 francs.

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER CHAQUE ANNÉE

—

1re QUESTION

Monographie d'une commune importante du diocèse de Reims, soit ancien, soit nouveau.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 francs.

—

2me QUESTION

Notice historique et descriptive des monuments civils ou religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims (excepté ceux de Fismes et de Bourgogne, pour lesquels des médailles ont été décernées en 1864 et 1869).

Le prix, pour cette question, consiste en une médaille d'or de 500 francs.

Le plan à suivre pour chacune de ces questions a été indiqué dans les programmes précédents.

L'Académie distribuera aussi chaque année des médailles d'encouragement aux auteurs des travaux qui lui seront soumis en dehors des questions indiquées.

Les prix et médailles seront décernés en séance publique.

Les mémoires devront être inédits et n'avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le Secrétaire général, avant le* 15 *Avril, terme de rigueur.*

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître ; ils inscriront

Digitized by Google

leur nom et leur adresse dans un pli cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus.

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie; les auteurs ne doivent pas en disposer sans son autorisation.

Reims, le 25 Juillet 1879.

Le Secrétaire général, CH. LORIQUET.

Le Président annuel, DUCHATAUX.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

Membres composant l'Académie Nationale

DE REIMS

Au 25 Juillet 1879

Bureau pour l'année 1878-1879.

Président d'honneur, Mgr LANGÉNIEUX.

Président,	MM. DUCHATAUX.
Vice-Président,	TOURNEUR.
Secrétaire général,	CH. LORIQUET.
Secrétaire-Archiviste,	CORNET.
Trésorier,	A. MENNESSON.
Membres du conseil d'administration,	PARIS. DUQUENELLE. TOURNEUR.

Membres titulaires (par rang d'ancienneté).

S. E. Mgr LANGÉNIEUX (*), archevêque de Reims.

MM. FANART (L.), membre de l'Académie de Sainte-Cécile de Rome.

DUQUENELLE, ancien pharmacien, associé de la Société des antiquaires de France, conservateur adjoint du Musée.

TOURNEUR (l'abbé), vicaire général du diocèse.

PARIS (H.), avocat, ancien maire de Reims.

Digitized by Google

MM. Loriquet (Ch.) (⊗ A.), conservateur de la Bibliothèque, des Archives et du Musée de la ville, associé de la Société des Antiquaires de France.

Goda, ancien notaire.

Soullié (Pr.) (⊗ I.), docteur ès-lettres, ancien professeur de l'Université.

Mennesson (A.), ancien notaire, membre du Conseil municipal et du Conseil d'arrondissement.

Galliet (⊗ A.), professeur à l'Ecole préparatoire de médecine.

Leseur, avocat.

Piéton, avocat.

Givelet (Ch.), prop., associé de la Société des Antiquaires de France, inspecteur de la Société française d'Archéologie.

Thomas, deputé.

Luton (⊗ A.), professeur à l'Ecole preparatoire de médecine.

Doyen, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine, adjoint au maire.

Jacquenet (l'abbé), protonotaire apostolique, curé de Saint-Jacques.

Coze, directeur de l'usine à gaz

Deglaire (l'abbé)(⊗ A.), chanoine titulaire, archiprêtre de Notre-Dame.

Lantiome, avocat.

De Brimont (A.) (✠), propriétaire

D. Maldan (✱, ⊗ I.), directeur de l'Ecole préparatoire de médecine.

Cerf (l'abbé), chanoine titulaire.

Digitized by Google

MM Duchataux, avocat.

Elambert (✠), avocat.

Gosset (Alph.), architecte.

Dauphinot (S.) (✻, ⊗ A.), manufacturier, sénateur, président de la Chambre de commerce.

Lasserre, avocat, membre du Conseil général et du Conseil municipal.

Lemoine, docteur ès-sciences, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine.

Diancourt (✻), député, maire de Reims.

Cornet (⊗ A.), professeur de troisième au Lycée.

Butot (l'abbé), vicaire général du diocèse.

Werlé (A.), négociant.

Jullien (E.), vice-président du Tribunal civil.

Beltz, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine.

Pestelard, professeur de philosophie au Lycée.

Péron (✻), sous-intendant militaire.

Péchenard (l'abbé) docteur ès-lettres, supérieur du Petit Séminaire de Reims.

Demaison (L.), conservateur-adjoint des Archives de la ville.

Boullaire, procureur de la République.

Loupot, chanoine titulaire.

Jadart, juge suppléant.

Vassard (✻, ⊗ A.), président du tribunal civil.

Digitized by Google

Membres honoraires élus pendant l'année 1878-1879.

MM. JAMIN, membre de l'Institut, professeur de physique à la faculté des sciences de Paris.

LALANDE, ancien proviseur, à Sens.

DE LAPPARENT, ingénieur des Ponts et Chaussées, vice-doyen de la faculté des sciences à l'Université catholique de Paris.

Membre correspondant élu pendant l'année 1878-1879.

M. FÉLIX PÉRIN, architecte à Paris.

Membres décédés.

MM. AUBRIOT, conchyologue, à Rimogne (Ard.), membre correspondant.

PERRIER, ancien maire de Châlons, membre correspondant.

ANOT DE MAIZIÈRE, membre correspondant, à Versailles.

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

Adressés à l'Académie nationale de Reims

PENDANT L'ANNÉE 1878-1879.

I. — OUVRAGES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

De l'origine et du choix des prénoms chrétiens, par l'abbé J. Corblet, in-8°.

Le Cultivateur de la Champagne, par M. Ponsard, 1878, août, septembre, novembre, décembre ; 1879, janvier-avril, juin, juillet.

Séance de rentrée de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims. *Discours* de M. Luton.

Ouverture du cours de clinique. *Discours* du même.

Le royaume de Siam au Champ-de-Mars en 1878, *et à la cour de Versailles en* 1686, par M. Etienne Gallois, 1878-1879.

Passim, par le même, IV, octobre 1878.

Elégies, par le même (mai 1877).

Notice sur l'oppidum de Boviolles (Meuse), par M. L. Maxe-Werly. Paris, 1878, in-8°.

Note sur une nouvelle série de monnaies à la Croix ; *trouvaille de Cuzance* (Lot). *Monnaies des Cadurques*, par le même. 1879, in-8°.

Œuvre des Cercles catholiques de Reims. Sermon prêché dans l'église métropolitaine le 8 *décembre* 1878, par M. l'abbé Tourneur.

Association française pour l'avancement des sciences. Congrès du Hâvre, 1877. *Nouveau mode de propagation* de la fièvre paludéenne, par le docteur Lecadre.

L'année 1877 *au Hâvre*, par le même. 1878, in-8°.

La suppression du prieuré Notre-Dame de Rosnay-Lhôpital, par l'abbé Etienne Georges. Troyes, 1878.

Digitized by Google

Du lieu natal du pape Urbain II, par M. Jadart. 1879. In-8°.
Dom Jean Mabillon, par le même. 1879, in-8°.
Joseph de Baye. *Les amulettes craniennes à l'âge de la pierre polie*. 1879.
Notice biographique de M. Jules-Xavier Saguez de Breuvery, par M. Mercier. Caen, 1879, in-16.
Louis Guibert. *Le parti Girondin dans le département de la Haute-Vienne*. 1878. In-8°.
Alfred Neymarck. *Les contribuables et la conversion de la rente*. 1878. In-8°.
L'origine des inégalités de la surface du globe, par A. de Lapparent. In-8°.
Auguste Nicaise. *Le cimetière franco-mérovingien de Haucourt* (Marne) *Note sur une coupe en terre cuite de l'époque de bronze*. 1879, in-8°.
Bibliothèque champenoise. Opuscules de Pierre Constant, poète Langrois, avec introduction et notes, par le docteur E. Bougard 1879, in-16.
Introduction à l'étude des oiseaux, par M. F. Lescuyer. 1878, in-8°.
Les oiseaux dans les harmonies de la nature, par le même. 1878, in-8°.
Oiseaux de passage et tendues, par le même. 1876, in-8°.
Langage et chant des oiseaux, par le même. 1878, in-8°.
Architecture des nids. Dénichage, par le même. 1878, in-8°.
La héronnière d'Ecury et le héron gris, par le même. 1876, in-8°.
Recherches sur le dimanche, par le même. 1877, in-8°.

II. — PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Académie de La Rochelle. Section des sciences naturelles. Annales 1877, n° 14.
Annales de la société d'agriculture, sciences d'Indre-et-Loire. 1878.
— de l'académie de Mâcon, 2e série, t. 1er.
— de la société archéologique de Namur, t. XIV, 3e livraison.

Digitized by Google

Annales de la société historique de Château-Thierry, année 1877.

— de la société académique de Nantes. 1878.

Bulletin de la société Nivernaise, 2e série, t. VIII.

— — académique de Boulogne. 1878 ; 1879, 1er trimestre.

— — de géographie. 1878, mai-décembre ; 1879, janvier-juillet.

— — protectrice des animaux. 1878, juin-décembre ; 1879, janvier-mai.

— — d'horticulture de l'arrond. d'Epernay. 1878, juillet-décembre ; 1879, janvier-mars.

— — des antiquaires de Picardie. 1878, nos 2 et 3 ; 1879, no 1.

— — d'agriculture, sciences de la Sarthe. 1877, 3e et 4e trimestre ; l'année 1878.

— — archéologique du Midi de la France ; séances du 26 mars au 6 août 1878 ; du 26 novembre 1878 au 18 mars 1879.

— — d'agriculture de Boulogne-sur-Mer. 1877, mars-décembre.

— — archéologique de Béziers, 2e série, t. IX, 2e livr.

— — d'agriculture et de commerce de Caen, année 1876.

— — des beaux-arts de Caen, 6e volume, 1er cahier.

— — d'émulation de l'Allier, t. XV, 3e liv.

— historique. Société des antiquaires de la Morinie. 1878, avril-décembre ; 1879, janvier-juin.

— de la société Linnéenne de la Charente-Inférieure. 1878, 3e et 4e trimestre.

— — d'agriculture, sciences de la Haute-Saône. 3e série, n° 9. Annexes au bulletin de l'année 1878. Travaux de la section d'archéologie, no 1.

Digitized by Google

Bulletin de la société zoologique de France pour l'année 1877 sur les diptères batrachophages. Fernand Lataste sur le Triton vittatus.

Bulletins de la société de statistique des Deux-Sèvres. 1878, janvier-mars, octobre-décembre; 1879, janvier-février.

— — des antiquaires de l'Ouest. 1877, 2e trimestre; 1878, 2e, 3e et 4e trimestres; 1879, 1er trimestre.

Extrait des travaux de la société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure, année 1877.

Investigateur (l'). 1878, mai-décembre; 1879, janvier-avril.

Journal du comice agricole de l'arrondissement de Mézières. 1878, septembre, novembre; 1879, janvier, mars, mai, juin

Mémoires de la société académique de l'Aube, année 1877.

— — académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, t. VI, 1er fascic.; t. IX, 1er et 2e fascic.

— — d'agriculture, sciences et arts de la Marne, année 1876-1877.

— — académique de l'Oise, t. X, 1re partie.

— — d'agriculture centrale du département du Nord. 1874-1876.

— — des sciences morales de Seine-et-Oise, t. XI.

— — archéologique du Midi de la France, t. XI, 5e et 6e livraisons.

— — d'émulation d'Abbeville, 3e série, 2e volume.

— de l'académie des sciences, belles-lettres de Marseille. 1877-1878.

— de la société des antiquaires de Picardie, 3e série, t. IV.

— — académique de Saint-Quentin, 4e série, t. Ier.

— — d'agriculture, sciences d'Orléans. 1877, 3e et 4e trimestres; 1878, 1879, 1er trimestre.

Digitized by Google

Mémoires de l'académie des sciences de Toulouse, 7e série, t. X.
— — des sciences de Clermont-Ferrand. 1877.
— de la société nationale des antiquaires de France, t. XXXVIII.
— — académique de Cherbourg. 1879.
— — académique de l'Oise, t. X, 2e partie.
— de l'académie du Gard. 1877, 1re et 2e parties.
— de la société Eduenne. Nouvelle série, t. VII.
— de l'académie d'Arras, 2e série, t. X.

Précis analytique des travaux de l'académie de Rouen. 1877-1878.

Recueil de l'académie des Jeux floraux. 1879.

Revue historique et archéologique du Maine, t. V, 2e livr.

Revue des sociétés savantes des départements. 1877, septembre-décembre ; 1778, janvier-août.

Société de médecine légale. 1877-1878.
— industrielle d'Elbeuf. Bulletin des travaux. 1878, 17 avril-10 novembre.
— d'agriculture de Douai. Bulletin agricole, année 1877.
— agricole scientifique des Pyrénées orientales, 23e vol.
— d'agriculture, belles-lettres de Rochefort. Travaux. 1877-1878.

Union médicale et scientifique du Nord-Est. 1878, mai, août, octobre-décembre; 1879, janvier-mars, juin, juillet.

III. — HOMMAGES DIVERS ET JOURNAUX.

Poésies diverses, par Mlle Sophie Manéglier. 1878, in-8°.

Catalogue des reptiles et batraciens du département de l'Aube, par V. Collin de Plancy.

Le Livre d'or. 1878, septembre, octobre, décembre ; 1879, janvier, février, mai, juin.

Chronique des sociétés savantes. 1878, 15 septembre et 15 octobre.

La Légende de saint Benezet, par M. Lefort, in-4°.

Metaphysics or the science of perception by John Miller, in-4°.

Digitized by Google

Le Journal de la marine, 30 novembre 1878.

Romania. 1878, juillet, octobre ; 1879, janvier, avril.

Notice biographique sur Mgr André Rœss, évêque de Strasbourg, traduit de l'allemand de Bernhard, par Albert Gondelet. Paris-Auteuil. 1878, in-8°.

Calembours français, par Alexandre de Lubabwsky. 1878, in-8°.

Un coin de Paris. Le cimetière gallo-romain de la rue Nicole. Relation..., par Léon Landau. Paris, 1878, in-8°.

Congrès international des sciences anthropologiques, 1878 *Rapport sur la paléoethnologie. Période néolithique ou de la pierre polie*, par M. Emile Cartailhac.

Revue mycologique. Janvier 1879.

Le Congrès permanent de géographie en Portugal au XVe siècle. Lettre à M. le marquis de Croizier, par Antonio Maria de Campos junior. 1878.

Léon Cailhava, bibliophile Lyonnais. Esquisse par Aimé Vingtrinier. 1877, in-8°.

Congrès archéologique de France. Séances générales tenues à Senlis en 1877.

Histoire populaire de la ville de Saint-Quentin, par M. L. Jamart. 1878, in-12.

Chartes communales et franchises locales du département de la Creuse..., par M. Louis Duval. 1877.

Les Troglodytes de la vallée de l'Erve..., par M. l'abbé Jos. Maillard, in-8°.

Renseignements photographiques, par M. Ch. Fabre, in-8°.

Fibromes interstitiels de l'uterus. De leur guérison, par le docteur Abeille. Paris, 1878, gr. in-8°.

La Revue politique et littéraire, 26 avril 1879.

Revue scientifique de la France et de l'étranger, 26 avril 1879.

Odes d'Anacréon, trad. en vers, par Henry Vesseron. 1875, in-18.

Chefs-d'œuvre de la scène grecque, trad. en vers, par le même. 1872, in-8°.

Odes d'Horace, trad. en vers, par le même. 1864. in-12.

Digitized by Google

Etudes et souvenirs, par le même. 1870, in-18.

Les fiefs du comté de Namur, par Stanislas Bormans, 3e et 5e livraisons.

Le Gault et ses hameaux, par C. Aubrion ; Sezanne, 1879, in-16.

Mélusine, 5 janvier 1877.

Journal des savants. 1878, janvier-septembre, décembre ; 1879, février-juin.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

NOTICE SUR M. ANOT DE MAIZIÈRE

Par M. E. de SAUVILLE, Membre correspondant.

Le 7 janvier, un modeste convoi conduisait à sa dernière demeure, au cimetière Saint-Louis de Versailles, un des plus anciens professeurs du lycée, inspecteur retraité de l'Académie de Paris, M. Jacques-Cyprien Anot de Maizière, né à Saint-Germainmont (Ardennes), le 27 avril 1792.

Neveu et élève de l'abbé Anot (Pierre-Nicolas), qui a laissé dans le diocèse de Reims une si haute réputation de science et de charité, il fut successivement professeur de rhétorique au collége royal de Reims, puis professeur de rhétorique et d'histoire au lycée de Versailles, enfin inspecteur d'Académie pour le département de Seine-et-Oise.

Humaniste consommé, travailleur infatigable, poëte et publiciste à ses heures, il a fait paraître plusieurs ouvrages d'un réel mérite parmi lesquels on peut citer les suivants ;

1° *Discours*, qui a remporté en 1819 le prix de la Société d'agriculture, sciences et arts de

Digitized by Google

Châlons-sur-Marne, sur le sujet : « Démontrer que les intérêts des Français de toutes les classes sont attachés au maintien de la Charte constitutionnelle. — C'est par erreur que, dans ses recherches bibliographiques, M. Auguste Denis a attribué ce travail à M. l'abbé Anot. Il convient de le restituer à qui de droit ;

2° *Elégies rémoises*, suivies de fragments dramatiques et d'un *Essai sur les nouvelles théories littéraires*. Paris, 1825, 1 vol. in-8° ;

3° *Lettres à Icilius sur l'état actuel des choses*, 1828-1834 ;

4° Le *Code sacré*, ou Exposé comparatif de toutes les religions (sur le plan de l'Atlas historique de Lesage) ;

5° Une *Tragédie de Cromwel* qui n'a jamais été représentée.

Il eut trois fils, dont le seul qui existe est aujourd'hui chef d'escadron d'état-major ; les deux autres, officiers d'un bel avenir, ont péri dans la guerre de Crimée. Le malheureux père ne s'est jamais consolé de cette double perte si douloureuse.

Par décret du 18 avril 1860, M. Anot, Jacques-Cyprien, avait été autorisé à ajouter à son nom celui de sa femme, née Jeanne de Maizière, issue d'une ancienne famille de noblesse champenoise, éteinte dans sa descendance masculine. Cette famille, inscrite dans le procès-verbal de Caumartin porte pour armes : *De gueules au chef d'argent chargé de trois lozanges de même.*

Digitized by Google

SCIENCES

L'ORIGINE DES INÉGALITÉS

DE LA SURFACE DU GLOBE

Par M. A. de LAPPARENT, membre honoraire.

La recherche des lois qui président à la distribution des inégalités de la surface terrestre a depuis longtemps préoccupé les observateurs. Cette recherche est intimement liée à celle de la cause qui a produit les inégalités en question; même on peut dire que cette seconde face du problème a été abordée plus tôt que la première, et qu'on a disserté sur l'origine des montagnes bien longtemps avant que la géographie eût appris à les définir avec une suffisante précision. Cela se comprend sans peine; car la vue du désordre si manifeste qui règne dans les régions montagneuses ne pouvait manquer d'éveiller dans les esprits l'idée de cataclysmes violents, et il n'était pas besoin de savoir par quels matériaux les montagnes sont constituées pour être naturellement tenté d'attribuer leur formation à des convulsions éprouvées par la surface de notre planète.

Mais de cette idée instinctive à une notion

Digitized by Google

qu'on puisse appeler scientifique, la distance était grande. Pour la franchir, il fallait attendre que la structure de l'écorce du globe, demeurée si longtemps indéchiffrable, se fût laissé arracher quelques-uns de ses principaux secrets. On sait que cette écorce se compose d'éléments minéralogiques, originairement disposés dans un certain ordre. C'est le trouble apporté, par des phénomènes mécaniques ultérieurs, à cette disposition primitive, qui donne naissance aux inégalités dont le relief sollicite notre attention. Comment apprécier la loi de ces perturbations, si les éléments qu'elles affectent ne sont pas tout d'abord connus et définis ?

On ne doit donc pas s'étonner si la première expression scientifique d'une théorie des montagnes se rencontre dans l'ouvrage où sont formulés, pour la première fois, ce qu'on peut appeler les rudiments de la géologie : nous voulons parler de la célèbre thèse du danois Sténon, publiée en 1669 sous le titre : *Prodroma dissertationis de solido intra solidum naturaliter contento*. Instruit par une expérience de plusieurs années, acquise dans la direction des mines du Grand-Duc de Toscane, Sténon a reconnu que le sol de ce pays se compose de couches régulièrement superposées, dont les éléments, évidemment empruntés à des roches préexistantes, ont été en suspension dans un liquide. Dès lors ces éléments ont dû se déposer conformément aux lois de la pesanteur, c'est-à-dire en strates horizontales. Si donc on retrouve aujourd'hui ces couches avec des inclinaisons sensibles, et

Digitized by Google

c'est précisément le cas dans les Apennins, il en faut conclure qu'elles ont été dérangées postérieurement à leur consolidation. Ainsi les montagnes résultent d'un trouble apporté dans l'horizontalité primitive des couches de l'écorce terrestre. Quant à la cause qui a produit cette perturbation, un homme habitué au spectacle des éruptions volcaniques de l'Italie centrale ne pouvait guère la chercher ailleurs que dans cet ordre de phénomènes. Aussi, tout en reconnaissant la possibilité d'écroulements produits par la disparition de certaines couches, Sténon accorde-t-il la plus grande part d'action aux feux souterrains.

Pour apprécier comme il convient tout le mérite des vues de Sténon, il faut se rappeler qu'alors on considérait les montagnes comme ayant existé de tout temps. Les philosophes en faisaient la charpente osseuse du globe, et leur attribuaient un rôle identique avec celui que joue le squelette dans les animaux. Ce n'est donc que par un prodigieux effort de génie que le naturaliste danois put s'affranchir de telles conceptions ; et, de fait, sa doctrine, basée sur tout un ensemble d'observations personnelles, était tellement en avance sur le siècle où elle se produisait que, cent cinquante ans après, on peut dire que Léopold de Buch reprenait la théorie des montagnes juste au point où Sténon l'avait laissée. Il n'avait pas fallu moins que ce long intervalle pour asseoir définitivement dans la science l'idée de la formation successive de l'écorce terrestre et de la division de son histoire

Digitized by Google

en périodes sédimentaires, interrompues de temps à autre par l'épanchement de roches éruptives.

C'est Léopold de Buch qui a introduit, dans l'étude des accidents de la surface du globe, la grande notion des directions. La généralité du phénomène des montagnes, que Sténon n'avait pas entrevue parce que ses observations n'embrassaient qu'une étendue de pays très restreinte, ne pouvait échapper à un voyageur qui avait tenu à voir de ses yeux tous les massifs montagneux de l'Europe. Aussi dès 1824, de Buch divisait-il les montagnes de l'Allemagne en quatre systèmes, dont chacun était caractérisé par son orientation. En même temps, frappé du rôle considérable que les mélaphyres avaient joué dans l'orographie du Tyrol méridional, il émettait pour la première fois l'idée que la plupart des chaînes de montagnes devaient leur origine aux soulèvements déterminés par la sortie de ces roches.

Cinq ans plus tard, Élie de Beaumont ajoutait à la théorie de Léopold de Buch une notion capitale, celle de l'âge relatif des montagnes et de la corrélation qui existe entre cet âge et la direction des chaînes. A partir de ce moment, les grands accidents rectilignes de la surface du globe cessèrent d'être regardés comme les produits d'un seul phénomène général. On prit l'habitude de voir, dans chacun d'eux, le résultat d'un soulèvement local, ayant sa date précise dans l'histoire de notre planète et capable de fournir un précieux élément pour la division des

Digitized by Google

périodes géologiques. Déterminer avec rigueur la date de chacun de ces soulèvements, définir la portion du globe sur laquelle son action s'était fait sentir, telle devint la tâche favorite d'Élie de Beaumont. Il s'y appliqua avec un tel succès que, malgré la modestie avec laquelle il présentait son œuvre comme le simple développement des doctrines de Léopold de Buch, l'opinion publique se plut toujours à voir en lui le véritable père de la théorie des soulèvements.

Cependant rien n'était moins théorique que l'œuvre d'Elie de Beaumont. Plein de respect pour les idées de celui qu'il aimait à appeler son maître, il semblait accepter sans discussion la poussée des roches éruptives comme la cause du soulèvement des montagnes. L'observation ne montrait-elle pas, d'ailleurs, au centre de chacun des massifs montagneux, un noyau de granit dans lequel il paraissait naturel de chercher le principe du phénomène? En tout cas, s'il avait eu des doutes à cet égard, Élie de Beaumont eût trouvé malséant de les formuler. Il s'abstint donc avec soin, dans ses premiers mémoires, de toute interprétation théorique et il ne manqua pas de faire ressortir que les conclusions auxquelles il était arrivé, n'empruntant rien à l'hypothèse, devaient être admises quelle que fût la cause première de la formation des montagnes.

Toutefois il ne faudrait pas croire qu'un esprit aussi éminent que celui d'Élie de Beaumont fût capable de se désintéresser de toute recherche relativement à cette cause première. On retrouve la trace de cette préoccupation dans un mémoire

Digitized by Google

qu'il publiait en 1829, sur les montagnes de l'Oisans [1]. Une simple note, imprimée en petits caractères au bas d'une page, renferme ce passage remarquable, que nous croyons devoir reproduire en entier, d'abord parce qu'il est généralement peu connu, ensuite parce qu'on y trouve, formulée du premier coup, dans des termes d'une netteté suprême, la doctrine à laquelle il nous semble que les progrès de la géologie doivent de plus en plus nous attacher.

« Le refroidissement séculaire renferme un élément qui me semble de nature à être employé dans l'explication des phénomènes géologiques, et dont M. Fénéon a également songé depuis longtemps à se servir pour le même objet. Cet élément est le rapport qu'un refroidissement aussi avancé que celui des corps planétaires établit sans cesse entre la capacité de leur enveloppe solide et le volume de leur masse interne. Dans un temps donné, la température de l'intérieur des planètes s'abaisse d'une quantité beaucoup plus grande que celle de leur surface, dont le refroidissement est aujourd'hui presque insensible. Nous ignorons sans doute quelles sont les propriétés physiques des matières dont l'intérieur de ces corps est composé, mais les analogies les plus naturelles portent à penser que l'inégalité de refroidissement dont on vient de parler, doit mettre leurs enveloppes dans la nécessité de diminuer sans cesse de volume, malgré la constance presque rigou-

[1] *Mémoires de la Société d'histoire naturelle*, t. V.

Digitized by Google

reuse de leur température, pour ne pas cesser d'embrasser exactement leurs masses internes dont la température décroît sensiblement. Elles doivent par suite s'écarter légèrement de la figure sphéroïdale régulière qui leur convient, et la tendance à y revenir, soit qu'elle agisse seule, ou qu'elle se combine avec les autres causes intérieures de changement que les planètes peuvent renfermer, pourrait peut-être rendre raison de la formation des rides et des diverses tubérosités qui se sont produites par intervalles dans la croûte solide extérieure de ces sphéroïdes. »

Telle a toujours été la manière de voir d'Élie de Beaumont. Ceux qui ont suivi son cours à l'École des mines de Paris en peuvent porter témoignage; et s'il a constamment défendu, avec une ardeur que quelques-uns ont pu trouver excessive, la théorie des cratères de soulèvement de Léopold de Buch, du moins on ne saurait, sans une grave injustice, lui imputer la paternité de cette doctrine qui faisait naître les montagnes en un seul jour, à la manière des champignons, par suite de la poussée verticale des fluides du noyau interne.

Cette erreur a pourtant été commise et on a plus d'une fois tenté de couvrir du nom d'Élie de Beaumont l'école des catastrophes violentes, dont les exagérations ont fait naître, surtout en Angleterre, la protestation de l'école des causes actuelles. Ce n'est pas ici le lieu de s'appesantir sur un débat depuis longtemps vidé. Nous rappellerons seulement qu'avec la pluie, la gelée, les rivières, la mer et les tremblements de terre,

Digitized by Google

aidés d'une suite incalculable de siècles, les disciples de Lyell ont souvent prétendu qu'il leur serait possible d'expliquer toutes les inégalités de la surface du globe. La lumière est faite aujourd'hui sur la part d'action qu'il convient d'attribuer aux phénomènes actuels, et il n'est plus guère de géologues sérieux qui hésitent à reconnaître que, si les agents extérieurs qui sont à l'œuvre sous nos yeux peuvent imprimer à la surface du globe sa physionomie sensible, c'est à la condiction que leur action ait été préparée par les forces internes. Les agents atmosphériques peuvent déchiqueter les montagnes; mais ils sont incapables de les créer, et l'imagination la plus complaisante se refuse à penser que les insignifiantes oscillations du sol dont les régions volcaniques nous donnent parfois le spectacle puissent suffire, en s'accumulant, à élever dans les airs la masse gigantesque des Andes et de l'Himalaya.

Mais c'est assez insister sur l'historique de la question et il convient maintenant d'aborder le problème des inégalités de la surface du globe avec les lumières que nous fournit l'état actuel de la géographie et de la géologie. Nous nous adresserons d'abord à la seconde de ces sciences pour connaître la structure intime de ces inégalités, dont la géographie nous aidera ensuite à préciser la disposition générale.

Toutes les fois que, venant d'un pays de plaines, on pénètre dans un massif montagneux, on est frappé du changement d'allures que présentent les couches sédimentaires. En gé-

Digitized by Google

néral, dans la plaine, ces couches sont horizontales ou faiblement inclinées et se poursuivent avec régularité sur de grandes étendues. Aussitôt qu'on arrive dans la montagne, on les voit, non seulement redressées sous des angles notables, mais encore ondulées, plissées de mille manières et parfois renversées sur elles-mêmes. Les couches les plus dures, telles que les calcaires et les grès, n'échappent pas à cette disposition et leurs tranches dessinent, sur les escarpements des vallées, les zigzags les plus capricieux. Le fait est général et se reproduit dans tous les grands massifs montagneux, ou du moins dans toutes les parties de ces massifs occupés par des terrains pourvus d'une stratification distincte.

Or l'expérience a depuis longtemps démontré que ce mode de plissement des couches ne peut être attribué qu'à l'action d'une compression latérale énergique. On sait que si l'on superpose les uns aux autres des cahiers de papiers de diverses couleurs et si, après les avoir chargés d'un poids, on les comprime latéralement, les tranches colorées dessinent des ondulations en tout semblables à celles des terrains en montagne. MM. Daubrée et Alphonse Favre ont récemment répété ces expériences en les appliquant à des substances artificielles de composition analogue à celle des terrains ; et, en variant convenablement le sens et l'intensité des pressions, on a pu reproduire toutes les circonstance que nous offre l'observation.

Il est donc hors de toute contestation que

Digitized by Google

l'allure des couches sédimentaires dans les montagnes est le résultat de la compression énergique à laquelle ces couches ont été soumises. Comme, d'ailleurs, le nombre des montagnes composées de terrains stratifiés, avec ou sans noyau cristallin, est infiniment supérieur à celui des cônes construits de toutes pièces par des éruptions volcaniques, il en résulte qu'une théorie générale de la formation des reliefs du globe devra, avant toutes choses, tenir compte de ce fait universel d'une compression latérale spécialement réalisée dans les chaînes montagneuses.

Adressons-nous maintenant à la géographie, et voyons si ce qu'elle nous enseigne sur la disposition générale des reliefs montagneux est de nature à nous fournir quelques lumières nouvelles.

Il y a plus de quarante ans qu'Élie de Beaumont, dans les leçons qu'il professait à l'École des mines, commençait à placer, sous les yeux de ses élèves, une série de profils menés à travers les continents. Ces profils, que le maître n'a pas publiés lui-même, nous ont du moins été conservés par le Manuel de géographie de Carl Vogt, dont la première édition n'était, comme on sait, que la reproduction des notes prises par l'auteur au cours d'Élie de Beaumont. L'objet de ces profils était de montrer que les chaînes de montagnes, au lieu d'occuper, dans chaque continent, une position centrale avec deux versants symétriques, étaient, au contraire, voisines de la mer et lui faisaient face par une pente

Digitized by Google

relativement rapide, tandis que l'autre versant, s'abaissant en pente douce, formait le continent proprement dit et venait aboutir à l'océan opposé par une ligne de pays bas.

Depuis ces intéressantes considérations de géographie physique ont été poussées très loin par les savants américains, notamment par MM. Arnold Guyot et J. Dana. Ce dernier les a résumées, dans la seconde édition de son Manuel de géologie, sous la forme suivante:

« Les continents ont, en général, des bords relevés, et un intérieur plat, en forme de plateaux ou de bassins déprimés.

» Des deux chaînes de hauteurs qui forment les deux rivages d'un continent, la plus haute est celle qui fait face à l'océan le plus étendu. »

A l'appui de cette loi, M. Dana cite un certain nombre d'exemples qui peuvent sembler concluants. Ainsi, en menant, de l'ouest à l'est, une coupe à travers l'Amérique du nord, on voit s'élever, tout contre l'Océan Pacifique, la chaîne côtière des Monts Washington, qui atteint des altitudes de trois mille mètres et plus; au-delà s'étend le plateau déprimé du Grand Lac salé; ce plateau lui-même est bordé à l'est par la chaîne des Montagnes Rocheuses, au-delà de laquelle le sol s'abaisse en pente douce, formant le bassin du Mississipi dont l'altitude moyenne est de quatre cents mètres. Enfin ce bassin est séparé de la côte Atlantique par les monts Alleganys, qui ne s'élèvent pas à plus de dix-huit cents mètres. Entre cette dernière altitude et celle de la chaine côtière, il y a à peu près le

Digitized by Google

même rapport qu'entre les dimensions restreintes de l'Atlantique septentrional et les gigantesques proportions du Pacifique.

De même, sur toute la longueur de l'Amérique du sud, le rivage du Pacifique est immédiatement bordé par la chaîne des Andes, avec des altitudes de cinq mille mètres et même davantage; de l'autre côté s'étendent les plaines peu élevées du Brésil, qui sont elles-mêmes séparées de l'Atlantique par une ligne de hauteur de peu d'importance. Entre cette dernière chaîne et celle des Andes, il règne un contraste qui rappelle bien la faible largeur de l'Atlantique brésilien, mise en regard de cette énorme masse d'eau qui constitue le Pacifique méridional.

Pour appliquer la même loi a l'ancien continent, M. Dana considère l'ensemble de l'Europe et de l'Asie comme un seul massif limité par trois océans: la mer du Nord, le Pacifique septentrional et l'Océan Indien. A ces trois mers correspondent trois bordures montagneuses; d'une part, les Monts Scandinaves et les montagnes d'Écosse, d'autre part, les chaînes de la Mongolie, de la Chine et du Japon, enfin l'Himalaya; et les proportions relatives de ces chaînes sont celles des océans correspondants.

Toutefois il faut reconnaître que c'est une manière bien large d'envisager les choses que celle qui consiste à considérer comme faisant partie d'un même système, les montagnes de la Scandinavie et celles des Iles Britaniques; de plus, si faible que soit l'altitude de l'Hindoustan, ce n'en est pas moins un massif d'assez grande

Digitized by Google

importance, venant s'interposer entre l'Himalaya et la mer à laquelle cette chaîne devrait directement faire face.

Sans doute, la loi paraît vraie sans restriction pour le continent américain; encore faut-il reconnaître que l'Océan Atlantique serait en droit d'exiger, sur le littoral brésilien, quelque chose de plus que la chaîne insignifiante qu'on y observe. Mais l'Amérique a ce privilége, d'être conçue dans des proportions de grandeur et d'unité qui n'ont rien de commun avec la structure si compliquée de notre vieille Europe. Cela n'empêche pas l'ancien continent d'être, malgré ses dimensions restreintes, proportionnellement beaucoup plus riche en reliefs que l'Amérique. Son histoire est plus variée et il est incontestable qu'il contribue bien plus que le nouveau monde, à nous renseigner sur le passé du globe. Une loi des reliefs de la surface terrestre doit donc s'appliquer avec quelque précision au continent européen; si elle ne satisfait pas à cette condition, on est en droit de réclamer une autre formule.

Or il est aisé de voir que la loi formulée par M. Dana ne peut convenir, dans le détail, à aucune des lignes en relief de l'Europe. Du côté de l'Océan Atlantique, il n'existe, ni en Espagne, ni en France, ni en Irlande, quoi que ce soit qui ressemble à une chaîne côtière. Vis-à-vis de l'Océan Glacial, le littoral européen, comme celui de l'Asie, est dépourvu de toute ligne de hauteurs. La seule qui y vienne aboutir, l'Oural, est à angle droit sur le rivage

Digitized by Google

marin. La chaîne des Alpes, de beaucoup la plus élevée de celles de l'Europe proprement dite, ne touche la Méditerranée par aucun point et y projette, au lieu d'un littoral rectiligne, des contreforts presque perpendiculaires, qui servent d'appui à d'importantes péninsules. Les Pyrénées font face à la terre des deux côtés ; de même pour l'Oural et le Jura. Enfin le Caucase, qui s'étend entre la mer Noire et la Caspienne, est placé transversalement à ces deux mers au lieu de leur servir de limite commune.

Il faut donc, ou bien renoncer à exprimer par une loi la disposition des reliefs européens, ou chercher, pour en rendre compte, une formule différente de celle des savants américains. C'est ce que nous allons essayer de faire, en développant, à l'aide de la géologie, les considérations, jusqu'ici exclusivement géographiques, sur lesquelles MM Guyot et Dana se sont appuyés.

Il importe, en effet, de ne pas oublier que les chaînes de montagnes ont pu se former à des époques géologiques très différentes. Le rôle joué par chacune d'elles dans le continent dont elle fait partie doit donc se trouver modifié chaque fois qu'une chaîne nouvelle prend naissance; par suite, ce rôle ne peut être convenablement apprécié que si l'on reconstitue par la pensée les conditions géographiques de l'époque où la ligne de hauteurs considérée a acquis son principal relief.

Cette tâche, il est vrai, n'est pas toujours aisée à accomplir. On sait aujourd'hui que les mon-

Digitized by Google

tagnes ne sont point le résultat de cataclysmes violents et instantanés. Il en est dont le dessin primitif est de très ancienne date et qui portent nettement l'empreinte de plusieurs révolutions géologiques successives. Néanmoins, en cherchant à débrouiller l'histoire de chaque grande chaîne, on arrive presque toujours à reconnaître que son relief s'est plus particulièrement accentué à une certaine époque, après laquelle il n'a plus été soumis qu'à des modifications d'ordre secondaire. C'est alors cette époque qui sert à définir l'âge de la chaîne en question.

Cela posé, si l'on étudie, à ce point de vue, les diverses montagnes européennes, on y découvre une disposition constante qui peut se traduire par la loi suivante:

A l'époque où une chaîne de hauteurs vient d'acquérir son principal relief, elle se compose de deux versants très inégalement inclinés, dont l'un, en pente douce, se relie au continent, tandis que l'autre, abrupt, fait directement face à la mer.

Justifions cette loi par des exemples. Quelles que soient les incertitudes qui peuvent encore régner sur la date précise du grand soulèvement pyrénéen, on sait que les formations miocènes ne sont jamais représentées dans l'intérieur de la chaîne. Au contraire, l'éocène supérieur, sous la forme du terrain nummulitique, y est porté à des hauteurs considérables. Ainsi le principal relief des Pyrénées a dû être acquis entre le dépôt de l'éocène supérieur et celui de la mollasse. Or, à cette époque, la crête pyrénéenne se reliait, directement et sans ressaut brusque, au sud, avec

Digitized by Google

le continent espagnol, complètement émergé, tandis qu'au nord elle aboutissait, par un versant très abrupt, à la mer de la mollasse, qui venait baigner le pied de la chaîne en couvrant tout ce qui forme aujourd'hui le bassin de la Garonne.

A une époque peu éloignée de celle-là, le Jura se reliait au continent français par une pente doucement ménagée, tandis que, du côté de la Suisse, il venait aboutir, par une véritable falaise, à la mer intérieure où se déposait le miocène supérieur, et dont le lac de Neufchâtel représente comme un dernier écho.

Les Alpes principales ont acquis leur maximum de relief entre le miocène supérieur et le pliocène. Or, à ce moment, tandis qu'elles s'élevaient en pente douce à partir des plaines de l'Allemagne du nord, elles venaient former, du côté de la Lombardie, une sorte de mur vertical au pied duquel se déposaient les sédiments de la mer Subapennine.

A une époque encore plus récente, le Caucase constituait de même une barrière dissymétrique, se reliant au sud avec les hauteurs de l'Arménie, tandis que son versant nord formait falaise en face de cette dépression, encore si visible, par laquelle la mer Noire était reliée à la mer Caspienne.

Enfin il n'est pas jusqu'à l'Oural qui ne puisse également se plier à cette conception générale, si l'on réfléchit qu'au lieu de former, comme aujourd'hui, une séparation entre deux massifs continentaux, il a dû, d'abord, constituer la ligne de rivage de la Russie, depuis longtemps

Digitized by Google

émergée, contre la dépression marine par laquelle la mer polaire communiquait avec la mer Aralo-Caspienne, dont la faune contient encore, paraît-il, quelques représentants arctiques.

Nous voilà donc conduits à formuler cette loi générale : Une chaîne de montagnes, au moment où elle se forme, occupe toujours une situation littorale; elle ne s'en écarte, par la suite, que quand le continent s'accroît par de nouvelles adjonctions obéissant à la même loi. Si donc, de nos jours, les monts Scandinaves, d'un côté, la Cordillière des Andes de l'autre, émergent directement des profondeurs de l'Océan, c'est que ces deux chaînes appartiennent aux formations les plus récentes qui se soient produites sur le globe; et la géologie, comme on sait, vérifie pleinement cette conclusion.

Ainsi, dissymétrie originelle des reliefs terrestres et situation littorale du versant le plus abrupt, tels sont les deux faits généraux que l'emploi simultané des observations géologiques et géographiques nous a permis de reconnaître.

Mais il nous faut aller plus loin encore. Le relief du globe ne se compose pas seulement des parties qui font saillie au-dessus de la surface des océans. La mer recouvre près des trois quarts de notre planète, et les portions que la masse océanique dérobe à nos yeux ne sont pas moins dignes de notre attention que les autres. Le mode de distribution de ce qu'on pourrait appeler les reliefs négatifs, c'est-à-dire les lignes du maximum de profondeur dans les mers, est d'importance au moins égale à celle

Digitized by Google

des reliefs positifs ou montagneux ; une formule ne peut être générale qu'à la condition d'embrasser à la fois les uns et les autres.

Sans doute, il y a quelques années, ce programme eût été d'une réalisation impossible; mais il n'en est plus de même aujourd'hui que les mémorables campagnes du *Challenger*, du *Lightning*, du *Porcupine*, du *Tuscarora* et de la *Gazelle* nous ont apporté, sur le fond des mers, tant de documents précieux. C'est à ces expéditions maritimes, et spécialement à celle du *Challenger*, que nous devons les informations les plus exactes sur la profondeur des océans; essayons d'en tirer quelques résultats généraux.

Dans le Pacifique méridional, les plus grandes profondeurs ne sont pas, comme on pourrait s'y attendre, au milieu du massif océanique. Bien au contraire, on les trouve concentrées au voisinage de la côte américaine, où elles forment un chenal profond, qui constitue en quelque sorte la contre-partie de la saillie des Andes.

Il y a encore une ligne de grandes profondeurs qui longe immédiatement la ligne si bien marquée des îles de la Polynésie; or cette chaîne d'îles n'est rien autre chose qu'une chaîne de montagnes en majeure partie immergée.

Le même caractère peut être attribué aux îles du Japon, qui, avec les Kuriles, forment une chaîne à demi émergée en avant du continent asiatique; et c'est justement à peu de distance au large que se rencontrent les profondeurs de huit mille mètres et plus, les plus grandes qu'on

Digitized by Google

ait constatées avec précision dans la partie la plus septentrionale du Pacifique.

L'Atlantique nous offre des circonstances tout à fait analogues. Ses plus grandes profondeurs, qui atteignent sept mille mètres, s'observent tout contre les Antilles, c'est-à-dire qu'elles forment un chenal longeant une ligne de reliefs dont les sommets seuls font saillie au-dessus de l'Océan.

On sait depuis longtemps que, tandis que la mer du Nord n'offre, sur toute son étendue, qu'une profondeur insignifiante, elle présente, tout le long des Monts Scandinaves, un chenal où l'on n'atteint le fond qu'entre deux cents et quatre cents mètres.

Enfin, dans la Méditerranée, la ligne des fonds de trois mille mètres constitue une fosse à contour rectiligne, au pied même de la ligne de bas-fonds qui relie la Sicile à l'Afrique.

Il nous semble donc permis de poser en principe que les grandes profondeurs des mers forment, en général, la contre-partie des lignes de haut relief des continents; il serait facile, à l'aide de considérations géologiques, d'étendre cette loi au passé. Par suite, on peut tenter d'embrasser, dans une même formule, tout l'ensemble des reliefs du globe en disant :

Au moment où s'accentue le profil d'une des lignes de relief de la surface terrestre, ce profil comprend une ligne centrale abrupte, se raccordant, à ses deux extrémités, avec deux lignes faiblement inclinées. Des deux angles ainsi formés, celui qui tourne sa pointe vers l'extérieur constitue la crête d'un relief montagneux, tandis

Digitized by Google

que l'autre forme l'arête d'une dépression marine. De cette manière, au moment où une grande ligne de rivage se constitue, elle est

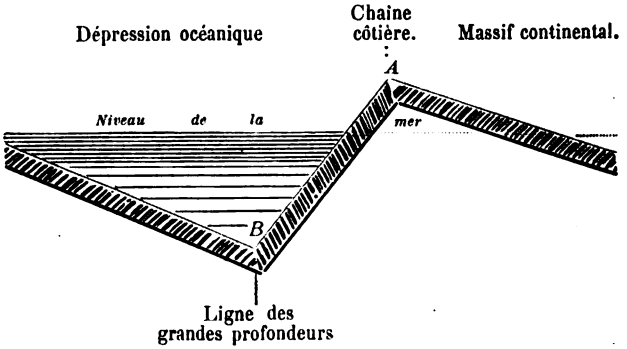

marquée, d'un côté, par une chaîne saillante, origine d'un continent, de l'autre, par une fosse profonde où la mer se rassemble, la chaîne saillante pouvant d'ailleurs n'être émergée qu'en partie.

Or il nous semble impossible de jeter les yeux sur le diagramme, expression fidèle des faits d'observation que nous venons d'énumérer, sans être frappé de l'analogie qu'il présente avec la disposition que prend nécessairement une enveloppe devenue trop large pour l'objet qu'elle doit recouvrir. Imaginons que la terre se compose d'une écorce relativement mince, entourant un noyau liquide en voie de refroidissement; la contraction de ce noyau obligera l'écorce à se plisser, et il naîtra, de part et d'autre de la ligne où le pli devra se produire, des compresssions latérales formant un couple. La composante ascendante de ce couple fera naître une ride sail-

Digitized by Google

lante, c'est-à-dire une montagne, et la composante plongeante donnera naissance à une dépression marine; suivant le point où ces efforts se produiront, suivant la proportion relative des terres et des mers en cet endroit, la chaîne saillante pourra être totalement ou partiellement immergée.

Peut-on concevoir un argument plus concluant en faveur de la fluidité interne du globe et de l'épaisseur relativement minime de son écorce?

Il est vrai que, par des raisons empruntées à la mécanique et à l'astronomie, des savants distingués ont contesté la fluidité interne du globe; mais leurs arguments reposent sur une série d'hypothèses gratuites relativement à la composition des matières du noyau. Il est évident que les coefficients de compressibilité, de conductibilité, de dilatabilité, déterminés par les expériences de nos physiciens, ne peuvent recevoir ici aucune application utile. Les matières fondues de l'intérieur sont vraisemblablement mélangées, comme nous l'apprennent les phénomènes volcaniques, avec une forte proportion de gaz. C'est un milieu dont nos expériences de laboratoire ne peuvent encore nous donner aucune idée adéquate. En pareil cas, les spéculations des mathématiciens nous paraissent absolument hors de saison. Elles ne sauraient prévaloir contre tant de faits géologiques aujourd'hui démontrés; aussi à nos yeux, l'argument que nous venons de développer conserve-t-il toute sa signification.

Digitized by Google

Ainsi la surface du globe se comporte exactement comme une étoffe mal soutenue, que la diminution de volume de son support oblige à se rider. Dans ce cas, ce n'est pas seulement à la crête des montagnes que les plis doivent se produire, et l'on peut s'attendre à retrouver, sur leur versant le plus doucement incliné, des traces du refoulement latéral qui les a fait naître. C'est en effet ce que l'observation confirme, et, la plupart du temps, le versant continental des chaînes montagneuses nous offre une série de ridements de plus en plus accentués, qui tous sont dissymétriques et tournent leur versant le plus abrupt du côté de la crête littorale.

Par exemple, une coupe dirigée transversalement à l'orientation générale du Jura offre exactement le profil d'une crémaillère inclinée; partant de la vallée de la Saône, on s'élève doucement jusqu'à une première crête, d'où une chute brusque ramène à un niveau un peu supérieur à celui de la Saône; une nouvelle ascension modérée conduit à une seconde crête notablement plus élevée que la première, et qui elle-même est séparée, par une dépression dyssymétrique, de la crête culminante du Reculet. Cette dernière forme l'arête terminale de la chaine, qui vient alors plonger, sous les lacs de Genève et de Neufchâtel, par un talus brusque de plus de treize cents mètres de hauteur, sans aucun gradin intermédiaire.

La même dyssymétrie régulière, le même profil en crémaillère inclinée nous est offert par une coupe dirigée, du nord au sud, du lac de

Digitized by Google

Constance aux plaines de la Lombardie. Là encore, la crête culminante des Alpes se prépare, en quelque sorte, par deux ridements préliminaires de plus en plus accentués, et dont les versants abrupts sont tournés vers le sud.

Mais ce n'est pas seulement dans les pays de montagnes que cette allure du sol peut être observée. Il est tel pays de plaines où elle se révèle non moins nettement à qui sait la chercher. Ainsi, quand on fait une coupe du sud-ouest au nord-est, depuis la vallée de la Seine jusqu'à l'Artois, on reconnaît que, abstraction faite des petites vallées d'érosion qui ont interrompu la continuité du sol, les versants inclinés vers la Normandie sont beaucoup moins brusques que ceux qui penchent vers la Picardie. Les grandes vallées, si exactement parallèles, de la région du nord-ouest, marquent les arêtes inférieures d'une série de ridements dissymétriques, et ces ridements trouvent leur expression la mieux caractérisée dans le pays de Bray, où la géologie nous apprend à reconnaître l'effet d'un refoulement énergique, dont la composante ascendante était dirigée du sud-ouest au nord-est.

En un mot, la dyssymétrie du profil est la loi dominante des reliefs orographiques du globe. Il n'est pas une chaîne de montagnes dont la crête soit située au milieu même du massif et, chose remarquable, le rapport de un à deux est celui qui s'observe le plus fréquemment entre les projections horizontales des deux versants d'une même ride. Ainsi pour les Monts Scan-

Digitized by Google

dinaves, le Jura, les Pyrénées, l'Himalaya et les chaînes parallèles des Alpes principales.

La surface terrestre porte donc partout l'empreinte d'un refoulement latéral, qui a trouvé dans les montagnes sa suprême expression; et par là s'expliquent ces compressions et ces dislocations que les couches stratifiées y présentent d'une manière si constante.

Dès lors les montagnes sont bien, comme l'avait pensé Elie de Beaumont, les rides déterminées dans l'écorce terrestre par la contraction du noyau; et parce qu'elles représentent la partie saillante des rides, dont les dépressions océaniques représentent la partie rentrante, l'expression de *soulèvement*, tant de fois attaquée, trouve une suffisante justification, encore bien que ces soulèvements locaux soient l'effet d'un affaissement général de l'écorce. Ce qui est faux, c'est l'idée d'un soulèvement vertical, déterminé par l'expansion des fluides internes. Ces derniers ne jouent, en général, dans le phénomène des soulèvements, qu'un rôle purement passif. Tantôt l'écorce en se déchirant, laisse apercevoir, à travers les terrains sédimentaires qui en occupaient la surface, un noyau granitique depuis longtemps consolidé; tantôt les déchirures permettent aux matières liquides de s'épancher au dehors; mais cet épanchement n'est pas la cause du phénomène; il en est la conséquence. Ce qui domine tout, c'est le refoulement latéral et sa résolution en une ride soulevée, juxtaposée à un pli déprimé.

La valeur de l'expression simple dans laquelle

Digitized by Google

nous avons cherché à résumer la loi de la disposition des reliefs terrestres s'accroîtra encore, si nous faisons voir qu'elle offre une sorte de cadre naturel autour duquel tous les phénomènes géologiques peuvent être légitimement groupés. C'est à cette démonstration que nous allons maintenant nous attacher.

On sait que la géologie comporte deux ordres de phénomènes parfaitement distincts: d'une part l'épanchement des roches ignées, qui prennent, en se solidifiant, la texture cristalline; d'autre part, le dépôt des terrains sédimentaires, formés par des éléments détritiques qui résultent de l'action exercée par la mer et les divers agents atmosphériques sur les portions déjà consolidées de la surface terrestre.

Or revenons au diagramme précédent. Si l'écorce terrestre est flexible en grand, à cause de son peu d'épaisseur relativement à la dimension du rayon du globe, cette écorce n'en est pas moins formée de matières fort peu élastiques, et qui ne peuvent pas céder, sans se rompre au moins en partie, à un énergique effort de plissement. Il est clair que tout l'effort de rupture devra se concentrer surtout dans la partie abrupte du pli, entre A et B. De plus, c'est en arrière de cette partie AB que le liquide interne sera le plus fortement pressé contre l'enveloppe. On doit donc s'attendre à ce que les cassures et les épanchements de roches éruptives se fassent, de préférence, dans la partie abrupte ou dans son voisinage.

C'est ce que l'observation confirme pleinement.

Digitized by Google

On a depuis longtemps remarqué que les volcans, qui sont la forme actuelle de l'activité interne du globe, sont tous concentrés sur le bord de la mer ou sur les chaînes d'îles. Il n'y a, pour ainsi dire, pas de volcans continentaux. Au contraire, les volcans côtiers ou insulaires forment une ceinture à peu près continue tout autour du Pacifique. Il en existe d'un bout à l'autre de la chaîne des Andes, comme aussi le long des Aléoutiennes, des Kurilles et du Japon. De plus, tandis qu'ils sont rares ou absents sur les côtes plates, comme le littoral atlantique des deux Amériques, ils abondent le long des lignes de relief bien marquées, comme aux Antilles, où ils jalonnent les grands fonds de l'Atlantique, et dans la Polynésie, cette région de chaînes immergées, où tout ce qui fait saillie au-dessus de l'Océan est d'origine volcanique. De même, les volcans d'Europe sont concentrés dans la Méditerranée, qui est la grande ligne de dépression actuelle de l'ancien monde.

Il en a été de même dans le passé. A l'époque où les volcans de l'Auvergne et ceux de la région rhénane étaient en activité, ils se trouvaient, soit au bord de la mer, soit à proximité de grands lacs, attestant une dépression marquée du sol. De même, les épanchements volcaniques des Territoires de l'ouest, dans l'Amérique du nord, se faisaient aux abords de dépressions lacustres dont l'émersion a donné lieu au Grand Bassin du Nevada. C'est ainsi encore que les épanchements d'ophite ont eu lieu au pied de la chaîne pyrénéenne, au moment même de

Digitized by Google

sa formation, tandis que les serpentines du nord de l'Italie sortaient du pied de la chaîne des Alpes.

En résumé, la sortie des roches ignées a eu lieu partout dans le voisinage de la portion abrupte des plissements. C'est là aussi que se sont concentrées toutes les ondulations et les dislocations des couches. Mais il y a plus; les phénomènes thermaux et ceux des filons viennent encore se rattacher à la même formule.

En effet, les récentes expériences de M. Daubrée nous ont appris que ce n'est que par torsions exercées sur une matière solide qu'on y peut reproduire artificiellement des cassures et des joints conjugués semblables à ce que nous offrent les régions riches en filons métallifères. Or l'existence de ces torsions, dans l'écorce du globe, se comprend sans difficulté.

Quand la contraction du noyau va faire naître dans l'enveloppe un nouveau pli, l'effort résultant doit tendre, dans l'origine, à se propager suivant une ligne droite, ou plutôt suivant un grand cercle de la sphère. Mais les ondes rectilignes ainsi déterminées ne pourraient se transmettre sans altération que si l'écorce terrestre était parfaitement homogène. Or il n'en est rien; des terrains stratifiés de formation récente, et, par suite, demeurés suffisamment plastiques, viennent s'appuyer, ici et là, contre des massifs granitiques ou gneissiques de très-ancienne consolidation. En de tels points, l'effort rectiligne de compression subit une déviation qui donne naissance à des torsions; et voilà comment les

Digitized by Google

champs de fracture, avec leurs mille et une cassures, où circuleront plus tard les eaux chaudes chargées de matières minérales, doivent se produire de préférence, non pas dans les chaînes de montagnes elles-mêmes, mais plutôt au voisinage des massifs très-anciennement consolidés, tels que la Saxe et le plateau central de la France.

Le métamorphisme des roches n'est pas moins facile à expliquer dans cette conception. C'est un fait bien constaté que le métamorphisme, celui qui consiste dans la transformation des calcaires en marbres, des argiles en schiste et des grès en psammites, est d'autant plus accusé que les roches où il se manifeste sont plus visiblement dérangées de leur situation primitive.

Ainsi tel calcaire jurassique de l'Oberland bernois, exempt de métamorphisme au début, lorsque ses couches sont peu disloquées, devient un marbre caractérisé lorsqu'il est réduit à se plisser sous forme de coins aigus dans le gneiss. C'est donc dans une action mécanique qu'il faut chercher la cause de cette transformation. Là encore les expériences de M. Daubrée, jointes à celles de M. Tresca, nous en donnent l'explication. Il n'y a pas de roche, si dure qu'elle soit, qu'une pression convenable ne puisse amener à un état voisin de la plasticité. Les molécules ou les feuillets des roches, en glissant ainsi les uns sur les autres, développent une chaleur considérable et, comme l'eau ne fait jamais défaut dans la profondeur, les couches se trouvent par le seul effet de l'action mécanique, placées dans des conditions qui rappellent celles de la

Digitized by Google

célèbre expérience de Hall. Ainsi le plissement de l'écorce du globe suffit à nous rendre compte de la cristallisation éprouvée, dans certains cas, par des roches d'origine détritique; et la théorie, d'accord avec l'expérience, nous enseigne que cette transformation ne doit être cherchée que là où la compression latérale des couches a pu s'exercer avec une suffisante intensité.

Arrivons maintenant aux phénomènes sédimentaires. Il semble, au premier abord, que rien ne soit plus indépendant de la production des lignes de relief. En quoi les montagnes interviennent-elles dans le jeu régulier des actions qui accumulent les sédiments, ou dans ce changement des conditions physiques qui se traduit par la succession de faunes et de flores distinctes? Cette intervention est pourtant bien facile à justifier.

En effet, ce qui donne naissance aux sédiments, c'est la désagrégation des parties émergées du globe sous l'influence de la mer et des agents atmosphériques; mais cette désagrégation, sur un continent donné, ne saurait se prolonger indéfiniment. A la longue, les torrents deviennent des rivières stables et, le long des côtes, la mer finit par se construire, à l'aide des débris mêmes du rivage, une digue de cordons littoraux qu'elle ne franchira plus désormais. En outre, l'expérience des dernières campagnes maritimes, et spécialement de celle du *Challenger*, nous apprend que les dépôts détritiques, formés par l'action combinée des vagues et des fleuves, ne dessinent jamais, autour des continents, qu'une

Digitized by Google

zone étroite, dont la largeur ne dépasse pas trois cents kilomètres.

Par suite, pour que les dépôts sédimentaires ne cessent pas de se former et pour qu'ils arrivent à recouvrir successivement les divers points du globe, il faut que l'équilibre qui tend à se produire soit de temps en temps troublé par un changement dans les relations réciproques de la terre et des eaux. Tel est précisément le rôle du plissement de l'écorce. Il change les rivages des mers, il rend de nouvelles portions des côtes accessibles à l'action destructive des éléments. En même temps, à mesure que naissent les montagnes et que se circonscrivent les bassins océaniques, l'uniformité primitive des conditions physiques à la surface du globe fait place à une variété de mieux en mieux marquée, dont le monde organique subit le contre-coup. Ainsi la succession interrompue et la constante diversité des phénomènes de l'ordre sédimentaire se rattachent, non moins étroitement que les phénoménes éruptifs, à la notion simple du plissement de l'écorce terrestre.

Il n'est pas jusqu'aux manifestations de l'activité organique qu'on ne puisse, à bon droit, faire rentrer dans la même formule; car les polypiers, ces puissants constructeurs de calcaire, n'accumulent de couches importantes qu'à la faveur d'un affaissement continu de leur support, indice certain d'une ride en voie de formation.

En résumé, toutes les inégalités de la surface du globe ont une cause unique et sans cesse

Digitized by Google

agissante, bien qu'elle doive probablement se manifester par saccades : la contraction du noyau liquide qui perd sa chaleur, d'où dérive, pour l'enveloppe solide, la nécessité de s'adapter sans cesse à la forme nouvelle que réclament les conditions de son équilibre. C'est ainsi que, depuis les premiers âges du globe, les continents se sont formés par des adjonctions successives, qui rendaient leur contour de plus en plus compliqué. La surface des mers a constamment diminué d'étendue; mais en même temps leur profondeur ne cessait de croître avec la hauteur des continents. De là sont nées ces conditions physiques si diverses où les effets naturels de la latitude se compliquent de mille modifications dues à la nature du sol, à l'altitude, à l'exposition, au voisinage ou à l'éloignement de la mer. Ainsi toutes ces circonstances extérieures, dont la variété donne un si grand charme à notre globe en même temps qu'elle est, pour l'activité humaine, le plus puissant des stimulants, sont contenues en germe dans la loi que nous avons posée.

En terminant, qu'il nous soit permis de faire remarquer qu'en cette matière nous n'avons rien innové. Nous nous sommes borné à préciser, en les justifiant par leur accord avec les observations les plus récentes, des notions qui, depuis longtemps, forment le fonds de l'enseignement géologique en France. Si, dans l'expression donnée à la formule qui concerne les inégalités de la surface du globe, nous pouvons revendiquer un peu plus de rigueur que n'en avaient apporté

Digitized by Google

nos illustres devanciers, du moins, dans les conséquences qu'il nous a paru légitime d'en tirer, nous n'avons fait que nous rattacher aux doctrines que professaient les Élie de Beaumont, les d'Omalius d'Halloy et tant d'autres maîtres éminents. Il nous est doux de rendre cet hommage à leur mémoire et de constater l'appui décisif que les progrès de la science apportent aux conceptions théoriques de ces grands esprits.

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR LES

OISEAUX FOSSILES

DES TERRAINS TERTIAIRES INFÉRIEURS

DES

Environs de Reims

Par M. le Dr Lemoine, membre titulaire.

Un des problèmes les plus intéressants de la paléontologie consiste à rechercher l'époque géologique exacte de la première apparition des oiseaux.

En effet, le degré de perfection de leur organisme semble nécessiter, pour l'accomplissement régulier de leurs fonctions, un milieu qui paraît l'apanage des dernières époques géologiques et que ne semblaient pas comporter les premiers âges du monde, âges où la vie ne paraissait possible que pour des êtres relativement inférieurs, comme les animaux à sang froid. Aussi l'étonnement fut-il grand quand, à partir de

Digitized by Google

1849, MM. Deane[1], Marsh, Hitchcock[2] et Warren[3] faisaient successivement connaître des traces de pas paraissant pouvoir être attribuées à des oiseaux et à des reptiles et trouvées dans le terrain triasique d'Amérique, dans la vallée du Connecticut, dans le Massachusetts, à l'ouest de Boston et au nord de New-York.

Suivant M. Alphonse Milne-Edwards[4], la disposition et la forme de ces empreintes de pas, l'étendue des surfaces de grès argileux, sur lesquelles elles sont restées gravées en même temps que des gouttes de pluie et des stries ondulatoires de vagues, dénotent évidemment les sables endurcis d'anciens rivages alternativement couverts et abandonnés par les eaux, comme le sont les plages actuelles où s'imprime avec tant de facilité et de netteté la trace du passage des êtres vivants.

Le grand nombre des traces observées dans une même localité semble indiquer que ces animaux vivaient par bandes.

Ces empreintes, se suivant toujours sur une même ligne, paraissent dénoter la marche d'un animal bipède.

Tantôt les dimensions de ces empreintes sont vraiment prodigieuses et semblent indiquer une taille colossale chez les animaux qui les ont produites.

[1] Mem. of American Acad. New ser. t. IV.

[2] Mem. of American Acad. New ser. t. XIII.

[3] Remarks on some fossil impressions in the sandstone rocks of Connecticut river.

[4] Recherches sur les oiseaux fossiles, t. II, page 530.

Digitized by Google

C'est ainsi qu'on a pu constater pour le *Brontzoum giganteum* une longueur de pied de 0,43 centimètres et des enjambées de 2m,50 à 3 mètres; tantôt au contraire les empreintes beaucoup plus petites et beaucoup plus superficielles indiquent des animaux d'un poids peu considérable.

Les animaux qui ont ainsi imprimé la trace de leurs pas avaient aux pieds, ainsi que le fait remarquer M. Milne-Edwards[1], le même nombre d'articulations et par conséquent de phalanges que l'on trouve chez les oiseaux actuels et qui n'existe maintenant que dans cettè classe.

M. Dana a constaté, par l'analyse de plusieurs coprolithes trouvés en même temps que les empreintes, que la proportion d'acide urique, de phosphate et de carbonate de chaux, ainsi que de matières organiques, se rapprochait de celle que l'on trouve dans le guano et dans les excréments d'oiseaux.

Pictet[2], tout en reconnaissant que les comparaisons empruntées au monde actuel semblent favorables à l'hypothèse d'oiseaux, émet quelques réserves et croit qu'il ne serait pas impossible que quelque reptile inconnu eût pu laisser des impressions pareilles.

Certains *Ornithoscelides*, ces vertébrés si remarquables par leurs modifications de structure intermédiaires entre les reptiles et les oiseaux existants, offrent, d'après M. Huxley[3], dans certaines parties de leur squelette, autres il est vrai

[1] Loc. cit., p. 532.
[2] Traité de paléontologie, t. I, p. 405.
[3] Eléments d'anatomie comparée des animaux vertébrés, p. 272.

Digitized by Google

que les pieds, des dispositions identiques à ce que l'on trouve chez les oiseaux.

M. Gervais[1] pense que l'examen de pièces osseuses est indispensable pour résoudre d'une façon certaine ce problème d'ailleurs si délicat.

Des débris d'oiseaux ont été signalés à plusieurs reprises dans les terrains jurassiques ; mais une étude plus approfondie est venue bientôt démontrer qu'il s'agissait là d'ossements de *Ptérodactyles*.

Le rév. M. Dennis[2] s'appuie sur l'examen microscopique d'un os de Stonesfield pour établir l'existence d'un oiseau à cette époque.

Mais un tel examen, pour avoir une valeur véritable, doit être accompagné de l'étude des caractères ostéologiques.

On se rappelle combien le calcaire lithographique de Solenhofen était déjà célèbre par les descriptions paléontologiques si intéressantes et si multipliées auxquelles il avait donné lieu sur les insectes, les crustacés, les poissons, les reptiles, descriptions que l'on trouve soit dans des ouvrages anciens, tels que ceux de Boyer, de Knorr, de Walche, soit dans les écrits modernes de Cuvier, de Sœmmering, Goldfuss, de Munster, Ruppel, de Meyer, Wagner, Oppel, etc., lorsqu'en 1861 on y signalait la découverte d'un oiseau fossile.

Ce fossile, décrit par André Wagner[3], présentait les pattes postérieures, la presque totalité des

[1] Zoologie et Paléontologie françaises, p. 103.
[2] Quaterly Journ. of the microscopical soc., London, vol. V, p. 63.
[3] Sitzungsbericht der Münchner Akad. der Wissensch., 1861, p. 146.

Digitized by Google

membres antérieurs, ainsi qu'une partie du bassin, offrant un prolongement caudal de l'aspect le plus étrange, car il était composé d'environ 20 vertèbres de plus en plus petites, chacune de ces vertèbres donnant naissance à une paire de plumes.

Cette conformation si singulière avait fait penser à Wagner qu'il pouvait s'agir là d'un reptile emplumé très-voisin des *Ptérodactyles*.

M. Owen, dans une étude très-complète[1], démontre que ces restes sont bien ceux d'un oiseau.

Mais quel type étrange si on le compare à nos oiseaux actuels, et quelles surprises nous ménagera peut-être la découverte de la tête de l'*Archæopteryx* ![2]

M. Huxley, dans un plan de classification des oiseaux, le fait au reste figurer comme formant à lui seul une division de premier ordre.

Il s'agit là, à proprement parler, d'un oiseau dont une partie du plan organique aurait été empruntée au type saurien, ainsi que le fait remarquer M. Milne-Edwards[3].

Les terrains crétacés ont également donné lieu à quelques erreurs de détermination, et de prétendus ossements d'oiseaux ont été reconnus appartenir soit à des poissons, soit à des reptiles.

La même remarque est applicable à d'autres

[1] Transact. of the Royal Soc. of London, 1863.

[2] M. Hæberlein a trouvé en mai 1877 un nouveau squelette d'*Archæopteryx* dans le calcaire lithographique de Solenhofen. Mais il ne s'agit encore là que des membres postérieurs et d'une portion de la queue.

[3] Loc. cit., p. 538.

Digitized by Google

débris. C'est ainsi que les œufs gigantesques provenant des dépôts crétacés de la Provence, du terrain de Rognac, et que certains paléontologistes avaient de la tendance à considérer comme des œufs d'oiseaux, ont été reconnus par M. Gervais[1], après examen microscopique, devoir être plutôt attribués à certains chéloniens, ou à un genre plus ou moins analogue, peut-être l'*Hypselosaurus* de M. Matheron.

Il semble pourtant que l'on doive considérer comme des restes d'oiseaux véritables :

1° Des ossements découverts en 1858 par M. Lucas Barrett, dans les couches du grès vert supérieur des environs de Cambridge (*Pelagornis* Barretti)[2].

2° Des ossements découverts en Amérique dans les couches du greensand de New Jersey par le professeur Marsh.

Mais combien certains de ces oiseaux sont encore loin de nos types actuels et quel étonnement n'éprouve-t-on pas à la vue de ces types si étranges décrits dernièrement par le même paléontologiste sous les noms d'*Ichthyornis*, d'*Apatornis*, d'*Hesperornis !*

L'un, l'*Ichthyornis*, a son bec armé de vingt-et-une dents présentant une racine reçue dans une alvéole complète et une couronne garnie d'une couche d'émail, ses vertèbres sont biconcaves.

[1] Journ. Zool., t. VI. p. 88.
[2] Annals and Magasine of. natur. hist., t. XVIII, p. 100.

Digitized by Google

L'autre, l'*Hesperornis*, a des dents insérées sur des sillons.

On arriverait donc à conclure des faits que nous venons de passer en revue que si l'existence du type oiseau paraît actuellement démontrée dans les couches antérieures aux terrains tertiaires, il semble s'agir là d'un type encore imparfait, si nous le comparons aux formes actuelles, d'un type retenant encore quelques-uns des caractères du reptile.

La transition du reste paraît encore se continuer, bien qu'en s'affaiblissant d'une façon notable, dans un des oiseaux étudiés par M. Owen dans l'argile de Londres, c'est-à-dire dans l'*éocène* inférieur, soit que l'on assimile la couche en question aux sables de Cuise, soit qu'on la rapproche, comme nous essaierons de le faire, de la partie supérieure des argiles à lignites.

Le bec de l'*Odontopteryx*[1] semble former transition entre ces becs garnis de dents libres et les becs à bords lisses des oiseaux ordinaires. Chacun de ses bords présente 12 dents, 2 plus grandes, les autres plus petites, soudées, il est vrai, au bec qu'elles transforment en une arme toute spéciale.

M. Owen, après une étude complète, tant au point de vue de la description que des termes de comparaison, conclut que l'*Odontopteryx* présente, indépendamment de ses dents, des caractères distincts de tous les genres d'oiseaux.

[1] Quaterly Journ. of the geologic. Soc., Nov. 1873, et Journal de Zoologie, t. II, p. 500.

Digitized by Google

Il pense qu'il avait des pieds palmés et qu'il se nourrissait de poissons.

D'autres débris d'oiseaux ont encore été trouvés dans l'argile de Londres.

Les uns de grande taille, ainsi le *Dasornis Londinensis* [1], rencontré dans le London Clay de Sheppey et que M. Owen compare comme dimensions au plus grand des *Dinornis*.

Le *Lithornis Emuinus* [2], espèce créée sur un fragment d'os long à extrémités articulaires brisées, trouvé également à Sheppey.

Les espèces plus petites sont :

Le *Lithornis Vulturinus* [3], considéré par M. Owen comme une très-petite espèce de vautour;

L'*Halcyornis Toliapicus*, espèce établie par le même auteur, d'après un fragment de crâne ;

Des débris d'une espèce voisine des hirondelles de mer.

La faune des terrains tertiaires inférieurs de l'Amérique du Nord vient dans ces dernières années de s'enrichir d'une façon remarquable, grâce aux belles découvertes de M. le professeur Cope dans le terrain suessonien du nouveau Mexique.

Cette localité, si lointaine, semble être actuellement, avec l'argile de Londres, celle qui rappellent le plus la faune des environs de Reims. Plusieurs types paraissent même très-analogues parmi les mammifères, les reptiles et les poissons.

[1] Trans. Zool. Soc., t. VII.
[2] Ann. and Magas. of natural history, t. XIV, p. 263.
[3] Trans. of the Geolog. Soc., 2e série, t. VI, p. 206.

Digitized by Google

Un grand oiseau y a également été trouvé, mais il n'est encore connu que par un tarso-métatarsien dont les caractères sont mixtes.

En effet, son extrémité supérieure le rapproche des coureurs (*Struthionidés*, *Dinornis*), mais il en diffère d'autre part par le volume considérable et le grand écartement des trous supérieurs joints au peu d'épaisseur du bord interne de l'os et à la présence d'une facette articulaire suturale pour le pouce.

D'autre part, les trochlées médiane et interne rappelleraient le *Gastornis*.

Le volume de ce tarso-métatarsien indique une espèce dont les pieds étaient deux fois aussi grands que ceux de l'autruche.

M. Cope propose pour cet oiseau gigantesque le nom de *Diatryma gigantea*.

Nous pourrons, dans le cours de nos publications sur les ossements fossiles des environs de Reims, entrer dans des détails spéciaux au sujet du parallèle à établir entre la faune rémoise et la faune du nouveau Mexique ; en effet, notre collection a été favorisée d'une visite de M. le professeur Cope, et l'éminent paléontologiste a bien voulu nous faire don du superbe ouvrage publié par le secrétariat de la guerre et où se trouvent décrites et figurées les pièces provenant des couches tertiaires inférieures du nouveau Mexique.

Le fait le plus saillant qui semble se dégager actuellement de cette étude comparative, c'est que si certains types sont communs à la faune

Digitized by Google

éocène de l'ancien et du nouveau monde, leur mode d'association est différent.

Ainsi le Simœdosaure (*Champsosaurus* Cope) se retrouve en Amérique, mais associé à des *Dinosauriens* et sans aucun mélange de *mammifères*, aussi les terrains ligniteux qui le renferment ont-ils été rapprochés de préférence des terrains secondaires auxquels ils sont superposés.

Dans nos environs, l'adjonction du *Simœdosaure*, des *mammifères*. et des *oiseaux*, en même temps que la nature minéralogique du terrain, le fait rentrer d'une façon certaine dans les couches tertiaires.

Les mammifères, oiseaux, reptiles et poissons du nouveau Mexique sont associés aux *Coryphodons*, comme pour l'argile de Londres, pour le conglomérat de Meudon et les lignites du Soissonnais.

Dans la faune rémoise, l'association a lieu avec les *Lophiodons*.

Les genres *Lepisosteus* et *Amia*, qui sont réunis dans une faune américaine autre que celle du nouveau Mexique (*Bridger formation*), se retrouvent également dans les environs de Reims, qui ont ainsi le précieux privilège d'offrir concentrée dans les mêmes couches une série de vertébrés dissociée dans le nouveau monde.

Occupons-nous maintenant des oiseaux décrits jusqu'ici dans la faune *éocène* française.

Si nous consultons les ouvrages qui font autorité sur ce sujet, soit qu'ils s'occupent de l'en-

Digitized by Google

semble de la faune, comme la paléontologie générale de Pictet[1], la paléontologie française de M. Paul Gervais[2], soit qu'ils s'attachent plus spécialement à la classe des oiseaux comme la thèse[3] du savant professeur d'anatomie comparée, comme les recherches de M. Alphonse Milne-Edwards sur les oiseaux fossiles de la France, recherches si riches en termes de comparaison à la fois pour la faune actuelle et pour les faunes anciennes, soit enfin qu'ils considèrent un ensemble de localités plus ou moins nombreuses du bassin de Paris, comme la géologie des environs de Paris de M. Stanislas Meunier, les mémoires de d'Orbigny, de M. Hébert sur la faune du conglomérat de Meudon, de M. l'abbé Lambert sur le nord du bassin de Paris, de d'Archiac sur le département de l'Aisne, de Graves sur le département de l'Oise, etc., nous constaterons que ceux de ces ouvrages qui font mention des oiseaux fossiles rencontrés jusqu'ici dans les couches inférieures aux sables de Cuise, se bornent à la description du *Gastornis Parisiensis*.

Dans les terrains suivants, Graves signale[4] quelques ossements dans les sables de Cuise, et M. Stanislas Meunier[5] quelques vestiges indéterminés rapportés à des oiseaux et extraits du

[1] Paléont., t. IV, p. 683.
[2] Zool. et Paléont. franç., p. 405.
[3] Remarq. sur les ois. foss., 1844.
[4] Essai sur la topographie geognostique du département de l'Oise, p. 585.
[5] Géologie des environs de Paris, p. 187.

Digitized by Google

calcaire grossier par le docteur Eugène Robert.

Ce fut le 12 mars 1855 que Constant Prévost[1] annonça à l'Académie des Sciences que M. Gaston Planté, préparateur au conservatoire d'arts et métiers, venait de trouver au Bas-Meudon, dans le conglomérat inférieur à l'argile plastique, un tibia provenant d'un oiseau gigantesque.

M. Hébert proposait de l'appeler *Gastornis Parisiensis*, pour indiquer à la fois le nom de l'auteur de la découverte et la localité où elle avait été faite.

Le savant géologue donnait[2], en même temps que M. Lartet[3], la description de cette pièce si remarquable, ainsi que ses observations sur la place qu'il pensait devoir être occupée par cet oiseau dans les cadres zoologiques.

Quelques mois plus tard, M. Hébert découvrait le fémur du même animal dans la même couche de Meudon, à 3 mètres seulement du point où avait été trouvé le tibia[4].

Depuis cette époque, le nombre des ossements du *Gastornis Parisiensis* s'est augmenté d'un autre tibia beaucoup plus incomplet, d'un péroné presqu'entier, recueilli à Passy par M. Hébert, ainsi que deux trochlées digitales médianes du métatarse. Enfin une trochlée digitale latérale a été recueillie à Passy par M. Verry.

Voici les opinions émises sur le *Gastornis Parisiensis* par les différents paléontologistes :

[1] Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, t. XL., p. 554.
[2] Op. cit., t. XL, p. 579.
[3] Op. cit., p. 582.
[4] Op. cit., p. 1214.

Digitized by Google

« Quand on compare, dit M. Hébert, le tibia du *Gastornis* à un tibia de cygne, d'oie ou de canard, on est frappé des ressemblances nombreuses que l'on y trouve.

« Même forme générale surtout pour la tête inférieure, même absence de cavité aux facettes malléoliennes, même aplatissement de la face antérieure dans la partie inférieure de l'os, même position médiane de l'arcade osseuse.

« Les différences principales consistent dans la fosse sustrachléenne que n'ont pas les palmipèdes lamellirostres, dans la position plus élevée de l'arcade osseuse et de l'attache musculaire externe.

Le *Gastornis*, d'après ce qui précède, appartiendrait donc à un genre bien distinct de tous les genres connus. »

M. Lartet insiste dans sa description sur l'existence d'une fossette creusée au milieu de la gorge inter-condylienne antérieure, fossette qui chez certains échassiers reçoit, lors de la flexion du pied sur la jambe, une petite tubérosité située à l'extrémité supérieure du tarso-métatarsien; aussi M. Lartet était-il porté à penser que le tibia fossile, quoique présentant d'ailleurs la physionomie générale de ce même os chez les *Anatidés*, pourrait bien avoir appartenu à un oiseau moins essentiellement nageur et retenant quelques-unes des habitudes propres aux échassiers qui vivent sur le bord des eaux peu profondes. Valenciennes [1] pensait

[1] Op. cit., p. 283.

Digitized by Google

que le *Gastornis* devait se rapprocher des palmipèdes longipennes et en particulier de l'*Albatros*.

M. Owen [1] conclut, de nombreuses comparaisons faites avec la plupart des types d'oiseaux actuels, que le *Gastornis* paraît avoir eu des affinités assez intimes avec l'ordre des échassiers ou grallatores, et dans cet ordre probablement avec les *Rallidés*, mais les caractères particuliers que présente le tibia indiquent un genre d'oiseau distinct de tous les genres d'oiseaux connus jusqu'à présent.

M. Alphonse Milne-Edwards [2] ne pense pas que le *Gastornis* doive être rapproché du groupe des *Rallidés*; en effet, ceux-ci présentent à l'extrémité inférieure de leur tibia une profonde coulisse souvent même recouverte par une arcade osseuse, et qui est destinée à loger le tendon du muscle peronier inférieur; chez le *Gastornis* on ne remarque rien d'analogue.

De plus, dans le groupe des *Rallidés*, le condyle externe est plus épais et remonte beaucoup plus que l'interne, ce qui n'a pas lieu chez le fossile de Meudon.

M Milne-Edwards, s'appuyant d'autre part sur la saillie inférieure du condyle interne, sur la position médiane du pont sus-tendineux, sur la forme de la fossette sus-malléolaire, rapprocherait plus volontiers le *Gastornis* des *Anatidés* que des *échassiers*, tout en reconnaissant que les

[1] Quaterly journal of the Geological Society of London, 1856, t. XII. p. 204, planche III.

[2] Op. citat., p. 172.

Digitized by Google

caractères ostéologiques du *Gastornis* sont si particuliers et si différents de tout ce que l'on connaît dans la nature actuelle, qu'il est impossible de le ranger dans aucun des groupes naturels déjà établis.

Les ossements attribuables à des oiseaux que nous avons recueillis dans les environs de Reims sont :

1° Une vertèbre cervicale.

2° Un fémur.

3° Un tibia.

4° Un tarso-métatarsien.

Toutes ces pièces de grandes dimensions paraissent pouvoir être rapportés à un même type rappelant sous certains rapports le *Gastornis*.

5° L'extrémité inférieure d'un tibia de taille moindre.

6° L'extrémité supérieure d'un humérus d'assez grande dimension.

7° L'extrémité inférieure d'un cubitus.

8° La première phalange du doigt principal d'une aile.

9° L'extrémité inférieure d'un tarso-métatarsien de petite taille.

10° Une phalange onguéale.

Ces divers fragments semblent pouvoir être groupés de façon à se rapporter à 5 types.

Le 1er correspondant aux numéros 1, 2, 3, 4.

Le 2me au numéro 5.

Le 3me au numéro 6.

Le 4me aux numéros 7, 8.

Le 5me aux numéros 9, 10.

Digitized by Google

Les fragments 1, 2, 3, 4 sont très-suffisants pour nous donner une idée du type qu'ils représentent. C'est, comme nous le verrons plus loin, un *Gastornis* différent du *Gastornis Parisiensis*.

Nous l'appellerons *Gastornis Edwardsii*.

Le numéro 5 rappelle un type analogue. Nous le désignerons sous le nom de *Gastornis Minor*, sans vouloir décider s'il s'agit là d'une espèce distincte ou simplement d'une forme plus jeune du *Gastornis Edwardsii*.

Le 3me type, représenté par un fragment d'humérus, semble se rapporter au groupe des échassiers.

Le 4me type paraît avoir été un oiseau favorisé au point de vue du vol et rappelant sous certains rapports les palmipèdes totipalmes ou longipennes.

Nous le désignerons sous le nom de *Eupterornis Remensis*.

Le 5me type offrirait peut-être des analogies avec les mêmes groupes d'oiseaux, mais sans que nous osions rien préciser à ce sujet

Nous allons décrire successivement ces divers types, en cherchant à les comparer soit aux oiseaux fossiles de la même époque, soit aux oiseaux actuels.

GASTORNIS EDWARDSII (Nob.)

Nous dédions à M. Alphonse Milne-Edwards celui des oiseaux fossiles des environs de Reims

Digitized by Google

qui se trouve représenté par la vertèbre, le fémur, le tibia et le tarso-métatarsien cités plus haut.

La première de ces pièces que nous avons recueillies était la vertèbre cervicale qui fut soumise à l'examen de M. Gervais.

Le savant professeur du Muséum, après avoir donné à ce sujet[1] quelques détails, conclut que la vertèbre du grand oiseau de Cernay pourrait bien avoir appartenu au *Gastornis*.

Dans une seconde note[2], il arrive à une conclusion analogue au sujet d'un tibia trouvé à Rilly et d'un tarso-métatarsien recueilli près de Berru au Montchard.

Le fémur trouvé plus récemment à Cernay nous a permis de compléter l'étude de la jambe de cette forme d'oiseau si curieuse, tant au point de vue de ses dimensions que du caractère mixte des pièces osseuses recueillies jusqu'ici.

Description du fémur.

Le fémur dont nous allons faire la description a été recueilli dans une sablière paraissant appartenir aux couches supérieures des sables de Bracheux et presque au contact de la couche marneuse lignitifère qui nous a fourni les ossements de l'*Arctocyon Dueilii* (Nob.).

L'os se trouvait contenu dans un banc rougeâtre de sable agglutiné, et l'on fut averti de sa présence par la saillie que faisait une de ses extrémités, dissimulée du reste par l'enveloppe greyeuse en question.

[1] Journal de Zoologie, 1873, t. II, p. 352.
[2] Journal de Zoologie, 1877, t. VI, p. 76.

Digitized by Google

L'extraction de la masse fut des plus laborieuses et il se détacha une série de fragments osseux paraissant avoir une longueur totale de 7 à 8 centimètres.

Le reste de l'os se trouvait représenté par deux blocs mesurant chacun 18 à 20 centimètres. L'un et l'autre offraient à une de leurs extrémités la coupe d'un os de grande dimension.

Cet os, d'apparence celluleuse, était circonscrit par une zone argilo-marneuse noirâtre qui semble avoir joué un rôle important au point de vue de la conservation de l'os.

L'extraction des portions osseuses contenues dans les deux blocs de grès dont nous venons de parler, n'était pas sans présenter de réelles difficultés, la substance osseuse se trouvant être extrêmement friable et la gangue de sable agglutiné étant au contraire d'une dureté toute spéciale.

Ce ne fut donc que peu à peu, avec de grandes précautions, que l'on put découvrir l'os, et la partie découverte devait être immédiatement solidifiée, sous peine de la voir se désagréger.

J'étais prévenu que j'arrivais au contact de l'os par la couche d'argile noirâtre dont j'ai déjà parlé.

Elle lui formait un étui complet, pénétrant dans toutes ses anfractuosités.

Les deux fragments dégagés m'ont donné l'extrémité supérieure et l'extrémité inférieure du fémur d'un oiseau de grande dimension.

En effet, le fragment supérieur ayant une longueur de 11 à 12 centimètres et le fragment inférieur de 10 à 11 centimètres, en ajoutant les

Digitized by Google

7 à 8 centimètres brisés, on arrivait à une longueur totale de 28 à 30 centimètres.

Quant au diamètre transversal du fémur de l'oiseau de Cernay, il paraît être de 5 à 6 centimètres vers sa partie moyenne, de 8 centimètres près de son extrémité supérieure, de 11 à 12 centimètres au niveau de la tête fémorale, de 11 centimètres 50 à 12 centimètres au niveau des deux condyles inférieurs de l'os. La circonférence de la partie moyenne de la diaphyse serait de 12 centimètres.

Voici le tableau comparatif de la longueur du fémur prise chez le *Gastornis Edwardsii* et chez quelques oiseaux de grande taille.

Pour les plus importants d'entre eux, nous donnons de plus les diverses dimensions transversales, et nous accompagnous alors le chiffre réel d'un chiffre comparatif qui nous servira à établir le rapport entre les différentes dimensions de l'os, sa longueur étant représentée par 100.

	Longueur	Largeur extr. sup.	Largeur extr. inf.	Largeur ou circonf. part. moy.
Gastornis Edwardsii	0,290 (100)	0,100 (31)	0,105 (36)	0,120 (41)
Epiornis maximus	0,320 (100)	0,170 (53)	0,190 (59)	0,270 (84)
Dinornis giganteus	0,400 (100)	0,150 (37)	0,157 (39)	0,195 (48)
Palapteryx robustus	0,357 (100)	0,150 (42)	0,150 (42)	0,200 (56)
Dinornis ingens	0,345 (100)	0,137 (39)	0,145 (42)	0,180 (52)
Dinornis elephantopus	0,325 (100)	0,147 (45)	0,149 (46)	0,199 (61)
Struthio camelus	0,303 (100)	0,100 (33)	0,100 (33)	0,120 (40)
Rhea Americana	0,230 (100)	0,060 (26)	0,061 (26)	0,075 (27)
Dromaius Noræ Hollandiæ	0,230 (100)	0,061 (26)	0,072 (32)	0,100 (43)
Casuarius galeatus	0,220 (100)	0,051 (23)	0,060 (27)	0,095 (43)
Apteryx australis	0,095 (100)	0,020 (21)	0,024 (25)	0,035 (35)
Ardea cinerea	0,093 (100)	0,0155(16)	0,0159(17)	0,0069 (7)
Iris rubra	0,06 (100)	0,011 (18)	0,012 (20)	0,005 (8)
Rallus crex	0,0435(100)	0,0065(15)	0,006 (13)	0,003(6,9)

Digitized by Google

Gastornis Parisiensis,	longueur du fémur	0,310
Grus cinerea	—	0,125
Ciconia alba	—	0,097
Otis hubara	—	0,078
Porphyrio veterum	—	0,074
Numenius arcuatus	—	0,062
Diomedea exulans	—	0,100
Larus argentatus	—	0,060
Pelecanus Philippinensis	—	0,103
Cygnus olor	—	0,105
Anas moschata	—	0,062
Bernicla leucopsis	—	0,060
Graculus carbo	—	0,056

Malgré la compression antéro-postérieure du fémur, ses différentes parties sont restées assez intactes pour pouvoir être étudiées d'une façon assez complète.

Extrémité supérieure. — Elle nous présente à considérer la tête fémorale, le trochanter et la surface dite articulaire supérieure.

Le premier caractère qui frappe, c'est la direction de la tête fémorale qui forme par rapport à l'axe de l'os un angle beaucoup plus ouvert que celui que l'on trouve d'ordinaire; cet angle atteindrait 120 degrés; il en résulte qu'un plan passant au niveau du bord supérieur de la tête fémorale se trouve sensiblement dépasser le bord supérieur du grand trochanter; de plus, la surface articulaire supérieure a une direction oblique en bas et en dedans, ce qui est le contraire de ce qu'on trouve d'habitude.

Voici du reste quelques termes de comparaison.

Chez les *palmipèdes lamellirostres*, comme le

Digitized by Google

Cygne, la tête fémorale et le trochanter se trouvent à peu près en ligne droite suivant un plan horizontal.

Chez la *Double macreuse*, la tête tend même à se relever, de façon à occuper une position un peu supérieure; chez le *Canard sauvage* et le *Canard tadorne*, ce serait plutôt le trochanter qui tendrait à se relever.

Chez les *palmipèdes totipalmes*, comme le *Fou* de *Bassan* et le *Cormoran*, la tête fémorale occupe un plan manifestement supérieur.

Chez les *Colymbidés*, comme le *Plongeon*, le trochanter prend un développement tout spécial.

Chez les *longipennes*, le grand trochanter est moins saillant chez le *Puffin* et plus chez le *Goëland*.

Il est plus saillant chez les *Totanidés*, chez les *Ciconidés*, encore plus chez les *Gruidés*, les *Phœnicoptéridés*, moins chez les *Ardeidés*.

Chez les *Rallidés* il prend une proéminence très-marquée ainsi que chez les *Gallinacés*, où le plan horizontal passant par le haut du fémur est très-manifestement oblique en bas et en dedans.

Chez l'*Autruche* enfin, le grand trochanter et la tête fémorale sont manifestement dans un plan horizontal.

La tête fémorale chez le *Gastornis Edwardsii* est de dimension moyenne, elle paraît plus allongée suivant son diamètre vertical qui est de 4 centimètres 4, que suivant son diamètre transversal qui atteint à peine 3 centimètres.

La rainure qui la sépare du col fémoral pro-

Digitized by Google

prement dit est peu prononcée et l'on ne retrouve pas la gouttière inférieure parfois si accentuée chez les oiseaux.

La facette d'insertion du ligament rond occupe le bord supérieur de la tête fémorale, elle paraît peu profonde, mais assez large.

Le col qui fait suite à la tête fémorale se continue insensiblement avec elle, il paraît développé à la fois comme longueur et comme largeur, la longueur paraissant pouvoir être évaluée à 3,50 et la hauteur à près de 5 centimètres.

Le col est un peu concave au niveau de sa face antérieure et un peu convexe au niveau de sa face postérieure.

Nous n'avons rien noté en ce point qui rappelle l'orifice pneumatique si développé chez l'*Autruche* entre la tête fémorale et le grand trochanter.

La surface articulaire supérieure a 3,4 comme diamètre transversal.

Le trochanter est relativement volumineux, il dépasse sensiblement le bord externe de l'os, il paraît présenter une ligne saillante au niveau de son bord antérieur.

Nous n'avons rien trouvé en ce point qui rappelle l'orifice pneumatique supérieur de certains oiseaux, comme les oiseaux de proie, quelques *Ciconidés*, quelques *Gallinacés*.

La face postérieure du grand trochanter présente une série d'inégalités correspondant aux inégalités de même sorte qui donnent insertion au ligament externe de l'articulation, au

Digitized by Google

moyen et au petit fessier, au muscle abducteur supérieur de la cuisse et au carré de la cuisse; tous ces muscles paraissent avoir été puissants dans le *Gastornis*.

Si nous faisons une étude comparative de l'extrémité fémorale supérieure d'autres oiseaux, nous trouvons que chez les *palmipèdes lamellirostres* la tête fémorale est également petite, la fossette du ligament rond peu marquée, le col gros, trapu, sans étranglement en dehors.

Chez le *Pélican*, la tête fémorale est plus grosse, globuleuse.

Chez les *Gruidés*, la tête fémorale est renflée, la fosse du ligament rond profonde.

Chez les *Phœnicoptéridés*, nous constatons un col court, une tête fémorale hémisphérique, une insertion ligamenteuse large, superficielle, et un trochanter développé.

Chez les *Ardeidés*, on trouve un étranglement spécial au-dessous de la tête fémorale qui est d'ailleurs petite ainsi que le trochanter.

Chez les *Rallidés*, le trochanter est remarquable par la saillie de son bord antérieur, le col est mince et la tête petite.

Corps du fémur. — Il n'est conservé qu'en partie, néanmoins il paraît avoir été convexe au niveau de ses deux faces, de telle façon que sa coupe horizontale était ovalaire et par suite complètement différente de ce que l'on trouve chez l'*Autruche*.

On n'y trouve rien qui rappelle l'angle si saillant qui joint chez l'*Autruche* le grand tro-

Digitized by Google

chanter au condyle externe; on n'y retrouve pas non plus la ligne inter-musculaire antérieure du corps du fémur de certains oiseaux; la ligne âpre postérieure paraît plus appréciable.

Extrémité inférieure du fémur. — Cette extrémité nous offre à étudier les deux condyles et les intervalles qui les séparent en avant et en arrière, c'est-à-dire la gorge rotulienne et la fosse poplitée.

Des deux condyles, l'externe l'emporte sensiblement sur l'interne, si l'on étudie les deux parties sur la face antérieure de l'os ; sur la face postérieure leur diamètre transversal serait peu différent.

Le condyle externe descend sensiblement plus bas que l'interne, et il en résulte qu'une ligne passant par l'extrémité inférieure de l'os est sensiblement oblique en haut et en dedans.

Si nous mesurons cet angle d'après la méthode indiquée par M. Milne-Edwards, c'est-à-dire suivant l'intersection de deux lignes allant l'une du condyle externe au condyle interne, l'autre de la tête fémorale au condyle interne, nous constatons que la rencontre des deux lignes forme deux angles, l'un obtus de 110°, l'autre aigu de 70°.

Si nous comparons cet angle à celui du fémur d'autres oiseaux, nous trouvons pour l'*Autruche*, au point de contact des deux lignes, deux angles, l'un de 129°, l'autre de 51°. C'est du reste le type ornithologique chez lequel la disproportion entre les deux condyles fémoraux est le plus prononcé, le condyle externe acquérant dans

Digitized by Google

ses divers diamètres un volume tel qu'il semble continuer l'axe même du fémur et qu'il transmet au tibia la plus grande partie du poids du corps.

Chez les *palmipèdes lamellirostres*, l'extrémité articulaire du fémur est également très-inclinée, et nous trouvons chez :

l'*Anas Blanchardii*	75°
la *Fuligula cristata*	72°
la *Tadorna Belonii*	74°
l'*Anas moschata*	79°
l'*Anas ferina*	68°

Chez les *totipalmes*, l'inclinaison est moindre.

Graculus carbo	82°
Pelecanus Philippinensis	84°
Sula Bassana	90°

Chez les *longipennes*, dans le groupe des *Laridés*, l'angle atteint 77°

Chez les *Gruidés* 82° à 87°

Le condyle externe du *Gastornis* a comme diamètre transversal en avant 5, 7 ; en arrière 6.

Son diamètre longitudinal est de 6; sa face antérieure très-convexe présente dans sa moitié supérieure une crête saillante à laquelle fait suite une dépression longitudinale qui représente la gorge destinée à recevoir la tête du péroné.

La crête péronière qui est reçue dans la fosse glénoïdale n'est pas très prononcée.

Nous noterons une saillie assez considérable de l'angle destiné à l'insertion des ligaments latéraux externes de l'articulation.

Nous pouvons noter également une fossette ovalaire pour l'insertion de la portion externe

Digitized by Google

du gastro-cnémien et des rugosités pour l'insertion de la bride ligamenteuse destinée à servir de poulie de renvoi au tendon de la longue portion du biceps crural.

Le condyle interne a comme diamètre transversal en avant 5 centimètres, en arrière 5, 5; son diamètre longitudinal en arrière atteindrait 6 centimètres.

En avant, il présente une ligne saillante.

En arrière, il offre une surface convexe et des rugosités destinées à l'insertion des ligaments latéraux internes.

La gorge rotulienne est profondément creusée et présente un angle supérieur beaucoup plus appréciable que celui que l'on rencontre d'habitude dans le fémur des oiseaux.

Ses deux angles inférieurs sont arrondis, cette gorge présente des saillies et des dépressions très-accentuées, mais aucune d'elles ne nous a paru pouvoir être assimilée à l'ouverture d'un canal pneumatique.

Le diamètre longitudinal de cette gorge est de 6, 5.

Son diamètre transversal près de sa base est de 4, 6, vers sa partie moyenne de 3, 8; sa profondeur atteindrait 1, 7.

A cette gorge fait suite un rebord qui la prolonge jusqu'au niveau de l'espace inter-condylien inférieur; cette bande concave a 2, 3 en longueur et 5 en largeur.

La fosse poplitée est relativement profonde, notamment au-dessus du condyle externe où elle atteindrait 1,75.

Digitized by Google

Au niveau du condyle interne, cette profondeur ne dépasserait guère 1,20.

Cette fosse est très-allongée suivant son diamètre transversal qui atteint 5,20 ; son diamètre longitudinal ne dépasserait pas 3,20.

On peut comparer sa forme à celle d'un oval irrégulier dirigé obliquement en bas et en dehors; au-dessus et en dedans de cette fosse se remarquent des dépressions destinées à l'insertion de la portion interne du gastro-cnémien.

La fosse poplitée ne nous a pas paru offrir d'orifice pneumatique comparable à ce que l'on trouve chez l'*Autruche* et l'*Epiornis*.

Ces orifices pneumatiques manquent d'autre part chez le *Dinornis*, l'*Apteryx*.

L'échancrure inter-condylienne inférieure du fémur du *Gastornis* est irrégulièrement arrondie et nous offre 2,5 comme diamètre transversal et 1,80 comme diamètre longitudinal.

Examinons d'une façon comparative l'extrémité fémorale inférieure de quelques oiseaux.

Nous avons déjà signalé chez l'*Autruche* le volume tout spécial du condyle externe, la profondeur de la fosse poplitée qui est d'autre part relativement étroite transversalement.

Cette fosse est au contraire très-considérable chez l'*Epiornis*. Chez cet oiseau la gorge rotulienne est très-large et peu profonde, le condyle externe descend plus bas, l'interne est plus élargi.

Le fémur du *Dinornis* offre une gorge rotulienne relativement profonde et les condyles avancent notablement.

Chez les *palmipèdes lamellirostres*, le creux

Digitized by Google

poplité est bien marqué, la gorge rotulienne évasée, peu profonde; le bord antérieur du condyle interne est mince, proéminent; le condyle externe descend plus bas que l'interne et la crête péronéo-tibiale est saillante en arrière.

Les *totipalmes* ont une gorge rotulienne et une fosse poplitée rudimentaires, sauf toutefois le *Pélican.*

Parmi les *longipennes*, les *Laridés* ont une fosse poplitée large, évasée, chez les *Procellariés*, elle est au contraire peu profonde.

Il en est de même chez les *Totanidés*, les *Ciconidés*, les *Gruidés*, les *Phœnicoptéridés*.

Ces derniers offrent d'autre part une gorge rotulienne excavée, large, très-longue.

Chez les *Ardeidés*, la fosse poplitée est large, superficielle. Elle manque d'autre part chez les *Rallidés*.

On reconnaîtra facilement par cette étude comparative que le fémur du *Gastornis Edwardsii*, tout en ayant des caractères qui lui sont propres, ressemblerait plus à celui des *palmipèdes lamellirostres* qu'à celui des autres classes de *palmipèdes* ou d'*échassiers*.

Description du tibia.

Le tibia que nous allons décrire provient de la partie centrale de la sablière de Rilly.

Il se trouvait immédiatement entouré par une couche de 1 à 2 centimètres d'un sable gris rougeâtre fortement agglutiné; c'est du reste un fait que nous avons eu constamment l'occasion de constater pour les ossements fossiles recueillis

Digitized by Google

dans cette localité : dans leur voisinage immédiat, le sable perd subitement sa couleur blanche si remarquable par sa pureté et par son éclat, pour prendre une teinte plus ou moins foncée, tantôt gris jaunâtre, tantôt rougeâtre ou d'un rougebrun.

Il semble que le contact de l'os ait maculé les couches voisines, sans doute par l'exsudation des matières organiques qui y étaient contenues.

Peut-être pourrait-on trouver dans ce fait l'explication de la coloration présentée par la zone de sable la plus voisine des couches de marne et de calcaire de Rilly.

Cette coloration jusqu'ici n'avait pas laissé que de singulièrement embarrasser les géologues.

L'observation avait démontré que la blancheur du sable était liée d'une façon indubitable à la présence des couches marneuses qui les surmontent.

Partout en effet où manque cette couche, le sable présente une coloration plus ou moins prononcée, et dans la localité même de Rilly la même couche de sable offre à ce point de vue les colorations les plus variées.

Si la couche marneuse joue le rôle de couche protectrice au point de vue de la pureté du sable, comment expliquer que les parties sablonneuses les plus rapprochées de cette couche et par suite les mieux protégées soient les moins pures ?

Nous croyons que le fait peut s'expliquer tout naturellement par la présence à un moment donné de débris organiques qui évidemment ont dû surtout s'accumuler dans la couche de sable la plus superficielle.

Digitized by Google

L'hypothèse d'un cordon littoral formant dune émise par M. Hébert se prête du reste on ne peut mieux à cette manière de voir que vient confirmer d'autre part la nature des ossements fossiles.

Nous avons trouvé, en effet, en même temps que le tibia du *Gastornis*, des vertèbres et des fémurs de *Simœdosaures*, des plaques de *Trionyx* et une mâchoire supérieure de *Lépisostée*.

Le tibia que nous allons décrire présente :

1° L'extrémité supérieure de l'os conservée en très-grande partie, de telle sorte qu'il est très-facile de rétablir par la pensée les quelques parties manquantes, notamment au niveau des crêtes tibiales antérieure et externe, de la surface glénoïdale interne et de la saillie glénoïdale externe.

2° Le corps de l'os bien intact.

3° La moitié supérieure de l'extrémité inférieure. Cette portion peut du reste être complétée à l'aide du tibia du *Gastornis Parisiensis* et du fragment que nous attribuons au *Gastornis minor*.

Le tibia du *Gastornis Edwardsii* a 40 centimètres de longueur. En y ajoutant 3 ou 4 centimètres pour la portion manquante des crêtes tibiales et environ 4 centimètres pour ce qui manque dans la partie inférieure de l'os, on arriverait à une longueur totale de 47 à 48 centimètres.

Le diamètre de l'os vers sa partie moyenne est de 4 centimètres 50 ; vers son extrémité supérieure il devait être d'environ 12 centimètres, et vers son extrémité inférieure de 8,50.

La circonférence du centre de la diaphyse est de 11,4.

Digitized by Google

Si nous comparons ces diverses dimensions en représentant la longueur par 100, nous trouvons :

Pour le diamètre de l'extrémité supérieure 25.
— de l'extrémité inférieure 18.
Pour la circonférence du corps 26.

Si nous cherchons à établir la même proportion pour les oiseaux précédemment cités, nous trouvons :

	Longueur	Largeur extr. sup.	Largeur extr. inf.	Circ. ou larg. part. moy.
Gastornis Edwardsii	0,470 (100)	0,120 (25)	0,0850(18)	0,114 (26).
Gastornis Parisiensis	0,480	0,095 (partie écrasée)	0,080 (au-dessus des condyles)	0,046 Largeur
Struthio camelus	0,490 (100)	0,075 (15)	0,066 (13)	0,10 (24).
Epiornis maximus	0,64 (100)	0,19 (29)	0,135 (21)	0,155 (24).
Dinornis giganteus	0,883 (100)	0,19 (21)	0,10 (11)	0,165 (18).
Palapteryx robustus	0,82 (100)	0,19 (23)	0,11 (13)	0.17 (20).
Dinornis ingens	0,735 (100)	0,153 (21)	0,09 (12)	0,132 (8).
Dinornis elephantopus	0,544 (100)	0,160 (29)	0,104 (19)	0,162 (29).
Rhea Americana	0,350 (100)	0,045 (12)	0,040 (11)	0,070 (20).
Dromaius Novæ Hollandiæ	0,450 (100)	0,060 (13)	0,050 (11)	0,090 (20).
Casuarius galeatus	0,380 (100)	0,052 (13)	0,045 (11)	0,080 (21).
Apteryx australis	0,134 (100)	0,020 (15)	0,017 (12)	0,024 (18).

Grus cinerea	longueur du tibia	0,280
Ciconia alba	—	0,260
Ardea cinerea	—	0,210
Otis hubara	—	0,137
Porphyrio veterum	—	0,128
Numenius arcuatus	—	0,115
Diomedea exulans	—	0,215
Larus argentatus	—	0,114
Pelecanus Philippinensis	—	0,142
Graculus carbo	—	0,102
Bernicla leucopsis	—	0,105
Anas moschata	—	0,102
Cygnus olor	—	0,195

Digitized by Google

La direction du grand axe du tibia du *Gastornis* est des plus curieuses à étudier ; elle nous offre effectivement deux courbures tellement combinées que les deux extremités de l'axe passent à la fois par le milieu des deux extrémités de l'os. Nous trouvons donc par suite un caractère bien différent de ce que l'on constate chez les *palmipèdes lamellirostres*, chez lesquels l'extrémité inférieure du tibia est remarquable par sa courbure en dedans.

Chez les *palmipèdes totipalmes*, notamment chez le *Pélican*, cette courbure interne existe encore, mais à un moindre degré.

Il en est de même chez les *Colymbidés*.

Chez les *palmipèdes longipennes*, le tibia se redresse de plus en plus et son axe tend à devenir rectiligne chez le *Goëland*, chez lequel on aperçoit quelque tendance à une double courbure; il en est de même chez quelques *Totanidés* comme la *Barge*.

Chez les *Ciconidés*, la courbure paraît unique et uniforme.

Chez les *Gruidés*, elle tend à devenir double, mais ces courbures sont bien moins prononcées que chez le *Gastornis*.

Quelques tendances à la double courbure se remarquent également chez les *Phœnicopteridés* et notamment chez le *Flamant*; chez les *Ardeidés* et notamment le *Héron*; chez les *Rallidés* et enfin chez les *Brévipennes*, comme l'*Autruche* et surtout l'*Emeu*, qui se rapproche le plus à ce point de vue du *Gastornis*.

Chez l'*Emeu* on constate en effet une courbure

Digitized by Google

supérieure, à concavité interne, atteignant environ le milieu de la longueur de l'os. En ce point se trouverait une convexité qui serait le point de départ d'une seconde courbure également à concavité interne.

Chez le *Gastornis*, la courbure supérieure occuperait environ les deux tiers de la longueur de l'os, sa concavité interne offrirait en son point maximum une surface rentrante de 2 centimètres, d'où une convexité très-prononcée dans la partie externe correspondante.

La courbure inférieure serait moins prononcée et n'occuperait guère que le tiers inférieur de l'os.

Ces courbures semblent en rapport avec le poids que devait supporter le tibia qui, dans ces conditions, paraît avoir été bien plus favorablement conformé qu'un tibia tout à fait droit ou qu'un tibia à une seule courbure.

Extrémité supérieure du tibia. — Elle nous offre à étudier la surface glénoïdale interne, la saillie et la fossette glénoïdales externes et les deux crêtes tibiales.

La surface glénoïdale interne est fortement corrodée au niveau de son extrémité supérieure, néanmoins on peut estimer son diamètre transversal environ à 4 centimètres 60 et son diamètre antéro-postérieur à près de 4 centimètres, si l'on tient compte de l'aplatissement de l'os.

Cette facette constituait une sorte de bourrelet, surtout prononcé en arrière.

La saillie glénoïdale externe était de forme ovalaire à surface supérieure convexe, son dia-

Digitized by Google

mètre transversal atteignait 3 centimètres 60 et son diamètre antéro-postérieur environ 4 centimètres ; il en résultait une proéminence surtout accentuée au niveau de la face postérieure de l'os. Ces deux surfaces étaient dans le même plan et l'angle formé par ce plan et le plan passant par les crêtes tibiales semble avoir été bien moins ouvert que chez l'*Emeu* et chez l'*Autruche* ; il se rapprocherait plus à ce point de vue de la disposition présentée par certains *échassiers* et certains *palmipèdes*.

Les crêtes tibiales du *Gastornis* semblent avoir été fortement accentuées, selon leur divers diamètres ; elles devaient par suite constituer un promontoire saillant à la fois en avant, en haut et en dehors.

Les deux crêtes réunies dans la plus grande partie de leur étendue formaient : la crête tibiale externe, une saillie dirigée presque directement en dehors, et la crête tibiale antérieure une saillie dirigée presque directement en avant ; l'angle de divergence de ces deux lames devant être égal, sinon supérieur à l'angle droit.

Le diamètre transversal de l'éminence ainsi constituée devait être un peu supérieur à 7 centimètres.

Le diamètre antéro-postérieur au niveau de la base dépassait 5 centimètres.

Comparons l'extrémité supérieure du tibia du *Gastornis* à celle du tibia de quelques oiseaux.

L'*Autruche* nous offre une surface glénoïdale interne large, demi-circulaire, une surface glénoïdale externe arrondie, un peu concave.

Digitized by Google

Les crêtes tibiales réunies dans la plus grande partie de leur longueur forment un promontoire dirigé directement en avant, mais qui ne dépasse pas en haut le niveau de la surface articulaire.

Chez l'*Epiornis*, les deux crêtes sont dirigées en dehors, les surfaces glénoïdales sont moins disproportionnées que chez l'Autruche.

Cet ensemble de caractères rapproche le tibia en question de celui du *Gastornis*.

Il en est de même pour les faces glénoïdales de l'*Emeu*, mais les crêtes tibiales prennent ici un développement tout spécial en haut et en avant.

Chez les *palmipèdes lamellirostres*, les crêtes tibiales, séparées par une échancrure assez profonde, se dirigent l'une sensiblement en dehors, l'autre presque directement en avant.

La surface glénoïdale externe est bien convexe.

Chez le *Cormoran*, les crêtes tibiales de même forme et très-rapprochées s'avancent parallèlement.

Chez le *Fou*, elles sont plus relevées.

Chez la plupart des *Longipennes*, les crêtes tibiales forment des lames saillantes.

Dans le genre *Larus*, la crête antérieure se relève moins et la crête externe est en pointe aiguë.

Chez les *Totanidés*, la forme est analogue, mais les crêtes tibiales tendent à diminuer, ainsi que dans les autres groupes des *échassiers* et chez les *gallinacés*.

Corps du tibia. — Cette partie de l'os du *Gastornis* varie comme diamètre dans ses différents points ; immédiatement au-dessous de l'extrémité

Digitized by Google

supérieure nous trouvons comme diamètre transversal 8; au niveau du quart supérieur 5,35; vers la partie moyenne 4,80; vers les trois quarts inférieurs 4; immédiatement au-dessus de l'extrémité inférieure 6,3.

Le diamètre antéro-postérieur est dans le tiers supérieur de 3,70; dans la partie moyenne 3; au-dessus de l'extrémité inférieure 3,4.

La forme générale de l'os est triangulaire, c'est-à-dire que sa face antérieure, très-fortement convexe dans la moitié supérieure de l'os, simule les deux côtés d'un prisme dont la face postérieure représente le troisième côté.

Dans la moitié inférieure, la disposition est inverse, la face antérieure tendant à devenir plane et la face postérieure à devenir très-fortement convexe.

La face antérieure ne nous offre rien de particulier à y étudier; on y aperçoit néanmoins des traces de la ligne inter-musculaire qui borne en dedans la surface recouverte par le muscle extenseur commun des doigts et qui donne insertion en bas au muscle court péronier.

Cette ligne est bien autrement saillante dans le *Gastornis Parisiensis*.

La face postérieure est plane et rugueuse dans sa partie supérieure, au niveau de laquelle elle donne insertion au muscle fléchisseur profond des doigts.

Dans son tiers supérieur, elle est bornée en dehors par une crête très-saillante pour le péroné; cette crête a 9 centimètres comme longueur et 1,2 comme diamètre transversal, puis la face

Digitized by Google

postérieure tend à devenir de plus en plus convexe.

Des trois angles, l'angle antérieur et l'angle interne sont mousses, l'angle externe, représenté en haut par la crête péronière, devient mousse et s'accentue davantage vers le tiers inférieur de l'os. Donne-t-il insertion sur toute sa longueur à l'os péroné ? Nous ne le pensons pas ; il est à coup sûr moins prononcé que dans le *Gastornis Parisiensis*.

Dans l'*Autruche*, la crête péronière occupe presque la moitié de la longueur de la diaphyse de l'os.

Chez l'*Emeu*, elle en occupe à peine le tiers.

Chez les *Anatidés*, cette crête forte, développée, accompagne le tiers de l'os.

Elle tend à diminuer chez les *longipennes*.

Chez les *échassiers*, elle diminue encore comme longueur, mais elle forme une crête bien accentuée, surtout chez les *Ciconidés*, les *Ardeidés* et les *Rallidés*.

Extrémité inférieure. — Elle nous présente :

1° Une face postérieure convexe et qui se trouve brisée au-dessus de la gorge rotulienne.

2° Une face antérieure concave qui nous offre à examiner la gouttière du tendon de l'extenseur commun des doigts et le pont osseux qui contribue à former le canal qui fait suite à cette gouttière.

La gouttière est relativement creuse, car sa concavité atteindrait 0,80 dans son point le plus profond ; elle est irrégulièrement triangulaire, le sommet du triangle regardant directement

Digitized by Google

en haut et sa base en bas. En ce point, la gouttière en question atteindrait comme largeur 1,80.

Son bord interne est saillant et présente une ligne destinée à l'insertion de la bride ligamenteuse qui va s'attacher au côté opposé et qui forme au-dessus du canal osseux un second canal fibreux destiné au passage du tendon du muscle tibial antérieur.

Le bord externe du triangle est mousse et tend à présenter en bas une partie saillante pour l'insertion de la bride ligamenteuse dont nous venons de parler.

Ces diverses parties se retrouvent dans le tibia du *Gastornis Parisiensis*, mais chez ce dernier la gouttière du tendon de l'extenseur commun des doigts est plus large et moins nettement triangulaire.

Le pont osseux qui contribue à former le canal correspondant offre beaucoup d'analogie dans les deux espèces de *Gastornis* ; il tend évidemment à se rétrécir vers sa partie moyenne qui ne devait guère dépasser 1,50, tandis qu'au niveau des extrémités il devait être supérieur à 2,20.

Il différerait donc du pont osseux de la plupart des oiseaux et il formerait transition à ceux où le pont osseux a disparu pour être remplacé par une partie purement ligamenteuse, comme chez les oiseaux de proie nocturnes, les *Perroquets*, les *Calaos*, les *Autruches*, le *Casoar*.

Chez le *Gastornis Edwardsii*, le canal osseux avait 1,1 comme diamètre transverse dans sa partie la plus large et 0,60 comme diamètre antéro-postérieur.

Digitized by Google

On trouve sur le bord externe de l'os correspondant à la partie inférieure de ce canal une partie saillante qui semble être le commencement de la tubérosité inférieure et externe du tibia.

L'identité d'aspect présentée par la gouttière tendineuse et le pont osseux que nous venons de décrire à l'extrémité inférieure du tibia trouvé à Meudon et du tibia trouvé à Rilly nous semble tout à fait caractéristique du genre *Gastornis* et nous amène à admettre chez le *Gastornis Edwardsii* la présence d'une fossette sus-condylienne, fossette dont nous avons d'autre part retrouvé la trace très-appréciable dans le *Gastornis minor*.

Cette fossette devait donner insertion au ligament antérieur articulaire et devait loger la tubérosité inter-condylienne que nous décrirons plus loin dans le tarso-métatarsien.

La dépression profonde qui d'autre part sépare les deux tubérosités inférieures du tibia vient corroborer cette opinion.

La position presque transversale du pont osseux du *Gastornis* se retrouve jusqu'à un certain point chez les *lamellirostres*.

Chez les *totipalmes*, il tend à devenir plus oblique en bas et en dehors.

Il est moins oblique chez les *Laridés*.

Chez les *Ciconidés*, il tend à se porter latéralement.

Chez les *Ardeidés*, il est étroit et court.

Chez les *gallinacés*, il est large et transversal.

Nous ne pouvons faire l'étude comparative de la fosse sus-condylienne du *Gastornis Edwardsii*,

Digitized by Google

Si nous la supposons analogue à celle du *Gastornis Parisiensis* et si à ce point de vue le tibia en question offre quelque analogie avec celui des échassiers, remarquons que d'autres caractères plus nombreux permettraient des rapprochements avec les palmipèdes, mais, il faut le reconnaître, avec des différences tellement accentuées, notamment pour la longueur et la courbure de l'os, que le tibia du *Gastornis* doit être considéré comme conformé d'après un type tout à fait à part.

Description du tarso-métatarsien.

Le tarso-métatarsien ou os du canon que nous allons décrire provient de Montchard, et a été recueilli pendant les travaux de déblaiement nécessités pour la construction d'un fort.

Il se trouvait mélangé avec les os de l'*Arctocyon Gervaisii* (Nob.), du *Plesiadapis tricuspidens* (Gervais), du *Lophiochœrus Copei* (Nob.), du *Pleuraspidotherium Aumonieri* (Nob.), et avec de nombreux débris de *Simœdosaures*, de *Caïmans*, de *Trionyx*, d'*Emydes*, de *Sparoïdes*, de *Lepisostées* et d'*Amia*, tous ces fragments étant réunis dans une même poche de 2 à 3 mètres de diamètre.

La couche qui contenait ces débris était une couche argilo-marneuse, grisâtre, bigarrée de rouge, immédiatement superposée au lit d'argile lignitifère qui repose sur le sable à gros grains qui constitue dans la montagne de Berru la

Digitized by Google

partie supérieure des sables de Châlons-sur-Vesle.

Au Montchard, la nature exacte de cette couche peut être établie d'une façon d'autant plus certaine que l'on y retrouve la zone moyenne des sables de Châlons-sur-Vesle avec tous ses fossiles caractéristiques.

Le tarso-métatarsien en question se trouvait fracturé en plusieurs tronçons, qui ont été réunis dans le laboratoire de M. Gervais, avec le concours de M. Stahl.

Le tarso-métatarsien est en réalité un peu plus grand que le moulage qui en a alors été fait, car quelques fragments de la diaphyse étaient restés à Reims dans ma collection. J'ai depuis remis ces fragments en place.

La longueur totale de l'os paraît être de 44 à 45 centimètres.

Le diamètre moyen du corps varie de 3,80 à 4,10; le diamètre de son extrémité supérieure paraît être de 7 centimètres à 7 centimètres 50, ainsi qu'on peut le constater si l'on tient compte du chevauchement des fragments longitudinaux qui constituent dans notre pièce l'extrémité supérieure de l'os.

Le diamètre de l'extrémité inférieure au niveau des trochlées ou apophyses digitifères serait de 8,50.

Si nous comparons ces divers diamètres à ceux des grands tarses d'oiseaux, nous trouvons :

Digitized by Google

	Longueur	Larg. ou circonf. du corps	Larg. extr. inf.	Larg. trochl. méd.
Gastornis Edvardsii	0,45	0,0370	0,0870	0,039
Gastornis Parisiensis	»	»	»	0,040
Diatryma gigantea	»	»	0,100	0,040
Epiornis maximus	0,37	0,080	0,145	0,052
Dinornis giganteus	0,46	0,056	0,135	0,045
Palapteryx robustus	0,395	0,050	0,133	0,055
Dinornis elephantopus	0,232	0,061	0,135	0.053
Struthio camelus	0,420	0,027	0,060	0,036
Rhea Americana	0,340	0,018	0,042	0,017
Casuarius galeatus	0,285	0,022	0,055	0,022
Dromaius Novæ Hollandiæ	0,40	0,024	0,055	0,024
Apteryx australis	0,072	0,008	0,021	0,008
Ardea cinerea	0,151	0,155	0,015	»
Grus cinerea	0,23	»	»	»
Ibis rubra	0,089	0,0047	0,0114	»
Rallus crex	0,0378	0,002	0,0055	»
Larus ridibundus	0,0443	0,0021	0,006	»
Totanus calidris	0,0479	0,0019	0,0045	»

Il nous a paru intéressant de comparer comme longueur le fémur, le tibia et le tarso-métatarsien de divers oiseaux :

	Fémur.	Tibia.	Tars. mét.
Gastornis Edvardsii	0,29	0,47	0,45
Gastornis Parisiensis	0,31	0,48	»
Epiornis maximus	0,32	0,64	0,37
Dinornis giganteus	0,40	0,883	0,465
Palapteryx robustus	0,357	0,82	0,395
Dinornis ingens	0,345	0,735	»
Dinornis elephantopus	0,325	0,544	0,232
Struthio camelus	0,303	0,490	0,420
Rhea Americana	0,230	0,350	0,340
Dromaius Novæ Hollandiæ	0,230	0,450	0,40
Casuarius galeatus	0,220	0,380	0,285
Apteryx australis	0,095	0,134	0,072
Ardea cinerea	0,092	0,210	0,151
Grus cinerea	0,125	0,280	0,23
Pelecanus Philippinensis	0,103	0,142	0,090
Ciconia alba	0,097	0,260	»
Bernicla leucopsis	0,060	0,105	0,060
Anas moschata	0,062	0,102	»
Cygnus olor	0,105	0,195	»

Digitized by Google

Corps du tarso-métatarsien. — La direction générale du corps de l'os paraît rectiligne, sa face antérieure serait légèrement convexe, plane et même un peu concave selon les points que l'on examine; elle différerait donc à ce point de vue des tarses des oiseaux coureurs, des *échassiers* et des *palmipèdes*, qui sont creusés pour la plupart d'une gouttière fortement accentuée au moins dans leurs deux tiers supérieurs, où elle donne insertion à l'extenseur propre du pouce en dedans, à l'adducteur du doigt externe en dehors, à l'adducteur du doigt interne et à l'extenseur propre du doigt médian sur la ligne médiane.

Nous n'avons pas pu constater d'une façon nette les lignes inter-musculaires signalées en ces points chez divers oiseaux, ni le sillon oblique du tendon de l'extenseur propre du pouce si caractéristique chez le *Cormoran*.

La face postérieure est très-nettement convexe dans la plus grande partie de son étendue.

Nous y trouvons des inégalités qui paraissent avoir reçu l'insertion des muscles adducteur du doigt externe en dehors, fléchisseur propre du pouce et adducteur du doigt interne en dedans.

Au niveau du point de contact de la face postérieure avec le bord externe de l'os, nous avons pu constater la présence d'une crête très-prononcée.

Voici comme point de comparaison les principales modifications présentées par le corps du tarso-métatarsien chez les *palmipèdes* et les *échassiers*.

Digitized by Google

Chez les *lamellirostres*, il est court, robuste, trapu, presque cylindrique.

Nous le trouvons chez les *totipalmes* comprimé d'avant en arrière.

Chez le *Pélican*, il est prismatique et quadrangulaire.

Chez les *longipennes*, dans le genre *Larus*, le corps de l'os est robuste, quadrangulaire, la face antérieure aplatie, mais sans gouttière métatarsienne, la face postérieure arrondie.

Nous trouvons l'os en question long, grêle, à diaphyse quadrangulaire, mais avec une double gouttière chez les *Totanidés*, les *Ciconidés*.

La gouttière est plus superficielle ou manque chez les *Gruidés*.

L'os est comprimé latéralement chez les *Phœnicoptéridés*.

La compression a lieu d'avant en arrière chez les *Ardeidés*.

Parmi les *Rallidés*, chez la *Poule sultane*, la face postérieure est aplatie ; chez la *Poule d'eau*, elle est arrondie.

Chez l'*Emeu*, nous observons une gouttière antérieure et postérieure.

Cette dernière tend à s'effacer presque complètement chez l'*Autruche*.

Malgré nos recherches, nous n'avons pu saisir sur le corps de l'os du *Gastornis* la trace des trois pièces primitives du métatarse, qui sont parfois si distinctes chez les jeunes oiseaux et qui par suite semblent devoir se rencontrer de préférence chez les premiers types de cette classe de vertébrés.

Digitized by Google

Extrémité supérieure du tarso-métatarsien. — Une question également intéressante serait de constater la non-soudure de la tête tibiale qui, d'après Cuvier et Owen, représenterait le tarse véritable des oiseaux, tandis que d'après Strickland et Melville, ce serait une simple épiphyse.

Dans notre tarse la tête tibiale forme un fragment à part et nous serions assez disposé à croire qu'elle n'a pas été séparée par fracture, car la portion de la diaphyse qui la supporte offre une surface nettement plane.

Les détails que nous pouvons donner au sujet de cette partie si importante du tarse seront malheureusement bien restreints, néanmoins nous avons pu constater la présence d'une tubérosité inter-condylienne qui, si nous la jugeons d'après le fragment qui en reste, devait être assez développée.

Cette tubérosité se trouvait entourée, au niveau de sa base, par un sillon qui lui formait une sorte de col, elle se dirigeait obliquement en haut et en avant et elle devait être reçue dans la fossette sus-malléolaire de l'extrémité inférieure du tibia.

Le fragment de tubérosité inter-condylienne que nous avons pu étudier, a comme diamètre antéro-postérieur 2; comme diamètre vertical 1.

Il présente en avant une petite dépression qui paraît être la dépression semi-lunaire antérieure.

Celle-ci est peu prononcée et diffère par suite considérablement de la dépression semi-lunaire postérieure.

Nous trouvons, en effet, en arrière de la tu-

Digitized by Google

bérosité inter-condylienne une dépression concave extrêmement prononcée et qui paraît comparable à beaucoup d'égards à ce que l'on trouve chez les *Ciconidés*.

La cavité glénoïdale externe était relativement peu étendue et peu profonde, si l'on en juge d'après les traces laissées sur notre échantillon.

Son diamètre transverse ne devait guère dépasser 2,50 et son diamètre antéro-postérieur 2.

Son bord externe a perdu sa lamelle superficielle et l'on ne fait qu'entr'apercevoir la saillie destinée au ligament tibio-tarsien latéral externe et la coulisse oblique qui loge le tendon du muscle péronier supérieur.

La cavité glénoïdale interne manque complètement, ainsi que ces crêtes dont l'ensemble constitue le talon.

Néanmoins, on peut constater, d'après la conformation générale du fragment qui reste, que le talon devait occuper un plan inférieur à celui des cavités glénoïdales.

Au-dessous de la tête tibiale nous rencontrons une dépression, présentant des perforations qui semblent être les pertuis supérieurs.

Au-dessous de ces pertuis existent des inégalités qui paraissent correspondre aux empreintes tibiales.

L'extrémité supérieure du tarso-métatarsien nous offre les modifications suivantes chez les palmipèdes et les échassiers :

Chez les *Lamellirostres*, la tubérosité inter-condylienne est courte, aplatie d'avant en arrière, la surface glénoïdale externe est allongée et un peu

Digitized by Google

convexe dans le sens antéro-postérieur, un peu concave transversalement, le talon est presque au même niveau.

Chez les *Totipalmes* et notamment le *Pélican*, la tubérosité inter-condylienne s'élève, s'arrondit; la surface glénoïdale externe est plus courte dans le sens antéro-postérieur.

Chez les *Longipennes*, la tubérosité inter-condylienne, également arrondie et saillante, s'incline davantage en avant.

La tubérosité glénoïdale externe concave occupe un plan un peu inférieur.

Le talon est à peu près au même niveau.

Nous trouvons chez les *Ciconidés* une tubérosité inter-condylienne haute et étroite.

Chez les *Gruidés*, elle est large et arrondie.

Chez les *Phœnicoptéridés*, elle est fortement aplatie d'avant en arrière et elle occupe la moitié du diamètre transversal.

Chez le *Héron*, elle est grosse et arrondie.

Elle diminue notablement chez les *Rallidés* et notamment chez la Poule sultane.

De même chez les *Gallinacés*.

Notons que chez la plupart des *échassiers*, la facette glénoïdale externe est située plus bas que l'interne et que le talon occupe un niveau encore inférieur.

Enfin chez l'*Emeu* et l'*Autruche*, il n'y a plus de tubérosité inter-condylienne et la crête antérieure de la partie correspondante du tibia forme un simple rebord à ce niveau; les facettes glénoïdales et le talon sont à peu près sur le même plan.

Digitized by Google

Extrémité inférieure du tarso-métatarsien. — L'extrémité inférieure du tarso-métatarsien nous présente un élargissement qui se termine par les trois trochlées digitifères ; chacune de ces trochlées se continue du côté du corps de l'os par une partie saillante, de telle façon que l'on peut constater en ce point une partie médiane convexe, séparée par deux gouttières des parties latérales également convexes.

De ces deux gouttières, l'externe est de beaucoup la plus considérable, c'est la gouttière de l'adducteur du doigt externe ; elle aboutit au pertuis inférieur qui donne passage au tendon du muscle du même nom.

Chez le *Gastornis Edwardsii*, cet orifice est ovalaire ; son grand axe, qui se dirige un peu obliquement en bas et en dedans, a près d'un centimètre, tandis que son petit axe ne dépasserait guère 0,40.

Malgré l'état défectueux de la pièce, il semble qu'on ait bien affaire à un véritable canal, fermé en bas par une languette osseuse.

La face postérieure du tarso-métatarsien, qui correspond aux gouttières que nous venons de décrire, présente une série d'inégalités et de dépressions ; l'une de ces dépressions, située sur le côté externe, rappelle assez comme disposition la facette qui, chez la plupart des oiseaux, donne insertion au 4me osselet métatarsien.

Nous n'oserions toutefois affirmer que le *Gastornis* avait un pouce et par suite quatre doigts.

Digitized by Google

Parmi les trois trochlées digitifères, la trochlée médiane est la plus considérable et se trouve occuper un plan antérieur ; viennent ensuite par rang de taille la trochlée externe et la trochlée interne, mais la différence entre ces deux dernières est peu considérable.

Voici les divers diamètres des trois trochlées :

Le diamètre vertical, mesuré en arrière, à partir de la dépression qui correspond au point d'attache de la trochlée, est :

Pour la trochlée médiane, de..... 4,50;
Pour la trochlée externe..... 3,40;
Pour la trochlée interne..... 3,15.

Le diamètre transversal est :

Pour la trochlée médiane, dans sa partie la plus large, de..... 3,50;
Dans sa partie la plus étroite..... 2,30;

Pour la trochlée externe :

Dans sa partie la plus large..... 2,80;
Dans sa partie la plus étroite..... 1,60;

Pour la trochlée interne :

Dans la partie la plus large..... 2,60;
Dans la partie la plus étroite..... 1,70.

Le diamètre antéro-postérieur est :

Pour la trochlée médiane, de..... 4,50;
Pour la trochlée externe..... 3,90;
Pour la trochlée interne..... 3,70.

La trochlée médiane présente une légère inclinaison en bas et en dedans ; elle offre sur sa ligne médiane une gouttière assez prononcée et sur ces deux faces une vaste dépression semée d'inégalités et indiquant des insertions ligamenteuses extrêmement puissantes.

Digitized by Google

Les deux autres trochlées présentent au niveau de leur face antérieure une surface convexe et irrégulière qui aboutit par en bas à un sillon.

Celle de leurs faces qui regarde la trochlée médiane est creusée d'une cavité profonde qui en occupe toute l'étendue.

La face opposée présente une cupule beaucoup plus petite, très-voisine du bord postérieur, au niveau duquel on peut constater une crête plus prononcée pour la trochlée interne.

Quant au niveau du point d'attache des deux trochlées latérales, il diffère peu, bien que la trochlée interne semble s'attacher un peu plus haut.

Elle a également une légère tendance à se porter un peu plus en arrière.

Mais cette disposition est infiniment moins accentuée que celle que l'on trouve chez la plupart des palmipèdes et des échassiers.

Chez les *Lamellirostres*, en effet, la trochlée interne, complètement déjetée en arrière, descend bien moins bas que les deux autres trochlées.

Le pertuis inférieur est large et situé immédiatement au-dessus de l'échancrure interdigitale externe.

La facette articulaire du métatarsien postérieur est à peine marquée.

Chez les *Totipalmes,* les deux trochlées latérales sont à peu près à la même hauteur.

Le pertuis inférieur est relativement élevé par rapport à l'échancrure intertrochléenne.

Chez les *Longipennes,* la disposition de ce

Digitized by Google

pertuis est analogue, mais la trochlée interne est plus relevée et plus déjetée en arrière.

Nous trouvons chez les *Totanidés* la trochlée interne rejetée en arrière et se prolongeant en tubercule; le pertuis supérieur est large et se continue en avant avec un sillon profond.

Chez les *Ciconidés*, les trochlées digitales sont disposées sur une ligne transversale régulièrement arquée, et la trochlée interne descend presque aussi bas que l'externe.

Cette même trochlée est plus petite et plus déjetée en arrière chez les *Gruidés*.

Le pertuis inférieur y est large.

Chez les *Phœnicoptéridés*, nous constatons une trochlée interne rejetée en arrière et à bord tranchant et une trochlée externe comprimée.

Le *Héron* a les trochlées digitales sur une ligne transversale presque droite.

La trochlée interne n'est pas rejetée en arrière et se trouve plus longue que l'externe.

Le pertuis est immédiatement au-dessus de l'échancrure.

Chez les *Rallidés*, les trochlées sont également sur une ligne transversale, mais la trochlée interne est plus élevée.

Le pertuis inférieur est large chez la Poule sultane.

Les *Gallinacés* offrent une disposition moyenne.

La poulie médiane est plus avancée, plus longue.

La poulie externe est un peu plus basse que l'interne; celle-ci est un peu en arrière; le per-

Digitized by Google

tuis inférieur est petit, dans un sillon profond.

La même description est à peu près applicable à l'*Emeu*, chez lequel les poulies latérales sont relativement encore plus réduites.

Le pertuis inférieur, large, ovalaire, est très-rapproché de l'échancrure inter-condylienne correspondante.

La languette osseuse qui limite inférieurement ce pertuis se réduit singulièrement chez l'*Autruche*, dont l'extrémité inférieure du métatarse est d'autre part caractérisée par ses deux trochlées.

Quant à l'*Epiornis*, dont le tarso-métatarsien est si caractérisé par suite de sa brièveté et de son aplatissement, on sait qu'on n'y trouve pas de pertuis inférieur, mais une simple échancrure se confondant avec l'échancrure trochléenne.

Cette étude comparative du tarso-métatarsien du *Gastornis Edwarsii* nous montre combien il différait même des types desquels son fémur et son tibia semblaient le plus le rapprocher, comme par exemple les *Palmipèdes Lamellirostres*; et comme la valeur des caractères ostéologiques du tarso-métatarsien est sans contredit de premier ordre, nous pouvons donc conclure à un type ornithologique bien distinct, se rattachant, il est vrai, aux *Anatidés*, aux *Echassiers* et aux *Brévipennes*, rapprochements qui semblent d'accord à la fois avec son genre présumable de vie et avec ses grandes dimensions.

Digitized by Google

Avant d'étudier la vertèbre cervicale du *Gastornis*, il nous semble bon de signaler l'épaisseur toute spéciale des parois du tarso-métatarsien, de donner quelques détails sur les surfaces externe et interne de la diaphyse et enfin sur l'étude histologique de l'os.

L'épaisseur du tarso-métatarsien du *Gastornis Edwarsii*, prise vers le milieu de la diaphyse, nous donne 5 millimètres 5.

La même mesure chez l'*Emeu*, sur le point le plus épais de la face latérale, nous donne 3 millimètres 75.

Près de la face antérieure, elle se réduit à 3 millimètres.

Chez le *Poulet*, la même paroi varie comme épaisseur de 1 à 2 millimètres.

Chez l'*Oie*, de 1 millimètre 5 à 3 millimètres 5.

On voit donc combien la paroi est relativement épaisse chez l'oiseau de Cernay, ce qui, d'une part, le rapproche des oiseaux aquatiques, et d'une autre part, des autres classes de vertébrés.

Nous aurons encore occasion de signaler cette épaisseur toute spéciale de la paroi osseuse de certains oiseaux de l'*Eocène* inférieur, à propos de l'étude d'un humérus bien caractéristique à ce point de vue.

Si nous étudions d'une façon attentive, à l'œil nu et à la loupe, la surface extérieure du tarso-métatarsien au niveau de sa diaphyse, nous constatons que cette surface est parcourue par une série de sillons fort irréguliers,

Digitized by Google

mais tendant à se réunir dans le sens longitudinal et dans le sens transversal, de façon à circonscrire des mailles très-inégales.

L'intérieur de ces mailles est également subdivisé en mailles plus petites, par des sillons d'un diamètre moindre, de telle sorte que l'ensemble de la surface extérieure est recouvert par un lacis des plus complets et des plus délicats de canalicules qui devaient correspondre sur le vivant à autant de vaisseaux.

Quant à la surface interne de la cavité de la diaphyse de l'os, elle nous présente toute une série de vacuoles.

Ces vacuoles sont limitées par deux ordres de cloisons plus ou moins saillantes.

Les cloisons à direction verticale sont de beaucoup les plus nombreuses et les plus apparentes. Elles sont reliées entre elles d'une façon très-irrégulière par des cloisons transversales surbaissées de telle façon que la surface interne de l'os est parcourue par des sortes de gouttières verticales aréolées.

Etude histologique d'un fragment de tarso-métatarsien du Gastornis.

Outre son épaisseur, relativement considérable, ce fragment est également remarquable par son état compacte et sa consistance éburnée.

On ne peut guère y distinguer à l'œil nu que des zones uniquement dues à un dépôt inégal de substance colorante.

Digitized by Google

C'est ainsi que nous constatons :

1° Une couche extérieure relativement mince, de couleur blanche un peu bleuâtre, et qui est en outre caractérisée par son extrême fragilité.

2° Une zone moyenne beaucoup plus épaisse et colorée en rouge brunâtre.

La substance colorante y est très-irrégulièrement disséminée, suivant des lignes à peu près parallèles, et il en résulte un aspect comme jaspé.

3° Une zone interne, mince et blanchâtre.

Si l'on a recours à un grossissement moyen, on reconnaît facilement que la substance osseuse qui constitue la diaphyse de l'os, se présente sous l'apparence de couches concentriques appliquées les unes sur les autres.

Ces couches sont loin d'être limitées par des contours réguliers. En effet, elles s'anastomosent fréquemment les unes avec les autres, de façon à présenter l'apparence d'une sorte de réseau à mailles parallèles, ces mailles se trouvant séparées par des lacunes irrégulières à direction parallèle à celle des mailles.

Le parallélisme assez régulier dans la plus grande partie de l'épaisseur de l'os tend à se modifier de plus en plus vers les parties centrales où les mailles et leurs intervalles présentent de plus en plus d'irrégularité.

A un plus fort grossissement on peut constater que chacune des lames dont nous venons de parler se dédouble en lamelles de second ordre, présentant elles-mêmes des lamelles de

Digitized by Google

troisième ordre parcourues par des files d'éléments osseux.

Ces lamelles de troisième ordre sont loin d'être appliquées d'une façon parfaitement régulière les unes contre les autres.

Leur ligne de séparation se transforme fréquemment en lacunes ovalaires ; fréquemment aussi ces lacunes sont interrompues par des sortes de ponts qui relient les lamelles voisines.

Vers les parties périphériques de la diaphyse, ces lamelles osseuses présentent une direction légèrement ondulée et relativement parallèle à la surface extérieure de l'os.

Vers les parties centrales, où prédominent les lacunes irrégulières, elle contournent ces lacunes et présentent par suite beaucoup plus d'irrégularité dans leur disposition.

Si maintenant nous avons recours à un fort grossissement, nous pourrons étudier successivement la substance fondamentale de l'os, les lacunes intra-lamellaires qui jouent le rôle de canaux nourriciers, les cellules osseuses et leurs prolongements.

Une mince lamelle osseuse présente une paroi d'aspect uniforme et bien transparente. Son contour est indiqué par une double ligne réfringente.

Quelques inflexions également réfringentes sont la seule particularité qui caractérise sa substance fondamentale, en dehors des pertuis et des canaux qui appartiennent aux canalicules osseux.

Les méats inter-lamellaires, qu'ils soient al-

Digitized by Google

longés, qu'ils soient ovalaires, paraissent bordés sur leur contour par une série de très-légères dilatations qui sont le point de départ des canalicules osseux ; ceux-ci les mettent en communication avec les cellules osseuses.

Rien du reste n'est plus riche que les ramifications et les anastomoses présentées par les canalicules qui s'échappent des lacunes en question.

Il serait même bien difficile de décrire d'une façon complète ces dispositions compliquées.

Nous avons figuré le contour d'un de ces méats ; il s'en échappe spécialement trois canalicules qui constituent par leurs anastomoses un véritable lacis vasculaire présentant jusqu'à sept ou huit mailles qui, d'une autre part, vont par leurs prolongements se mettre en rapport avec les cellules osseuses voisines.

Nous avons présenté une autre disposition qui n'est pas moins remarquable.

Il s'agit là d'une lacune à contour arrondi. Sur trois points de sa paroi naissent des séries de vaisseaux qui vont aboutir, après s'être anastomosés, dans trois cellules osseuses qui d'une autre part communiquent entre elles.

Les cellules osseuses ont un volume assez considérable, bien qu'un peu variable d'une cellule à une autre.

Elles sont arrondies ou ovalaires et leur contour présente toute une série de prolongements; les uns, peu prononcés, se présentant sous l'apparence d'un tout petit mamelon, donnent naissance à un canalicule simple ; les autres, plus

Digitized by Google

considérables, constituant parfois de véritables diverticulums, donnent naissance à plusieurs canalicules.

Le plus souvent, les cellules sont isolées; quelquefois deux cellules sont accolées et communiquent largement entre elles.

Les canalicules osseux, après avoir présenté une légère dilatation à leur point de départ, ne tardent point à se bifurquer.

Nous avons pu suivre quelques-uns d'entre eux plus loin et nous avons vu les bifurcations primitives se bifurquer de nouveau une ou deux fois et se réunir à des divisions analogues provenant de cellules voisines.

Les canalicules osseux sont limités par une double ligne. Si on les suit sur une certaine longueur, on reconnaît qu'ils constituent, non pas des tubes parfaitement cylindriques, mais de petits canaux successivement dilatés et resserrés.

Tous ces détails peuvent être surtout bien étudiés dans les parties colorées de l'os, grâce à une sorte d'injection naturelle produite par de fines particules brunâtres qui remplissent à la fois les vacuoles intra-lamellaires, les cellules et les canalicules osseux.

Il nous a paru intéressant d'étudier comparativement au point de vue micrographique un fragment osseux pris dans le fémur du *Gastornis*, cet os différant totalement comme aspect du tarso-métatarsien, et de voir quelle peut être l'influence de la fossilisation sur la conservation des éléments histologiques.

Digitized by Google

Le fragment emprunté au fémur nous offre à l'œil nu une substance osseuse, fort variable comme couleur ; elle est jaune-rougeâtre, brunâtre, parfois même elle passe au noir et présente alors un aspect brillant comparable au jais.

Nous avons fait quelques préparations microscopiques au niveau de cette substance noirâtre; nous avons reconnu qu'elle était formée de lamelles qui se séparent assez facilement les unes des autres en fragments du reste assez irréguliers.

Ces lamelles présentent des éléments osseux, mais bien différents comme conservation de ceux que nous venons de décrire dans le tarso-métatarsien.

Quelques-unes sont bien ovalaires, et outre les diverticulums, assez considérables au niveau de leurs extrémités, présentent sur leurs bords toute une série de fins canalicules dont on ne peut guère distinguer du reste que l'origine.

Le plus grand nombre des cellules osseuses se présente comme de grosses lignes ondulées, offrant des prolongements assez considérables, selon un de leurs bords.

Le plus souvent ces lignes se rapprochent, en entourant des sortes d'îlots transparents.

Ces lignes noirâtres paraissent dues à l'agglomération, dans la cavité des cellules, de granulations rouges-brunâtres, bien indépendantes du reste de la substance osseuse, qui présente une transparence manifeste dans les points qui séparent les cellules.

Digitized by Google

Peut-être peut-on expliquer l'aspect bien moins satisfaisant sous le microscope offert ici par la substance osseuse, en ce que la substance colorante se présente sous forme de particules relativement assez considérables.

Il en résulte que les cellules osseuses ne sont colorées que par place et que les canalicules n'en contiennent aucune partie.

Nous insistons sur ces détails pour montrer combien la roche ambiante influe sur la conservation histologique des pièces osseuses fossiles.

Description d'une vertèbre cervicale.

La vertèbre que nous allons décrire paraît être la 10e ou 11e vertèbre cervicale; elle est remarquable à la fois par son volume, par le développement de ses diamètres antéro-postérieur et transversal, et par la brièveté relative dans ses diamètres longitudinaux, ce qui lui donne un aspect surbaissé et par suite une physionomie toute spéciale assez différente de ce que l'on trouve d'habitude chez les oiseaux, où les vertèbres de cette région sont plus allongées.

Cette vertèbre a comme diamètre vertical..... 6,5.

Comme diamètre antéro-postérieur.... 7.

Le diamètre transversal au niveau de l'extrémité supérieure du corps ne devait pas être inférieur à..... 7,50.

Au niveau de la face inférieure, il était de..... 4,50.

Digitized by Google

Au niveau de l'arc postérieur, il atteignait..... 7.

Nous allons successivement examiner le corps de la vertèbre ou son arc antérieur, son canal vertébral, puis son arc postérieur.

Corps de la vertèbre. — Le corps de la vertèbre nous offre à examiner une extrémité supérieure, une extrémité inférieure, une face antérieure, deux faces latérales et une face postérieure.

L'extrémité supérieure nous présente une face articulaire concave tranversalement et convexe d'avant en arrière.

Cette face a comme diamètre transversal, 3,6.

Comme diamètre antéro-postérieur.... 2.

Elle tend à s'élargir au niveau de ses extrémités latérales.

En ces points, on trouve une échancrure qui correspond à la partie interne de l'orifice supérieur du canal qui existe de chaque côté du corps de la vertèbre.

En effet, comme le fait remarquer M. Gervais[1], quand cette vertèbre était intacte, l'échancrure en question devait être transformée en un canal assez considérable par un arc osseux qui devait porter les apophyses articulaires supérieures, les apophyses tranverses et les bases des stylets.

Ceux-ci devaient être proéminents, si l'on en juge par l'angle saillant qui se trouve de chaque

[1] Journal de Zoologie, T. II, p. 362.

Digitized by Google

côté du bord antérieur de l'extrémité supérieure.

Ces angles devaient-ils simplement se prolonger en avant comme on le remarque dans la 10e cervicale du canard, ou bien tendre à converger pour se réunir sur la ligne médiane comme dans la 11e cervicale ? Nous ne saurions le dire.

Immédiatement en avant et sur un plan inférieur à la facette articulaire, on remarque une surface concave qui rappelle ce que l'on trouve dans les dernières vertèbres cervicales du *Canard* (12me, 13me).

Cette surface a, comme diamètre transversal ..... 2,7.

Comme diamètre antéro-postérieur.... 1.

Elle présente une dépression médiane et deux dépressions latérales ; au point de contact de ces diverses dépressions existent deux trous sans doute vasculaires de 0,40 de diamètre.

L'extrémité inférieure offre une facette articulaire concave dans le sens antéro-postérieur où cette facette atteint 3 ; convexe dans le sens transversal, qui a à peu près les mêmes dimensions.

La face antérieure qui réunit les deux facettes articulaires, est plus large par en haut, où elle a comme diamètre tranverse..... 3,4 ; plus étroite par en bas où elle ne dépasse guère ..... 2.

Un peu obliquement dirigée en bas et en avant, elle présente sur sa ligne médiane une petite crête rugueuse.

Digitized by Google

Les faces latérales du corps ont comme diamètre vertical..... 6,4;
comme diamètre transversal en haut..... 3,5;
en bas..... 3.

Elles présentent dans leurs deux tiers supérieurs une vaste fosse qui a comme diamètre transversal..... 1,8,
et comme profondeur..... 1,5.

Sur la vertèbre intacte, cette fosse devait être transformée en partie en un vaste canal par une arcade osseuse.

En arrière de cette fosse, au niveau des lames vertébrales qui réunissent les deux arcs de la vertèbre, on remarque un pertuis de 0,80 de diamètre, qui pourrait bien être une ouverture aérifère.

Chez les *Palmipèdes lamellirostres*, les vertèbres cervicales sont relativement plus allongées.

La surface articulaire de l'extrémité supérieure du corps de la vertèbre est beaucoup plus étroite dans le sens antéro-postérieur.

Les stylets se soudent sur toute leur hauteur à la partie correspondante de la vertèbre, d'où la formation, de chaque côté du corps de la vertèbre, d'un vaste canal fermé sur toute sa longueur.

La gouttière vertébrale est peu profonde et ses bords non réunis; par suite il n'y a pas de canal antérieur.

Parmi les *Palmipèdes totipalmes*, le *Pélican* nous offre un vaste canal tubulaire prévertébral.

Digitized by Google

Chez le *Cormoran*, cette gouttière est moins profonde, et de plus, les cinq dernières vertèbres du cou ont une apophyse épineuse inférieure.

Dans le genre *Sula*, la gouttière prévertébrale est moins profonde, mais encore close ; pas d'apophyse épineuse inférieure.

Dans la *Frégate*, pas de canal prévertébral.

Chez les *Longipennes*, la gouttière prévertébrale est large et séparée par un pont osseux en un double canal.

Chez les *Totanidés* comme chez les *Laridés*, les vertèbres cervicales sont courtes et sans gouttière tubulaire antérieure.

Les *Ciconidés* présentent une gouttière prévertébrable assez profonde, mais sans canal.

Les stylets sont rudimentaires.

Chez les *Gruidés*, stylets développés, gouttière vertébrale antérieure profonde, parfois tubuleuse.

Les *Phœnicoptéridés* ont des vertèbres longues, grêles, sans stylets.

Chez les *Ardéidés*, les vertèbres cervicales sont petites, à stylets rudimentaires et à gouttières profondément encaissées.

La disposition est analogue chez les *Rallidés*, où les vertèbres en question ont un corps étroit et une gouttière antérieure profonde, mais sans canal.

Chez les *Gallinacés*, les vertèbres sont peu allongées, les stylets longs, les gouttières vertébrales assez profondes, mais sans gouttière tubulaire.

Digitized by Google

M. Gervais, d'autre part, a constaté [1] des différences entre la vertèbre de l'oiseau de Cernay et celles de l'*Autruche*, du *Nandou*, du *Casoar*, de l'*Emeu*, du *Dinornis*.

Canal vertébral. — Le canal de la vertèbre du *Gastornis* est ovalaire, son grand axe transversal a..... 1,4 ;
son axe antéro-postérieur..... 1,2.

Sa paroi antérieure est rectiligne dans le sens longitudinal qui atteint 5 centimètres, et concave dans le sens transversal ; sa paroi postérieure, beaucoup plus irrégulière, est convexe dans le sens longitudinal, qui atteint..... 3,1,
et concave dans le sens transversal.

Arc postérieur de la vertèbre. — L'arc postérieur de la vertèbre nous offre, de haut en bas, sur la ligne médiane : 1° une fossette supérieure présentant sur sa partie centrale une très légère saillie, qui correspondrait à l'apophyse épineuse postérieure.

Cette fossette a, comme diamètre longitudinal..... 1,6 ;
comme diamètre transversal..... 1,1.

Au-dessous de cette fossette et formant avec elle un angle presque droit, se trouve une seconde fossette, beaucoup plus profonde, dite fossette ligamenteuse postérieure, et destinée à l'insertion du ligament cervical ; cette fossette a

[1] Journal de Zoologie, T. II, p. 362.

Digitized by Google

comme diamètre longitudinal..... 2 ;
comme diamètre transversal..... 1,2;
comme profondeur..... 0,90.

De chaque côté, nous trouvons d'avant en arrière : 1° Une surface fracturée correspondant aux apophyses transverses et articulaires supérieures. 2° Une fosse concave triangulaire, la base du triangle étant dirigée en dehors et un peu en bas.

Le diamètre perpendiculaire à la base est de..... 2;

Le diamètre correspondant à la base est de..... 1,9.

3° Les apophyses articulaires inférieures, qui sont volumineuses et séparées l'une de l'autre par une échancrure qui atteint..... 2,8.

Chacune de ces apophyses a, comme diamètre longitudinal 3;
comme diamètre antéro-postérieur.... 2,80;
comme diamètre transversal ..... 2,90.

Elle ont la forme d'une pyramide à trois pans ; le pan postérieur est fortement convexe et présente même une saillie mamelonnée ; le pan interne est concave et creusé d'une gouttière ; le pan antérieur n'est autre chose que la surface articulaire ; celle-ci est remarquable par sa surface plane et presque circulaire, ce qui la distingue presque complètement de la même facette des autres oiseaux, qui est sensiblement concave et réniforme, à grand axe longitudinal.

La facette articulaire du *Gastornis* a, comme diamètre transversal..... 2,6 ;
comme diamètre longitudinal..... 2,6.

Digitized by Google

Chez les *Lamellirostres,* il n'y a pas de traces de dépression pour le ligament cervical.

Chez le *Cormoran*, au contraire, la dépression des ligaments cervicaux est large.

De même chez les *Ciconidés*, nous trouvons pour le ligament cervical, une fossette large et profonde et, de plus, une apophyse épineuse élargie.

En résumé, les caractères tout spéciaux à la vertèbre cervicale du *Gastornis* sont : la prédominence de ses diamètres antéro-postérieur et transversal, d'où le développement de ses facettes articulaires, qui semble indiquer un poids considérable à supporter et qui les rapproche des mêmes facettes des vertèbres des mammifères et des reptiles.

Le développement tout spécial de son arc postérieur semble être en rapport avec des ligaments et des muscles très-puissants.

Quant à son canal vertébral, il indique une moëlle épinière un peu inférieure à ce que l'on trouve chez les oiseaux et en même temps moins de mobilité dans les vertèbres du cou.

L'étude de la vertèbre cervicale du *Gastornis* confirme donc nos remarques précédentes, à savoir qu'il s'agit bien là d'un type d'oiseau tout particulier et se rapprochant, sous certains rapports, des autres classes de vertébrés.

Si on le compare aux autres oiseaux, il offre incontestablement de l'analogie avec les *Coureurs*, les *Echassiers* et surtout les *Anatidés*.

Digitized by Google

GASTORNIS MINOR

Nous désignons ainsi l'oiseau auquel nous attribuons l'extrémité inférieure d'un tibia trouvé au Montchart dans le voisinage du tarso-métatarsien du *Gastornis Edwardsii.*

S'agit-il là d'un individu plus jeune de l'espèce que nous venons de citer ou bien d'une espèce distincte? Nous n'osons pas décider la question avant d'avoir pu recueillir des pièces plus considérables.

L'intérêt du fragment que nous allons décrire, c'est l'intégrité de certaines de ses parties; en effet, nous y trouvons la gorge rotulienne, la partie inférieure de la fossette sus-condylienne, le condyle interne, bien conservé dans ses diverses parties, et une portion du condyle externe. La gorge rotulienne est légèrement concave; elle devait avoir 3 centimètres en y comprenant la portion fracturée.

Son bord externe est arrondi et convexe dans les différents sens; son bord interne est représenté par une gouttière à laquelle devait faire suite un rebord saillant.

L'espace inter-condylien, qui fait suite à la gorge rotulienne, présente une partie concave de 2 centimètres 2 de diamètre transversal sur 2 centimètres 3 de diamètre antéro-postérieur.

Vers le milieu de cette dépression se remarque une ligne concave et sinueuse très-bien caractérisée.

Notons que chez les *Coureurs*, comme l'*Autruche* et l'*Emeu*, cette surface est toute diffé-

Digitized by Google

rente, car elle est peu concave et relativement quadrilatère, vu le peu de profondeur des gorges rotulienne et inter-condylienne.

Chez les *Anatidés*, cette surface offre une convexité très-prononcée dans le sens antéro-postérieur et les deux gorges s'accentuent, la gorge rotulienne offrant un rebord interne saillant.

Chez les *Totipalmes* et les *Longipennes*, la gorge inter-condylienne se développe encore davantage ; de même chez les *Echassiers*, d'où la forme spéciale chez les oiseaux de la face inférieure du tibia qui est plus allongée chez les *Longipennes*, plus aplatie chez les *Ciconidés*, les *Gruidés*, moins chez les *Ardéidés*.

La fossette sus-condylienne du *Gastornis* est très-accentuée sur la face antérieure du fragment ; elle paraît plus rapprochée du condyle interne que du condyle externe.

Elle est profonde et limitée, en haut et en dedans, par un rebord saillant qui devait la séparer de l'orifice inférieur du canal osseux.

Remarquons que, si la fossette sus-condylienne est plus prononcée chez les *Echassiers* que chez les *Palmipèdes*, néanmoins on la rencontre dans les diverses divisions de cette dernière classe.

Elle est plus allongée, de haut en bas, chez les *Lamellirostres*, plus large transversalement chez les *Totipalmes* et les *Longipennes* ; chez ces derniers, elle gagne en profondeur.

Le condyle interne du tibia que nous décrivons est remarquable par les saillies et les dé-

Digitized by Google

pressions que présentent à la fois sa surface interne et sa surface externe.

C'est ainsi qu'en dehors on remarque une dépression curviligne de 1 centimètre de diamètre, qui offre, dans son intérieur, des dépressions secondaires, semblant indiquer un ligament très-puissant à ce niveau.

Au-dessous de cette dépression se remarque une ligne saillante et plus accentuée.

En dedans, le condyle interne présente un sillon qui n'a pas moins de 0,4 de profondeur, et dont nous n'avons trouvé l'équivalent dans aucun des tibias d'oiseaux que nous avons pu examiner.

Le bord postérieur du condyle interne est convexe et très-saillant, et cette convexité se prolonge au niveau de sa face inférieure où elle cesse subitement.

Le condyle interne offre, comme diamètre vertical 1,9;
comme diamètre antéro-postérieur au niveau de sa face inférieure..... 2,5;
au niveau de sa face interne..... 1,1.
Son diamètre transversal est de..... 1,3.

Le condyle externe, à en juger par les parties conservées, devait être beaucoup moins inégal; c'est ainsi que sa face externe paraît à peu près plane, que son bord inférieur se prolonge, dans toute sa longueur, sans présenter de point d'arrêt comparable à ce que l'on trouve pour le condyle interne.

Il rappelle donc beaucoup plus le caractère de cette même partie chez les *Anatidés*, tandis que

Digitized by Google

le condyle interne et la fossette sus-condylienne rappellent plutôt les *Echassiers*.

Les deux condyles sont séparés par une dépression profonde, qui ne devait pas être inférieure à 1 centimètre.

Si maintenant nous mesurons les divers diamètres du fragment tibial, nous trouvons comme diamètre antéro-postérieur 3,5 au niveau des condyles; 2,3 au niveau de l'espace inter-condylien.

Le diamètre transversal est de..... 3,7.

Le fragment tibial que nous venons de décrire offre d'une façon très-manifeste un mélange des caractères propres aux *Palmipèdes* et aux *Echassiers*, avec d'autres caractères qui lui semblent spéciaux; il présente à peine, dans ses diverses dimensions, la moitié des dimensions de l'extrémité inférieure du tibia du *Gastornis Edwardsii*.

Extrémité supérieure d'un humérus, attribuable à un Echassier.

Le fragment que nous allons décrire appartient à un humérus d'oiseau, remarquable à la fois par ses dimensions et l'épaisseur de sa paroi; il représente une partie de la diaphyse et environ le tiers inférieur de la tête humérale; on y voit d'une façon très-nette l'origine de la crête pectorale ou externe, qui naît à un niveau bien inférieur à celui de la crête interne; en effet, si l'on mesure d'une part le diamètre de la diaphyse de l'os, et si ce diamètre est employé comme unité de longueur pour établir la diffé-

Digitized by Google

rence du niveau des deux crêtes, on voit que cette différence n'était guère inférieure à deux fois ce diamètre.

Il nous paraît intéressant de comparer l'humérus en question à celui des autres oiseaux : 1° au point de vue du diamètre de la diaphyse; 2° de la différence de niveau de l'origine inférieure des deux crêtes; 3° du mode d'origine de la crête externe et de la disposition de l'empreinte qui donne insertion au grand pectoral.

Commençons par examiner ces divers points sur l'humérus que nous avons à étudier.

Le diamètre transversal de la diaphyse de l'os est de..... 2,1;

Au niveau de l'origine de la crête externe il est de..... 2,3;

Au niveau de l'origine de la crête interne il ne devait guère être inférieur à 3,9 ;

Le diamètre antéro-postérieur de l'os au niveau de sa diaphyse est de..... 1,70;

Au niveau de l'origine de la crête externe..... 1,60.

La face antérieure, fortement convexe dans la partie correspondant à la diaphyse, et qui présente même une sorte de crête voisine du bord interne, tend vers l'extrémité supérieure de l'os à devenir plane, puis concave.

Au niveau de la crête externe on remarque une gouttière mesurant..... 1,2, comme diamètre transversal, puis une partie convexe mesurant..... 1,4, et aboutissant au bord de l'os.

La partie concave n'est autre chose que la

Digitized by Google

coulisse bicipitale qui donne passage au tendon de la longue portion du biceps et qui fournit des insertions au muscle deltoïde antérieur.

En dehors de cette gouttière se remarque une dépression ovalaire, destinée à l'insertion du grand pectoral.

Le grand axe de cette dépression dirigé verticalement atteint 1,70,
et son petit axe..... 0,80.

On y remarque plusieurs courbes à concavité supérieure.

La face postérieure, fortement convexe, est traversée par une ligne saillante qui se dirige obliquement en haut et en dedans.

En dehors de cette saillie, dans le point qui correspond à la crête pectorale, se remarque une surface légèrement concave de 2 centimètres de diamètre transversal et qui donnait insertion au muscle deltoïde postérieur.

Le bord externe de l'os, d'abord large et convexe au niveau de la diaphyse, où il présente 1,5 dans son diamètre antéro-postérieur, s'amincit insensiblement pour former la crête pectorale.

Au niveau de l'origine de cette crête, son diamètre transversal se réduit à 1, et plus haut à 0,5.

Cette crête naît d'une façon tout à fait insensible, puis prend un développement assez remarquable.

Le bord interne est fort large et il constitue, à proprement parler, une face convexe dirigée obliquement en avant et qui n'a pas moins de 1,5 dans son diamètre transverse.

Digitized by Google

Cette face tend à se rétrécir dans les points qui avoisinent l'origine de la crête interne ; on y remarque des dépressions qui annoncent le voisinage de la fosse sous-trochantérienne.

Voici quelques dimensions comparatives prises sur divers humérus d'oiseaux; nous y donnerons d'une part le diamètre transverse de la diaphyse, pris au-dessous de l'origine de la crête pectorale, et d'une autre part la proportion entre ce diamètre pris comme unité et la différence de niveau de la crête externe et de la crête interne.

Humérus décrit.....	2,1	1—2
Canard sauvage.....	0,78	1—1
Oie rieuse.....	1,10	1—1
Cormoran.....	0,90	1—1
Fou de Bassan.....	1,30	1—1,75
Frégate.....	1,15	1—2
Pelagornis Miocœnus.....	2,70	1—35
Petit Plongeon.....	0,80	1—3
Goëland.....	1,00	1—1
Courlis d'Europe.....	0,70	1—1,75
Bec ouvert.....	0,95	1—2,40
Grue d'Australie.....	1,30	1—2
Flamant.....	1,10	1—2,2
Héron.....	0,90	1—2,2
Foulque.....	0,50	1—1,50
Pénélope.....	0,95	1—1,10
Colombe carpophage.....	0,65	1—0,9
Corbeau.....	0,42	1—1,50
Vautour royal.....	1,00	1—2,50
Grand Duc.....	1,05	1—2,75

Digitized by Google

Voici quelques détails complémentaires :

Chez les *Palmipèdes lamellirostres*, le corps de l'humérus est presque cylindrique, grêle, l'extrémité supérieure est courte et élargie, la crête externe est peu saillante et commence à un niveau peu inférieur à celui de la crête interne. L'empreinte pectorale est peu étendue.

Chez les *Totipalmes*, la crête externe est également peu développée, le corps de l'os robuste, peu arqué.

L'humérus des *longipennes* nous offre une crête externe plus saillante et prend naissance à un niveau inférieur à celui de la crête interne.

L'empreinte musculaire est allongée, formée d'une partie supérieure falciforme et d'une partie inférieure qui représente un croissant à convexité inférieure.

Chez les *Totanidés*, la crête externe est peu proéminente ; chez les *Ciconidés*, elle est également peu saillante mais allongée ; l'empreinte musculaire est rugueuse et ovalaire.

Chez les *Gruidés*, l'humérus est plus gros, plus massif, la crête externe est épaisse, plus saillante, et l'empreinte musculaire analogue à celle des *Ciconidés*.

Chez les *Phœnicoptéridés*, la crête externe est peu saillante et son bord régulièrement arrondi.

Les *Ardéidés* nous offrent une crête épaisse, peu proéminente, peu prolongée ; elle est peu saillante et tronquée en avant chez les *Rallidés*.

Chez les *Gallinacés*, elle est mince, peu saillante, recourbée en dedans.

Chez les *Rapaces*, la même crête est mince,

Digitized by Google

recourbée et très-proéminente; la courbure de l'os diffère considérablement de la disposition que nous avons constatée dans l'humérus décrit qui, par ses divers caractères, semble surtout comparable à un humérus d'échassier.

EUPTERORNIS REMENSIS (Nob.)

Nous proposons ce nom, qui a simplement rapport à la puissance de vol que nous croyons pouvoir attribuer à l'oiseau qu'il représente, pour un type particulier d'oiseau fossile rencontré dans le sable éocène inférieur de l'horizon de Châlons-sur-Vesle. — Les autres pièces osseuses rencontrées dans les mêmes couches paraissent pouvoir être rapportées :

Pour les *mammifères*, au genre *Pliolophus ;*

Pour les reptiles, aux *Crocodiliens*, aux *Emydes*, aux *Chélonées* et à un *Lacertien ;*

Pour les *Batraciens*, au genre *Bufo ;*

Pour les poissons, au groupe des *Sparoïdes*, au genre américain *Myledaphus*, aux groupes des *Lepisostées*, des *Chimères*, des *Squales* et des *Myliobates ;* nous y avons également recueilli des fragments d'un *poisson Teleostéen*, peut-être comparable à la *truite*, d'après M. Gervais.

Dans cet horizon, l'*Eupterornis* serait représenté par une portion inférieure de cubitus et la première phalange du doigt principal de l'aile.

Extrémité inférieure du cubitus.

Cette extrémité a comme longueur... 7,03 ; l'extrémité articulaire se trouvant représentée par..... 1,05.

Digitized by Google

Le diamètre transversal de l'os à son extrémité supérieure est de 0,75;
près de l'extrémité articulaire, de..... 1;
au niveau de l'extrémité articulaire, de 1,55.

Le diamètre antéro-postérieur au niveau de l'extrémité supérieure, est de .. 0,75;
près de l'extrémité articulaire, de..... 0,68;
au niveau de l'extrémité articulaire, de. 0,75.

Le premier fait qui frappe, c'est l'aplatissement spécial de l'extrémité articulaire dans le sens antéro-postérieur; en effet, si nous considérons les trois parties qui constituent essentiellement l'extrémité inférieure d'un cubitus d'oiseau, à savoir : le bourrelet externe, qui limite la poulie carpienne, le bourrelet interne de cette poulie, qui constitue la partie moyenne de l'extrémité de l'os, et enfin la protubérance radiale, nous constatons chez l'*Eupterornis* le développement dans le sens transversal de ces diverses parties.

Le bourrelet externe est limité en dehors par un rebord saillant curviligne qui représente presque la moitié d'une circonférence et qui est dirigé en haut et presque directement en dehors, tandis que chez les divers oiseaux il se dirige à la fois en dehors et un peu en avant.

La face antérieure de ce bourrelet est convexe, puis tend à devenir concave pour contribuer à former la poulie carpienne.

Sa face postérieure se déprime légèrement pour constituer la coulisse tendineuse destinée à loger le tendon du muscle fléchisseur de la main et du long fléchisseur commun des doigts;

Digitized by Google

elle présente, de plus, vers la partie moyenne de la face postérieure, un tubercule qui nous semble avoir une grande importance, car nous ne le rencontrons que chez les *palmipèdes* grands voiliers.

Le bourrelet qui limite en dedans la poulie carpienne est gros et arrondi, et cette poulie nous paraît plus large que profonde.

Le tubercule radial est lui-même très-accentué, beaucoup plus développé dans le sens transversal que dans le sens antéro-postérieur, ce qui le rapproche par suite également des *palmipèdes* grands voiliers. Il présente une petite cupule sur son bord supérieur et sur sa face postérieure.

Le corps de l'os, aplati dans le voisinage de l'extrémité articulaire, tend à redevenir cylindrique un peu plus loin ; il en résulte une sorte de courbe à concavité regardant d'abord en avant et puis en dehors, d'où un bord interne et un bord externe.

Le bord externe ou radial, mousse vers la partie moyenne de la diaphyse, devient plus saillant par en bas.

Le bord interne présente au contraire une ligne plus saillante vers la partie moyenne de l'os.

Les portions des faces antérieure et postérieure qui l'avoisinent sont remarquables par les saillies correspondant à l'insertion des plumes.

Sur chacune des faces on peut étudier 4 ou 5 de ces saillies et constater qu'elles sont ovalaires, à grand axe longitudinal, ayant chacune

Digitized by Google

dans ce sens environ..... 0,32,
et comme diamètre transversal..... 0,18.

Chose remarquable, les impressions des plumes ont les mêmes dimensions, aussi bien sur la face antérieure que sur la face postérieure, tandis que d'ordinaire les empreintes de la face postérieure sont sensiblement plus considérables.

Voici quelques mesures prises sur le cubitus de divers oiseaux et nous donnant : 1° le diamètre de la diaphyse; 2° le diamètre de l'extrémité carpienne :

	Diamètre de la diaphyse.	Diamètre extr. carpienne.
Eupterornis Remensis.....	0,70	1,62
Canard sauvage.....	0,65	1,20
Double Macreuse.....	0,55	0,67
Goëland manteau bleu.....	5	8
Pétrel.....	0,42	0,90
Spatule.....	0,70	1,22
Courlis d'Europe.....	0,50	1
Grue d'Australie.....	0,60	1,22
Flamant.....	0,45	0,98
Héron.....	0,50	0,95
Poule sultane.....	0,37	0,65
Poulet.....	0,57	1,20
Buse.....	0,56	1,10

Chez les *Lamellirostres*, le corps du cubitus est arqué, les empreintes servant à l'attache des rémiges peu saillantes, l'extrémité inférieure grosse, déprimée latéralement, la tubérosité carpienne saillante.

Digitized by Google

Chez le *Pélican*, les tubercules d'insertion des rémiges sont nombreux et saillants.

Chez le *Cormoran*, ils le sont moins.

Chez les *Longipennes*, et notamment le *Pétrel*, l'extrémité inférieure du cubitus est remarquable par l'épaisseur de sa coulisse, la saillie de la tubérosité carpienne et la présence du tubercule sur sa face postérieure.

Chez les *Totanidés*, l'extrémité inférieure du cubitus est peu élargie.

Chez les *Ciconidés*, elle est développée, mais le tubercule carpien est surbaissé.

Il est arrondi et peu développé chez les *Phœnicoptéridés*, chez lesquels la gorge carpienne est profonde.

Les *Rallidés* nous offrent une extrémité cubitale inférieure, grosse, arrondie, avec un tubercule carpien peu saillant ; il en est de même chez les *Gallinacés*.

Chez les *Rapaces*, la gorge carpienne est profonde et limitée en dedans par un rebord saillant.

Le tubercule carpien est relativement gros et court.

Le cubitus de l'*Eupterornis* présenterait donc plus d'analogie avec celui des *Palmipèdes longipennes* qu'avec celui des autres oiseaux ; mais il offrirait, d'autre part, des caractères qui lui sont particuliers, notamment la direction transversale du rebord interne de la gorge carpienne et les fossettes de la tubérosité radiale ou carpienne.

Digitized by Google

Première phalange du doigt principal de l'aile.

Cette phalange a été trouvée dans le sable de l'horizon de Châlons-sur-Vesle, à peu de distance du cubitus que nous venons de décrire; elle paraît se rapporter au même type, mais à un individu de taille moindre.

Ce qui frappe tout d'abord dans cette phalange, c'est le développement spécial de son diamètre longitudinal, qui semble indiquer un allongement de même sorte dans les autres pièces osseuses de l'aile, et par suite une puissance de vol toute spéciale.

Voici les diverses dimensions de cet os, prises à la fois sur l'*Eupterornis Remensis* et sur divers oiseaux :

	Longueur	Largeur extr. brach.	Largeur extr. digit.	Largeur part. moy.
Eupterornis Remensis	1,80	0,5	0,5	0,61
Cygne	5,40	1,00	1,10	•
Macreuse	2,50	0,50	0,58	•
Cormoran	3,00	0,50	0,72	•
Petit Plongeon	2,10	0,60	0,60	•
Goëland	3,4	0,70	0,90	•
Courlis d'Europe	2,60	0,60	0,70	•
Ibis rose	2,20	0,42	0,60	•
Grue d'Australie	3,00	0,60	0,75	•
Flamant	4,10	0,75	0,80	•
Héron	2,60	0,40	0,65	•
Poule sultane	1,60	0,30	0,35	0,58
Paon spicifère	2,80	0,9	1,00	1,20
Pigeon Nicobar	1,85	0,50	0,70	0,90
Vautour royal	2,65	0,75	0,92	1,12

L'extrémité brachiale nous offre d'une façon très-nette de dehors en dedans une surface légèrement concave en forme de croissant, puis une petite facette arrondie et déprimée.

Digitized by Google

L'extrémité digitale est entamée sur un de ses bords et devait être un peu plus large que sur notre échantillon.

Quant au corps de l'os, sa partie antérieure ou externe offre un bord assez large et aplati du côté de l'extrémité brachiale.

La lame postérieure ou interne, autrement dit l'expansion lamelleuse, nous offre deux faces; l'une présente une concavité à peu près uniforme, l'autre offre deux dépressions séparées par une crête oblique.

Bien que l'on puisse admettre que le bord de cette lame ait été primitivement un peu plus étendu, elle n'en reste pas moins bien caractérisée par sa longueur et par la profondeur de ses dépressions, ce qui indiquerait un volume tout spécial des plumes qui s'y inséraient.

Voici quelques remarques comparatives concernant la première phalange de quelques oiseaux.

Chez les *Lamellirostres*, cette pièce osseuse est mince, allongée; la lame postérieure, jamais perforée, se termine par un bord régulièrement arqué.

Chez les *Longipennes*, cette phalange est longue, peu élargie; elle présente chez les *Laridés* deux larges fenêtres ovales qui manquent chez les *Totanidés* et chez les *Echassiers*.

Chez les *Ardéidés*, cette phalange est relativement courte et large.

Chez les *Rallidés*, elle est courte, assez épaisse et sans trace de dépression pour les insertions des grandes plumes.

Digitized by Google

Chez les *Gallinacés*, elle est plus épaisse que chez aucun autre oiseau.

Description d'une extrémité inférieure de tarso-métatarsien et d'une phalange onguéale, peut-être attribuables à un Palmipède totipalme ou longipenne.

Tarso-métatarsien. — On conçoit avec quelle réserve nous faisons ce rapprochement pour le tarso-métatarsien, car le fragment en question est très-incomplet, et il ne nous donne que la trochlée médiane et la trochlée externe.

Mais, d'une autre part, nous avons pu étudier d'une façon complète ces deux trochlées, ainsi que le canal tendineux qui les surmonte et le point de fracture de la trochlée interne, ce qui nous permet un certain nombre de comparaisons avec les divers tarses d'oiseaux.

Comme dimension, le tarso-métatarsien en question est manifestement supérieur à celui du *Vanneau*, de la *Bécasse*, de la *Perdrix*, et il se rapprocherait du tarso-métatarsien du *Pétrel*, bien que lui étant un peu inférieur.

La trochlée médiane a, comme diamètre longitudinal..... 0,55;
comme diamètre antéro-postérieur.... 0,5;
comme diamètre transversal..... 0,4.

Elle descend plus bas que la trochlée externe, ce qui la distingue du même os des *Rapaces* et des *Passereaux*.

La cassure de la trochlée-interne indique qu'elle devait occuper une position un peu supérieure et postérieure à celle des deux autres trochlées,

Digitized by Google

ce qui nous rapprocherait des *Echassiers* et des *Palmipèdes*.

D'une autre part, les dimensions et la position du canal tendineux nous éloignent du groupe des *Anatidés*, pour nous rapprocher des *Palmipèdes totipalmes* et *longipennes;* en effet, le trou en question est ovalaire, à grand axe longitudinal atteignant..... 0,15.

Il occupe le fond d'une fosse peu profonde située sur la face postérieure de l'os, au-dessus des trochlées médiane et externe. Cette fosse, qui a, comme diamètre transversal..... 0,25, comme diamètre vertical..... 0,30, est contournée par une petite arête, comparable à ce que l'on trouve chez le *Pétrel*.

Si nous continuons l'étude de la trochlée médiane, nous pouvons constater que les deux crêtes curvilignes qui bordent son sillon médian occupent des plans un peu différents, la crête externe faisant une saillie plus considérable en avant, en arrière et en haut.

La trochlée externe a, comme diamètre vertical..... 0,3, comme diamètre antéro-postérieur..... 0,35, comme diamètre transversal..... 0,25.

Des deux bords qui limitent son sillon médian, le bord externe forme une saillie assez prononcée en bas et en arrière; cette saillie, toutefois, semble moindre que chez certains *Palmipèdes* et chez certains *Echassiers;* d'une autre part, les diverses faces latérales des trochlées que nous venons de décrire sont assez profondément excavées,

Digitized by Google

Description d'une phalange onguéale.

Cette phalange a, comme longueur, .. 0,6;
comme diamètre vertical au niveau de
sa base 0,25;
vers sa partie moyenne..... 0,15;
comme diamètre transversal au niveau
de sa base..... 0,20;
près de sa partie moyenne..... 0,12.

Elle est remarquable par son assez grande régularité, tant dans la courbure de son bord supérieur que dans la disposition de sa base; celle-ci nous offre deux facettes séparées par un rebord mousse et rappelle quelque peu la même disposition chez le *Pétrel.*

Au-dessous de cette surface articulaire se remarque un petit talon, destiné à l'insertion du tendon fléchisseur.

Le corps de la phalange est assez régulièrement prismatique et triangulaire, et nous offre une face inférieure et deux faces latérales.

La face inférieure est à peu près plane.

Les deux faces latérales et supérieures présentent chacune un sillon qui occupe les trois quarts de leur étendue; elles se réunissent par un bord assez régulièrement arrondi et qui constitue la partie supérieure de la phalangette.

La pointe est à la fois acuminée et un peu aplatie.

Chez les *Palmipèdes lamellirostres,* la phalange onguéale est courte, élevée, et très-comprimée latéralement.

Digitized by Google

La base et le talon d'insertion occupent plus de la moitié de la longueur.

Chez le *Goëland*, la phalange onguéale est aplatie de haut en bas, de façon à présenter une face inférieure presque plane; les deux facettes de la base articulaire sont bien prononcées.

Le talon d'insertion s'éloigne de la base articulaire; il est mamelonné et arrondi.

Chez le *Pétrel*, la compression dans le sens vertical est moindre ; la disposition de la surface articulaire et du talon rappelle beaucoup la phalange onguéale que nous sommes en train de décrire.

Chez la plupart des *Echassiers*, la même phalange est forte, crochue et comprimée latéralement.

La base offre des facettes articulaires qui tendent à se confondre.

Le talon d'insertion, très-prononcé, ne fait pas immédiatement suite à cette base.

Les deux sillons des faces latérales sont très-accentués et rappellent, à ce point de vue, la phalange décrite.

Chez les *Gallinacés*, la phalange onguéale est comprimée latéralement, le talon d'insertion fait immédiatement suite à la base articulaire qu'il prolonge inférieurement.

Chez les oiseaux de proie, le développement et la forme toute spéciale de ce talon d'insertion sont tout à fait caractéristiques et bien différents de ce que nous trouvons dans la phalange onguéale des environs de Reims.

Celle-ci, d'après ce que nous venons de voir,

Digitized by Google

rappellerait surtout la disposition de la phalange onguéale de quelques *Longipennes*, mais son talon d'insertion serait plus conforme à ce que l'on trouve chez les *Gallinacés*, et les sillons de ses faces latérales à ce que l'on trouve chez les *Echassiers*.

Cette pièce osseuse, malgré ses faibles dimensions, offrirait donc elle-même des caractères mixtes et viendrait confirmer la réflexion que nous avons déjà eu occasion de faire si souvent au sujet des pièces osseuses des types anciens de vertébrés.

Le tarso-métatarsien et la phalange onguéale que nous venons de décrire, ainsi que le fragment d'humérus dont nous avons parlé plus haut, proviennent de ces couches que nous croyons devoir appartenir à la partie tout à fait supérieure des argiles à lignites, et qui se trouvent caractérisées par une faune dont certains types sont communs à la fois à l'Europe et à l'Amérique.

Ainsi, pour les *Mammifères*, nous y avons rencontré les genres : *Hyænodictis*, Nob. (*H. Filholi*, Nob.), type nouveau tenant à la fois des genres *Oxyæna* (Cope), *Palæonictis* (De Blainv.), *Hyænodon* (De Laiz). — *Stypolophus*, Cope, genre américain, analogue au *Proviverra*, Rutim., au *Cyno-Hyænodon*, Filhol, et même au *Didelphys? Colchesteri*, Owen, (*S. Palæonictides*, Nob.). — *Miacis*, Cope, rappelant l'*Heterohyus*, Gerv. — *Opisthotomus*, Cope, (*O. Munieri*, Nob.). — *Plesiadapis*, Gervais, rappelant le genre *Tomitherium*, Cope, (*P. Crassicuspidens*, Nob.,

Digitized by Google

Curvicuspidens, Nob., *Recticuspidens*, Nob.). — *Lophiochœrus*, Nob., (*L. Peroni*, Nob.). — *Phenacodus*, Cope. — *Plesiarctomys*, Bravard? — *Pachynolophus*, Pomel (*Hyracotherium*, Owen?), (*P. Gaudryi*, Nob., *P. Maldani*, Nob., *Paricuspidens*, Nob., ce dernier voisin du genre *Orotherium*, Marsh.) — *Lophiodon*, Cuvier, (*L. Remensis*, Nob., peut-être deux autres espèces). — *Dichobune*, Cuvier, rappelant le genre *Hyopsodus*, Leady, (*D. Owenii*, Nob., et une autre espèce). — Des *Astragales* se rapportant au groupe des *Artiodactyles*.

Une phalange à nœud, résultant de la soudure d'une phalange et d'une phalangine, rappellerait la disposition des mêmes pièces osseuses chez les *Edentés* du groupe des *Paresseux*.

Les *Tortues* de cette couche paraissent pouvoir être rapportées aux genres *Emys*, *Platemys* (*Polythorax*), *Dermatemys*, *Compsemys*, *Plastomenus*, *Anostira*, *Apholidemys*? *Trionyx*.

Les *Crocodiles* semblent appartenir à trois types, les *Lacertiens* à plusieurs types, dont un analogue au *Varan*, quelques plaques rappelleraient le genre *Placosaurus*, Gervais; il y a de même plusieurs formes de serpents.

Quant aux poissons du même horizon, ils rentrent dans les groupes des *Amiadés* (*Pappichthys*), des *Lepisostées* (*Clastes*), des *Phyllodus*, des *Myliobates*, des *Squales*, des *Sparoïdes*, et quelques autres.

Digitized by Google

ÉTUDE COMPARATIVE

SUR LE

POUVOIR ÉCLAIRANT DU GAZ

ET DE L'ÉLECTRICITÉ

CONFÉRENCE

FAITE PAR M. E. COZE, MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS,

Avant d'entrer dans le détail des essais tentés pour évaluer exactement le pouvoir éclairant de l'électricité, comparativement à celui du gaz, j'ai pensé qu'il était utile de vous faire connaître, préalablement, les difficultés d'expérimentation que j'ai rencontrées.

Que se propose-t-on d'obtenir par la lumière du gaz ou de l'électricité ?

C'est de présenter, à notre vue, les objets sous leur aspect accoutumé.

L'œil, en effet, construit pour percevoir les

Digitized by Google

corps éclairés par la lumière solaire, possède en même temps le moyen de se préserver contre les excès de cette même lumière.

La pupille protége la rétine; les cils et les paupières lui viennent en aide; l'ensemble de ces organes est donc disposé pour les rayons *verticaux* et non pour les rayons *horizontaux*.

Cette structure de l'œil ne lui permet pas l'observation directe de *foyers puissants*, et l'un des caractères remarquables de la lumière solaire est précisément d'être diffusée en telle abondance, qu'elle nous enveloppe de toute part.

Tenant donc compte de la conformation de l'œil d'une part, et de la puissance de l'arc voltaïque d'autre part, je dus, pour obtenir des chiffres exacts, rejeter tout photomètre à observation directe, et rechercher le moyen d'observer la lumière diffusée.

Mais une difficulté se présentait : ni la bougie ni la lampe Carcel ne pouvaient servir de terme de comparaison avec la lumière électrique. Il fallait trouver un bec *type* donnant une intensité de lumière assez forte pour pouvoir être appréciée à côté de l'électricité.

Le bec Sugg, à trois couronnes, qui, actuellement, représente la plus grande quantité de pouvoir éclairant réalisé dans un seul bec, fut appelé à devenir cette *unité*.

Avant d'énumérer les différentes expériences à l'aide desquelles je suis parvenu à déterminer la valeur de ce bec en lampes Carcel, je crois devoir vous faire connaître les dispositions spéciales du photomètre adopté pour ces essais.

Digitized by Google

Photomètre à relief

Si l'on projette les rayons de deux lumières distinctes sur les deux faces d'un prisme rectangulaire, l'arête verticale de ce prisme disparaît à la vue dès que les intensités de lumière sont *égales*.

Ce nouveau principe de photomètre basé sur la *sensation du relief*, ou plutôt sur la *cessation de cette sensation*, est dû à M. G. Villarceau, et se trouve décrit dans le *Compte-rendu de l'Académie des Sciences* de 1872.

Comme vous pouvez en juger, Messieurs, la partie inoccupée de notre nouvelle Halle des Fours présente, par son étendue, un champ très-favorable à l'installation d'un photomètre de vastes dimensions.

J'ai pu faire adosser à la muraille, au milieu de la longueur de la salle, un prisme de 5 mètres de hauteur, ayant pour base un triangle rectangle dont les deux côtés de l'angle droit ont chacun $2^{m},50$.

Deux chariots mobiles sont disposés sur des rails perpendiculaires aux faces du prisme. Une règle divisée placée entre les deux rails de chaque chariot permet de lire les distances parcourues par les appareils supportant les lumières à comparer.

La lunette d'observation ajustée à travers la muraille opposée vise l'arête du prisme au milieu de sa hauteur et correspond à l'altitude de chacune des lumières essayées. L'expérimentateur

Digitized by Google

installé de cette façon en dehors de la salle est soustrait à l'influence des rayons lumineux.

L'une des lumières restant fixe, si l'on éloigne ou si l'on rapproche l'autre, jusqu'à ce que la sensation du relief disparaisse, et que l'œil, à travers la lunette, ne perçoive plus qu'un disque *plat*, chaque face est alors également éclairée, et les pouvoirs éclairants se déduisent par la loi du carré des distances.

Evaluation du bec Sugg à trois couronnes en lampes Carcel

L'article 8 de notre cahier des charges prescrit :

« ...Que le pouvoir éclairant du gaz devra être « tel, que l'éclat d'une lampe Carcel brûlant « 42 grammes, à l'heure, d'huile de colza « épurée, puisse être obtenu avec une consom- « mation de 105 litres de gaz, au moyen d'un « bec Bengel, tel qu'il est décrit dans l'instruc- « tion annexée à l'article 12 du traité supplémen- « taire de la ville de Paris (25 janvier 1861). »

J'ai dû admettre, pour simplifier les calculs, qu'au moment des essais, le gaz avait le titre réglementaire; du reste, agissant dans les comparaisons photométriques avec le même gaz, les résultats étaient *identiques*, *quel que fût le titre*, pourvu, bien entendu, que le bec Bengel fût réglé exactement pour une dépense de 105 litres.

J'avais à ma disposition 3 séries de becs Sugg, depuis une jusqu'à trois couronnes. Cette graduation m'a permis de convertir successivement chacun de ces becs en bec *type;* c'est

Digitized by Google

ainsi que le premier, réglé à une hauteur de flamme de $0^m,095$ et une dépense de 180 litres, comparé au bec Bengel, d'une dépense constante de 105 litres, m'a donné, au photomètre Foucault, la valeur de 2,89 lampes Carcel.

Agissant encore avec ce photomètre à lumière directe et à petite dimension, j'ai pu évaluer le bec Sugg à deux couronnes, réglé à une hauteur de $0^m,095$ et une dépense de 480 litres, comparativement au précédent, ce qui m'a donné un rapport de 2,28.

Ramenant ce bec à 2 couronnes au type Bengel de 105 litres, ou à la lampe Carcel, on trouve qu'il vaut 6,58 lampes Carcel.

L'éclat de la lumière produite par ces deux becs Sugg étant assez fort pour être apprécié au grand photomètre à relief, j'ai reproduit sur ce dernier les mêmes expériences et ai acquis la certitude que ces chiffres de *base* étaient exacts.

A son tour, le bec à deux couronnes devenait le *bec type* à comparer au bec à trois couronnes.

Dès ce moment, les essais s'effectuent à l'aide du photomètre à relief et donnent les résultats suivants :

Valeur du bec Sugg à 3 couronnes réglé à une hauteur de flamme de 95 millimètres et une dépense de 1,020 litres à l'heure par rapport au bec à 2 couronnes : 2,93.

Valeur du bec Sugg à 3 couronnes ramené au type Bengel de 105 litres ou à la lampe Carcel : 19,34 lampes Carcel.

Digitized by Google

Evaluation de la lumière électrique en lampes Carcel à l'aide du bec Sugg à 3 couronnes

Ne pouvant avoir à ma disposition des bougies Jablochkoff, j'ai dû agir avec un régulateur genre Serrin.

Afin de me rendre compte de la perte d'intensité de la lumière électrique par l'interposition de une, deux ou trois lampes Reygnier, le Werdemann français, je me suis procuré trois de ces appareils.

Les essais comparatifs du gaz et de l'électricité eurent donc pour objet de déterminer l'équivalent en lampes Carcel :

1° De la lumière produite par l'arc voltaïque *nu*.

2° Par celle de l'arc voltaïque *voilé* d'un verre opalin.

3° De la diminution successive d'intensité de lumière résultant de la prise sur le courant alimentant le régulateur de un, deux et trois courants de dérivation pour éclairer les lampes Reygnier.

Les résultats de ces expériences sont les suivants :

Valeur de l'arc voltaïque nu.....	290	lampes carcel.	
Perte par interposition d'un verre opalin	92	id.	soit 31,72 0/0
Perte par interposition d'une lampe Reygnier.....	132	id.	soit 45,51 0/0
Perte par interposition de deux lampes Reygnier.....	203	id.	soit 70,00 0/0
Perte par interposition de trois lampes Reygnier.....	253	id.	soit 87,24 0/0

Digitized by Google

Donc, avec l'interposition de quatre lampes, il ne serait plus resté de lumière, et l'arc voltaïque aurait disparu dans le régulateur !...

Etude de différents foyers lumineux au gaz pouvant s'adapter à l'éclairage public

La lutte engagée à Paris entre l'électricité et le gaz, considérés tous deux au point de vue de l'éclairage public, a eu son contre-coup à Reims.

La plupart d'entre vous, Messieurs, ont pu voir nos tentatives d'éclairage sur la place Royale dans la nuit de Noël.

Quatre becs Sugg à trois couronnes furent montés dans des lanternes agencées et étudiées de manière que, tout en laissant un libre dégagement à la chaleur, ces becs fussent à l'abri du vent. Malheureusement, ce qui avait réussi dans la cour de l'usine, ne donna pas la même satisfaction sur la place publique, et au bout de quelques jours nous fûmes dans la nécessité de démonter ces lanternes et de les remplacer par les anciennes. Le contraste fut frappant.

L'obligation de cesser ce nouveau mode d'éclairage par suite de la trop grande sensibilité du bec Sugg, démontre que, si, dans les établissements industriels, il peut rivaliser avec l'électricité, sa forme même de bec d'Argand l'exclut de la voie publique.

Un nouveau problème se présentait.

Trouver le moyen d'égaler l'intensité de lumière produite par le bec Sugg, à l'aide d'une combinaison de brûleurs à air libre dans les lanternes publiques.

Digitized by Google

MM. Bérard et Audouin, qui ont fait une étude si approfondie de la combustion du gaz par des becs de tous calibres et de toutes formes, voulant étudier la formation de la flamme du bec Manchester, firent construire un petit appareil permettant de rapprocher ou d'éloigner deux flammes de gaz.

Dans le mouvement de combinaison de deux becs, si l'on examine attentivement le papillon formé, on s'apercevra que le pouvoir éclairant augmente d'une façon très-sensible, toutes les fois que les deux nappes lumineuses se touchent.

Ainsi le pouvoir éclairant d'un bec fendu N° 6, consommant 140 litres à l'heure, correspond exactement à l'éclat d'une lampe Carcel, tandis que, conjugués, deux becs de ce calibre donnent 2,63 lampes Carcel, soit 31 0/0 d'augmentation d'intensité.

Cette plus-value de pouvoir éclairant à l'aide de deux becs fendus accouplés me fit naître l'idée de conjuguer les flammes de 4 papillons déjà réunies 2 à 2; enfin, de 8 papillons conjugués 4 à 4, ainsi que l'expérience va en être faite devant vous.

Comment expliquer cet accroissement de pouvoir éclairant ?

Je laisse cette question sans réponse, Messieurs, car l'explication que je serais tenté de vous donner n'a pu encore être confirmée par des expériences précises.

Ce principe de la conjugaison des becs une fois établi, il est aisé de produire tels effets

Digitized by Google

de lumière qu'on peut désirer pour l'éclairage de nos places et de nos carrefours.

Restait une dernière difficulté : c'était d'enfermer ces grands foyers de chaleur dans une lanterne. C'est ce qui nous a conduit à étudier de nouveaux modèles.

Que conclure de ces expériences? sinon que la lumière électrique s'étale à nos yeux d'une façon éclatante. Toutefois, cette clarté si brillante est d'une sensibilité extrême, exige un matériel dispendieux et des soins qu'on n'est guère habitué, dans la vie quotidienne, à consacrer à l'éclairage. Puis, cette vive lumière disparaît dès que sa source de production s'arrête; point d'emmagasinage possible! Aussi est-elle d'un emploi limité.

Pour le gaz, au contraire, considéré jusqu'à ce jour comme lumière divisée, non-seulement le groupement est possible, mais encore cette réunion donne des résultats d'autant plus profitables, qu'il n'y a aucun excès de lumière inutilisée.

Reconnaissons que la lumière électrique correspond à de grands besoins de l'industrie moderne, mais n'oublions pas, toutefois, que partout où elle apparaît le gaz lui vient en aide.

Il me serait facile de vous citer l'exemple d'un établissement industriel de notre ville, où l'introduction de la lumière électrique a provoqué une dépense de gaz plus forte.

Pour nous, Messieurs, loin de voir dans l'électricité un adversaire à combattre, nous y reconnaissons un auxiliaire.

Digitized by Google

En effet, tout accroissement de clarté sur un point appelle sur les autres points éclairés une augmentation de lumière.

Cette conviction me conduit à vous informer que, dorénavant, nous mettrons indifféremment à la disposition des industriels l'électricité ou le gaz, à leur choix.

Après cette conférence de M. Coze, qui n'était qu'un aperçu rapide sur les avantages de la conjugaison des flammes au point de vue de l'utilisation du gaz d'éclairage, M. André Coze, son fils, poursuivit minutieusement le programme tracé par son père, et adressa de son côté à la Société technique du gaz un travail très complet sur la question. Cette étude lui a valu une médaille d'or de cette Société; nous avons cru utile d'en donner ici un extrait. Quoique ce travail n'émane pas d'un membre de l'Académie, il peut être à juste titre considéré comme le complément des communications que M. Coze, notre collègue, nous a faites.

Digitized by Google

ETUDE SUR LES BECS INTENSIFS ET EN PARTICULIER SUR LES BECS CONJUGUÉS.

I. — *Etude des flammes formées par la conjugaison des becs.*

Par conjugaison des becs, j'entends la réunion de deux flammes ou la réunion d'un nombre quelconque de flammes, pour n'en former qu'une.

Si l'on rapproche deux ou plusieurs becs papillons brûlant isolément, en faisant converger vers un même point la direction des fentes, de façon que les parties lumineuses seules se confondent, on remarque une intensité croissante de pouvoir éclairant, supérieure à celle de chaque flamme ajoutée.

Ainsi, on peut grouper des becs deux par deux, trois par trois, quatre par quatre, etc.

Il était intéressant de déterminer :

1° Si chacun des groupes de conjugaison correspond à une augmentation de pouvoir éclairant plus forte que celle obtenue par le précédent;

2° Quel est le groupe le plus avantageux ;

3° Enfin quelles sont les dimensions de fente nécessaires pour réaliser dans chaque groupe le meilleur résultat.

Pour arriver à résoudre ces questions, permettez-moi, Messieurs, de vous exposer le mode de procéder que j'ai cru devoir employer.

A chaque fente de bec, il a été attribué une dépense respective fixe que, par des expériences

Digitized by Google

précédentes, nous savions nécessaire pour la conjugaison.

Ainsi, pour deux becs n° 1 conjugués, la dépense totale étant de 75 litres par heure, soit 37 litres 5 par bec, pour un groupe de quatre par quatre de ces mêmes becs, la dépense sera de 37,5 × 4, soit, 150 litres.

Cela présente quelques difficultés dans l'exécution. On a, en effet, bien de la peine à régler un bec à une dépense fixe ; néanmoins on peut y arriver à un litre ou deux près par heure, au moyen de la vis sans fin d'un compteur d'expériences.

Pour ces essais nous nous sommes servis d'un photomètre Foucault, et nous avons pris, comme unité de comparaison, un bec Bengel type, réglé très-exactement à la dépense de 105 litres à l'heure, au moyen du photo-rhéomètre Giroud.

En relatant les résultats de toutes les expériences faites, et en construisant la courbe d'utilisation pour chaque groupe de conjugaison, c'est-à-dire la relation de la dépense avec le nombre de Carcels obtenues,

On constate que :

1° Dans chaque groupe, on obtient avec un bec d'une certaine fente, un maximum d'utilisation, que les becs de fente supérieure atteignent, sans le dépasser ;

2° A mesure que le nombre des papillons groupés augmente, la fente du bec donnant le maximum d'utilisation devient de plus en plus mince ;

3° Ce sont les becs à fente mince qui gagnent relativement le plus par la conjugaison.

Digitized by Google

Nous avions déjà les éléments nécessaires pour répondre aux deux dernières questions.

La solution première, seule, nous échappait.

En effet, en consultant les courbes, j'ai été amené à remarquer qu'à partir du groupe 4 par 4, l'utilisation maxima baisse sans régularité.

Pour expliquer cette anomalie, il faut d'abord observer qu'avec une dépense constante et relativement faible par bec, quand le nombre des conjugaisons augmente, la flamme devient de moins en moins fixe et tend à fumer.

Ce fait prouve aussi que, dans ce cas, la combustion est incomplète et que l'utilisation trouvée est inférieure à celle d'une bonne combustion.

En cherchant, par un autre procédé, à obtenir le maximum de pouvoir éclairant, avec le minimum de dépense, nous devions nous mettre dans les conditions d'une bonne combustion.

A cet effet, on commence par faire brûler au groupe des becs conjugués tout ce qu'il peut consommer; pendant ce temps, un observateur, placé à la lunette du photomètre, règle sa position, afin d'équilibrer son intensité avec celle du bec Bengel type.

On règle ensuite la dépense jusqu'au point où la moindre diminution détruirait l'égalité des deux lumières.

La combustion, dans ce second procédé, étant réalisée dans les meilleures conditions, présente ce caractère, que les flammes obtenues sont fermes et de peu d'épaisseur; il n'est donc pas étonnant que les résultats, comme utilisation, soient infiniment supérieurs.

Digitized by Google

Il suit de là, en premier lieu, que 65 litres environ suffisent pour produire une Carcel ; en second lieu, que, pour obtenir, de la conjugaison, le maximum d'effet utile, il faut amener les becs employés à consommer, respectivement, un tiers en plus de leur dépense normale. Ainsi, quand les becs sont conjugués, les meilleures conditions, pour la combustion, sont diamétralement opposées à celle des becs brûlant seuls.

Les résultats obtenus par le premier procédé donnent le minimum d'utilisation de la conjugaison, et le second procédé le maximum.

On voit également que les groupes se comportent entre eux comme les becs.

Nous avons dit plus haut que, dans un groupe, lorsqu'un bec atteint le maximum d'utilisation, les autres, de fente supérieure, l'atteignent sans le dépasser. Nous voyons maintenant qu'une fois le maximum obtenu par un groupe, les autres, supérieurs en nombre de becs, l'atteignent sans le dépasser non plus.

En résumé :

1° Il n'y a d'augmentation réelle qu'entre les conjugaisons 2 par 2 à 3 par 3 ;

2° A partir du groupe 3 par 3, tous les autres groupes sont aussi avantageux les uns que les autres, dans leur maximum ;

3° Que pour la conjugaison,

2 par 2 les becs maximum sont le n° 7 jusqu'au n° 10.
3 par 3 les becs maximum sont le n° 6 jusqu'au n° 10.
4 par 4 les becs maximum sont le n° 5 jusqu'au n° 10.
5 par 5 les becs maximum sont le n° 3 jusqu'au n° 10.
6 par 6 les becs maximum sont le n° 3 jusqu'au n° 10.

Digitized by Google

II. — *Application des becs conjugués à l'éclairage public.*

Par l'exposé précédent, vous pouvez vous rendre compte, Messieurs, de l'avantage qu'offrent les becs conjugués sur les becs papillons ordinaires. La substitution des anciens becs par ces nouveaux était donc indiquée pour l'éclairage public. Mais, comme en toutes choses, les avantages des becs conjugués ne sont pas sans inconvenients.

S'ils donnent une utilisation remarquable, leur forme, quand ils dépassent la valeur de 8 à 10 carcels, est exagérée. Aussi, pour obtenir une intensité plus grande que cette valeur, avions-nous depuis longtemps placé en couronnes plusieurs groupes de trois becs, ce groupe faisant partie de ceux qui utilisent le mieux le gaz.

La lumière obtenue était belle et plus blanche que celle des becs ordinaires.

Néanmoins, si l'on regardait le foyer qui la produisait, son aspect était loin de satisfaire l'œil, à cause de l'extrême mobilité des flammes. Il fallait remédier à cet inconvénient.

Quand on place parallèlement deux flammes l'une près de l'autre, le courant d'air, qui se fait entre elles par suite de leur combustion, tend à les réunir.

Ce phénomène me fit naître l'idée de placer quatre becs papillons se rejoignant par les pointes autour d'un bec Bengel dégarni de son verre. J'eus la surprise de voir le bec Bengel,

Digitized by Google

de fumeux qu'il était, devenir fixe, éclairant et brûlant à l'air libre presque aussi bien que si son verre l'entourait.

En partant de ce principe, je fis construire un brûleur composé d'un bec, genre Bengel, entouré simplement de 6 papillons n° 4. Il donne une valeur de 6 carcels 26, avec une dépense de 760 litres à l'heure, soit une utilisation de 121, mais il n'est entouré que de simples becs.

L'utilisation est loin d'être les 65 litres de la conjugaison, mais aussi les becs brûlent isolément.

Nous avons construit, avec un bec Bengel de grosse dimension, une couronne où les becs papillons sont conjugués 2 par 2.

Cet autre appareil donne une intensité lumineuse de 22 carcels 53, avec une utilisation de 91 litres 54.

Le problème était résolu : ces foyers, formés ainsi avec un bec au centre, sont d'un aspect très-gai à l'œil et brûlent avec une plus grande régularité et plus de blancheur.

Avant d'aller plus loin, je dois faire ici une rectification sur la valeur en carcels, donnée par mon père, du bec Sugg à trois couronnes.

Les essais avaient toujours été faits de jour, au moyen de notre grand photomètre à relief, décrit dans la brochure publiée par les soins du comité de la Société technique. Nous n'avions pas cru devoir tenir compte de l'écartement des tuiles, qui laissaient passer les rayons solaires.

Mais, ayant eu par hasard l'occasion de faire des expériences de nuit, nous fûmes très-étonnés

Digitized by Google

de trouver un tout autre résultat. Le tableau nous offre une série de dix expériences de jour et de dix de nuit.

La différence, comme l'indique ce tableau est considérable. On trouve, de jour, une moyenne de 19 carcels 44, et de nuit une de 11,56, chiffre que nous avons cru devoir adopter.

III. — *Valeur de la bougie Jablochkoff par rapport au bec Sugg à trois couronnes.*

Pour compléter les études publiées par mon père sur la valeur éclairante des appareils électriques actuellement employés, il est intéressant d'indiquer la valeur que nous avons trouvée à la bougie Jablochkoff.

Placée d'un côté du photomètre à relief, la bougie Jablochkoff, actionnée par une petite machine, l'*Alliance,* à trois disques, nous a donné, relativement au bec Sugg à trois couronnes, des résultats excessivement divers ; ils variaient avec chaque fluctuation de l'arc voltaïque.

Nous avons dû, pour en fixer la valeur pratique, prendre des moyennes entre le maximum et le minimum des intensités de la lumière prises horizontalement.

Il en résulte qu'elle varie, sans globe, de 32 carcels à 47 ; soit en moyenne, 39 carcels 50, et que, garnie de son globe opale, elle varie de 12 carcels 83 à 25 carcels 54 ; soit en moyenne 19 carcels 18.

Or, le globe opale est nécessaire, tant à cause de la crudité de la lumière que de son extrême

Digitized by Google

mobilité. Il est encore nécessaire pour la préserver des courants d'air qui, dans une certaine mesure, peuvent en amener l'extinction, ce que nous avons nous-même constaté.

Ainsi, la bougie Jablochkoff, qu'on voudrait opposer au gaz dans les conditions pratiques que nous venons d'indiquer, donne une moyenne de 19 carcels 28.

Prenons même, si vous le voulez, le maximum de 25,54. (Ces chiffres, qui peuvent paraître excessifs, sont d'accord avec ceux donnés par MM. Leblanc et Hippolyte Fontaine.) Or, vous vous rappelez qu'un des becs dont je vous ai donné la description, le gros bec Bengel, entouré de 8 papillons conjugués, donne 22 carcels avec une utilisation de 91 litres, c'est-à-dire une lumière déjà supérieure à la bougie Jablochkoff.

Et si l'on emploie un bec Sugg à trois couronnes, entouré de 12 papillons conjugués 2 par 2, on arrive à obtenir 33 carcels avec une utilisation de 92, par conséquent de 70 pour 100 supérieure à la moyenne de la bougie Jablochkoff, sans même insister sur une meilleure diffusion de la lumière.

Je crois pouvoir en conclure, Messieurs, que le gaz n'a certainement pas encore à redouter la concurrence de l'électricité, et que, dans tous les cas, comme le dit Figuier, « la pile qui doit le remplacer n'est pas encore montée. »

Digitized by Google

LITTÉRATURE

TRADUCTION EN VERS

D'UNE

FABLE DE BABRIUS

Lecture par M. SOULLIÉ, Membre titulaire.

La supériorité de La Fontaine sur tous les autres fabulistes fait croire facilement que ses chefs-d'œuvre sont le type unique et absolu du genre. C'est une pure illusion, et l'auteur le plus parfait ne peut épuiser l'infinie diversité de l'esprit humain. Comme il serait à la fois injuste et puéril de ne vouloir qu'une sorte de tragédie, et d'exclure Corneille et Racine au nom de Sophocle et d'Eschyle, de Shakespeare ou de Schiller, on aurait tort de n'admettre qu'une seule espèce d'apologue. D'ailleurs, La Fontaine lui-même ne s'est pas astreint à un mode uniforme, et son œuvre est aussi variée par la forme que par le fond. En quoi, par exemple, *le Chêne et le Roseau* ressemble-t-il au *Meu-*

Digitized by Google

nier, *son Fils et l'Ane*; et *le Lion devenu vieux* au *Savetier et au Financier*? On a même remarqué une certaine différence de ton et de composition entre les six premiers et les six derniers livres de fables. On avait pris d'abord pour modèle Esope, ou plutôt les canevas informes rédigés par Planude au XIIe siècle, et notre fabuliste, dupe comme les autres de ce préjugé, ose à peine étendre sa matière, et s'excuse d'y ajouter quelques ornements. Plus tard il s'est donné plus de liberté, et *les Animaux malades de la peste* inaugurent cette autre forme de l'apologue qui le rapproche de l'épopée. Enfin, gardons-nous de croire que La Fontaine, le plus souvent rempli d'une bonhomie narquoise, n'ait pas au besoin la manière oratoire pathétique et sentimentale. Je n'en veux pour preuve que les fables du *Lion devenu vieux*, des *Deux Pigeons* et du *Paysan du Danube*.

Toutes ces réflexions et bien d'autres me sont venues à propos d'une fable de Babrius : *le Lion malade*, dont je veux vous entretenir et vous donner la traduction. Tout le monde sait que cet auteur grec, que l'on croyait à peu près perdu, a été retrouvé de nos jours pour la plus grande partie de son œuvre. De 210 fables qu'il avait composées, nous en possédons aujourd'hui 126; la plupart fort courtes et dans le genre de Phèdre, mais avec beaucoup plus de naturel, de grâce et d'enjouement. En un mot, c'est le premier fabuliste après La Fontaine, auquel on ne peut rien comparer. On ne peut s'empêcher d'admirer cet heureux génie grec, qui, jusque

Digitized by Google

dans la décadence, produit des poètes comme Théocrite et Babrius.

La fable qui nous occupe diffère de toutes les autres par la longueur et par le ton. Tandis que les récits de l'auteur n'ont en moyenne que douze ou quinze vers, et sont composés dans la première manière de La Fontaine, celle-ci a plus de cent vers, et a un tour plus élevé et plus dramatique, et elle ne ressemble à aucune autre de l'auteur, ou même de La Fontaine. Je ne prétends pas qu'elle leur soit supérieure, je veux dire seulement qu'elle est à la fois parfaite et toute différente. Elle rappelle plutôt les fables indiennes avec leurs longs discours, ou certaines parties du *Roman du Renard*, dans lesquelles les récits d'Esope prennent les proportions de l'épopée.

Avant de vous lire la fable de Babrius, j'appellerai votre attention sur les deux discours du renard, surtout sur le premier, qui me paraît un chef-d'œuvre. Il a tous les mérites : habileté profonde sous un air d'aisance et de facilité, connaissance exacte du cœur humain, je dirai même du cœur féminin, plus accessible à la vanité, à la compassion, à la tendresse et au dévouement. J'y reviendrai tout à l'heure, après vous l'avoir lu, ainsi que sur certains détails du récit. Mais j'ose dire par avance que vous serez surpris de l'art infini des discours, aussi bien que de l'intérêt pathétique qu'on y trouve, surtout à la fin.

Digitized by Google

LE LION MALADE

Dans son antre un lion languissant et malade
Etendait sur le sol ses membres défaillants.
Au renard, son ami, voire son camarade :
Aide-moi, disait-il, à prolonger mes ans.
J'ai grand'faim de la biche ; elle broute, je pense,
Sous ces sauvages pins et dans ce bois immense.
Je ne sens plus en moi la force de chasser ;
Mais tu peux, si tu veux, la mettre en ma puissance :
Par tes discours mielleux tâche de l'amorcer.

L'autre part à ces mots, et dans le bois sauvage
Il rencontre la biche en un vert pâturage.
En remuant la queue avec affection,
D'abord il la salue, et par son nom l'appelle,
Comme le messager d'une bonne nouvelle :
J'ai, dit-il, tu le sais, pour voisin le lion :
Se sentant accablé d'une langueur mortelle,
Il recherchait lequel des hôtes de ces bois
Pourrait lui succéder et nous donner des lois.
L'ours est lourd, disait-il ; le sanglier stupide ;
Le léopard colère, et de meurtres avide ;
Et le tigre cruel de tous veut s'éloigner ;
Il prétend que la biche est digne de régner ;
Elle est d'un port superbe, et d'une longue vie ;
Sa corne se fait craindre à tous les animaux,
Et son bois est plus grand que celui des taureaux.
Que te dirai-je enfin, c'est toi qu'il a choisie
Pour être aux animaux une reine obéie.
Qu'il te souvienne alors, maîtresse, du renard
Qui de cet heureux choix le premier t'a fait part.
C'est le but de ma course. Adieu donc, chère amie.

Digitized by Google

Je retourne au lion et je presse mes pas.
Déjà depuis longtemps il m'appelle sans doute ;
Car dans tous ses projets c'est moi seul qu'il écoute.
Je pense, mon enfant, que toi-même viendras ;
Car si tu veux en croire à cette vieille tête,
Il faudrait près de lui t'asseoir, te tenir prête
A soulager ses maux, recevoir ses adieux.
Dans les derniers moments tous ces soins touchent mieux,
Et l'âme des mourants est toute dans leurs yeux.

Je ne m'arrêterai pas sur les mérites négatifs du début, clair et rapide, en excitant un intérêt de curiosité d'abord pour l'entreprise du renard, puis de cœur pour la biche, si adroitement trompée. Il commence par annoncer la mort prochaine du lion pour écarter toute idée de danger, puis passe en revue les défauts des animaux pour lui préférer la biche. Et pourquoi ? par cette raison à la fois frivole et habile qu'elle a les cornes belles et plus grandes que celles du taureau, qui doit toucher la vanité de la biche. Il se garde bien ensuite de l'inviter directement à venir dans l'antre du lion, mais il y retourne lui-même, et pense que la biche l'y suivra pour recevoir les adieux du lion mourant et le confirmer dans ses bonnes dispositions, et il s'arrête sur cette idée mélancolique et rassurante à la fois

Et l'âme des mourants est toute dans leurs yeux.

Il faut convenir qu'il était difficile à la biche de résister à un discours si astucieux, et qu'on

Digitized by Google

lui pardonne d'avoir donné dans le piége la première fois, sinon la seconde. Cependant, avec un peu d'attention, le lecteur doit pouvoir démêler l'hypocrisie du renard. Il suffit pour cela de signaler la contradiction entre l'heureuse nouvelle qu'il prétend annoncer et la mort affligeante et prochaine du lion son ami. Comment peut-il en être à la fois joyeux et affligé ? C'est un excellent trait de caractère, qui peut échapper à la biche, mais non au lecteur réfléchi :

De ce discours trompeur la biche toute fière,
Alla vers le lion, entra dans sa tanière,
Sans prévoir quel accueil l'attendait tout d'abord.
Le lion ne pouvant contenir son transport
S'élança de son lit d'une ardeur sans pareille;
Ses ongles de la biche écorchèrent l'oreille.
La pauvrette s'enfuit au fond de la forêt;
Notre renard frappa dans ses mains, de regret,
Quand il vit cet échec et sa peine perdue.
Tourmenté par la faim et sa déconvenue,
Le lion fit entendre un sourd rugissement.
De rechef il pria le renard instamment
De voir s'il n'aurait pas quelqu'autre ruse prête.
Celui-ci réfléchit, et se creusant la tête :
C'est malaisé, dit-il ; mais je veux t'obliger.
Comme un chien, de la biche il recherche la trace,
Forge dans son esprit cent tours de passe-passe,
Et demande en chemin à maint et maint berger
S'il n'a pas vu passer de biche ensanglantée.
De ceux qui l'avaient vue écoutant les avis,
Il la retrouve enfin dans un épais taillis
A peine respirant de sa fuite hâtée.
Tandis que devant elle immobile il restait,
Dans ses yeux, sur son front l'impudence éclatait.

Digitized by Google

Saisie à cet aspect d'une fureur subite,
La biche eut un frisson courant dans tous ses os,
S'enflamma de colère et lui lança ces mots :
Tu me suis donc partout, quand partout je t'évite,
Traître, tu n'auras pas lieu de te réjouir
Si tu fais un seul pas, si je t'entends glapir.
Porte ta fourberie vers d'autres gens moins sages,
Et vas vers d'autres rois promener tes messages.
Le renard à ces mots répond sans se troubler :
As-tu si peu de cœur que tu doives trembler ?
Pourquoi donc soupçonner une amitié sincère :
Le lion qui voulait assurer ton bonheur,
Afin de t'éveiller un peu de ta langueur,
Te prenait par l'oreille, ainsi que fait un père
A sa fille en mourant. Il voulait te dresser
A garder ce pouvoir qu'il allait te laisser.
Tu n'as pu d'un malade endurer la caresse,
Et tu t'es arrachée à sa juste tendresse,
Et par ce mouvement plus vif qu'il n'eût fallu
Tu t'es fait plus de mal qu'il ne l'aurait voulu.
A cette heure il est plus irrité que toi-même,
En voyant tes soupçons et ta folie extrême.
Il dit qu'il veut nommer le loup pour notre roi.
Quel méchant maître ! hélas ! Qu'adviendra-t-il de moi ?
Ah ! tu seras l'auteur d'une horrible détresse.
Viens plutôt, et surtout montre moins de faiblesse,
Ne tremble pas ainsi qu'une molle brebis.
J'en atteste les pins, les eaux et ce taillis,
Aussi vrai que bientôt je t'aurai pour maîtresse,
Le lion bienveillant, loin de te faire mal,
Veut te faire régner sur le peuple animal.

Le récit de l'attaque avortée du lion est très-bien fait. Le second discours du renard, d'une extrême difficulté, surtout dans les dispositions

Digitized by Google

de la biche, est moins parfait que le premier. Il a soin d'abord de maintenir son rôle de messager bienveillant et sincère; il a même un accent de reproche très-bien appliqué; l'explication de l'oreille déchirée par la fuite de la biche quand le lion la lui prenait doucement comme un père mourant à sa fille, est peut-être un peu forcée, mais nécessaire. L'intervention du parjure, quoique très-naturelle, laisse aussi une impression pénible dans l'esprit. Mais il termine admirablement par cet appel décisif à la vanité :

Aussi vrai que bientôt je t'aurai pour maîtresse,
Le lion bienveillant, loin de te faire mal,
Veut te faire régner sur le peuple animal.

C'est ainsi qu'il poussa par sa cajolerie
La biche à retourner dans cette boucherie.
Une fois enfermée en cet antre assassin
Notre lion en fit un succulent festin ;
Des os suça la moelle, engloutit les entrailles,
Et se reput enfin de tant de victuailles.
Le pourvoyeur aussi tourmenté par la faim
Fit du cœur de la biche un habile larcin,
Y trouvant son repas et le prix de sa peine.
Cependant le lion, joyeux de cette aubaine,
Retournant dans son lit les viandes et les os,
Cherchait en vain le cœur dans ce corps en lambeaux.
Le renard déguisant la chose avec audace :
Elle est sans cœur, dit-il ; n'en cherche pas la trace.
Quel cœur pouvait avoir en son illusion
Celle qui vint deux fois dans l'antre du lion ?

La fin du récit est admirable par la concision

Digitized by Google

et l'énergie pénétrante et presque pathétique. La mort de la biche est à peine indiquée; on voit le lion se repaître affreusement des entrailles. Le renard, lâche et rusé, s'empare du cœur et donne de son absence une raison qui, sans doute, n'est pas sérieuse, mais qui fait entrer profondément la leçon finale dans l'esprit, et termine la pièce par une réflexion sereine et philosophique. Pour la bien entendre, il faut se rappeler que les anciens mettaient l'esprit dans le cœur et la sensibilité dans la poitrine.

Il me resterait à vous parler du style, mais il faudrait pour cela lire l'ouvrage dans le texte et entrer dans des détails techniques étrangers à la plupart de mes auditeurs. Je dirai seulement qu'il a le mérite suprême de la convenance et de la simplicité. Il est facile, coulant, sans aucune trace de travail ni d'apprêt. C'est la manière grecque, très-éloignée de l'enluminure latine et de la facture de notre poésie, un peu trop tendue et gourmée. Il n'y a que deux auteurs qui nous en donnent l'idée, l'Arioste, en Italie, et La Fontaine, en France. Tel est le ton de presque toute la poésie grecque. Tel n'est point le style de Virgile ou de Racine, où l'art, très-élégant sans doute, apparait cependant, en sorte qu'un vers latin ne peut se passer de ces tours et de ces expressions qui le distinguent du langage ordinaire. Cette qualité d'élégante simplicité, supérieure, selon moi, à l'enluminure poétique de Virgile et du Tasse, convient surtout au récit familier, et c'est le mérite souverain de Babrius et de La Fontaine. Pour achever de

Digitized by Google

vous donner une idée de la perfection de l'auteur grec, j'ajouterai que, perdu, et ignoré de La Fontaine, il s'est rencontré avec lui dans plusieurs traits de ses fables : *le Pêcheur et le petit Poisson*, *le Loup et la Cigogne*, *le Renard et le Corbeau*, etc. Je ne crois pas pouvoir en faire un plus grand éloge après la belle fable que je viens de vous lire, et qui à elle seule suffirait pour mettre l'auteur au premier rang des fabulistes.

Digitized by Google

ETUDES

SUR LES

FABLES DE LA FONTAINE

Par M. P. SOULLIÉ, Membre titulaire.

LIVRE PREMIER

FABLE I.

La Cigale et la Fourmi.

La cigale, ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue :
Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau !
Elle alla crier famine
Chez la fourmi sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelque grain pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle :
Je vous paîrai, lui dit-elle,
Avant l'août, foi d'animal,
Intérêt et principal.
La fourmi n'est pas prêteuse ;
C'est là son moindre défaut :
Que faisiez-vous au temps chaud ?
Dit-elle à cette emprunteuse. —
Nuit et jour à tout venant
Je chantais, ne vous déplaise. —
Vous chantiez ! j'en suis fort aise.
Hé bien ! dansez maintenant.

Cette fable est assez sèche et presque sans agrément. Elle n'a d'autre mérite que la rapidité et la précision. Elle est écrite en vers de sept

Digitized by Google

syllabes uniformes, excepté le second, non motivé, cette sorte de mètre ne se mariant pas bien à des vers d'autre mesure. Elle est, de plus, presque tout entière en rimes plates, ce qui blesse l'oreille par des rimes trop rapprochées dans de petits vers.

Elle ne manque pas de traits assez vifs, celui-ci, par exemple, pour exprimer la détresse de la cigale :

> Pas un seul petit morceau
> De mouche ou de vermisseau.

Et cet autre, de *crier famine*, très-français et très-énergique ; on ne voit pas le sel qu'il y a à jurer *foi d'animal*, comme *foi de roi*, tout le monde étant animal.

> La fourmi n'est point prêteuse,
> C'est là son moindre défaut.

Ce vers n'est point équivoque, comme on l'a dit. Il signifie simplement qu'elle ne l'est pas de tout, que ce soit ou non un défaut, et qu'elle en ait d'autres ou non. C'est une manière de nier plus absolument, comme lorsqu'on dit : *c'est le moindre de mes soucis*.

Le dialogue est naturel et assez piquant, mais la physionomie des deux personnages aurait pu être plus accusée. Peut-être aussi les deux animaux, quoique petits tous deux, sont-ils de dimension trop differente pour avoir beaucoup de rapports entre eux, mais cette disproportion choque moins dans des êtres si loin de nous par leur taille.

Digitized by Google

Le dernier trait : *Hé bien, dansez maintenant*, est plaisant et fait sans doute allusion à la coutume de danser après avoir chanté, comme dans le théâtre grec ou ailleurs. Selon Charles Nodier, c'est un quolibet qui n'a pas beaucoup de sel et qui rend la leçon cruelle. Mais M. Guillon fait observer que la réponse badine de la cigale provoque la réplique insultante de la fourmi, et que la leçon eût été manquée si la bienfaisance de la fourmi eût détourné le châtiment dû à l'imprévoyance de la cigale.

On sait que J.-J. Rousseau a attaqué la moralité de cette fable comme enseignant la dureté de cœur envers les malheureux. Evidemment telle n'est pas l'intention du fabuliste, mais bien de montrer la nécessité de travailler et d'amasser dans l'été, ou la jeunesse, pour l'hiver, ou la vieillesse. L'enfant, ou même tout lecteur, sans prendre le change, doit s'attacher au personnage principal de la cigale, et non au rôle secondaire de la fourmi, soit pour l'approuver, soit pour la blâmer. C'est ainsi, dit Charles Nodier, que la frivolité des goûts et le défaut d'économie exposent ceux qui s'y abandonnent aux rebuts de l'égoïsme.

Li Criquet et li Formiz.

(Le castoiement d'un père à son fils. (Traduction de *Disciplina Clericalis*, de Pierre Alphonse.)

Un saives hom dist à son filz :
Filz, esgarde com li formiz
Porchace son vivre en esté,
Que en hiver en ait planté (beaucoup).

Digitized by Google

Soies sages et garnis tei,
Si com li formiz garnit sei,
Qu'il ne t'avienne autre si (autrement).
Com au criquet qui au formi
Par besoing en hiver ala,
Et de son blé li demanda.
Dist li formiz : ce est abet (abus)
Or me dites, sire criquet,
Dont vous serviez en esté,
Que je porchaceie le blé ?
Ce dist le criquet : je chantoue
Sur ma fosse, et me delitoue (délectais)
N'avoie garde ni forpens
Que jamès fausit ce bel tems.
Sire criquet, dist li formis,
Vos entendiés à déduiz (plaisir)
Au chantier, à l'esbanvier (s'ébattre)
Et je, au forment porchacier,
Dont je vivrai or ça dedans,
Et vos en aurez fain as dens (aux dents) :
Gard'or chacun ce que il a.
Ben sei que qui me loera
Que me desgarnisse por vos
N'est pas de mon bien trop gelos (jaloux).

La Cigale.

(S. Gilles L'Enfant, page de Louis XIV. Rondeau.)

Il n'est plus temps de la belle saison.
L'hiver approche, et neige à gros flocon
Tombe du ciel. Cigale verdelette
Ne chante plus ; autre soin l'inquiète ;
C'est de dîner dont il est question.
Mais où dîner ? car de provision,
Il n'en est point ; point de précaution.
D'aller aux champs sucer la tendre herbette
Il n'est plus temps.
Elle va droit à l'habitation
De la fourmi. Belle réception ;
Mais rien de plus. Il faut faire diète.
Quand on est vieux, c'est trop tard qu'on regrette
Les jours perdus, et de faire moisson
Il n'est plus temps.

Digitized by Google

Fumars.

J'ai tout mangé, dit Claude; accours, ô Providence.
Providence se tut, mais l'écho reprit : danse.

PARODIE DE LA FABLE DE LA FONTAINE LUE DANS UN JOURNAL.

La coulisse ayant acheté
A la hausse de tout côté,
Se trouva fort dépourvue
Quand la baisse fut venue.
Pas un seul petit coupon
De rente ou bien d'action.
Elle alla crier famine
Chez la Banque sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelqu'argent pour tripoter
Jusqu'à la hausse nouvelle.
Je vous rendrai, lui dit-elle,
Fin du mois, foi d'Annibal,
Intérêts et principal.
La Banque n'est point prêteuse,
C'est là son moindre défaut ;
Que faisiez-vous au cours haut,
Dit-elle à cette emprunteuse ?
Nuit et jour, à tout venant,
J'achetais, ne vous déplaise ;
Vous achetiez, j'en suis aise,
Eh bien ! vendez maintenant.

PROVERBES ET SENTENCES.

Regarde la fourmi, paresseux, considère
Qu'elle amasse en été l'aliment nécessaire. (Eccles.)

Si tu dors trop longtemps, tout à coup la détresse
Viendra comme un tyran secouer ta mollesse. (Id.)

Ce n'est qu'en travaillant qu'on a le droit de vivre. (Orient.)

Tends la main au travail et non pas à l'aumône. (Id.)

Le paresseux du mendiant est frère. (Anglais.)

La paresse est toujours mère de la détresse. (Espagnol.)

Digitized by Google

Insouciance amène l'indigence. (Espagnol.)

Qui se leve tard, dine tard. (Français.)

L'été travaille et l'hiver mange. (Russe.)

A ne rien faire, on fait des dettes. (Français.)

Qui dort en août dort à son coût. (Id.)

Assez vit qui ne rien fait. (Id.)

N'attendez pas la soif pour tirer l'eau du puits. (Chinois.)

A vivre d'espérance on fait maigre pitance. (Anglais.)

Fanez lorsque le soleil brille. (Id.)

Le travail donne à tous joie, honneur et santé. (P. S.)

TRADUCTION EN VERS LATINS.

Postquam tota esset modulata æstate cicada,
Omni proventu, redeunte aquilone, carebat.
Ne vermis, ne musca quidem superabat egenti.
Vicinam formicam adüt, victumque rogavit
Donec ver redeat : tibi rem cum fœnore reddam
Ante novam messem ; mihi, ait, sic Jupiter adsit !
Non est creditrix, isto caret altera morbo.
Sole ardente, inquit, quid agebas, mutua poscens.
— Pacre tua dicam ; noetesque diesque canebam.
— Gaudeo quod caneres ; tibi nunc saltare licebit.

La Cigale et la Fourmi (parodie par Arsène Houssaye).
(*Revue du XIXe Siècle*, 1er juin 1866.)

M. Arsène Houssaye, alors laboureur, après avoir cité sa fable : pour prouver, dit-il, sa champenoiserie, ajoute, en forme d'amende honorable : « N'est-ce pas que j'avais raison d'être plus fier d'un sillon bien tracé que de ces sacriléges? Refaire La Fontaine ! » Nous sommes de son avis.

La cigale avait chanté
Tout l'été,
Courant les blés et les trèfles,
Picorant de çà, de là,
En abeille de l'Hybla.
Mais quand mûrirent les nèfles

Digitized by Google

Plus une ombre de butin
Sous le thym.
Elle alla crier famine
Chez la fourmi grise mine.
« De grâce encore un festin
Ce matin,
Devenez ma providence :
Foi de cigale, avant l'août
Je paierai sous l'orme au loup.
La fourmi dans sa prudence
Ne donne jamais la clé
De son grenier d'abondance.
Que faisiez-vous quand le blé
Tombait en gerbes, ma mie,
Vous étiez donc endormie ?
— Nuit et jour à tout venant
Je chantais, ne vous déplaise.
Vous chantiez ! j'en suis fort aise.
Hé bien ! dansez maintenant.
La cigale fut muette,
Mais elle mourut de faim
A la fin.
C'est l'histoire du poète.
Qu'importe ? elle avait chanté
Tout l'été.

FABLE II.

Le Corbeau et le Renard.

Maître corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.
Maître renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage :
Hé ! bonjour, monsieur du corbeau !
Que vous êtes joli, que vous me semblez beau !
Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois.
A ces mots le corbeau ne se sent pas de joie ;
Et, pour montrer sa belle voix,
Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.

Digitized by Google

Le renard s'en saisit, et dit : Mon bon monsieur,
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute :
Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute ?
Le corbeau, honteux et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Cette fable est peut-être la plus célèbre de toutes celles de La Fontaine, et celle qui a été le plus souvent traitée en tout temps et en tout lieu. A ce titre, elle pourrait servir à fixer les rangs de tous les fabulistes. J'ai cité treize fables diverses sur ce sujet dans ma thèse sur La Fontaine, et j'ai établi sa supériorité sur tous les autres.

Remarquons d'abord que le titre de cette fable n'est pas *le Renard et le Corbeau*, comme on le cite souvent, mais *le Corbeau et le Renard*, La Fontaine ne manquant jamais de nommer d'abord le principal personnage. Les quatre premiers vers sont très-bien faits, par leur précision, leur rapidité et leur tour symétrique, qui met les deux animaux en présence. Le Renard entre en matière d'une façon naturelle et enjouée, qui est déjà fort habile, bien que le trait *Monsieur du Corbeau* soit peut-être un peu trop chargé. Le compliment est vif, rapide, insinuant ; *sans mentir* est un trait de caractère des menteurs. L'invitation à chanter est indirecte et sous la forme d'un doute flatteur. Mais le vers, si peu compris des enfants qui le récitent,

Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois,

me semble un peu recherché dans sa forme

Digitized by Google

emphatique. Tout le monde a signalé l'hémistiche, *Il ouvre un large bec*, qui fait image, et les rimes en *oix* et en *oie* non moins imitatives.

Les derniers mots du renard, qui appartiennent plus particulièrement à La Fontaine, sont aussi les plus heureux. Le ton change tout à coup, ce qui est déjà mortifiant et significatif, et il devient familier et presque insolent : *Mon bon monsieur*. Il est plaisant de mettre ainsi la moralité dans la bouche du trompeur, qui ajoute impudemment qu'il est quitte avec le corbeau.

Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute.

Enfin, les deux derniers vers enfoncent encore davantage la leçon dans l'esprit du corbeau et du lecteur.

Le corbeau, honteux et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

La supériorité de La Fontaine, comme conteur et comme fabuliste, éclate dès cette seconde fable, moins appréciée, peut-être, parce qu'elle est plus connue. On y retrouve déjà l'habileté consommée du style et de la composition, et ce mélange de bonhomie et de malice, qui en fait un auteur inimitable. Rien de plus court, la fable n'ayant pas vingt vers; et rien de plus piquant et de plus complet. Tous les traits portent et sont charmants. C'est déjà la perfection du genre.

Voici, sur cette fable, une jolie anecdote rapportée par Solvet.

Digitized by Google

« D'Alembert nous apprend, dans ses notes sur l'éloge de Boileau, que ce poète, si délicat sur la rime, avait proposé à La Fontaine de substituer à *mon bon monsieur*, qui rime mal avec flatteur, *mon beau chanteur*, mais le fabuliste n'en a tenu compte. En effet, *mon bon monsieur* est une raillerie bien plus fine de la bêtise du corbeau que *mon beau chanteur* ne l'aurait été de sa vanité. »

On sait que Rousseau accusa encore cette fable d'immoralité, comme enseignant l'art de flatter, tandis que le but évident de La Fontaine est d'apprendre à ne pas se laisser flatter. Lessing, prenant parti pour Rousseau et le corbeau, a cru devoir corriger le vice du sujet et punir le flatteur, en supposant que la viande, au lieu du fromage, ainsi escamotée par le renard, était empoisonnée et lui coûta la vie, ce qui nous semble la conception la plus grotesque qui se puisse imaginer.

Molière représente ainsi M. Jourdain flatté et dupé par un seigneur qui lui emprunte de l'argent, et payant largement les garçons tailleurs qui l'appellent *mon gentilhomme*. Dans la pièce de la *Grâce de Dieu*, des paysans appellent une ancienne connaissance, devenue grande dame, *madame la duchesse*, et ajoutent, quand elle n'a plus rien à leur donner : *merci*, *Chon-Chon*. Bouilly, dans ses contes aux enfants de France, rapporte qu'une jeune princesse, qui avait appris cette fable, s'entendant flatter par un courtisan, dit tout bas à sa mère : Je crois que ce monsieur veut goûter à mon fromage. Enfin, Le Sage,

Digitized by Google

s'inspirant de La Fontaine, fait aduler Gil Blas par un aventurier, qui, après avoir bien dîné, le remercie à peu près comme le renard remercie le corbeau, et c'est un des meilleurs chapitres de son roman.

BABRIUS 76. — **ΚΟΡΑΞ ΚΑΙ ΑΛΩΠΗΞ.**

Κόραξ δεδηχὼς στόματι τυρὸν εἱστήκει ·
τυροῦ δ' ἀλώπηξ ἰχανῶσα κερδῴη
μύθῳ τὸν ὄρνιν ἠπάτησε τοιούτῳ ·
« Κόραξ, καλαί σοι πτέρυγες, ὀξέη γλήνη,
« θηητὸς αὐχήν · στέρνον αἰετοῦ φαίνεις ·
« ὄνυξι πάντων θηρίων κατισχύεις ·
« ὁ τοῖος ὄρνις κωφὸς ἐσσι, κοὐ κρώζεις. »
Κόραξ δ' ἐπαίνῳ καρδίην ἐχαυνώθη,
στόματος δὲ τυρὸν εκβαλὼν, ἐκεκράγει.
Τὸν δ' ἡ σοφὴ λαβοῦσα, κερτόμῳ γλώσσῃ,
« Οὐκ ἦσθ' ἄφωνος, εἶπεν, ἀλλὰ φωνήεις.
« Ἔχεις, κόραξ, ἅπαντα · νοῦς δέ σοι λείπει. »

Un fin renard, qui vit sur un arbre un corbeau
Tenant en son bec un fromage,
Trompa l'oiseau par ce langage :
Tes ailes sont vraiment de l'éclat le plus beau ;
Ton œil est vif, ton col incomparable ;
A l'aigle tu parais semblable.
Faut-il qu'un tel oiseau soit muet et sans voix !
Flatté par ce discours, le corbeau, plein d'enflure,
Crie, et laisse tomber de son bec sa pâture.
Le fourbe s'en saisit et dit d'un ton narquois :
Non, tu n'es pas muet ; tu montres au contraire
Tous les talents unis, sauf celui de te taire.

APULÉE. — **Corvus et Vulpes.**

Corvus et Vulpes unam offulam simul viderant, eamque raptum festinabant pari studio, impari celeritate, vulpes cursu, corvus volatu. Igitur ales bestiam prœvenit, et secundo flatu, propassis utriuque pennis prœlabitur et anticipat. Atque ita præda simul et victoria lætus,

Digitized by Google

sublime evectus, in quadam proxima quercu, in summo ejus cacumine, tutus sedit. Eo quoque tamen vulpes, quia lapidem nequibat, dolum jecit. Namque eamdem arborem successit ; et subsistens, cum superne raptorem præda ovantem videret, laudare astu adorsa est. Næ, ego inscita, quæ cum alite Apollinis frustra certaverim. Quippe jampridem corpus tam concinnum est ut neque oppide parvum, neque aimis grande sit, sed quantum satis ad usum decoremque ; pluma mollis, caput argutum, rostrum validum. Jam ipse ales oculis persequax, unguibus pertinax. Nam de colore quid dicam ? Nam quum duo colores præstabiles forent, picens et nivens, quibus inter se nox cum die differunt, utrumque colorem Apollo suis alitibus condonavit, candidum olori, nigrum corvo. Utinam, sicuti cycao cantum indulsit, ita huic quoque vocem tribuisset ? ne tam pulchra ales quæ omni avitio longe prœcellit, voce viduata, deliciæ facundi Dei, muta viveret et elinguis. Id vero ubi Corvus audit, hoc solum sibi præ cæteris deesse, dum vult clarissime elangere, ut ne id saltem olori concederet, oblitus offulæ quam mordicus retinebat, toto rictu hiavit, atque ita quod volatu acquisiverat, cantu anisit ; enim vero vulpes quod cursu amiserat, astu recuperavit.

L'Arménien Vartan. — **Le Renard et la Perdrix.**

Un renard ayant pris une perdrix, se préparait à la manger. Celle-ci lui dit : Béni soit Dieu qui m'appelle dans son royaume et me délivre des maux de ce monde. Mais toi, renard, rends grâces à Dieu, et puis tu me mangeras, ce sera une grande récompense pour toi. Le renard s'assied, regarde le ciel, et ouvrant la gueule, dit : Je te remercie. Dieu bon, du repas excellent que tu m'as préparé. La perdrix s'échappe de sa gueule et s'envole. Le renard dit alors : Imbécile, insensé que je suis ; il fallait la manger d'abord et bénir Dieu après.

Cette fable te montre qu'il ne faut pas compter sur les choses promises, ni en remercier personne jusqu'à ce que tu les aies reçues, et que si on te donne de l'eau, il faut aussitôt tendre le pan de ton habit, car beaucoup de gens disent, ne donnent pas ce qu'ils promettent et vous trompent.

Ysopet II. — **Comment le Renard couchia** (trompa) **le Corbel qui menjoit un fourmage.**

Un corbel si estoit
En un arbre et menjoit
Un petit de fromage.
Renard l'a avisé,
Qui tost fu apensé
De faire li dommage.

Digitized by Google

Dist renard : Par ma foi,
En tout le mont ne say
Nule si belle beste
Comme vous, dom corbel,
Car fuisse je si bel,
Et de corps et de teste !

Il n'est oisel volant
Plus de vous soi plaisant,
Qui vous verrait estendre :
Trop grosse voix avez,
Quand chanter vos volez ;
Plus n'y a que reprendre

Le corbel l'a ouy :
Moult s'en est esjouy,
Si donc s'est efforcié
De cler chanter et haut :
Car lie estoit et baut : (Il était joyeux et fier.)
Contre mont s'est dressié !

Si com son bec ouvri
Por esclaircir son cri
Li chay le fromage.
Renard dessous estoit,
Qui riens plus n'attendoit :
Si le prist comme sage.

Du corbel s'est moquié,
Qu'il avait engingnié ;
Si dist en son langage :
Par foi, sire corbel,
Vous chanterez moust bel,
Si ravez le froumage.

Qui croit quanque il ot, (tout ce qu'il entend,)
Il est musart et sot ;
Il est souvent dolent.
Trop est de mensongiers
Et de faus losengiers
Pour deçoivre la gent.

Le Sage. — **Gil Blas.** (Liv. I, ch. 2.)

Je demandai à souper dès que je fus dans l'hôtellerie. C'était un jour maigre : on m'accommoda des œufs. Je n'avais pas encore mangé le premier morceau, que l'hôte entra suivi de l'homme qui l'avait

Digitized by Google

arrêté dans la rue, et qui s'approcha de moi d'un air empressé. Seigneur Ecolier, me dit-il, je viens d'apprendre que vous êtes le seigneur Gil Blas de Santillane, l'ornement d'Orviédo et le flambeau de la philosophie. Vous ne savez pas, continua-t-il, en s'adressant à l'hôte et à l'hôtesse, vous ne savez pas ce que vous possédez : vous avez un trésor dans votre maison. Vous voyez dans ce jeune gentilhomme la huitième merveille du monde. Puis, se tournant de mon côté et me jetant les bras au cou, excusez mes transports, ajouta-t-il ; je ne suis point maître de la joie que votre présence me cause. Mon admirateur me parut un fort honnête homme, et je l'invitai à souper avec moi. Ah ! très-volontiers, s'écria-t-il... Je demandai à mon hôte s'il n'avait pas de poisson à nous donner. Le seigneur Corcuelo, qui, selon toutes les apparences, s'entendait avec le parasite, me répondit : J'ai une truite excellente, mais elle coûtera cher à ceux qui la mangeront : c'est un morceau trop friand pour vous. Qu'appelez-vous trop friand ? dit alors mon flatteur d'un ton de voix élevé. Vous n'y pensez pas, mon ami : apprenez que vous n'avez rien de trop bon pour le seigneur Gil Blas de Santillane, qui mérite d'être traité comme un prince. Je fus bien aise qu'il eût relevé les dernières paroles de l'hôte, et il ne fit en cela que me prévenir. Je m'en sentais offensé, et je dis fièrement à Corcuelo : Apportez-nous votre truite, et ne vous embarrassez pas du reste. L'hôte, qui ne demandait pas mieux, se mit à l'apprêter et ne tarda guère à nous la servir. Enfin, après avoir bu et mangé tout son saoul, mon homme voulut finir la comédie. Seigneur Gil Blas, me dit-il, en se levant de table, je suis trop content de la bonne chère que vous m'avez faite, pour vous quitter sans vous donner un avis important dont vous me paraissez avoir besoin. Soyez désormais en garde contre les louanges. Défiez-vous des gens que vous ne connaîtrez point. Vous en pouvez rencontrer d'autres qui voudront, comme moi, se divertir de votre crédulité, et peut-être pousser les choses encore plus loin : n'en soyez point la dupe, et ne vous croyez point, sur leur parole, la huitième merveille du monde. En achevant ces mots, il me rit au nez et s'en alla.

Scènes VII et VIII du Vaudeville **Renard et Corbeau,** par Ch. Hubert et Prosper Mars, en 1823.

(M. Corbeau est un procureur qui vient prendre la place de greffier occupée par M. Renard. Il arrive au village, où on le redoute par avance, et dit :)

« J'entends du bruit. On a prononcé mon nom. Que peut-on dire de ma personne ? Pour le savoir, montons sur cet arbre. (*Il monte sur l'arbre.*) Crainte de malheurs, cachons ces papiers qui attestent ma nomination à la première place du village. Où les mettre ? Dans

Digitized by Google

mon chapeau, et mon chapeau sur ma tête. (Il exécute ce qu'il vient de dire.)

Scène VIII. — CORBEAU (sur l'arbre), RENARD.

RENARD. — C'est jouer de malheur ! Ici personne, dans la forêt, visage de bois ! (*Apercevant Corbeau.*) Quelle est donc la tête que j'aperçois ? Ah ça ! que diable faites-vous donc sur cet arbre ?

CORBEAU. — Vous le voyez bien : je me promène.

RENARD. — Eh ! mais je ne me trompe pas, c'est maître Corbeau, ce vieux procureur chez qui j'ai fait mes premières armes à Yvetot.

CORBEAU. — Eh ! c'est Renard, mon ancien petit clerc.

RENARD (*à part*). — Tâchons de savoir adroitement quelle place il vient occuper. (*Haut.*)

Hé ! bonjour, monsieur du Corbeau !
Que vous êtes joli, que vous me semblez beau !

CORBEAU. — Trop poli, en vérité.

RENARD. Sans mentir, si votre tournure
Ressemble à votre figure,
Vous serez le phénix des procureurs du lieu.

CORBEAU (*à part*). — Si cela continue, je me verrai forcé d'ôter mon chapeau à mon inférieur.

(*Air de Riquet.*)

RENARD. Votre sourire est doux,
Doux est votre visage ;
Mais dans notre village
Quelle place aurez-vous ?
Le ciel vous a fait naître.

CORBEAU. — (Il ôte son chapeau et les papiers tombent.)
Mon cher, j'ai l'honneur d'être...

RENARD. — (Qui lit les papiers tombés.)
Greffier (*bis*).

CORBEAU. — Oui, mon petit Renard, greffier, sauf votre bon plaisir.

RENARD. — Ah M. Corbeau veut s'emparer de ma place. Je savais bien, moi, que je parviendrais à découvrir ce qu'on me cachait avec tant de soin.

CORBEAU. Mais...

RENARD. Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute.
Cette leçon vaut bien un fromage sans doute.

CORBEAU. — Ma tête se monte, M. Renard.

RENARD. — Eh bien ! descendez, M. Corbeau.

CORBEAU. — J'ai du courage.

Digitized by Google

RENARD. — Paroles en l'air.

CORBEAU. *(Air de la Ferme et du Château.*

Je n'aime pas que l'on me drappe.
RENARD. Moi j'aime assez qu'on soit drappé.
CORBEAU. Ce n'est pas moi que l'on attrape.
RENARD. Pourtant vous êtes attrapé.
CORBEAU. D'un procureur que l'on offense
Craignez la trop juste vengeance.
RENARD. Saute, saute, saute donc :
Au greffe nous vous attendons.

CORBEAU. — Oui, j'y cours, au greffe, et vous me rendrez raison de vos insolences.

RENARD. — Excepté vos papiers, je vous rendrai tout ce que vous voudrez.

PROVERBES.

Si l'on vous parle mieux qu'on ne fait d'ordinaire,
On s'est joué de vous, ou l'on cherche à le faire. (Italien.)

Avoir la main au bonnet
Ne coûte guere et bon est. (Français.)

Trop grand respect est bien suspect. (Id.)

Le flatteur est parent du traitre. (Id.)

La louange est la voix la plus harmonieuse. (Fontenelle.)

De tous les usuriers les flatteurs sont les pires. (Ségur.)

TRADUCTION EN VERS LATINS.

Ore gerens caseum sidebat in arbore corvus ;
Sic allecta infit vulpecula lactis odore :
Clare Volucris, ave ; quam pulcher, corve, videris !
Forma colorque tibi mirabilis, hercule ! fulget.
Si tua vox tali respondet clara decori,
Ipse tibi cedit sub nostra umbracula Phœnix.
His exultat avis, quæ dum modulamina vocis
Pandere vult, largo rostrum diducit hiatu
Emittitque escam cito quam vulpecula mandit.
O bone corve, inquit, dictum tibi deinde memento.
Omnis adulator vulgo auditoris inepti
Vescitur impensis : æquo tibi lactis habeto
Consilium pretio. Tum merens corvus et æger
Jam nullum sero jurat sibi verba daturum.

Digitized by Google

FABLE III.

La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf.

Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille,
Pour égaler l'animal en grosseur;
Disant : Regardez bien, ma sœur,
Est-ce assez ? dites-moi ; n'y suis-je point encore ? —
Nenni. — M'y voici donc ? — Point du tout. — M'y voilà ? —
Vous n'en approchez point. La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages;
Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs;
Tout petit prince a des ambassadeurs;
Tout marquis veut avoir des pages.

On peut voir dans cette fable comme La Fontaine perfectionnait ses devanciers. En effet, on la trouve diversement traitée d'une part dans Horace et Babrius, et d'une autre part dans Phèdre, et il s'est approprié ce que ceux-ci avaient de bon en y ajoutant des traits encore plus vifs et plus heureux. Dans les deux premiers une grenouille, absente quand un bœuf est survenu, s'enfle pour en savoir la mesure, et non pour l'égaler, jusqu'à ce qu'on lui dise : Tu ne l'égalerais pas, quand même tu crèverais; mais elle ne crève pas et la fable en reste-là. Le dialogue est d'ailleurs en style direct, ce qui lui donne plus de mouvement. Dans Phèdre, au contraire, la grenouille en présence du bœuf s'enfle pour l'égaler jusqu'à ce qu'elle crève, ce qui vaut mieux, mais le dialogue est indirect

Digitized by Google

et lourd. Voyons maintenant le fabuliste français :

Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille ;

Ces deux premiers vers sont plaisants par l'opposition affaiblie à dessein, et dans l'idée de la grenouille, de la taille des deux personnages.

Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille
Pour égaler l'animal en grosseur.

Le poète s'étonne naïvement de la prétention de la grenouille d'une dimension si disproportionnée; le quatrième vers est d'une harmonie imitative et d'une énergie d'expression admirables.

Que dire du dialogue si vif et si vrai qui met la scène sous nos yeux :

Est-ce assez ? dites-moi ; n'y suis-je point encore ?
Nenni. — M'y voici donc ? — Point du tout. — M'y voilà ?

Le poète termine brusquement le dialogue et le tableau par deux traits d'une franchise expressive :

La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

Quelle verve à la fois plaisante et pittoresque! quelle sobriété de couleur et quelle vigueur de coloris. La fable n'a que dix vers. En trois coups de pinceau la toile est achevée et parfaite. C'est La Fontaine surtout qui mérite autant d'éloges pour ce qu'il ne dit pas que pour ce

Digitized by Google

qu'il dit et qui a compris avant Lessing que la poésie, à l'opposé de la peinture, doit concentrer ses tableaux au lieu de les étendre complaisamment, parce que l'unité de la peinture dans l'imagination et son énergie sont d'autant plus grandes que les traits choisis sont ramassés dans un seul coup d'œil rapide comme la pensée.

On pourrait trouver que la fable pèche par la vraisemblance. Oui, sans doute au physique; mais au moral, point du tout, et elle n'en est à ce point de vue que plus vraie et plus piquante. L'amour-propre est tellement aveugle que la prétention de la grenouille n'est point trop chargée. Chaque jour la vanité tombe dans des excès pareils, et La Fontaine le prouve aussitôt par les trois derniers vers qui sont trois épigrammes aussi vraies qu'enjouées, aussi agréables que spirituelles.

Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages ;
Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs,
Tout petit prince a des ambassadeurs ;
Tout marquis veut avoir des pages.

Horace se fait dire par Damasippe : II. sat. 3, v. 314 :

An quodcumque facit Mæcenas, te quoque verum est ?
Tanto dissimilem, tanto certare minorem ?
Absentis ranæ pullis vituli pede pressis,
Unus ubi effugit matri denarrat ut ingens
Bellua cognatos eliserit. Illa rogare
Quantane ? num tandem, se inflans sic magna fuisset ?
— Major dimidio. — Num tanto ? Quum magis atque
Se magis inflaret ; « Non, si te ruperis, inquit,
Par eris. Hœc a te non multum abludit imago.

Digitized by Google

PHÈDRE. I, 24. — **Rana rupta et bos.**

Inops potentem dum vult imitari, perit.
In prato quondam rana conspexit bovem,
Et tacta invidia tantæ magnitudinis,
Rugosam inflavit pellem ; tum natos suos
Interrogavit an bove esset latior.
Illi negarunt. Rursus intendit cutem.
Majore nisu, et simili quæsivit modo
Quis major esset. Illi dixerunt bovem.
Novissime indignata, dum vult validius
Inflare sese, rupto jacuit corpore.

MARTIAL. X. 79. — **De Torquato et Otacilio.**

Ad lapidem Torquatus habet prætoria quartum :
Ad quartum breve rus emit Octacilius.
Torquatus nitidas vario de marmore thermas
Exstruxit : Cucumam fecit Octacilius.
Grandis ut exiguam bos ranam ruperat olim,
Sic puto Torquatus rumpet Otacilium.

MOLIÈRE. — **Le Bourgeois Gentilhomme** (Acte II, scène VIII).

LE MAITRE TAILLEUR. — Tenez, voilà le plus bel habit de la cour et le mieux assorti ; je le donne en six coups aux tailleurs les plus éclairés.

M. JOURDAIN. — Qu'est que c'est que ceci ? Vous avez mis les fleurs en en bas.

LE MAITRE TAILLEUR. — Vous ne m'avez pas dit que vous les vouliez en haut.

M. JOURDAIN. — Est-ce qu'il faut dire cela ?

LE MAITRE TAILLEUR. — Oui, vraiment. Toutes les personnes de qualité les portent de la sorte.

M. JOURDAIN. — Les personnes de qualité portent les fleurs en en bas ?

LE MAITRE TAILLEUR. — Oui, monsieur.

M. JOURDAIN. — Oh ! voilà qui est donc bien.

LE MAITRE TAILLEUR. — Si vous voulez, je les mettrai en en haut.

M. JOURDAIN. — Non, non.

LE MAITRE TAILLEUR. — Vous n'avez qu'à dire.

M. JOURDAIN. — Non, vous dis-je ; vous avez bien fait.

Digitized by Google

(Acte III, scène XII.)

CLÉONTE. — Monsieur, je vous dirai que l'honneur d'être votre gendre est une faveur glorieuse que je vous prie de m'accorder.

M. JOURDAIN. — Avant de vous répondre, Monsieur, je vous prie de me dire si vous êtes gentilhomme.

CLÉONTE. — Monsieur, la plupart des gens, sur cette question, n'hésitent pas beaucoup ; on tranche le mot aisément. Pour moi, je vous l'avoue, j'ai les sentiments sur cette matière un peu plus délicats. Je suis né de parents, sans doute, qui ont tenu des charges honorables. Je me suis acquis dans les armes l'honneur de six ans de service, et je me trouve assez de bien pour tenir dans le monde un rang assez passable ; mais avec tout cela je ne veux point me donner un nom où d'autres à ma place croiraient pouvoir prétendre, et je vous dirai franchement que je ne suis point gentilhomme.

M. JOURDAIN. — Touchez-là, Monsieur, ma fille n'est pas pour vous.

CLÉONTE. — Comment ?

M. JOURDAIN. — Vous n'êtes point gentilhomme ; vous n'aurez pas ma fille.

Mme JOURDAIN. — Que voulez-vous donc dire avec votre gentilhomme ? Est-ce que nous sommes, nous autres, de la côte de saint Louis ?

M. JOURDAIN. — Taisez-vous, ma femme ; je vous vois venir.

Mme JOURDAIN. — Descendons-nous tous deux que de bonne bourgeoisie ?

M. JOURDAIN. — Voilà pas le coup de langue.

Mme JOURDAIN. — Et votre père n'était-il pas marchand aussi bien que le mien.

M. JOURDAIN. — Peste soit de la femme, elle n'y a jamais manqué ! Si votre père a été marchand, tant pis pour lui ; mais pour le mien ce sont des malavisés qui disent cela. Tout ce que j'ai à vous dire, moi, c'est que je veux avoir un gendre gentilhomme. J'ai du bien assez pour ma fille, je n'ai besoin que d'honneurs, et je la veux faire marquise.

Mme JOURDAIN. — Marquise !

M. JOURDAIN. — Oui, marquise.

Mme JOURDAIN. — Hélas ! Dieu m'en garde !

M. JOURDAIN. — C'est une chose que j'ai résolue. Ne me répliquez pas davantage ; ma fille sera marquise en dépit de tout le monde ; et si vous me mettez en colère, je la ferai duchesse.

PROVERBES ET SENTENCES.

Appelé frère, un serf veut qu'on l'appelle père. (Russe.)

Orgueil convient à pauvre autant que selle à vache. (Id.)

Digitized by Google

Quand tu lèves le front tes pieds sont dans la poudre. (Italien.)

L'orgueilleux vole au ciel et tombe dans l'enfer. (Basque.)

Qui dîne de l'orgueil soupera du mépris. (Français.)

L'insolence en germant ne produit que des larmes. (Eschyle.)

Plus bête que méchant l'orgueilleux fait pitié. (Oxenstiern.)

Qui plus haut monte qu'il ne doit
De plus haut chet qu'il ne voudroit. (Français.)

L'orgueil n'écoutant rien, tôt ou tard doit périr.
Peut-être le malheur pourrait seul le guérir. (P. S.)

L'orgueil est si gonflé qu'il crève au moindre choc. (Id.)

L'orgueilleux qui se veut faire admirer fait rire. (Id.)

TRADUCTION EN VERS LATINS.

Vidit Rana Bovem, et tantam mirata figuram,
Ipsa licet modico non sit tota amplior ovo,
Invida sese inflat, turgetque, ægreque laborat,
Si qua forte bovis molem æquiparare valeret.
Quæso, cerne soror, non sum satis ampla tumendo.
—Nequaquam—At nunc jam —Minime—Nunc assequor.—Erras.
Multum abes a tauro. Majore miserrima nisu
Bestiola intumuit, dum corpore rupta jaceret.
Multus adest rana minime sapientior ista;
Omnis enim ædificare cupit plebeius ad instar
Patricii, mittit legatos regulus omnis,
Nobilis omnis habet famulos multosque clientes.

FABLE IV.

Les deux Mulets.

Deux mulets cheminaient, l'un d'avoine chargé,
L'autre portant l'argent de la gabelle.
Celui-ci, glorieux d'une charge si belle,
N'eût voulu pour beaucoup en être soulagé.
Il marchait d'un pas relevé,

Digitized by Google

Et faisait sonner sa sonnette :
Quand l'ennemi se présentant,
Comme il en voulait à l'argent,
Sur le mulet du fisc une troupe se jette,
Le saisit au frein, et l'arrête.
Le mulet, en se défendant,
Se sent percé de coups ; il gémit, il soupire :
Est-ce donc là, dit-il, ce qu'on m'avait promis ?
Ce mulet qui me suit du danger se retire ;
Et moi, j'y tombe, et je péris !
Ami, lui dit son camarade,
Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi,
Si tu n'avais servi qu'un meunier, comme moi,
Tu ne serais pas si malade.

Le début de cette fable est emprunté à Phèdre dans son élégante précision; mais La Fontaine y ajoute ce trait comique et vrai que le riche mulet se réjouit d'être accablé sous le faix.

Celui-ci, glorieux d'une charge si belle,
N'eût voulu pour beaucoup en être soulagé.

Il faisait sonner sa sonnette.

Est un vers heureux et imitatif qui vaut celui de Phèdre :

Clarumque collo jactat tintinnabulum.

Nous sommes obligé de relever les rimes par trop négligées de *soulagé* et *relevé*, de *présentant*, *argent* et *défendant*, de *jette* et *arrête*, qui en rappellent d'autres du même genre dans notre auteur.

Le sort différent des deux mulets est bien opposé et raconté d'un ton très-divers. C'est encore un art de La Fontaine de passer rapide-

Digitized by Google

ment et sans disparate du ton sérieux et attendrissant au ton comique et narquois et réciproquement. Cela tient à la vivacité de son imagination et de ses peintures et à la bonne foi de ses récits dont il est touché tout le premier. La vanité se fait encore un peu sentir dans les derniers mots du mulet riche et blessé, mais sans nuire à un certain intérêt qu'il inspire. Mais l'autre mulet et La Fontaine triomphent, comme un bourgeois de la Cité, de la chute de son compagnon, non par envie ou méchanceté, mais par le sentiment de la sécurité qu'ils doivent à leur humble condition. C'est le *suave mari magno* de Lucrèce, mais ramené du ton de la haute poésie à celui de la comédie et de la satire.

Si tu n'avais servi qu'un meunier, comme moi,
Tu ne serais pas si malade.

Si ce sentiment égoïste et peu compatissant est bien du peuple, l'expression en est d'une vivacité toute française. En effet, on voit ici que nous avons deux langages en français, l'un noble et grave, l'autre plaisant et narquois, tous deux clairs, fermes et précis, mais le second avec je ne sais quelle verve plus franche, parce qu'elle est plus naturelle et plus populaire. Le premier est celui du mulet blessé, l'autre celui de son camarade. La Fontaine sait les parler tour à tour, mais il excelle encore plus dans le second, qui répond mieux à son caractère et qui paraît avoir ses préférences.

Digitized by Google

Phèdre, II. 7. — **Muli et Latrones.**

Muli gravati sarcinis ibant duo :
Unus ferebat fiscos cum pecunia ;
Alter tumentes multo saccos hordeo.
Ille onere dives celsa cervice eminet,
Clarumque collo jactat tintinnabulum ;
Comes quieto sequitur et placido gradu.
Subito latrones ex insidiis advolant,
Interque cœdem ferro mulum trusitant,
Diripiunt nummos, negligunt vile hordeum.
Spoliatus igitur, casus dum fleret suos :
Equidem, inquit alter, me contemptum gaudeo ;
Num nihil amisi, nec sum læsus vulnere.
Hoc argumento tuta est hominum tenuitas :
Magnæ periclo sunt opes obnoxiæ.

Ysopet, I. — **D'un biau Cheval et l'Asne pel.**

Un destrier qui estoit beaux
Et qui bien sentoit ses aveaux (aïeux)
Un jour s'estoit appareillez ;
Bien enfrenez, bien ensellez,
Une estroite rue avaloit (descendait)
Un asne devant lui aloit
Tout bellement le petit pas :
Car tost aler ne povoit pas,
Pour le travail et pour le fais
Qu'il avoit sur son dos, adès (toujours).
Le destrier forment l'esgarde,
Et lui a dit : tu ne prens garde
A qui tu dois porter l'honneur.
Saiche bien, sur toi suy seigneur.
Chetive beste malostrue,
A pou ce va que ne te tue
Sans avoir pitié ne mercy,
Qui me destournes que par cy
N'aille et m'empesches ma voie :
Bien suis tel que passer y doie,
Et à qui on doit donner place.
Li asne qui ot la menace (entend)
Se taist, humilie e escoute,
Semblant fait que il n'oit goutte.

Digitized by Google

Depuis avint que un grant roy
Fist crier un très grant tournoy :
Cils chevaux et autres coururent ;
Mais cils qui orgueillieux et gros
Estoit, ala tant comme fos,
Tant travailla en tant courut
Qu'a bien pou que il n'en mourut.
Tant fit ce jour qu'il fut tout roust (rompu)
Et si perdit tropt et galoust ;
Tant qu'il ne se pot plus aidier.
De son harnoys le fit vidier
Son maistre qui devant l'ot chier,
Le va bailler à un vachier
Pour le mettre à la charrue,
Car il n'a mais pié dont il rue.
Or est li fos outre cuidiés,
De frain et de selle vidiés :
Le dos ot maigre et aiguisié
D'un mauvais harnoys pertuisié (percé),
Li asne qui passait la voie,
Le vist si en ot moult grand joie
Et en riant lui prend à dire :
Par amours, dites moy, bieau sire,
Où est ton frain? où est ta selle
Qui tant estoit mignote et belle ?
Et comment estes-vous si maigres,
Qui l'autre yer estiez si aigres
Que bien pou que vous ne m'occistes ?
Or estos si mats et si tristes.
Qu'est vo grant orgueil devenu ?
Comment vous est ce advenu ?
Este avez à mauvais change :
Votre meschance bien me venge (déchéance)
Des mots que tu demenoies ;
Mais toutes voies certain soies
Qu'aler ne peuvent longuement
Honneurs ne biautés ensement (ensemble).
Mais en douleur et en martire
Tant que s'en puisse assez rire,
Apren comme foy et honneur
Doit porter le grant au meneur (moindre).

Digitized by Google

Florian. II, 11. — **Le Grillon.**

Un pauvre petit grillon
Caché dans l'herbe fleurie
Regardait un papillon
Voltigeant dans la prairie.
L'insecte ailé brillait des plus vives couleurs ;
L'azur, le pourpre et l'or éclataient sur ses ailes :
Jeune, beau petit-maître, il court de fleurs en fleurs,
Prenant et quittant les plus belles.
Ah ! disait le grillon, que son sort et le mien
Sont différents ; dame Nature
Pour lui fit tant, et pour moi rien.
Je n'ai point de talent ; encor moins de figure,
Nul ne prend garde à moi ; l'on m'ignore ici-bas ;
Autant vaudrait n'exister pas.
Comme il parlait, dans la prairie
Arrive une troupe d'enfants :
Aussitôt les voilà courants
Après le papillon dont ils ont tant envie.
Chapeaux, mouchoirs, bonnets servent à l'attraper.
L'insecte vainement cherche à leur échapper :
Il devient bientôt leur conquête.
L'un le saisit par l'aile, un autre par le corps ;
Un troisième survient et le prend par la tête.
Il ne fallait pas tant d'efforts
Pour déchirer la pauvre bête.
Oh ! oh ! dit le grillon, je ne suis plus fâché ;
Il en coûte trop cher pour briller dans le monde.
Combien je vais aimer ma retraite profonde !
Pour vivre heureux, vivons caché.

Villiers. — **Le Bœuf et la Vache.**

Que je te plains, dit une vache au bœuf ;
Sur dix jours tu travailles neuf :
Moi je pais toute la journée.
Le lendemain la vache fut menée
Pour être offerte aux immortels.
Le bœuf la vit passer et lui dit : Bon courage !
Vous allez, la belle, aux autels.
Moi, je retourne au labourage.

Digitized by Google

PROVERBES ET SENTENCES.

Plus on tombe de haut, plus terrible est la chute. (P. Syrus.)

L'envie aux grands, l'heur aux moyens. (Baïf.)

Plus monte un favori, plus sa chute est prochaine. (Mollevaut.)

Le peuple et la fourmi sont obscurs mais heureux.

TRADUCTION EN VERS LATINS.

Bini ibant muli, quorum alter onustus avena,
Fisci alter saccis, et pulchro fasce superbus,
Noc nulla vellet sub conditione levari.
Incedebat ovans et tintinnabula quassans.
Hostis adest, fiscumque petit, mulumque lacessit.
Ille reluctatur, gladiis confossus acutis,
Ing mit expirans : Num me hoc sperare jubebant ?
Mulus hic inferior potuit vitare perielum,
Cui miser occumbo. Contra hic : Non semper, amice,
Proficit esse aliquem ; sed enim si semper avenam
Mecum gessisses, non tristi cœde perires.

FABLE V.

Le Loup et le Chien.

Un loup n'avait que les os et la peau,
Tant les chiens faisaient bonne garde.
Ce loup rencontre un dogue aussi puissant que beau,
Gras, poli, qui s'était fourvoyé par mégarde.
L'attaquer, le mettre en quartiers,
Sire loup l'eût fait volontiers :
Mais il fallait livrer bataille ;
Et le mâtin était de taille
A se défendre hardiment.
Le loup donc l'aborde humblement,
Entre en propos, et lui fait compliment
Sur son embonpoint qu'il admire.
Il ne tiendra qu'à vous, beau sire,

Digitized by Google

D'être aussi gras que moi, lui repartit le chien.
Quittez les bois, vous ferez bien :
Vos pareils y sont misérables,
Cancres, hères, et pauvres diables,
Dont la condition est de mourir de faim.
Car, quoi ! rien d'assuré ! point de franche lippée !
Tout à la pointe de l'épée !
Suivez-moi, vous aurez un bien meilleur destin.
Le loup reprit : Que me faudra-t-il faire ? —
Presque rien, dit le chien : donner la chasse aux gens
Portant bâtons, et mendians ;
Flatter ceux du logis, à son maître compaire :
Moyennant quoi votre salaire
Sera force reliefs de toutes les façons,
Os de poulets, os de pigeons,
Sans parler de mainte caresse.
Le loup déjà se forge une félicité
Qui le fait pleurer de tendresse.
Chemin faisant, il vit le cou du chien pelé :
Qu'est-ce là ? lui dit-il. — Rien. — Quoi ! rien ! — Peu de chose. —
Mais encor ? — Le collier dont je suis attaché
De ce que vous voyez est peut-être la cause. —
Attaché ! dit le loup : vous ne courez donc pas
Où vous voulez ? — Pas toujours : mais qu'importe ? —
Il importe si bien, que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte,
Et ne voudrais pas même à ce prix un trésor.
Cela dit, maître loup s'enfuit et court encor.

Dans cette fable La Fontaine se montre tout entier, c'est-à-dire avec cette facilité de style et cette vivacité de tour et de dialogue qui en font le conteur par excellence. Il peint d'abord ses deux personnages d'une manière brève et plus piquante par le contraste. Les sentiments secrets du loup sont naturels et plaisants. Ne demandons pas pourquoi le chien si gros et si fort ne l'attaque point ; car alors la fable eût pris un autre tour que celui du fabuliste, auquel il faut bien nous prêter.

Digitized by Google

Il est facile de voir dans le chien un valet de grande maison, à son langage familier et abondant, à ses sentiments peu élevés, mais assez bienveillants, et à son ton de protecteur. Le loup, au contraire, parle peu et se montre défiant et réservé comme il convient à un pauvre diable qui observe et cherche à savoir sans se livrer. Les expressions du chien sont pleines de dédain pour les misérables avec une nuance de politesse hautaine qui lui fait dire *vos pareils* au lieu de *vous*. On voit sa servilité, sa sensualité et sa couardise dans ces mots :

Car, quoi ! rien d'assuré ! point de franche lippée !
Tout à la pointe de l'épee,

bien que ce dernier trait convienne mieux aux soldats qu'aux chiens même domestiques.

Dans sa réponse au loup le chien insiste avec plus d'abondance sur la bonne chère qu'il fait, et qu'il préfère sans doute en vil esclave à *mainte caresse*, bien que cela puisse aussi flatter sa vanité. L'effet produit sur le loup par toute cette bombance est marqué d'une façon comique et expressive qui montre à la fois sa misère passée et ses sentiments, lesquels n'ont rien de stoïque.

Le loup déjà se forge une félicité
Qui le fait pleurer de tendresse.

Mais quel admirable dialogue à propos du *cou du chien pelé !*

Qu'est-ce là ? — Rien. — Quoi ? rien ! — Peu de chose.
— Mais encor ?

Digitized by Google

Quelle finesse dans ce trait : *ce que vous voyez* et surtout dans ce *peut-être* sur la cause réelle et certaine du fait. C'est avec un reste de pudeur que cet huissier parle de sa chaîne.

De tout ce que le chien a dit, le loup n'a entendu qu'un mot : *attaché*, et il veut aussitôt en avoir le cœur net :

> Vous ne courez donc pas
> Où vous voulez ?

Dès que le fait est éclairci, le dénouement se précipite; rien ne peut retenir ni rappeler le loup.

> De tout vos repas
> Je ne veux en aucune sorte.

On peut blâmer seulement l'idée de *trésor* dans La Fontaine, comme celle de *royaume* dans Phèdre, appliquée à un animal; mais ils sont tellement humains qu'on remarque à peine cette inadvertance.

Quoique la fable de Phèdre soit une de ses meilleures, elle est moins vive et moins enjouée que celle de La Fontaine. L'auteur latin a mis l'énumération des mets dont se régale le chien après l'explication sur l'effet du collier, ce qui semble devoir persuader le loup et rendre plus frappants son refus et son amour de la liberté. Mais La Fontaine a mieux fait selon moi, de parler d'abord des bons repas du chien. Car une fois que le mot fatal de *attaché* a frappé ses oreilles, le loup ne peut plus rien entendre, et il proteste aussitôt malgré la pensée des bons mets encore présents à son esprit.

> Cela dit, maître loup s'enfuit et court encor.

Digitized by Google

Cela montre avec quel soin et quel bonheur La Fontaine corrigeait ses modèles, même lorsqu'ils semblaient presque parfaits.

M. Saint-Marc Girardin, comparant sur ce même sujet Phèdre, La Fontaine, Lenoble et Béranger, fait observer avec raison que la moralité en est équivoque ou même différente, et que l'idée de liberté, si chère au loup, doit être approuvée ou blâmée selon la manière dont on l'entend. D'après lui, c'est dans Phèdre la noble indépendance de la pauvreté, dans La Fontaine l'impatience du joug des convenances, dans Lenoble la liberté du bandit, et enfin dans Béranger la vie vagabonde des *gueux* ou des bohémiens sans patrie et sans foyer. Rien de plus juste que cette distinction, ainsi que l'éloge et le blâme qui s'attachent à l'indépendance entendue d'une façon si différente. Oui la liberté du bandit ou du bohême est immorale autant que misérable et honteuse, tandis que le joug de la famille et du devoir est doux et honorable, et les fonctions publiques bien remplies sont aussi glorieuses que la servilité de l'intrigant est flétrissante. Mais les quatre types que M. Saint-Marc Girardin prétend trouver si tranchés dans les quatre auteurs sont un peu arbitraires. Le loup de Phèdre diffère peu de celui de La Fontaine ou même du chien maigre de Lenoble. Rien n'empêche de supposer qu'il s'agit chez eux de l'honnête pauvreté qui ne vend pas sa conscience et sa dignité, surtout quand on l'oppose à l'esclavage d'un valet lâche et gourmand. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la moralité

Digitized by Google

prête à l'équivoque, et c'est chez un fabuliste un assez grand défaut.

PHÈDRE, III, 7. — **Canis et Lupus.**

Quam dulcis sit libertas breviter proloquar.
Cani perpasto macie confectus lupus
Forte occurrit : salutantes deinde invicem
Ut restiterunt : Unde sic, quæso nites?
Aut quo cibo fecisti tantum corporis?
Ego qui sum longe fortior, pereo fame.
Canis simpliciter : eadem est conditio tibi,
Præstare domino si par officium potes.
Quod, inquit ille? — Custos ut sis liminis,
A furibus tucaris et nocti domum.
— Ego vero sum paratus : nunc patior nives
Imbresque, in silvis asperam vitam trahens.
Quanto est facilius mihi sub tecto vivere,
Et otiosum largo sitiari cibo!
— Veni ergo mecum. Dum procedunt, aspicit
Lupus a catena collum detritum cani.
Unde hoc, amice? — Nihil est. — Dic quæso tamen?
— Quia videor acer, alligant me interdiu,
Luce ut quiescam, et vigilem, nox cum venerit.
Crepusculo solutus, quâ visum est vagor.
Affertur ultro panis, de mensa sua
Dat ossa dominus; frusta jactat familia,
Et quod fastidit quisque pulmentarium.
Sic sine labore venter impletur meus.
— Age, si quo abire est animus, est licentia?
— Non plane est, inquit. — Fruere quæ laudas, canis :
Regnare nolo, liber ut non sim mihi.

YSOPET, I. — **Du loup qui se veut accompaignier au chien.**

Ores avint que Ysangrins
Et doms Rouveaux, li bons matins
Eu un bois s'entr'accompagnèrent
Et moult grant pièce ensemble alerent.
Ce dit loup à dom Rouveau :
Moult avez ores belle peau ;
A ce ai-je bien conuéu
Que bien avez été péu (repu).

Digitized by Google

Ne semblez pas être afamés.
Non, dit le chien, ains suis amés
De mon seigneur, que il me tient
Si aise comme il me convient.
Assez me fait ce que me plaist
Et de la viande me paist.
De chaume ay bon lit par raison.
De larrons li gart sa maison,
Que nul par nuit ne li mefface ;
Par mon abay tous les en chace :
Si ne li fait autre besoigne.
Grant desir ai qu'à toi m'ajoigne,
Dit le loup, et de telle vie
Od (avec) toy mener ai grant envie.
Et je le veuil, a dit Rouviaux,
Encores plus que tu ne viaux.
Or s'en vont li dui compaignon.
Le loup regarde le gaignon (chien)
Vit que le col pelé avait :
Demanda li d'où ce venait.
Biau compains, ce respont le chien,
Je suis de jour mis en lien,
Que je ne puisse ne ne doie
Mordre ceulx qui passent la voie.
La où je veuil vais toute nuit.
Dit le loup : ne pris je deduit
Et tel aise com je souloie.
Que je, pour mon ventre, serf soie !
Uns francs povre hums plus habunde
Que le plus riches serf du monde.
L'homme serf ne peut avoir rien :
Mais le franc a soi et le sien.
Franchise est si bonne et si douce.
Nulle douceur à lui ne touche.
En ma franchise me tendré ; (tiendrai)
Ja, se Dieu plaist ne la vendré ! etc...

LENOBLE, II. — **Du Chien gras et du Chien maigre.**

Un dogue, gros et gras, qui, par sa bonne mine,
Faisait honneur à la cuisine
Dont la marmite le nourrit,
Allant avant l'aurore un jour dans un bocage,
Pour en mieux déjeuner prendre un peu d'appétit,
Fit rencontre d'un chien sauvage,

Digitized by Google

Moitié chien, moitié loup, crasseux et mal peigné,
Crotté, maigre et si décharné,
Qu'on voyait, à son air sentant peu le potage,
Qu'il était mal encuisiné.
Salut réciproque donné,
Bras dessus, bras dessous, compliment ordinaire ;
Bonjour l'ami, bonjour compère.
Comment va la santé ? Que fais-tu dans ce bois ?
Enfin de l'un à l'autre on tourne la matière
Sur l'embonpoint du chien bourgeois.
Que te voilà dispos, allègre,
Gras et poli, dit le chien maigre !
Que ton corps plein de suc remplit bien ton pourpoint !
Est-ce à ta bonne nourriture,
Ou simplement à la nature
Que tu dois un tel embonpoint ?
Je sers, dit le bourgeois, un boucher d'importance,
Boucher qui n'eut jamais sa cuisine en défaut
Ni de bon brouet, ni de rot,
Dont à gogo j'emplis ma panse.
Et surtout le bon bœuf est mon plus fréquent mets ;
On a grand soin de m'en repaître :
Que te dirai-je enfin, c'est bien le meilleur maître
Que dogue de Londres eut jamais.
— Parbleu ! je voudrais le connaître,
Dit le chien demi-loup ; mon cher, procure-moi
Dans sa basse-cour quelqu'emploi.
Je suis las de languir dans mon réduit champêtre.
Oui dà, répond le chien milord,
Je te rendrai ce bon office,
Et pour te mettre à son service
Je vais faire tout mon effort.
Suis-moi. Tous deux alors s'en vont de compagnie
Droit à la ville où la mégnie
Du riche boucher hebergeait.
Mais en sortant du bois, comme à ce bon rencontre
Le chien de campagne songeait,
Au cou du chien bourgeois, je ne sais quoi se montre.
Q'avez-vous là, dit-il, au cou ?
Et d'où vous vient cette pelade ?
C'est, repartit le camarade,
La marque du collier où se met mon licou.
Un licou ! Vertubleu ! ce n'est pas là mon livre,
Et si c'est pour être enchaîné

Digitized by Google

Qu'à ce riche boucher votre gueule vous livre,
Avec votre licou gardez votre dîné.
Moi qui ne me vends point, je ne veux point vous suivre,
Et j'aime mieux au fond du bois
En gueuse liberté me promener et vivre
Que d'aller être à Londres un esclave bourgeois.

BENSERADE. — **Le Loup et le Limier.**

Que tu me parais beau, dit le loup au limier,
Net, poli, gras, heureux, et sans inquiétude !
Mais qui te pèle ainsi par le cou? — Mon collier.
— Ton collier ! Fi des biens avec la servitude.

PROVERBES ET SENTENCES.

Plutôt libre que riche et serf. (Russe.)

Toute chaîne est un poids, quand elle serait d'or. (Espagnol.)

Etre son maître vaut de l'or. (Français.)

Quiconque est lié n'est lie (joyeux). (Id.)

Il vaut mieux être oiselet en bocage
Q'un grand oiseau de cage.

Qui vit content de peu connaît l'indépendance. (Bernis.)

Quiconque est libre a tout ; qui ne l'est pas n'a rien. (Mollevant.)

TRADUCTION EN VERS LATINS.

Non nisi macra lupo superabat pellis et ossa,
Usque adeo pecori vigilabant sponte molossi.
Forte lupo occurrit bene pasto corpore pinguis
Curatoque canis; dum forte vagatur oberrans.
Hunc vellet violare latro et laniare libenter ;
Sed pugna esset opus ; porro ampla mole molossus
Multa reluctari et se defensare valebat.
Ergo hunc comis adit lupus, et compellat amice ;
Miratur laudatque macer pinguedine obesum.
Par tibi conditio est, pariter que nitere licebit,
Inquit latrator ; mihi crede, hos desere saltus.
Nempe tui degunt inopes miserique sodales.
Errabundi, omni cultu victuque carentes,

Digitized by Google

Quique fame pereant. Quid enim? nil denique tutum,
Nunquam regales epulæ, verum omnia per vim
Extorquenda, veni mecum et meliore frueris
Conditione domi. Mihi quid, lupus inquit, agendum?
— Pœne nihil ; turbare vagos, fustemque gerentes
Mendicos, palpare tuos, dominoque placere.
Munere quo varias epularum sæpe vorabis
Relliquias, pulli mixta ossibus ossa columbæ,
Blanditias hominum, laudes que, sodalis, omitto.
Delicias jam mente lupus sibi fingere tantas
Ut fleat affectu. Sic ingrediuntur amici.
Ecce lupus villis collum canis aspicit orbum.
Nempe quid hoc, inquit? — Nihil. — Imo ; dic age — paulum.
— Dic tandem. — Torquis quo sum constrictus, ut æquum est,
Quod cernis fortasse facit. — Constrictus es? Ergo,
Non quo vis errare potes — non semper ; at hercle!
Ad rem quid refert? — Adeo, canis optime, refert,
Ut tua jam valéant procul hinc convivia nobis.
Nec mihi thesauri hac sub conditione placerent.
Vix ea fatus abit fugiens, et nunc quoque currit.

FABLE VI.

La Génisse, la Chèvre et la Brebis en société avec le Lion.

La génisse, la chèvre, et leur sœur la brebis,
Avec un fier l'on, seigneur du voisinage,
Firent société, dit-on, au temps jadis,
Et mirent en commun le gain et le dommage.
Dans les lacs de la chèvre un cerf se trouva pris.
Vers ses associés aussitôt elle envoie.
Eux venus, le lion par ses ongles compta ;
Et dit : Nous sommes quatre à partager la proie,
Puis en autant de parts le cerf il dépeça ;
Prit pour lui la première en qualité de sire,
Elle doit être à moi, dit-il, et la raison,
C'est que je m'appelle lion :
A cela l'on n'a rien à dire.

Digitized by Google

La seconde, par droit, me doit échoir encor :
Ce droit, vous le savez, c'est le droit du plus fort.
Comme le plus vaillant, je prétends la troisième.
Si quelqu'une de vous touche à la quatrième,
Je l'étranglerai tout d'abord.

Cette fable renferme une moralité importante : qu'il ne faut s'associer qu'avec ses égaux ; mais elle est assez mal imaginée. En effet, quelle société peut exister entre le lion et les animaux plus faibles dont il fait sa proie ? La Fontaine eût mieux fait de laisser cette fable à Phèdre qui sans doute ne l'avait pas inventée.

Une fois acceptée cette donnée absurde, la fable est bien racontée. La chèvre convoque loyalement ses associés, ce que n'eût pas fait le lion. Cependant celui-ci procède au partage avec une gravité et une exactitude qui peuvent d'abord donner le change, et comptant *sur ses ongles*, ce qui est plaisant, il fait quatre parts pour les quatre intéressés. *Il prend pour lui la première* : c'est peu délicat, mais passe encore car il s'appelle *sire*; il prend la seconde comme *le plus fort*, ce qui commence à être significatif; puis la troisième comme *le plus vaillant*, ce qui est à peu près la même chose et montre qu'il se moque de ses associés. Nous aurions mieux aimé que ces deux dernières raisons eussent été interverties pour mieux graduer l'injustice. Mais il s'agit bien de raisons, le lion jette enfin le masque et laisse la dernière part aux autres en les avertissant qu'*il étranglera* le premier qui y touchera. Voilà qui est clair.

Sans doute la conduite du lion est odieuse,

Digitized by Google

mais il y a un art de changer l'odieux en ridicule par la manière de le présenter. Il y a même une manière de peindre la fourberie, la violence et la tyrannie, qui semble d'abord ne rien enseigner qu'une vérité inutile et affligeante, mais qui au contraire, par les traits expressifs dont elles sont retracées, les rend plus saillantes, plus odieuses ou ridicules, et par là même plus rares dans l'avenir, plus difficiles à pratiquer, sinon tout à fait impossibles. Tel est, selon nous, l'effet de cette fable et surtout de celle du *Loup et l'Agneau* que nous verrons un peu plus loin. C'est par là que La Fontaine n'est pas seulement un bon observateur et un grand poète, mais un excellent moraliste et même un bienfaiteur de l'humanité.

Au Moyen-Age on voit cette fable autrement présentée ; l'alliance est entre un lion, un loup et un renard, tous trois animaux de proie, quoique d'une force inégale. Cette donnée est plus naturelle, et la conduite de l'action est plus digne d'éloge ; le partage étant fait d'abord par le loup, puis par le renard, quoiqu'il aboutisse au même résultat. Le récit et le dialogue ont je ne sais quelle jovialité brutale qui n'est pas sans charme, et qui vaut mieux peut-être que la froide correction de Phèdre et même le tableau expressif de la Fontaine.

La Compagnie Renart.

Le lyons qu'on appele Noble
Estait jadis en un vignoble,
Au chief d'un bois, en une plaigne ;
Avec lui est en sa compaingne

Digitized by Google

Renart et Isengrins li leus.
Tost trois erent moult famillieux,
Et par léauté partiront (partageront)
Itel gaing comme il feront.
Tuit trois l'ont pleni et juré.
Tant ont ensemble randonné
Qu'au chief del bois truevent un tor (taureau)
Dont ne préissent nul trésor,
Et une vache et un veel
Truevent passant en un prael.
Trestos trois les ont pris ensanble.
Siré, dist renart, ce me samble
Que bon serait partir nos proie.
Dist Isengrins : je le voudroie.
Et je, dist le lions, aussi.
Isengrins la partira si
Que chacuns, selon ce qu'il vaut,
Ait droite part ains qu'il s'en aut.
L'avantage vous en doin sor,
Biaus sire, et vous aurez le tor.
Et Isengrins aura la vache,
Et renart qui la proie chache
Aura le veelet petit :
Il me semble que j'ai bien dit.
Dist li lions : jà vous parra : (vous verrez bien)
La poë hauce, s'el frapa : (levant le pied)
Aus gans emmi le front l'aert (le saisit)
Si doucement le nes li tert (tord)
Que le cuir de la grise pel
Li abat desus le musel,
Et Ysengrins se trest arrière
Qui ne fist une belle chière.
Or tost, dit lions : renart,
Partes, dounes chalcuns sa part.
Sire, dist renart, volentiers :
Vostre sera li tors entiers,
Et madame la lionesse
Ait la vache grosse et epesse :
S'el mangera sos sa cortine
Ou ele gist en sa gésine;
Et votre fil, mi damoisel,
Si aura le petit veel.
Renart, dist li lions, beaus frère,
Dis moi, par l'ame de ton père,

Digitized by Google

Qui t'aprist si bien à partir ?
Par saint Etienne le martyr,
Sire, n'el vous celerai je jà.
Cel bacheliers que je voi là
Qui si se fet fier et harouge,
Porre qu'il a aumuce rouge.
Icest exanple de renart
Si nous ensigne tempré et tart
Qu'on doit sage clamer celui
Qui se chastie par autrui.

MESSIER. — **Sermon familier.**

Fabulatur quod lupus et vulpes se associaverunt in venatione boni, et quum excessissent, vaccam ovem et gallinam invenerunt. Tunc leo dixit lupo quod prædam divideret. Lupus respondit : Domne vos estis rex noster, debetis habere vaccam, et ego ovem, et vulpes socius noster gallinam. Indignatus leo percussit lupum pede elevato, et pellem de capite, ac si esset excoriatus, detraxit. Et tum dixit vulpi quod prædam divideret. Cui vulpes : Domne, justum est, quum estis rex, habeatis vaccam, et domna mea regina habeat ovem, et filii vestri leunculi habeant gallinam. Tunc leo ait : Domne vulpes, certe optime divisistis, et quis te docuit? Et vulpes intuens lupum dixit : Domne, ille cui pileum rubentem fecesti, me docuit. Per leonem intelliguntur domini, per lupum advocati qui sunt raptores, et per vulpem adulatores.

PROVERBES ET SENTENCES.

L'abus d'autorité de tous est le plus grand. (Malesherbes.)

Ne vous alliez pas à plus puissant que vous. (Oriental.)

Ne nous associons qu'avecque nos égaux. (La Fontaine.)

TRADUCTION EN VERS LATINS.

Olim vacca, capella et ovis germana feruntur
Silvarum dominum socium accepisse leonem,
Quodlibet in commune lucrum dammunque gerentes.
In capræ laqueis delapso denique cervo,
Continuo hæc eadem socios arcessit ; ut adsunt,
Unguibus astantes numerat leo : quattuor, inquit,
Participes prædæ sumus hic ; cervumque quaternas
Dividit in partes, primam sibi vindicat ipsi

Digitized by Google

Regali titulo : quoniam leo nominor et rex
Esse mea hæc debet ; nemo adversatur, opinor.
Æquo quin etiam mihi contigit altera jure ;
Jus est, ut scitis, quod præsto viribus omnes.
Tertia pars addicta mihi est, quia fortior armis.
Quartam autem quæ contigerit, mora nulla, necabo.

(*Altero modo.*)

Vacca capella, sororque ovis olim fœdus inibant
Cumque leone fero loca qui vicina regebat,
In commune lucrum nec non damnumque locantes.
Evenit cecidisse capellæ in retia cervum.
Acciti adveniunt socii. Numerare per ungues
Sic leo : nempe sumus quatuor quos inter, ut æquum est
Dividimus prædam ; totidemque abscindere partes
Cœpit et attribuit primam sibi nomine regis :
Esse mea hæc debet quoniam leo nominor : esto.
Nostra secunda quoque est, ut scitis, jure vigoris.
Tertia quin etiam mihi erit, quia fortior adsum.
Quæ vestri attigerit quartam, hanc ego, non mora, cædam.

FABLE VII.

La Besace.

Jupiter dit un jour : Que tout ce qui respire
S'en vienne comparaître aux pieds de ma grandeur :
Si dans son composé quelqu'un trouve à redire
Il peut le déclarer sans peur ;
Je mettrai remède à la chose.
Venez, singe ; parlez le premier, et pour cause :
Voyez ces animaux, faites comparaison
De leurs beautés avec les vôtres.
Etes-vous satisfait ? Moi ! dit-il ; pourquoi non ?
N'ai-je pas quatre pieds aussi bien que les autres :
Mon portrait jusqu'ici ne m'a rien reproché :
Mais pour mon frère l'ours, on ne l'a qu'ébauché,
Jamais, s'il me veut croire, il ne se fera peindre.
L'ours venant là-dessus, on crut qu'il s'allait plaindre.

Digitized by Google

Tant s'en faut : de sa forme il se loua très-fort;
Glosa sur l'éléphant, dit qu'on pourrait encor
Ajouter à sa queue, ôter à ses oreilles ;
Que c'était une masse informe et sans beaute.
L'éléphant étant écouté,
Tout sage qu'il était, dit des choses pareilles :
Il jugea qu'à son appétit
Dame baleine était trop grosse.
Dame fourmi trouva le ciron trop petit,
Se croyant, pour elle, un colosse.
Jupin les renvoya s'étant censurés tous,
Du reste, contents d'eux. Mais parmi les plus fous
Notre espèce excella, car tous tant que nous sommes,
Lynx envers nos pareils, et taupes envers nous.
Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes :
On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain.
Le fabricateur souverain
Nous créa besaciers tous de même manière,
Tant ceux du temps passé que du temps d'aujourd'ui :
Il fit pour nos défauts la poche de derrière,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui.

Il ne faut pas s'arrêter au titre de cette fable qui ne se rapporte pas à l'action, mais à une allégorie ingénieuse mentionnée en passant et seulement à la fin. C'est d'ailleurs un chef-d'œuvre, et le premier où La Fontaine se donnant carrière a représenté d'abord toute une scène de comédie piquante, et où il parle à la fin le langage de la poésie philosophique avec une perfection inconnue depuis Horace, et que, depuis, Voltaire ni Gresset, Lamartine ni Alfred de Musset, ni personne enfin n'a surpassée. En outre, La Fontaine y prend tous les tons, passant avec une heureuse rapidité *du grave au doux, du plaisant au sévère.*

Le discours de Jupiter qui ouvre la scène est clair et plein de dignité. Aussitôt après la co-

Digitized by Google

médie commence. Chacun s'abusant sur soi-même découvre finement les défauts de son voisin, et de plus chacun parle selon son caractère. Le singe ne semble-t-il pas faire une gambade en disant :

N'ai-je pas quatre pieds aussi bien que les autres ?

L'ours qui lui succède remarque lourdement, mais avec beaucoup de sens, au sujet de l'éléphant,

Qu'on pourrait encor
Ajouter à sa queue, ôter à ses oreilles.
Que c'était une masse informe et sans beauté.

Les traits se suivent de plus en plus brefs pour ne pas fatiguer le lecteur, mais toujours justes jusqu'à ce vers charmant :

Dame fourmi trouva le ciron trop petit.

L'auteur eût pu s'en tenir là finement, mais il ajoute avec naïveté et sans perdre le bénéfice de sa finesse :

Se croyant pour elle un colosse.

La scène finit brusquement sur cette conclusion :

Jupin les renvoya s'étant censurés tous,
Du reste, contents d'eux.

Mais La Fontaine continue de causer avec son lecteur, faisant l'application de sa fable aux hommes qui n'y ont point paru, et procédant par des vers très-bien frappés, tels que ceux-ci :

Lynx envers nos pareils et taupes envers nous,
Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes.
On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain.

Digitized by Google

Vers excellents par la justesse de la pensée, la force de l'antithèse et la précision du style. Enfin il termine par l'allégorie spirituelle, quoique un peu bizarre, de la besace.

Cette fable est la meilleure que nous ayons encore vue et nous montre La Fontaine tout entier. Ce qui en rehausse encore le mérite, c'est que, sauf le trait final de la besace, toute la mise en scène, c'est-à-dire toute la fable, dans sa forme si vive et si originale, est de son invention, bien qu'on en trouve le germe informe dans Avienus.

M. Saint-Marc Girardin appliquant l'allégorie de la besace à la fable en général, dit spirituellement, « qu'elle prend dans la poche de devant où sont les défauts d'autrui les exemples qu'elle met sous nos yeux, nous les faisant regarder sans répugnance et même avec un certain plaisir, puis le moraliste, tournant brusquement les deux poches et mettant celle de derrière par devant, s'écrie avec Horace :

> Quid rides? mutato nomine de te
> Fabula narratur.
> Tu ris? change le nom; la fable est ton histoire.

On peut rapprocher du petit tableau de La Fontaine un tableau semblable que l'on trouve dans la première satire d'Horace. On sait que les hommes s'y plaignent tous de leur état, si bien que Jupiter consent à les en faire changer; mais alors chacun préfère rester dans sa condition. On voit que la portée est toute différente, puisque chacun se plaint de son sort et vante

Digitized by Google

celui d'autrui, au lieu de se trouver parfait et de gloser sur son prochain. Cette contradiction apparente vient d'une même cause, l'amour-propre, et s'explique par ces deux vers de Madame Deshoulières :

Nul n'est content de sa fortune,
Ni mécontent de son esprit.

Evangile de saint Mathieu. Chap. VII, v. 3, 4, 5.

Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, vous qui ne voyez pas une poutre dans votre œil? ou comment dites-vous à votre frère : laissez-moi tirer une paille de votre œil, vous qui avez une poutre dans le vôtre? Hypocrite, ôtez premièrement la poutre de votre œil, et alors vous verrez comment vous pourrez tirer la paille de l'œil de votre frère.

OTHO MELANDER. — **Joco-Seria,** 591.

Nebulonem qui in cernendis aliorum vitiis oculis præditus est, eaque ad vivum resecare, ac mirifice exagitare consuevit, pinxerunt habere de collo dependentes manticas binas, unam a tergo, alteram a fronte atque in hanc quidem conjicere illum ea, quæ alii præter decorum committunt, iisque brevi tempore hanc implere ; in illam vero quæ ipse designet peccet que projicere, quod tamen perquam raro fiat, ita ut nunquam prope ea repleatur.

GILBERT COUSIN.

Finxit Æsopus unicuique mortalium binas esse manticas unam in pectus propendentem ideoque oculis semper objectam et oppositam, in quam aliena vitia immitantur, alteram vero in tergum, ab oculis scilicet remotam, in quam propria. Hoc notatur immoderata hominum philautia, qnam notans Catullus ad varum sic scribit.

Nimirum idem fallimur, neque est quisquam
Quem non in aliqua revidere Suffenum
Possis, suis cuique attributus est error :
Sed non videmus manticæ quod in tergo est.
Persius quoque ad Æsopi fabulam alludit in satira quarta :
Ut nemo in sese tentat descendere! Nemo!
Sed præcedenti spectatur mantica tergo.

Digitized by Google

HORACE. — **Satire Ire.**

Qui fit, Mæcenas, ut nemo, quam sibi sortem
Seu ratio dederit, seu fors objecerit, illa
Contentus vivat, laudet diversa sequentes ?
O fortunati mercatores, gravis annis
Miles ait, multo jam fractus membra labore !
Contra mercator navem jactantibus Austris :
Militia est potior. Quid enim ? Concurritur ; horæ
Momento cita mors venit, aut victoria læta.
Agricolam laudat juris legumque peritus,
Sub galli cantum consultor ubi ostia pulsat
Ille datis vadibus qui rure extractus in urbem est,
Solos felices viventes clamat in urbe.
Cætera de genere hoc, adeo sunt multa, loquacem
Delassare valeat Fabium Ne te morer, audi
Quo rem deducam : si quis deus. En ego, dicat,
Jam faciam quod vultis, eris, qui modo miles,
Mercator ; tu consultus modo, rusticus : hinc vos,
Vos hinc mutatis discedite partibus !... Eia.
Quid statis ? nolint. Atqui licet esse beatis.
Quid causæ est, merito quin illis Jupiter ambas
Iratus buccas inflet, neque se fore posthac
Tam facilem dicat, votis ut præbeat aurem ?

MOLIÈRE. — **Les Femmes savantes,** act. III, sc. 5.

TRISOTIN (parlant de Vadius).

Au reste, il fait merveille en vers insi qu'en prose,
Et pourrait, s'il voulait, vous montrer quelque chose.

VADIUS. (Exemple de prévention)

Le défaut des auteurs dans leurs productions,
C'est d'en tyranniser les conversations,
D'être au palais, au cours, aux ruelles, aux tables,
De leurs vers fatiguants lecteurs infatigables.
Pour moi, je ne vois rien de plus sot, à mon sens,
Qu'un auteur qui partout va gueuser des encens,
Qui des premiers venus saisissant les oreilles,
En fait le plus souvent les martyrs de ses veilles.
On ne m'a jamais vu ce fol entêtement ;
Et d'un grec là-dessus je suis le sentiment,

Digitized by Google

Qui, par un dogme exprès, défend à tous les sages
L'indigne empressement de lire leurs ouvrages.
Voici de petits vers pour de jeunes amants,
Sur quoi je voudrais bien avoir vos sentiments.

CASIMIR DE LAVIGNE. — **Ecole des Vieillards,** act. V, sc. 3.

Danville, qui avait conseillé à son vieil ami Bonnard de se marier comme lui, mais qui se trouve malheureux de l'avoir fait au fond, reçoit de lui cette confidence.

BONNARD. .....Je t'ai dit qu'on m'avait proposé
Une jeune personne aimable et fort jolie...
DANVILLE. Quoi ! de te marier tu ferais la folie !
BONNARD. Du ton que tu prends là je suis émerveillé !
N'est-ce pas toi, mon cher, qui me l'as conseillé ?
DANVILLE. A ton âge !
BONNARD. De grâce, es-tu moins vieux que moi !
DANVILLE. *Oh ! moi c'est autre chose,* entends-tu bien ; mais toi,
Je te vois en victime aller au sacrifice ;
Tu cours tête baissée au fond du précipice.
Tu n'en reviendras pas.
BONNARD. Ton effroi me confond,
Et que fais-je, après tout ? ce que bien d'autres font.
Ce que tu fis toi-même.
DANVILLE. *Oh ! moi c'est autre chose.*
Mais toi, songe à quel sort un fol hymen t'expose.
De l'humeur et des cris, des pleurs à tout propos,
Et les nuits sans sommeil, et les jours sans repos,
Voilà, voilà ta femme.
BONNARD. Ah ça, mais c'est étrange !
Pourquoi voudrais-tu donc, quand la tienne est un ange,
Que la mienne, mon cher, fût un démon ? Pourquoi ?
DANVILLE. *Oh ! moi c'est autre chose,* encore un coup, mais toi !..

PROVERBES ET SENTENCES.

Qui se plaît déplaît à bien d'autres. (Arabe.)

On ne voit pas sa bosse ; on voit celle d'autrui.

Jamais miroir n'a dit à femme qu'elle est laide. (Français.)

Qui s'approuve soi-même est souvent réprouvé. (Id.)

Chaque oiseau trouve son nid beau. (Id.)

Digitized by Google

La pelle raille le fourgon. (Français.)

Pour chacun l'amour-propre est le plus grand flatteur. (Laroche-[foucaud.)

L'amour-propre en vertus convertit nos défauts. (Levis.)

Notre amour-propre voit l'amour-propre d'autrui
En rival déclaré se dresser devant lui.

TRADUCTION EN VERS LATINS.

Jupiter edixit : Quisquis vitalibus auris
Vescitur accedat ; si quis sibi displicet ipsi,
Declaret, vitio mens est adhibere medelam.
Primus et ante omnes dic, simie, nec sine causa.
Intuere has pecudes, harum et tua munera pensa.
Num contentus abis ? Quidni ? inquit ; quatuor an non
Haud secus atque alii pedibus feror, et vagor ultro.
Hac mihi nostra tenus nihil exprobravit imago.
Ursus at ad rectam non est mihi factus amussim,
Nec se picturæ tradet, si quid mihi credit.
Creditur hinc de se fore ut ursus multa queratur ;
Abfuit at tantum, plane sibi ut ipse placeret ;
Contra elephante super deblaterat, auribus amplum
Atque brevem cauda, et deformi mole lacessit.
Ipse elephas quamvis sapiens insanit eodem
Judicio, nimis ampla notans, se judice, cete.
Irridet pulicem tenuis formica pusillum,
Se rata monstrosam. Dimisit Jupiter omnes
Se ipsis contentos alienaque menda notantes.
Ast inter reliquos gens nostra excelluit amens.
Hinc cœci talpæ, hinc lynces specalamur acutum,
Ut qui nil aliis ignoscimus, omnia nobis ;
Et nos atque alios vario scrutamur ocello.
Omnibus imposuit Pater omni tempore peram,
Cujus posterior vitiis est mantica nostris,
Contra exadverso est alienis antica mendis.

Digitized by Google

FABLE X.

Le Loup et l'Agneau.

La raison du plus fort est toujours la meilleure :
Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Un agneau se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure.
Un loup survient à jeun, qui cherchait aventure,
Et que la faim en ces lieux attirait.
Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?
Dit cet animal plein de rage :
Tu seras châtié de ta témérité.
Sire, répond l'agneau, que votre majesté
Ne se mette pas en colère;
Mais plutôt qu'elle considère
Que je me vas désaltérant
Dans le courant,
Plus de vingt pas au-dessous d'elle;
Et que, par conséquent, en aucune façon,
Je ne puis troubler sa boisson.
Tu la troubles! reprit cette bête cruelle;
Et je sais que de moi tu médis l'an passé.
Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né ?
Reprit l'agneau ; je tette encor ma mère. —
Si ce n'est toi, c'est donc ton frère. —
Je n'en ai point. — C'est donc quelqu'un des tiens ;
Car vous ne m'épargnez guère,
Vous, vos bergers et vos chiens.
On me l'a dit : il faut que je me venge.
Là-dessus, au fond des forêts
Le loup l'emporte, et puis le mange,
Sans autre forme de procès.

Cette fable avait été fort bien traitée par Babrius et par Phèdre, et il serait intéressant de les comparer entre eux et avec La Fontaine sous le rapport de la composition, des détails et du style. Nous nous bornerons à assurer que celui-ci est supérieur à ses devanciers, tant

Digitized by Google

pour la mise en scène que pour le dialogue. Dans Babrius, le loup, cherchant un prétexte de justice ou de vengeance et toujours réfuté, finit par dire : Tu ne me laisseras pas sans souper ; ce qui est assez bon, mais il ne fallait pas ajouter : quand tu réfuterais mes accusations ; car il ne doit pas avouer qu'il pourrait bien avoir tort Le plan de Phèdre vaut mieux ; la querelle y commence, comme dans La Fontaine, par la question de l'eau que le loup prétend troublée par l'agneau. Mais il a tort d'annoncer d'abord leur position respective à l'égard du ruisseau, ce qui l'oblige à une répétition d'ailleurs assez élégante.

On ne peut reprendre dans La Fontaine que les deux rimes faibles de *passé* et de *né*, et l'expression de la morale assez inutile et mal présentée. Il semble en effet que La Fontaine approuve ou du moins accepte cette maxime odieuse ou du moins équivoque,

La raison du plus fort est toujours la meilleure,

non en droit sans doute, mais en fait, et c'est déjà fort triste, et même immoral, que de paraître en prendre son parti. Toutefois, la fable elle-même et l'impression qu'en reçoit le lecteur, prouvent que La Fontaine a voulu seulement montrer l'odieux et le ridicule de la violence hypocrite, et par là la rendre plus rare sinon impossible dans l'avenir, et il faut convenir qu'il a pleinement réussi, grâce aux couleurs si vives dont il l'a peinte.

Digitized by Google

Les deux personnages sont bien opposés dès le début, l'agneau dans sa possession paisible, le loup dans sa férocité. C'est un bandit qui saisit le premier grief venu et qui se fâche tout d'abord,

Qui te rend si hardi de troubler *mon* breuvage?

tout prêt à conclure et à tuer :

Tu seras châtié de ta témérité.

La sentence suit l'accusation, sans preuve, sans défense. On croit entendre, dit Guillon, nos tribunaux révolutionnaires : atteint, convaincu, et aussitôt exécuté. Encore y a-t-il ici une ombre de procédure. On peut répondre, sans être mis sur le champ hors des débats; et par exemple, si l'on est sourd, pour avoir conspiré *sourdement*.

L'agneau ne paraît pas craintif, mais étonné seulement, par naïveté sans doute, ou par le sentiment du droit; il répond avec une modeste assurance et réfute le loup tranquillement. Celui-ci, qui ne doit pas s'avouer vaincu, par cette belle raison souvent encore prônée de nos jours, que l'autorité n'a jamais tort, réplique par ce trait excellent : *Tu la troubles*, et il passe brusquement à un autre grief sans rapport avec le premier. C'est, dit Nodier, le désordre du raisonnement de la haine; ajoutons, et surtout de la haine qui a tort. *Iræ hoc acriores quia iniquæ*, dit Tacite.

Et je sais que de moi tu médis l'an passé.

Digitized by Google

Le loup a du malheur, il veut préciser son accusation et il s'enferre.

L'agneau répond avec l'accent de la vérité :

Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né ?
. . . . . Je tette encor ma mère.

Le dialogue devient de plus en plus vif :

Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.
— Je n'en ai point.

Malheureusement pour l'agneau, plus il a raison, plus il irrite son ennemi et précipite sa perte ; en sorte qu'il ne peut échapper, puisqu'il ne se justifie qu'en donnant au loup un démenti et lui tenant tête, autre grief que l'on voit dans un autre fabuliste et que nous regrettons ici.

Le loup n'y tient plus ; il accumule les griefs et les précautions.

C'est donc quelqu'un des tiens ;
Car vous ne m'épargnez guère,
Vous, vos bergers et vos chiens ;
On me l'a dit, il faut que je me venge

L'agneau paiera pour tous ; et notez que les méchants ont beau jeu, comme le loup, à se plaindre que l'on médit d'eux, et qu'on attaque leur conduite, trop attaquable en effet, ou plutôt il s'agit bien de droit et de raison. Le loup finit, comme la fable, d'une façon brutale et presque grossière.

Le loup l'emporte, et puis le mange,
Sans autre forme de procès.

Oui, mais il aura du moins perdu à ses yeux et aux nôtres le fantôme de droit dont il

Digitized by Google

voulait se couvrir, et il sera forcé de se montrer ce qu'il est, un bandit et un brigand; et c'est beaucoup, car, grâce au ciel, la justice ne meurt pas au fond de la conscience publique ou privée; il suffit de l'éveiller et de la présenter à tous pour que ces violences deviennent moins possibles. La Fontaine y aura servi, par cette peinture fidèle, comme il l'a déjà fait dans cette fable où le lion, c'est-à-dire le tyran, se fait, comme on dit, la part du lion, sans beaucoup plus d'apparence de droit. C'est le tableau expressif et complet de maint drame de l'histoire et de la vie commune, en même temps qu'une protestation éloquente, au nom et par la force même de la vérité, selon la belle expression de Phèdre, *veritatis viribus*. M. Margerie, dans son livre de *La Fontaine moraliste*, page 48 et suivantes, a éloquemment commenté cette protestation du droit contre la force devant Dieu et devant l'histoire.

Babrius 88. — ΛΥΚΟΣ ΚΑΙ ΑΡΝΙΟΝ.

Λύκος ποτ' ἄρνα πεπλανημένον ποίμνης
ἰδών, βίῃ μεν οὐκ ἐπῆλθεν ἁρπάξων,
ἔγκλημα δ' ἔχθρης εὐπρόσωπον ἐζήτει.
« Οὐ σύ με τι πέρυσι μικρὸς ὢν ἐβλασφήμεις ; »
— « Ἐγώ οὐ σὲ πέρυσιν, ὅς γ' ἐπ' ἔτοσ ἐγεννήθην. «
— « Οὔκουν σὺ τὴν ἀρουραν, ἣν ἔχω κείρεις ; »
— « Οὔπω τι χλωρὸν ἔφαγον, οὐδ' ἐβοσκήθην. «
— « Οὐδ' ἄρα πηγὴν ἐκπέπωκας ἣν πίνω ; »
— « Θηλὴ μεθύσκει μέχρι νῦν με μητρώη. «
Τότε δὴ τὸν ἄρνα συλλαβών τε καὶ τρώγων,
« Ἀλλ' οὐκ ἀδειπνον, » εἶπε, « τὸν λύκον θήσεις,
κἄν εὐχερως μου πᾶσαν αἰτίην λύσῃς.

Digitized by Google

Un loup vit un agneau hors de la bergerie ;
Comme il ne le veut point par force expédier,
Inventant un prétexte à sa haine, il lui crie :
N'aurais-tu pas de moi dit du mal l'an dernier ?
— Point du tout ; je suis né dans cette même année.
— N'as-tu pas dévoré le pré qui me nourrit ?
— Non ; je n'ai pas encor mangé l'herbe embaumée.
— Mais n'as-tu pas troublé l'eau qui me rafraîchit ?
— Je n'ai bu jusqu'ici que le lait de ma mère.
Lors, fondant sur l'agneau, l'animal sanguinaire :
Je ne veux point, dit-il, demeurer sans souper,
Quand même à mes griefs tu pourrais échapper.

PHÈDRE I, 1. — **Lupus et Agnus.**

Ad rivum eumdem lupus et agnus venerant,
Siti compulsi : superior stabat lupus,
Longeque inferior agnus. Tum fame improba
Latro incitatus, jurgii causam intulit :
Cur, inquit, turbulentam fecisti mihi
Aquam bibenti ? Laniger contra timens :
Qui possum, quæso, facere quod quereris, lupe ?
A te decurrit ad meos haustus liquor.
Repulsus ille veritatis viribus :
Ante hos sex menses male, ait, dixisti mihi.
Respondit agnus : Equidem natus non eram.
— Pater, hercule ! tuus, inquit, maledixit mihi.
Atque ita correptum lacerat injusta nece.
Hæc propter illos scripta est homines fabula
Qui fictis causis innocentes opprimunt.

Anonyme du Moyen-Age, 2. — **De Lupo et Agno.**

Est lupus, est agnus, sitit hic, sitit ille ; fluente
Limite non uno, quærit uterque viam.
In summo bibit amne lupus, bibit agnus in imo.
Hunc timor impugnat, verba movente lupo :
Rupisti potumque mihi, rivoque decorem.
Agnus utrumque negat, se ratione tuens :
Nec tibi, nec rivo nocui ; nam prona supinum
Nescit iter, nec adhuc unda nitore caret.
Me, lupus inquit ad hæc, mendacem, perfide dicis.
Hæc ultra nequeo verba superba pati.
Sic iterum tonat ore lupus ; mihi damna minaris.

Digitized by Google

Non minor, agnus ait cui lupus : immo facis.
Fecit idem tuus ante pater, sex mensibus actis ;
Cum bene patrisses, crimine patris obi.
Agnus ad hæc ; tanto non vixi tempore, prædo.
Cui lupus : an loqueris, furcifer? hunc que vorat.
Sic nocet innocuo nocuus, causamque nocendi
Invenit. Hi regnant qualibet urbe lupi.

MARIE DE FRANCE, 2.

Ce dist dou leu é dou aignel
Qui beveient à un rossel ;
Li lox à la sorse beveit,
E li aigniaus a vaul esteit.
Iriéement parla li luz
Ki mult esteit contralius ;
Par mautalent (colère) parla à lui :
Tu m'as, dist-il, fas grant anui.
Li aigniaux li a respundu :
Sire, eh quoi dunc ? Ne veis tu ?
Tu m'as ci ceste aigue (eau) tourblée ;
N'en puis boire ma saoulée.
Autresi, m'en irei, ce crei,
Cum je ving tut murant de sei (soif).
Li agneles a dunc respunt
Sire, ja bevés vus a mont ;
De vus me vient kaukes (tout ce que) j'ai beu.
Quoi, fit li lox, maldis me tu !
L'aigneaux respunt : n'en ai voloir,
Li loux li dit : jeo sai de voir (vrai)
Ce meisme me fit tes père
A ceste sorce u od (où lui) ere (était).
Or ad six mois, si cum geo crei,
Qu'en retraiez (médisez), feist il, sor mei.
— Nière pas né, si cum geo cuit (crois).
E coi ! pur ce, li lus a dit :
Ja me fuz tu ore cuntraire (contredisant)
E chose ke tu me deis faire.
Dunc prest li lox l'aignel petit
As dens (aux dents) l'estrangle, si l'ocist.

Ci funt li riche robéur (voleurs)
Li ves aoute, et li jugéur,
De cas (ceux) k'il unt en lur justisse.
Fausse achoison (occasion) par caveitisse (convoitise)

Digitized by Google

Truevent assez pur ax cunfundre :
Suvent les fant as plais semundre ;
La char leur tolent (enlèvent) e la pel,
Si cum li lox fist à l'agniel.

PROVERBES ET SENTENCES.

L'homme injuste a lui-même horreur de l'injustice. (P. Syrus.)

La force est le droit des tyrans.

TRADUCTION EN VERS LATINS.

Jus inopis vincit violentia prava potentum.
Agnus forte sitim in rivo fugiente levabat ;
Jejunus venit ecce lupus, prædamque requirens,
Impellente fame : Tua quanta audacia, dixit,
Sic haustus turbare meos ! dabis, improbe, pœnas.
— Ne mihi succense, bone rex, ait agnus, at imo
Respice me multo inferius potare, neque ullo
Posse haustus turbare tuos me munere. — Turbas,
Bellua sæva inquit : mihi qui maledixeris ante
Hunc annum. — Rem qui potui ipso hoc natus ab anno ?
Agnus ait, nec sum depulsus ab ubere matris.
— Si non tu, tuus at frater me voce lacessit.
— Fratrem non habeo — ast aliquis saltem hercle tuorum.
Nec mihi vos, nec pastoresque canesque molossi,
Parcitis, ut fama est ; mora nulla, ulciscar, ut æquum est.
His dictis lupus hunc crudeli dente, profundas
Abstulit in silvas, et nullo jure voravit.

Altero modo.

Robore qui vincit sibi vincere jure videtur.
Dicta probare volo. Liquida rivi agnus in unda
Forte sitim explebat ; lupus intervenit eodem,
Allectusque fame. — Unde tibi est audacia tanta
Sic potum turbare meum ? dabis improbe pœnas ;
Dentibus infrendens inquit. Contra agnus amice :
Ne succense, o rex, ait ; imo intellige, quæso,
Me longe bibere inferius ; quo munere potum
Jam nequeo turbare tuum. — sane, hercule ! turbas,
Latro ait, et nobis antehos sex denique menses
Tu male dixisti, certo scio. — Qui, lupe possem ?
Nondum natus eram, genitricis ego ubera sugo

Digitized by Google

Nunc etiam. — Nisi tu, at certe tuus, improbe, frater.
— Fratrem non habeo. — Ast aliquis vesane, tuorum ;
Nempe mihi, nec vos, nec vestri hominesque canesque,
Parcitis, ut dicunt ; pœnas me sumere oportet.
Sic ait, atque agnum rapuit lupus acer in antrum,
Atque sine ulla alia litis ratione voravit.

FABLE XIV.

Simonide préservé par les Dieux.

On ne peut trop louer trois sortes de personnes;
Les dieux, sa maîtresse et son roi.
Malherbe le disait : j'y souscris quant à moi;
Ce sont maximes toujours bonnes.
La louange chatouille et gagne les esprits :
Les faveurs d'une belle en sont souvent le prix.
Voyons comme les dieux l'ont quelquefois payée.

Simonide avait entrepris
L'éloge d'un athlète ; et la chose essayée,
Il trouva son sujet plein de récits tout nus.
Les parens de l'athlète étaient gens inconnus ;
Son père, un bon bourgeois; lui, sans autre mérite :
Matière infertile et petite.
Le poète d'abord parla de son héros.
Après en avoir dit ce qu'il en pouvait dire,
Il se jette à côté, se met sur le propos
De Castor et de Pollux ; ne manque pas d'écrire
Que leur exemple était aux lutteurs glorieux;
Elève leurs combats, spécifiant les lieux
Où ces frères s'étaient signalés davantage :
Enfin, l'éloge de ces dieux
Faisait les deux tiers de l'ouvrage.
L'athlète avait promis d'en payer un talent :
Mais quand il le vit, le galant
N'en donna que le tiers; et dit, fort franchement,
Que Castor et Pollux acquittassent le reste :
Faites-vous contenter par ce couple céleste.
Je veux vous traiter cependant;

Digitized by Google

Venez souper chez moi : nous ferons bonne vie ;
Les conviés sont gens choisis,
Mes parens, mes meilleurs amis.
Soyez donc de la compagnie.
Simonide promit. Peut-être qu'il eut peur
De perdre, outre son dû, le gré de sa louange.
Il vient : l'on festine, l'on mange.
Chacun étant en belle humeur,
Un domestique accourt, l'avertit qu'à la porte
Deux hommes demandaient à le voir promptement.
Il sort de table ; et la cohorte
N'en perd pas un seul coup de dent.
Ces deux hommes étaient les gémeaux de l'éloge.
Tous deux lui rendent grâce ; et, pour prix de ses vers,
Ils l'avertissent qu'il déloge,
Et que cette maison va tomber à l'envers.
La prédiction en fut vraie.
Un pilier manque ; et le plafond,
Ne trouvant plus rien qui l'étaie,
Tombe sur le festin, brise plats et flacons,
N'en fait pas moins aux échansons.
Ce ne fut pas le pis : car, pour rendre complète
La vengeance due au poète,
Une poutre cassa les jambes à l'athlète,
Et renvoya les conviés
Pour la plupart estropiés.
La renommée eut soin de publier l'affaire :
Chacun cria Miracle ! On doubla le salaire
Que méritaient les vers d'un homme aimé des dieux.
Il n'était fils de bonne mère
Qui, les payant à qui mieux mieux,
Pour ses ancêtres n'en fît faire.

Je reviens à mon texte, et dis premièrement
Qu'on ne saurait manquer de louer largement
Les dieux et leurs pareils ; de plus, que Melpomène
Souvent, sans déroger, trafique de sa peine ;
Enfin, qu'on doit tenir notre art en quelque prix.
Les grands se font honneur, des lors qu'ils nous font grâce :
Jadis l'Olympe et le Parnasse
Etaient freres et bons amis.

Nous n'avons pas ici une fable, mais un récit miraculeux et sans doute légendaire. La Fon-

Digitized by Google

taine l'a fait précéder et suivre de réflexions piquantes et sensées, qui en forment la meilleure partie, et qui n'ont qu'un défaut, c'est que le poète y plaide trop évidemment sa cause et celle des muses au service des grands, et, comme il le dit, *trafiquant de leur peine;* ce qui, même dans de certaines limites, est plutôt juste que délicat. On reconnaît sa morale plus pratique qu'élevée dans ces deux premiers vers :

On ne peut trop louer trois sortes de personnes ;
Les dieux, sa maîtresse, et son roi.

Champfort la blâme même, non sans raison, dans cette forme trop absolue, et l'on peut dire que la mythologie, la galanterie et la courtisanerie sont les trois fléaux de notre poésie classique. Solvet le fait se justifier en ces termes, empruntés en partie à La Fontaine lui-même. « Ne vous en déplaise, je souscris encore à ces « maximes, *les dieux* d'abord : *inprimis venerare* « *Deos*, dit Virgile avec toute l'antiquité et la « raison ; *sa maîtresse* : quant à moi, ça toujours « été ma coutume ; dès que j'avais un grain « d'amour, je ne manquais pas d'y mêler tout « ce qu'il y avait d'encens dans mon magasin : « cela faisait le meilleur effet du monde, alors « je disais des sottises en vers et en prose, et « j'eusse été fâché d'en avoir dit une qui ne fût « pas solennelle : enfin je louais de toutes mes « forces *mon roi*. Malherbe, qui *le disait*, a eu « le bonheur de passer la meilleure partie de « ses jours sous Henri IV, et moi j'ai vécu sans « soin sous Louis XIV, ce roi si plein de ma-

Digitized by Google

« jesté. Où donc est le tort de mon ancien « maître et le mien? »

Le récit en lui-même a peu de portée pour nous, assez incrédules sur l'aventure. Mais il est bien amené, bien raconté, et soutenu jusqu'au bout, sans avoir rien de très-saillant. En tout cas, il est supérieur au récit assez sec de Cicéron, de Quintilien, et même de Phèdre, que La Fontaine a suivi d'assez près. Le mérite tient surtout à l'enchaînement heureux des idées, au choix des tours vifs et enjoués, et à des traits de mœurs bien saisis, par exemple cette naïve vanité de l'athlète, dont le père était *un bon bourgeois*.

Venez souper chez moi : nous ferons bonne vie ;
Les conviés *sont gens choisis*,
Mes parents, mes meilleurs amis.

Et cet autre trait de finesse de la part de Simonide, ou plutôt de La Fontaine :

Simonide promit. Peut-être qu'il eut peur
De perdre, outre son dû, le gré de sa louange,

par où il prévient le reproche de manquer de dignité envers un homme sans foi. *Le gré*, signifiant le titre à la reconnaissance, est très-bien appliqué ici. Quant au mauvais procédé de l'athlète, il confirme cette vérité que La Fontaine a si bien exprimée ailleurs.

L'or se peut partager, mais non pas la louange :
Le plus grand orateur, quand ce serait un ange,
Ne contenterait pas en semblables desseins
Deux belles, deux héros, deux auteurs, ni deux saints.

Digitized by Google

La sortie de Simonide, l'avis des dieux, la chute de la maison, sont racontés d'une façon vive et rapide. Il semble que La Fontaine prenne un malin plaisir à mentionner l'accident de l'athlète, et les suites qu'il eut pour la vogue des vers de Simonide et pour sa fortune.

Pour rendre complète
La vengeance due au poète,
Une poutre cassa les jambes à l'athlète.

La Fontaine, intéressé à ce résultat en faveur d'un confrère, paraît oublier ici sa nature compatissante.

Il y a plus de dignité dans ce vers fort juste où il sent et fait sentir le mérite de la poésie.

Les grands se font honneur, dès lors qu'ils nous font grâce.

On ne peut mieux penser ni mieux dire. Quant aux deux derniers vers, qui ont au premier abord quelque chose de bizarre, appliqués à deux montagnes,

Jadis l'Olympe et le Parnasse
Etaient frères et bons amis,

nous les croyons bons, parce qu'il s'agit évidemment des dieux et des poètes qui les habitaient, et parce qu'ils rentrent bien dans le sujet.

QUINTILIEN, liv. XI.

Vulgata est Simonidis fabula ; cum pugili coronato carmen, quale componi victoribus solet, mercede pacta, scripsisset, abnegata ei pecuniæ pars est, quod more poetis frequentissimo, digressus in laudes Castoris et Pollucis exierat : quapropter partem ab iis petere quorum facta celebrasset, jubebatur. Et persolverunt, ut traditum est. Nam

Digitized by Google

quum esset grande convivium in honorem ejusdem victoriæ, atque adhibitus ei cœnæ Simonides, nuntio est excitus, quod eum duo juvenes equis advecti, desiderare majorem in modum dicebantur Et illos quidem non invenit ; fuisse tamen erga se gratos, exitu comperit. Nam vix eo limen egresso, triclinium illlud supra convivas corruit, atque ita contudit. ut non ora modo oppressorum, sed membra etiam requirentes ad sepulturam propinqui nulla nota possent discernere. Tum Simonides dicitur, memor ordinis quo quisque discubuerat, corpora suis reddidisse.

PHÈDRE, IV, 22. — **Simonides a Diis servatus.**

Quantum valerent inter homines litteræ
Dixi superius : quantus nunc illis honos
A superis sit tributus, tradam memoriæ.
Simonides idem ille ; de quo retuli,
Victori laudem cuidam pyctæ ut scriberet,
Certo conduxit pretio : secretum petit.
Exigua cum frænaret materia impetum,
Usus poetæ, ut moris est, licentia,
Atque interposuit gemina Ledæ sidera,
Auctoritatem similis referens gloriæ.
Opus approbavit ; sed mercedis tertiam
Accepit partem ; quum reliquum posceret,
Illi, inquit, reddant quorum sunt laudes tuæ.
Verum ut ne irate dimissum te sentiam,
Ad cœnam mihi promitte : cognatos volo
Hodie invitare, quorum es in numero mihi.
Fraudatus quamvis gratiam corrumperet,
Promissit. Rediit hora dicta, recubuit.
Splendebat hilare poculis convivium ;
Magno apparatu læta resonabat domus :
Duo cum repente juvenes sparsi pulvere,
Sudore multo diffluentes, corpore
Humanam supra formam, cuidam servulo
Mandant ut ad se provocet Simonidem ;
Illius interesse ne faciat moram.
Homo perturbatus excitat Simonidem.
Unum promorat vix pedem triclinio,
Ruina camaræ subito oppressit cœteros ;
Nec ulli juvenes sunt reperti ad januam.
Ut est vulgatus ordo narratæ rei,
Omnes scierunt, numinum præsentiam.
Vati dedisse vitam mercedis loco.

Digitized by Google

FABLE XVI.

La Mort et le Bûcheron.

Un pauvre bûcheron, tout couvert de ramée,
Sous le faix du fagot aussi bien que des ans,
Gémissant et courbé, marchait à pas pesants,
Et tâchait de gagner sa chaumine enfumée.
Enfin, n'en pouvant plus d'efforts et de douleur,
Il met bas son fagot, il songe à son malheur.
Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde ?
Point de pain quelquefois, et jamais de repos :
Sa femme, ses enfans, les soldats, les impôts,
Le créancier, et la corvée,
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.
Il appelle la Mort. Elle vient sans tarder,
Lui demande ce qu'il faut faire.
C'est, dit-il, afin de m'aider
A recharger ce bois ; tu ne tarderas guère.

Le trépas vient tout guérir;
Mais ne bougeons d'où nous sommes :
PLUTÔT SOUFFRIR QUE MOURIR,
C'est la devise des hommes.

Voici une des fables les plus parfaites de La Fontaine. On n'y regrette qu'une chose, c'est que la maxime de *plutôt souffrir que mourir* qui la termine soit aussi banale.

D'abord nous voyons, ou plutôt nous distinguons à peine, caché sous son fardeau,

Un pauvre bûcheron, tout couvert de ramée,

se trainant avec peine, dans ce vers imitatif,

Gémissant et courbé, marchait à pas pesants.

Ce tableau douloureux nous prépare aux tristes

Digitized by Google

réflexions que lui suggère son malheur, et qui, dans leur expression poignante, sont presque toute la fable. En effet, l'action tout entière se passe dans l'esprit du bûcheron, et dès lors c'est le point essentiel à développer. La Fontaine, avec son art consommé, ne s'y est pas trompé, et il fait défiler devant notre pensée, ou plutôt devant celle du malheureux, toutes ses misères. Il commence par deux considérations générales, mais pleines d'énergie. C'est sa vie tout entière considérée au point de vue de son désespoir actuel.

Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde ?

Et il résume dans ce trait triste et vrai tout son malheur, à la fois positif et négatif, la faim et la fatigue.

Point de pain quelquefois, et jamais de repos.

Ce n'est pas tout, voici maintenant tout le cortége des misères des pauvres d'autrefois qui, se présentant toutes à son esprit par un mot, remplissent le vers et débordent dans le vers suivant. Etudions-les rapidement : *sa femme,* soit par son humeur, s'il ne l'aime pas, soit par sa détresse, s'il l'aime; *ses enfants*, par les mêmes motifs : *les soldats*, alors mal payés ou non payés, vivant de rapine et sur le paysan; *les impôts*, alors si lourds et si multipliés; *le créancier* qui le menace sans cesse et le dévore par l'usure, *et la corvée,* qui lui enlève sa liberté et son travail sans profit.

Digitized by Google

La conclusion est rapide, comme elle doit l'être, et comme elle l'est toujours dans La Fontaine.

Il appelle la Mort. Elle vient sans tarder.

Aussitôt le langage change, et on sourit en entendant le bûcheron lui dire :

C'est afin de m'aider
A recharger ce bois ; tu ne tarderas guère,

c'est-à-dire, ce ne sera point pour toi une grande peine que de me rendre ce service, le seul que j'attends.

En se rappelant la peinture si sévère et si sombre du malheureux bûcheron, on se prend à penser que La Fontaine, outre la moralité banale de l'amour de la vie, a voulu encore, avec La Bruyère, Bossuet, Vauban, etc., nous apitoyer avec raison sur la condition misérable des gens de la campagne qui assombrit l'éclat du règne de Louis XIV. Rendons grâces à notre époque qui a si fort adouci la misère des pauvres gens, et remercions La Fontaine, qui, protestant indirectement contre cet affreux état, nous fait dire avec La Bruyère : « Tienne « qui pourra contre ces extrémités, pour moi « je ne puis, et je me réfugie dans la médiocrité. »

En lisant la même fable dans Boileau et dans J.-B. Rousseau, on mesurera toute la distance qui sépare le talent correct et froid du génie naïf et éloquent.

Digitized by Google

BOILEAU. — **Le Bûcheron et la Mort.**

Le dos chargé de bois, et le corps tout en eau,
Un pauvre bûcheron, dans l'extrême vieillesse,
Marchait en haletant de peine et de détresse.
Enfin las de souffrir, jetant là son fardeau,
Plutôt que de s'en voir accablé de nouveau,
Il souhaite la mort et cent fois il l'appelle.
La mort vient à la fin. Que veux-tu ? cria-t-elle.
Qui ! moi ! dit-il alors, prompt à se corriger ;
Que tu m'aides à me charger.

J.-B. ROUSSEAU. — **Fable d'Esope.**

Le malheur vainement à la mort nous dispose :
On la brave de loin ; de près c'est autre chose.
Un pauvre bûcheron, de peine atténué,
Chargé d'ans et d'ennuis, de force dénué,
Jetant bas son fardeau, maudissait ses souffrances,
Et mettait dans la mort toutes ses espérances.
Il l'appelle ; elle vient : Que veux-tu, villageois ?
Ah ! dit-il, viens m'aider à recharger mon bois.

PROVERBES ET SENTENCES.

On ne peut regarder le soleil ni la mort. (Turc.)

Tant de maux et puis mourir ! (Français.)

Nul d'ici-bas n'aime à partir.
Invoquer la mort, c'est mentir. (Mollevaut.)

TRADUCTION EN VERS LATINS.

Pauper lignator ramis oppressus et annis,
Cernuus atque gemens et tardis passibus ibat,
Fumoso repetens congestum cespite tectum.
Postremo obtritus lignis, victus que dolore
Ponit onus, secumque sua infortunia volvit ;
Ex quo est natus enim, illi num fuit ulla voluptas ?
Aut quis pauperior toto inveniendus in orbe ?
Ut qui pane fere careat, semperque quiete.
Conjux, et nati, tum creditor atque tributum.
Gratuitusque labor subeunt in mente vicissim,
Fingitur hinc miseræ verissima sortis imago.

Digitized by Google

Inde vocat mortem ; subito advenit, et, quid agendum
Quærit. — Ligna repone mihi, brevis est mora, dixit.
Ut sumus hic standum, quamvis mors omnia sanat ;
Multa pati, sed nolle mori, nostra hæc ea sors est.

FABLE XVII.

L'Homme entre deux âges et ses deux Maîtresses.

Un homme de moyen âge,
Et tirant sur le grison,
Jugea qu'il était saison
De songer au mariage.
Il avait du comptant,
Et partant
De quoi choisir ; toutes voulaient lui plaire :
En quoi notre amoureux ne se pressait pas tant ;
Bien adresser n'est pas petite affaire.
Deux veuves sur son cœur eurent le plus de part :
L'une encor verte ; et l'autre un peu bien mûre,
Mais qui réparait par son art
Ce qu'avait détruit la nature.
Ces deux veuves en badinant,
En riant, en lui faisant fête,
L'allaient quelquefois testonnant,
C'est-à-dire ajustant sa tête.
La vieille, à tout moment, de sa part emportait
Un peu du poil noir qui restait,
Afin que son amant en fût plus à sa guise.
La jeune saccageait les poils blancs à son tour.
Toutes deux firent tant, que notre tête grise
Demeura sans cheveux, et se douta du tour.
Je vous rends, leur dit-il, mille grâces, les belles,
Qui m'avez si bien tondu :
J'ai plus gagné que perdu ;
Car d'hymen point de nouvelles.
Celle que je prendrais voudrait qu'à sa façon
Je vécusse, et non à la mienne.
Il n'est tête chauve qui tienne :
Je vous suis obligé, belles, de la leçon.

Digitized by Google

C'est ici le premier de ces contes familiers où excelle La Fontaine. Celui-ci est parfait par la composition et le style. Tous les traits portent et tous sont nécessaires. Enfin c'est un petit chef-d'œuvre de sel et d'enjouement. Il est vrai que cette perfection est due en grande partie aux tours heureux de la langue française ; mais avec quel goût ils sont choisis !

La moralité, qui n'est point indiquée, paraît d'abord absente. Mais avec un peu de réflexion on voit que La Fontaine conseille à ceux qui ont attendu trop longtemps, de renoncer au mariage, de peur de perdre leur liberté, sans trouver le bonheur. On pourrait aussi contester la vraisemblance du résultat poussé à une précision rigoureuse qui ne se trouve guère dans la réalité. Peut-on croire, en effet, que l'on ait tellement retranché d'un côté les poils blancs et de l'autre les poils noirs du héros du conte, que sans s'en apercevoir il soit devenu chauve tout d'un coup ? Non, sans doute. Mais dans un récit badin on se prête à cette invraisemblance, ou plutôt on n'y songe pas.

Il était un autre écueil, c'est le rôle ridicule que notre homme entre deux âges et entre deux femmes semble jouer, en se trouvant ainsi sans cheveux. La Fontaine l'a évité très-habilement par le ton plaisant et dégagé dont il le fait parler de cette mésaventure, en sorte que c'est lui, en définitive, à qui demeure l'avantage.

Le début est clair et piquant. Bientôt surviennent deux charmantes épigrammes,

Digitized by Google

Il avait du comptant,
Et partant
De quoi choisir ; toutes voulaient lui plaire :
En quoi notre amoureux ne se pressait pas tant ;
Bien adresser n'est pas petite affaire.

Ne disons rien des jolis traits qui distinguent les deux veuves,

L'une encor verte; et l'autre un peu bien mûre,

ni de la grâce de ce vieux mot *testonnant*, aussitôt expliqué.

C'est-à-dire ajustant sa tête.

Mais remarquons la verve du mot *saccageait*, dans ce vers :

La jeune saccageait les poils blancs à son tour,

et l'effet comique et pittoresque produit par un rejet à la fois naturel et inattendu :

Elles firent si bien, que notre tête grise
Demeura sans cheveux...

Mais ce qu'on doit admirer surtout, ce sont les huit derniers vers, dans lesquels notre amoureux prend son parti du tour qu'on lui a joué involontairement, et en tire la conclusion. D'abord par la désinvolture d'un remerciement ironique, il se met au-dessus du ridicule :

Je vous rends, leur dit-il, mille grâces, les belles,
Qui m'avez si bien tondu,

et il se donne l'avantage de la position par un refus d'un tour vif et net, sans être trop désobligeant :

Digitized by Google

J'ai plus gagné que perdu;
Car d'hymen point de nouvelles,

et il en donne la raison avec esprit et à propos :

Il n'est tête chauve qui tienne.

Et il conclut avec le même enjouement qui exclut tout soupçon d'être piqué et mortifié, et qui lui fait prendre à la fois congé des veuves et du lecteur :

Je vous suis obligé, belles, de la leçon.

Il faut savoir à fond le français et avoir lu le canevas sec et décharné d'Esope et de Phèdre pour apprécier tout le mérite de ce conte parfait en son genre.

BABRIUS 22. — ΑΝΗΡ ΜΕΣΟΠΟΛΙΟΣ ΚΑΙ ΔΥΟ ΕΡΩΜΕΝΑΙ.

Βίου τις ἤδη τὴν μέσην ἔχων ὥρην
(νέος μὲν οὐκ ἦν, οὐδέπω δὲ πρεσβύτης),
λευκαῖς μελαίνας μιγάδας ἑκλόνει χαίτας·
εἶτ' εἰς ἔρωτας ἐσχόλαζε καὶ κώμους.
Ἥρα γυναικῶν δύο, νέης τε καὶ γραίης·
νέον μὲν αὐτὸν ἡ νεῆνις ἐζήτει
βλέπειν ἐραστήν, συγγέροντα δ' ἡ γραίη.
Τῶν οὖν τριχῶν ἑκάστοθ' ἡ μὲν ἀκμαίη
ἔτιλλεν ἃς ηὕρισκε λευκανθιζούσας·
ἔτιλλε δ' ἡ γραῦς, εἰ μέλαιναν ηὑρήκει·
ἕως φαλακρὸν ἡ νέη τε χἡ γραίη
ἔθηχ', ἑκάστη τῶν τριχῶν ἀποσπῶσα.
Φάσκει δ' ὁ μῦθος τοῦτο πᾶσιν ἀνθρώποις·
Ἐλεεινὸς ὅστις εἰς γυναῖκας ἐμπίπτει.

Digitized by Google

Un homme parvenu vers le milieu de l'âge;
Et qui n'était plus neuf, sans être en ses vieux jours,
Mêlant ses cheveux noirs des cheveux blancs du sage,
N'avait pas encor fait ses adieux aux amours.
Deux femmes lui plaisaient; l'une encor jeune et belle
Voulait que son amant fût jeune et frais comme elle;
L'autre voulait, plus mûre, un amant plus rassis.
La première faisait la guerre aux cheveux gris;
La vieille des poils noirs exterminait le reste.
L'une et l'autre arrachant de sa part les cheveux,
Chauve devint l'amant par ce moyen funeste.
Tomber entre les mains des femmes, c'est chanceux.

C. DELAVIGNE. — **Ecole des Vieillards.** I, 1.

DANVILLE et BONNARD.

BONNARD. — .....Paris abonde en amis obligeants
Qui se font un doux soin de marier les gens.
Ils m'avaient découvert une honnête personne,
Savante comme un livre, aimable, toute bonne.
Au cousin d'un ministre elle tenait de près;
Ces chers amis pour moi l'avaient fait faire exprès;
Eh bien! j'ai refusé.
DANVILLE. — D'où vient?
BONNARD. — Elle est jolie;
Elle est jeune.
DANVILLE. — Tant mieux. Depuis quand, je te prie,
La jeunesse à tes yeux paraît-elle un défaut?
BONNARD. — Depuis que j'ai vieilli! Dans ma femme il me faut,
Pour que le mariage soit entre nous sortable,
Une maturité tout à fait respectable.
Or une vieille femme a pour moi peu d'appas;
Une jeune à son tour peut ne m'en trouver pas.
DANVILLE. — L'hymen a des douceurs que la vieillesse ignore.
BONNARD. — Il a tel déplaisir qu'elle craint plus encore.
Jamais le bon plaisir de Madame Bonnard
Pour danser jusqu'au jour ne me fait coucher tard.
Je n'attends pas à jeun, quand la faim me talonne,
Que ma fille soit prête ou que ma femme ordonne.
Dans mon gouvernement despotisme complet:
Je rentre quand je veux, je sors quand il me plaît;
Je dispose de moi, je m'appartiens, je m'aime,
Et sans rivalité je jouis de moi-même.

Digitized by Google

PROVERBES ET SENTENCES.

Un vieillard ne doit pas épouser jeune femme. (Ménandre.)

Prends femme, si tu crains d'avoir trop de loisir. (Oriental.)

Qui prend femme prend des soucis. (Italien.)

Celui qui prend la vieille femme
Aime l'argent plus que la dame. (Français.)

Maison faite, femme à faire. (Id.)

Qui prend femme prend maitre. (Id.)

Ne mets à ton doigt anneau trop étroit. (Id.)

TRADUCTION EN VERS LATINS

Ætatis vir jam mediæ, canescere cœptus,
Constituit seras hymenæi accendere tædas.
Ut bene nummato uxorem elegisse licebat,
Quaque placere volente ; at non properabat amator ;
Nam bene sortiri grandissima et ardua res est.
Binæ animum ante omnes viduæ flexere placendo,
Altera tunc etiam viridis, maturior æquo,
Altera, sed reparans naturæ damna per artem.
Istæ dum ludunt, certantque placere jocantes,
Sæpius illinere olli et concinnare capillos.
Matura hinc, si qui superessent, vertice nigros
Tollebat, sibi quo jucundior esset amicus.
Vastare interea crines virguncula canos.
Inde fit ut noster nudo jam vertice calvus
Sit, videatque dolos. At vobis, inquit, amicæ,
Grates tonsus ago. Amissis majora capillis
Hinc sum ego lucratus. Sed enim valeant hymenæi.
Quam nempe eligerem proprio me vivere vellet
Et non more meo. Calvum servire necesse est.
Acceptum refero monitum, par nobile, vobis.

Digitized by Google

FABLE XVIII.

Le Renard et la Cigogne.

Compère le renard se mit un jour en frais,
Et retint à dîner commère la cigogne.
Le régal fut petit et sans beaucoup d'apprêts :
Le galant, pour toute besogne,
Avait un brouet clair ; il vivait chichement.
Ce brouet fut par lui servi sur une assiette :
La cigogne au long bec n'en put attraper miette ;
Et le drôle eut lappé le tout en un moment.
Pour se venger de cette tromperie,
A quelque temps de là, la cigogne le prie.
Volontiers, lui dit-il, car avec mes amis
Je ne fais point cérémonie.
A l'heure dite, il courut au logis
De la cigogne son hôtesse;
Loua tres fort sa politesse ;
Trouva le dîner cuit à point :
Bon appétit surtout; renards n'en manquent point.
Il se réjouissait à l'odeur de la viande
Mise en menus morceaux, et qu'il croyait friande.
On servit, pour l'embarrasser,
En un vase à long col et d'étroite embouchure.
Le bec de la cigogne y pouvait bien passer;
Mais le museau du sire était d'autre mesure.
Il lui fallut à jeun retourner au logis,
Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,
Serrant la queue, et portant bas l'oreille.

Trompeurs, c'est pour vous que j'écris :
Attendez-vous à la pareille.

Cette fable n'a qu'un défaut, assez grave, il est vrai ; c'est la bizarrerie et l'invraisemblance du sujet. Si l'on suppose que les animaux forment entre eux une sorte de société accidentelle, puisqu'ils ont en effet quelques rapports

Digitized by Google

dans la nature, on ne peut guère leur attribuer nos ustensiles de ménage et notre cuisine, des assiettes, une bouteille, du brouet et des hachis. Mais il fallait tout cela, et surtout les deux premiers objets, pour arriver au contraste sur lequel toute la fable repose; et nos pères, préoccupés des effets produits par-là, et de la morale qu'on en tirait, passaient volontiers par-dessus toutes ces imaginations.

D'ailleurs, le récit est merveilleux par l'art de la composition. Passons sur les premiers vers et sur le mauvais tour du renard, parfaitement dépeint comme un ladre sans délicatesse et sans pudeur, et qui, après avoir trompé la cigogne, a l'effronterie ou plutôt la sottise d'accepter son invitation. A partir de cet endroit, sur les seize derniers vers, il n'y en a que quatre ou cinq consacrés au récit; tous les autres ne font que nous exposer les sentiments d'espérance d'abord et puis de dépit du renard. C'est, en effet, là-dessus qu'il fallait insister pour que la fable produisît tout son effet.

Il suffit de citer, pour appeler l'attention du lecteur sur le mérite souvent inaperçu de tous ces traits. Dès qu'on l'invite,

Volontiers, lui dit-il, car avec mes amis
Je ne fais point cérémonie.
A l'heure dite il courut au logis
De la cigogne son hôtesse;
Loua très-fort sa politesse;
Trouva le dîner cuit à point:
Bon appétit surtout; renards n'en marquent point.
Il se réjouissait à l'odeur de la viande
Mise en menus morceaux, et qu'il croyait friande.

Digitized by Google

Voilà pour l'attente et l'espoir d'un bon repas. Tous les mots portent et doivent, comme on dit, faire venir l'eau à la bouche. Voici maintenant, pour montrer le dépit de la déconvenue, des traits plus courts mais pleins d'énergie :

Il lui fallut à jeun retourner au logis,
Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,
Serrant la queue, et portant bas l'oreille,

dont les derniers sont imités de Virgile et de Régnier, mais supérieurs à leur modèle.

Caudamque remulcens
Subjecit pavitantem utero.

La queue en loup qui fuit, et les yeux contre bas.

Les autres fabulistes n'ont point ces détails savants et expressifs. Le trait de Phèdre

Convivam torquet fame
Quæ cum lagenæ collum frustra lamberet

a été remplacé par celui-ci, moins pittoresque, mais plus enjoué.

Mais le museau du sire était d'autre mesure.

La Fontaine, qui n'aimait pas les supercheries, d'autant plus qu'il en était, comme il le dit, facilement la dupe, revient avec complaisance sur le dénouement, où il semble encore triompher du tour joué au renard.

Trompeurs, c'est pour vous que j'écris :
Attendez-vous à la pareille.

Digitized by Google

YSOPET, I, 33. — **Du Renart et de la Segogne**

Regnart à qui rien n'abelit (plait)
Semont (invite) de menger avec li
La Segogne sa bonne amie.
Elle ne li refusa mie,
Qui cuida être bien péue (repue)
Et festoyée et bien reçue,
Ne à nulz barat (tromperie) n'entendi.
Renart sur la table espandi
Plain pot de miel que il avoit,
Qu'à mangier donner li devoit.
Cil vit le miel, et laiche, et suce,
Et prie celle qu'elle manjusse;
Mais n'en puet à soi rien traire :
Car elle n'a bec à ce faire.
Si se pourpense par quel art
Elle couchiera (trompera) le renart.
Renard semont : si appareille
Trop bonne viande à merveille,
La meillieur qu'appareiller pot (put);
Puis si la mist dedans un pot
Qui a le col lonc et estroit :
Comme ampolle de voirre (verre) estoit.
Renart ni pout le col bouter,
Ne de la viande manger.
Mais la cigoingue bien en goute,
Qui jusqu'au fond le bec y boute.
Renard vousit (voudrait) en ce besoing
Qu'il eut bec en lieu de groing.
La viande qui bon fleurait,
Et par le voirre paroissait,
Fait à renard sa fain doubler
Et de lècherie (gourmandise) troubler.
Bien reçoit-il le conchiement
Que il trouva premièrement;
Si du miel l'oisel ne manja,
Assés de lui se revanja.

Qui fait que a soi ne voudroit,
S'il se repent, c'est à bon droit.
L'on trouve en droit, qui bien le quiert :
L'une bonté l'autre requiert.
Si come seras agréable,
Je te serai, sans nulle fable.

Digitized by Google

Mais au tricheur qui sa foy ment
Faire doit en semblablement,
Sus celi qui fait tricherie
Reviengne barat et bourdie (bourde).

LENOBLE, 35. — **De la Grue et du Renard.**

Le ciel interdit la vengeance,
Il veut qu'en souffrant une offense
L'esprit humilié dompte sa passion.
Cependant pour punir la fourbe, la malice,
N'est-il pas de quelque justice
De permettre le talion ?

Faisons la paix, fi de la guerre,
Dit madame la Grue au seigneur le Renard.
Oui dà, je le veux bien, répondit de sa part
L'animal qui se croit le plus fin de la terre.
Mais en faisant la paix, dit-il, il faut dîner
Et c'est à moi d'en ordonner.
Or ce renard était de nature goulue
Et ne voulait rien que pour soi.
C'était de plus un fourbe, et de fourbe connue.
Ainsi, quoiqu'il promit d'agir de bonne foi,
Ce n'était à coup sûr que pour tromper la grue.
En effet, quand ce vint à dresser le brouet,
Mon drôle donne un coup de patte,
Et l'épanchant entier dans une assiette plate,
Le lèche et le gobe à souhait,
Sans que le pauvre oiseau pût en prendre une goutte.
Le compère Renard en riait dans son cœur;
Mais l'autre dans le sien disait : Quoiqu'il m'en coûte,
Je prétends à mon tour me mocquer du mocqueur :
Il eut dans peu raison : La fortune est volage,
Et malgré ses premiers progrès,
Le Renard fut forcé de demander la paix.
C'est à moi, dit la Grue, à dresser le potage,
En attendant que le traité
Soit arrêté.
Alors dans un bocal, prenant son avantage,
Elle met et la soupe, et la viande et le pain.
Aussitôt son grand cou s'allonge,
Et son bec jusqu'au fond se plonge,
D'où morceaux sont tirés pour assouvir sa faim.

Digitized by Google

Quant à maître Vulpin, il léchait la bouteille ;
Ouvrant sans rien gober la gueule comme un four.
Eh bien ! cria la Grue ; aujourd'hui, c'est mon tour,
Tu triomphais hier ; compère, à la pareille.

PROVERBES ET SENTENCES.

Qui trompe un trompeur et dérobe un larron
Gagne cent jours de vrai pardon. (Français.)

A trompeur, trompeur et demi. (Id.)

Tel qui pense guiller Guillot, Guillot le guille. (Id.)

TRADUCTION EN VERS LATINS.

Forte gruem tenui vulpecula vafra paratu
Ad cœnam invitans, liquidam parcissima pultem
In plana apposuit patina, grus unde nec ullam
Particulam longo valuit decerpere rostro.
At cito deglutit patula totum altera lingua.
Mox ultura dolum grus vulpem ad fercula poscit.
Hercle! libenter, ait vulpes ; namque utor amicis
Simpliciter ; dictaque domum gruis advolat hora.
Urbanum hospitium laudat, cœnamque paratam ;
Nec decrat vulpina fames ; gaudebat odore
Carnis et intritæ, et sicut reputabat, opimæ.
In longo appositum est epulum teretique alabastro
Ore quidem exiguo, cui grus immittere rostrum
Posset, at huic vulpis gula non erat apta lagenæ.
Debuit inde domum prorsus jejuna redire,
Turpiter, ut si quam vulpem gallina dolasset,
Caudam subjiciens utero, simul aure remissa ;
Hac vos fraude, pari par expectate, dolosi.

(*Altero modo.*)

Quum pater impensis vulpes indulserit olim,
Olli est ad cœnam invitata ciconia mater.
Pauper cœna fuit, nec mensis lauta secundis.
Nil etiam nisi puls aderat liquefacta malignæ,
Quam primum in plano fert insidiata catillo.
Vix unam potuit captare ciconia micam,
At latro rapida totum deglubere lingua.

Digitized by Google

Haud ita multo post avis hanc invitat ad escam.
Non nego, ait, sed enim simplex sic utor amicis.
Ad bipedem quadrupes indicta devenit hora,
Laudat avem urbanam. laudat mensamque dapesque
Jejunum pro more parat cupidissima ventrem.
Jam prius accisæ carnis prælibat odorem
Naribus, atque dapis suavi spe gaudet opimæ.
Convivis collo ingenti, tenui ore lagena
Ponitur, insinuat quo grande ciconia rostrum ;
At gula vulpis erat longe diversa figura.
Turpiter inde domum gressus jejena reflexit
Haud secus ac vulpes gallina capta perita,
Stricta inter nates cauda, simnl aure remissa
Hæc falsis sint dicta, pari par nempe refertur.

FABLE XIX.

L'Enfant et le Maître d'école.

Dans ce récit, je prétends faire voir
D'un certain sot la remontrance vaine.

Un jeune enfant dans l'eau se laissa choir
En badinant sur les bords de la Seine.
Le ciel permit qu'un saule se trouva,
Dont le branchage, après Dieu, le sauva.
S'étant pris, dis-je, aux branches de ce saule,
Par cet endroit passe un maître d'école ;
L'enfant lui crie : Au secours ! je péris !
Le magister se tournant à ses cris,
D'un ton fort grave à contre-temps s'avise
De le tancer : Ah ! le petit babouin !
Voyez, dit-il, où l'a mis sa sottise !
Et puis, prenez de tels fripons le soin !
Que les parens sont malheureux, qu'il faille
Toujours veiller à semb'able canaille !
Qu'ils ont de maux ! et que je plains leur sort !
Ayant tout dit, il mit l'enfant à bord.

Digitized by Google

Je blâme ici plus de gens qu'on ne pense.
Tout babillard, tout censeur, tout pédant,
Se peut connaître au discours que j'avance.
Chacun des trois fait un peuple fort grand :
Le Créateur en a béni l'engeance.
En toute affaire ils ne font que songer
Au moyen d'exercer leur langue.
Hé, mon ami ! tire-moi de danger ;
Tu feras après ta harangue.

La Fontaine est tombé ici dans une faute qu'il commet bien rarement ; savoir, dans un défaut grave de composition. En effet, il revient deux ou trois fois sur son récit, et il annonce dès le début le dénouement, c'est-à-dire le salut de l'enfant en danger.

Le ciel permit qu'un saule se trouva,
Dont le branchage, après Dieu, le sauva.

Nous voilà dès les premiers vers rassurés sur le sort de cet enfant, et sans que l'on parle du maître d'école, qui pourtant l'a mis à bord. Il semble que l'auteur, irrité de la sotte harangue du magister, n'ait pas voulu d'abord lui faire honneur du service qu'il a rendu. On pourrait aussi blâmer les mauvaises rimes de *saule* et d'*école*, et la longueur de la morale, d'ailleurs fort bien tournée.

Mais ce qu'il faut louer sans réserve et goûter avec réflexion, c'est le discours du maître d'école, assez court, il est vrai, quoique bien trop long dans la circonstance, mais qui est un chef-d'œuvre de satire et d'observation. C'est le modèle du genre pédantesque et saugrenu ; i en a tous les traits : l'exclamation à froid, l'ha-

Digitized by Google

bitude de pérorer en public, même quand il n'y a personne, l'injure grossière, les figures banales, le ton d'importance, le subjonctif prétentieux, et surtout le don du contre-temps poussé jusqu'à l'absurde dans le derniers vers.

Ah! le petit babouin!
Voyez, dit-il, où l'a mis sa sottise!
Et puis, prenez de tels fripons le soin!
Que les parents sont malheureux, qu'il faille
Toujours veiller à semblable canaille!
Qu'ils ont de maux! et que je plains leur sort!

Ce dernier trait, en présence du danger de l'enfant, est d'un comique impayable. C'est sans doute parce qu'il ne trouve plus rien à dire que le magister s'arrête et sauve le marmot.

Ayant tout dit, il mit l'enfant à bord.

Aussi La Fontaine éclate encore à la fin d'une façon moitié plaisante et moitié indignée contre cette manie de tant de gens, *d'exercer leur langue.*

Eh! mon ami, tire-moi de danger,
Tu feras après ta harangue!

Il serait curieux de comparer ici à La Fontaine, Rabelais racontant l'aventure de frère Jean suspendu à un arbre et raillé par ses compagnons qui discourent au lieu de le tirer de peine. Le passage de Rabelais est excellent et atteste une verve des plus vives et des plus gaies. Mais La Fontaine a une justesse et une vérité parfaites. Il choisit et n'admet que des traits qui portent coup, au lieu de s'abandonner à des

Digitized by Google

flots d'intarissable plaisanterie. Gargantua et ses amis font de l'esprit et sont plaisants comme Regnard; le maître d'école est plus comique, parce qu'il l'est sans le savoir, comme l'Alceste de Molière. L'un montre sa bonne humeur, l'autre s'efface et ne montre que la nature.

ESOPE. *Syntipas*. 310. ΠΑΙΣ ΧΑΙ ΆΝΗΡ.

Παῖς τίς εἰσελθὼν ἐπί τινα ποταμὸν απολούσασθαί, καὶ μὴ εἰδὼς νήχεσθαι, ἐκινδύνευεν ἀποπνιγῆναι. Καί τινα προσερχόμενον ἄνδραἰδὼν, εἰς βοήθειαν τοῦτον ἐκάλει. Ὁ δὲ ἄνθρωπος, τοῦτν διασώζων ἐκεῖθὲν, ἔλεγεν αὐτῶ · ινατί, μὴ νήχεσθαι εἰδὼς, τῆς τοσαύτης κατετολμηκας πλημμύρας; ὁ δὲ παῖς αὐτῶ ἔφη · τέως νῦν βοήθει μοι, καὶ μετὰ ταῦτα ὀνείδισον. Ὁ μῦθὸς δηλοῖ ὡς ὁ ἐν περιστάσει τινὰ προονειδίζων, ἀκαίρως ἀύτοῦ καὶ ἀπρεπῶς καταμέμφεται.

L'Enfant et le Passant.

Un enfant entrant dans un fleuve pour s'y baigner et ne sachant pas nager, courait risque de se noyer. Voyant un homme qui passait, il l'appelait à son secours. L'homme avant de le tirer de là, lui dit : Pourquoi, ne sachant pas nager, t'es-tu aventuré en pleine eau ? L'enfant lui dit : D'abord secours-moi, et après cela injurie-moi. Cette fable montre que celui qui injurie quelqu'un dans le danger lui fait des reproches à tort et mal à propos.

PLUTARQUE, trad. d'AMYOT. — **Comment discerner le flatteur d'avec l'ami.**

Lorsqu'on est malade, c'est chose insupportable, et qui rengrége le mal, que d'ouïr : Cette maladie vous est venue de trop boire, de paresse, ou de trop manger, ou de trop hanter les femmes. O la grande importunité ! Hé dea, mon ami, je fais mon testament, et les médecins me préparent une médecine de castorium ou de scammonée, qui sont celles qu'on donne à l'extrémité, quand il n'y a plus d'autre espérance, et tu me viens ici amener des raisons de philosophie et me faire des remontrances. Ainsi est-il des affaires de ceux à qui la fortune court sus, car ils ne reçoivent pas d'apres remontrances, ni de grandes sentences, ains ont besoin d'aide et de secours : comme les

Digitized by Google

nourrices quand leurs petits enfants sont tombés, ne courent pas les battre et injurier, ains vont premièrement les relever, et les laver, nettoyer et racoustrer, et puis après elles les tansent et les chastient.

SAINT AUGUSTIN cité par OTTO MELANDER.

Quo modo aut qua ratione fiat ut peccatum et mors ab Adamo in omnes homines dimanet atque derivetur, difficile cognitu est, neque ad salutem necessarium. Quamobrem Augustini sententiam salutarem esse putò, qui scribit quemque nostrum potius debere studere qua ratione ab hac labe et noxa originali eximatur, quam ut velit curiose inquirere quomodo in eam ceciderit. Et narrat quemdam semel ni puteum cecidisse, qui cum ejularet et conquereretur, pervenienti cuidam et sollicite inquirente quomodo illuc esset præcipitatus, respondit : Quomodo huc ceciderim, quærere desinas ; illud vero, quæso te, sedule cures, ut me hinc extrahas.

RABELAIS. — **Gargantua**, I, 42.

Le moine passa sous un noyer, tirant vers la saullaye, et embrocha la visière de son heaulme à la roupte d'une grosse branche du noyer. Ce non obstant donna fièrement des esperons à son cheval, lequel estoit chatouilleux à la pointe, en manière que le cheval bondit en avant ; et le moine voulant deffaire sa visière du croc, lasche la bride, et de la main se pend aux branches, cependant que le cheval se desrobe dessous lui. Par ce moyen demoura le moine pendant au noyer, et criant à l'aide et au meurtre, protestant aussi la trahison. Eudémon premier l'aperçut, et appelant Gargantua : Cyre, dist-il, venez et voyez Absalon pendu. Gargantua venu considéra la contenance du moine et la forme dont il pendait, et dist à Eudémon : Vous avez mal rencontré le comparant à Absalon. Car Absalon se pendit par les cheveux ; mais le moine ras de tête, s'est pendu par les aureilles. Aidez-moi, dist le moine, de par le diable. N'est-il pas bien le temps de jaser ? Vous me semblez les prescheurs décrétalistes qui disent que quiconque voirra son prochain en danger de mort, il le doibt, sus peine d'excommunication trisulce, plustot admonester de soi confesser et mettre en état de grace que de lui aider. Quand doncques je les voirrai tomber en la rivière, et pretz d'être noyés, en lieu de les aller quérir et bailler la main, je leur ferai un beau et long sermon *de contemptu mundi et fuga sæculi*, et lorsqu'ils seront roides morts, je les iray pescher. Ne bouge, dit Gymnaste, mon mignon, je te vais querir, car tu es gentil petit *monachus*.

Monachus in claustro
Non valet ova duo ;
Sed quando est extra,
Bene valet triginta.

Digitized by Google

J'ai veu des pendus plus de cinq cents, mais je n'en vis oncques qui eust meilleure grâce en pendillant, et si je l'avois aussi bonne, je vouldrois ainsi pendre toute ma vie. Aurez-vous, dit le Moine, tantost assez presché ? Aidez-moi, de par Dieu, puisque de par l'autre ne voulez. Par l'habit que je porte vous en repentirez, *tempore et loco prælibatis*. Alors descendit Gymnaste de son cheval, et montant au noyer, soubleva le moine par les goussets d'une main, et de l'autre deffit la visière du croc de l'arbre, et ainsi le laissa tomber en terre, et soi après.

MOLIÈRE. — **L'Amour médecin,** acte II, scène 3.

M. DESFONANDRÈS, médecin. — Il faut toujours garder les formalités quoi qu'il puisse arriver.

M. TOMÈS. — Pour moi, j'y suis sévère en diable, à moins que ce soit entre amis ; et l'on nous assembla un jour, trois de nous autres, avec un médecin du dehors, pour une consultation, où j'arrêtai toute l'affaire, et ne voulus point endurer qu'on opinât, si les choses n'allaient dans l'ordre. Les gens de la maison faisaient ce qu'ils pouvaient, et la maladie pressait; mais je n'en voulus point démordre, et la malade mourut bravement pendant cette consultation.

M. DESFONANDRÈS. — C'est fort bien fait d'apprendre aux gens à vivre, et de leur montrer leur bec jaune.

M. TOMÈS. — Un homme mort n'est qu'un homme mort, et ne fait point de conséquence ; mais une formalité négligée porte un notable préjudice à tout le corps des médecins.

MOLIÈRE. — **Les Femmes savantes,** acte III, scène 2.

PHILAMINTE (à Lépine).

Allons, petit garçon ; vite, de quoi s'asseoir.

(Lépine se laisse tomber.)

Voyez l'impertinent ! Est-ce que l'on doit choir
Après avoir appris l'équilibre des choses ?

BÉLISE.

De ta chute, ignorant, ne vois-tu pas les causes,
Et qu'elle vient d'avoir du point fixe écarté
Ce que nous appelons centre de gravité ?

LÉPINE.

Je m'en suis aperçu, Madame, étant par terre.

Digitized by Google

PHILAMINTE.

Le lourdaud ?

TRISSOTIN.

Bien lui prend de n'être pas de verre.

ARMANDE.

Ah ! de l'esprit partout !

BÉLISE.

Cela ne tarit pas.

PROVERBES ET SENTENCES.

Où l'on voit moins de cœur, on trouve plus de langue. (Italien.)

Les longs discours font les longs jours. (Français.)

Le bavard, tambour vide, éclate en un vain bruit. (Plutarque.)

Qui s'écoute parler n'écoute qu'un sot homme. (Prince de Ligne.)

TRADUCTION EN VERS LATINS.

Fert animus vanam hic stulti narrare loquelam.
Parvulus ad ripam ludens est lapsus in undas
Fluminis ; at ramos salicis tum forte prehendit,
Emersit que, juvante Deo. In discrimine tanto :
Hei mihi, clamabat, pereo, succurrite, quæso.
Præteriens audit vocem, versusque magister
Objurgat graviter : pecus ah ! miserabilis, inquit !
Cernite quo sua eum nunc imprudentia mittat.
Istorum interea nebulonum sumite curam.
Eheu, quam miseri infortunatique parentes,
Qui tali invigilent pesti, quantisque premuntur
Sollicitudinibus deplorandoque labore !
Omnia præfatus puerum deducit ad oram.
Scilicet hic plures carpo quam forte putantur,
Nempe loquacem omnem, objurgatoremque molestum
Aut stolide doctum ; spissas tres nempe cohortes,
Quarum progenies, in toto pullulat orbe.
Scilicet hoc unum quovis in tempore curant,
Qua ratione queant stultam exercere loquelam.
O bone me primum præsenti averte periclo.
Deinde tibi ad libitum depromere verba licebit.

Digitized by Google

FABLE XXII.

Le Chêne et le Roseau.

Le chêne un jour dit au roseau :
Vous avez bien sujet d'accuser la nature ;
Un roitelet pour vous est un pesant fardeau ;
Le moindre vent qui d'aventure
Fait rider la face de l'eau
Vous oblige à baisser la tête ;
Cependant que mon front, au Caucase pareil,
Non content d'arrêter les rayons du soleil,
Brave l'effort de la tempête.
Tout vous est aquilon, tout me semble zéphir.
Encor si vous naissiez à l'abri du feuillage
Dont je couvre le voisinage,
Vous n'auriez pas tant à souffrir ;
Je vous défendrais de l'orage :
Mais vous naissez le plus souvent
Sur les humides bords des royaumes du vent.
La nature envers vous me semble bien injuste, —
Votre compassion, lui répondit l'arbuste,
Part d'un bon naturel : mais quittez ce souci ;
Les vents me sont moins qu'à vous redoutables :
Je plie, et ne romps pas. Vous avez jusqu'ici
Contre leurs coups épouvantables
Résisté sans courber le dos :
Mais attendons la fin. Comme il disait ces mots,
Du bout de l'horizon accourt avec furie
Le plus terrible des enfans
Que le nord eût portés jusque-là dans ses flancs.
L'arbre tient bon ; le roseau plie.
Le vent redouble ses efforts,
Et fait si bien qu'il déracine
Celui de qui la tête au ciel était voisine,
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

Voici la fable que La Fontaine et bien des critiques ont regardée comme son chef-d'œuvre, non qu'il n'en ait d'aussi belles, et même de plus originales et de plus étendues, mais parce

Digitized by Google

qu'il n'en a pas de plus parfaite. On peut en effet la regarder comme le type des fables de sa première manière, où, s'attachant à Esope et à Phèdre, il se borne à traiter le même sujet avec presque autant de brièveté, mais avec plus de poésie, de force et de grâce, de justesse et de liberté. En un mot, il corrige ses modèles sans oser s'en éloigner, pour l'ensemble et les détails, pour le style et la morale, et se montre le premier des fabulistes, mais non le conteur original et l'aimable causeur des six derniers livres.

Pour ne pas interrompre la fable par de trop longues remarques et pour éviter les redites, nous parlerons d'abord de l'idée générale et de la composition. Cette idée, mal saisie par la plupart des fabulistes, c'est l'instabilité, la faiblesse et le danger des grandeurs, et la sécurité d'une condition modeste; d'où découle une leçon de modération pour les puissants, et de résignation pour les petits. Toutefois, ces deux pensées ne sont pas sur la même ligne; il y en a une qui domine et qui donne plus d'unité à la fable, c'est la première; la seconde semble même ne servir qu'à la faire valoir par le contraste. Pour rendre cette idée plus saillante et plus morale, l'auteur donne à la grandeur un orgueil, non pas insolent ni provenant du caractère, mais plutôt caché et mêlé d'une sorte de pudeur comme il convient à un heureux naturel gâté par l'élévation de sa fortune, de même que la faiblesse n'est ni basse ni envieuse, mais polie et indépendante.

Digitized by Google

Tout le monde reconnait que le chêne et le roseau sont parfaitement choisis pour exprimer ces deux conditions, et cette leçon de *la mortalité*, *le propre partage des choses humaines*, comme dit Bossuet. Quoique les plantes conviennent moins en général que les animaux dans l'apologue, parce qu'elles ont en quelque sorte une physionomie moins marquée et s'éloignent plus de l'humanité; néanmoins le chêne réveille en nous des idées de puissance, de fermeté et même d'orgueil inflexible; comme le roseau représente bien la faiblesse humble et soumise à tous les caprices de la fortune, et voilà pourquoi celui-là convient mieux que l'olivier ou le hêtre, comme plus fort et plus altier. Leur sort, si différent à la fin, offre le germe de la fable, et les sentiments qu'on leur prête en déterminent la portée morale. Mais pour que la leçon ait plus de force et le récit plus d'intérêt, il faut opposer d'abord les sentiments des deux personnages avant d'annoncer leur fin différente, et les faire parler entre eux, non dans une dispute en forme peu naturelle dans une condition si inégale, mais dans un simple dialogue. Le chêne doit parler le premier et avoir une raison de s'adresser au roseau; c'est le personnage principal, qui ne sera ni odieux ni trop intéressant, mais seulement puissant et fier, de manière que son malheur nous touche assez, mais surtout nous instruise. Le roseau n'aura qu'un rôle effacé. Après que chacun d'eux se sera fait connaître, le récit complètera la leçon. La fable aura donc trois parties : le

Digitized by Google

discours du chêne, celui du roseau et la catastrophe. C'est le plan de La Fontaine, corrigeant ainsi tous les défauts de ses devanciers, mais conservant et perfectionnant tous leurs mérites.

Il nous reste à voir l'exécution de ce plan dans les détails qui tous doivent se rapporter au sort de la grandeur altière. Le début a une simplicité et une précision remarquables. Le discours du chêne a deux parties, dans lesquelles celui-ci, pour se mieux dire à lui-même combien il est fort et puissant, oppose son sort heureux à celui d'un misérable roseau, et pour s'en faire écouter, lui témoigne une sorte d'intérêt. Au fond il n'est occupé que de soi, et sa compassion d'apparât aboutit deux fois à un retour sur lui-même et à une comparaison flatteuse pour lui, désobligeante pour le roseau, et même à une sorte de reproche insultant de sa misère à peine déguisé sous la forme d'un regret dédaigneux.

Le chêne un jour dit au roseau :
Vous avez bien sujet d'accuser la nature :
Un roitelet pour vous est un pesant fardeau :
Le moindre vent qui d'aventure
Fait rider la face de l'eau,
Vous oblige à baisser la tête.

Ce sont des faits qu'il constate, sans vraie bienveillance, qui doivent blesser le roseau, et qui n'ont pour objet que de se dire à lui-même, et de faire dire au roseau, et dans un tout autre langage, combien il est grand et vigoureux.

Cependant que mon front, au Caucase pareil,
Non content d'*arrêter* les rayons du soleil,
Brave l'effort de la tempête.

Digitized by Google

On doit remarquer la pompe du style, l'hyperbole de l'image, la force, la place et l'effet imitatif du mot *arrêter*, et les accents du dernier vers. Il conclut par une comparaison dont les deux parties, pour l'idée et pour l'harmonie, font le plus heureux contraste.

Tout vous est aquilon ; tout me semble zéphyr.

La Fontaine aurait pu s'en tenir là, mais l'orgueil n'est pas encore satisfait, et pour revenir sur son sujet, il essaie de recommencer quelques paroles d'intérêt qui n'aboutissent qu'à une nouvelle mortification pour le roseau.

Encor si vous naissiez à l'abri du feuillage
Dont je couvre le voisinage,
Vous n'auriez pas tant à souffrir ;
Je vous défendrais de l'orage.

On aurait pu mettre *plus près de mon* feuillage ; mais c'est trop simple pour l'orgueilleux qui s'étend avec complaisance sur une périphrase emphatique. Le reste est sec et froid, parce que c'est en effet le moindre souci du chêne, occupé de lui seul.

Mais vous naissez le plus souvent
Sur les humides bords des royaumes du vent.

On ne remarque guère que l'élégante périphrase du dernier vers pour dire l'eau. Mais il y a là un indice du caractère. Le chêne arrive à penser, et presque à dire, qu'après tout, c'est la faute du roseau s'il est malheureux, et qu'il mérite sa misère en naissant loin de lui et sur

Digitized by Google

les bords de l'eau ; que les pauvres ont tort d'être pauvres, et les riches raison de les négliger.

La nature envers vous me semble bien injuste.

Ce vers n'est qu'une répétition polie du début, pour faire convenir le roseau de son infortune et du bonheur du chêne.

Mais celui-ci est trompé dans son attente : le roseau n'est pas dupe de ce manége, ni mécontent de son sort, ni envieux de celui du chêne.

Votre compassion, lui répondit l'arbuste.....

Le chêne nous a tellement occupés *de lui*, qu'on remarque à peine que ce mot *lui* se rapporte grammaticalement à un mot beaucoup trop éloigné, c'est-à-dire au premier vers. Il n'y a dans cette réponse, selon nous, ni remerciement, ni ironie, mais la politesse froide d'un inférieur qui décline la protection d'un grand. Le dernier trait est déjà plus sec et plus dégagé.

Les vents me sont moins qu'à vous redoutables.

Cela devient étrange, et le vers suivant offre une allusion aussi claire et plus hardie.

Je plie, et ne romps pas.

Cela signifie que d'autres ne plient pas, mais peuvent rompre, et pour qu'on n'en doute pas, il complète l'explication par trois vers, dont le dernier ressemble à une menace.

Digitized by Google

Vous avez jusqu'ici
Contre leurs coups épouvantables
Résisté sans courber le dos.
Mais attendons la fin.

Cela est peu respectueux sans doute, mais sans être insolent. Il n'a aucun préjugé sur la puissance; voilà tout. Mais cela même est pour le chêne un excès d'audace, qu'il relèverait avec aigreur ou emportement si la tempête lui en laissait le temps.

Comme il disait ces mots,
Du bout de l'horizon accourt avec furie
Le plus terrible des enfants
Que le nord eût portés jusque-là dans ses flancs.

J'avoue que j'aurais mieux aimé que le vent fût appelé par son nom sans cette belle périphrase un peu énigmatique.

L'arbre tient bon, le roseau plie.

Vers excellent, qui met les deux acteurs en situation, et imitatif au moins par l'expression si juste de *tient bon*.

Le vent redouble ses efforts,
Et fait si bien qu'il déracine.....

C'est ici que nous avons à faire une autre réserve; le résultat semble un peu brusque, le dénouement écourté et le tour assez commun pour exprimer cette tempête et cette victoire épouvantable qui a dû coûter au vent tant d'efforts et n'a pas eu lieu tout d'un coup. Quelques autres fabulistes, Lebeau, par exemple, ont fait pressentir et décrit ce résultat final par plusieurs

Digitized by Google

vers de description, comme nous en voudrions voir ici. Mais La Fontaine semble pressé, comme toujours, de finir son récit pour le rendre plus frappant, et d'arriver à cette grande ruine qu'il met sous nos yeux dans deux vers admirables, plus beaux encore que ceux de Virgile, son modèle.

> Quæ quantum vertice ad auras
> Æthereas, tantum radice ad Tartara tendit.

> Celui de qui la tête au ciel était voisine,
> Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

Si les grands écrivains sont aussi remarquables par ce qu'ils ne disent pas que par ce qu'ils disent, cette fable, outre toutes ses beautés, a encore des mérites négatifs ; le premier est de ne pas nous dire ce qu'est devenu le roseau, personnage secondaire, presque oublié, et dont on peut facilement supposer le salut ; le second, c'est de ne pas avoir de moralité banale et trop facile à déduire, et de laisser le lecteur sous l'impression profonde et mélancolique de cette triste destinée des grandeurs de la terre. C'est par cette élévation naturelle des pensées, l'art infini de la composition, ce rapport étroit du sujet et du style, ce coloris à la fois si sobre et si expressif, enfin cette perfection si étonnante, que La Fontaine mérite d'être lu et relu par tous les âges et étudié à fond par tous les critiques, quand même il ne serait pas l'écrivain le plus aimable et le poète le plus original de la langue française.

Digitized by Google

Babrius. — ΦΗΓΟΣ ΚΑΙ ΚΑΛΑΜΟΣ.

Δρῦν αὐτόριζον ἄνεμος ἐξ ὄρους ἄρας
ἔδωκε ποταμῷ · τὴν δ' ἔσυρε κυμαίνων,
πελώριον φύτευμα τῶν πρὶν ἀνθρώπων.
Πολὺς δὲ κάλαμος ἑκατέρωθεν εἱστήκει
ἐλαφρὸν ὄχθης ποταμίας ὕδωρ πίνων.
Θάμβος δὲ τὴν δρῦν εἶχε, πῶς ὁ μὲν λίην
λεπτός τις ὢν καθληχρὸς οὐκ ἐπεπτώκει,
αὐτὴ δὲ τόσση φηγὸς ἐξεριζώθη.
Σοφῶς δὲ κάλαμος εἶπε · « Μηδὲν ἐκπλήσσου ·
σὺ μὲν μαχομένη ταῖς πνοαῖς ἐνικήθης,
ἡμεῖς δὲ καμπτόμεσθα μαλθακῇ γνώμῃ,
κἂν βαιὸν ἡμῶν ἄνεμος ἄκρα κινήσῃ. »

Κάλαμος μὲν οὕτως. Ὁ δέ γε μῦθος ἐμφαίνει
μὲ δεῖν μάχεσθαι τοῖς κρατοῦσιν, ἀλλ' εἴκειν.

Imitation.

Le vent déracinant un chêne
Dans le fleuve voisin l'entraîne,
Géant contemporain des hommes d'autrefois.
Plus d'un roseau sur chaque rive
Y buvait l'eau légère et vive.
Le chêne s'étonnait de voir debout et droits
Ces arbustes si misérables,
Tandis que les vents redoutables
Avaient déraciné l'ornement de ces bois.
Un des roseaux lui dit : De tout ce que tu vois
Ne sois pas étonné ; ta ruine était prête,
Lorsque tu résistais aux coups de la tempête.
Nous, d'un esprit plus doux, nous plions en tous sens,
Et sous l'effort des moindres vents
Nous courbons humblement la tête.
Ainsi dit le roseau. Notre récit apprend
Au plus faible à ne point résister au plus grand.

Digitized by Google

YSOPET, 9. *Avionnet.* — **Du biau chêne qui ne se vouloit fléchir contre le vent.**

Un biau chêne qui plantés y erre (était)
En un mont sur une rivière,
Si biaus, si fort, si gros estoit
Que nuls vens ne redoubtoit;
Tant estoit grans arbres et hautz,
De tout vens souffroit les assaus :
Onc tant n'oserent aproichier
Que de riens le fissent plessier (plier);
Mais tant soufflerent et ventèrent
Les vens, qu'à terre le portèrent.
Onc si bien ne se deffendi,
A val en l'iave (l'eau) descendi,
Que ongs ne pot avoir secours.
A val s'en va, si com le cours
De l'iaue le maine vers rosel
Qui là estoient et grand et bel,
Qui empechièrent qu'il passat,
Sans ce que nulz se quassat.
Au chêne grant merveille vient
Du roseau, comment il se tient
Contre l'iaue, contre le vent;
Ainçois ne s'en va plus grevant;
Mais de ce s'amerveille en force
Par quel guille (art) ne par quel force
Il est illecques détenus,
Entre les roselés menus
Qui n'ont ne vertu ne puissance;
Et de ce à soy meismes tance.
Li rossiaux qui ce oï (entend) tout,
Respont : faible sui je sans dout;
En ce m'a fait plus grand salut
Que ta force ne t'a valut,
Pourquoy en tel orgueil estoies
Que nul vent tu ne redoubtoies;
Et t'en est si bien advenu
Que tu en es pour fol tenu.
Mes quant je voi le vent venir
Contre qui ne me puis tenir
Mieux me vaut le col abessier
Et moy tout bellement bessier,

Digitized by Google

Que a plus fort de moy combattre.
Tu fusses encor à abattre,
Si eusses voulu souploier,
Et toi contre plus fort ploier.

JULIEN MACHAUT. 15. — **La 20e fable si est de l'arbre et du roseau.**

Nul ne doit être orgueilleux contre son seigneur, mais se doit humilier à lui ainsi que récite cette fable d'un gros arbre qui ne se voulut point ployer pour le vent ; et le roseau qui était au pied de l'arbre, où le vent voulait il se plaçait. Et l'arbre lui dit : Pourquoi ne demoures-tu ferme comme moi, et le roseau respondit ; je n'ai pas la force que tu as. Et l'arbre lui dit orgueilleusement : Doncques ai-je plus de force que toi. Et tantôt après ala venir un grand vent, lequel abattit cettui gros arbre, et le roseau demoura en son estre. Car les orgueilleux seront humiliés et les humbles seront exaulsés, car la racine de toute vertu est humilité et obéissance.

VERDIZOTTI, 26. — **Della canna et dell' oliva.**

E la canna et l' oliva un giorno insieme
Vengona di valore a gran contesa ;
Chiascuna l' altra vilipende e preme,
Con parlar ch' a l' honor contraria, e pesa.
Dice l' oliva : io che con forze estreme
Sostener soglio ogni importante offesa,
Sarò minor da te, putrida e vile,
Che non hai pianta a tua vilta simile !
Io l' oltraggio de' venti et le tempette
Sostegno ogn' hor co' miei nervosi rami.
Tu pur che minima aura in te si dette,
Batti' il terren con crin languidi et grami.
Cede qual vinta alhor la canna a queste
Parole, e par che non responder brami,
Fin' che' l tempo non venga, onde sicura
Risponder possa a tanta sua pressura.
Ecco de venti impetuosi stuolo.
Fra pocchi giorni le campagne assale.
Et si piega la canna insino al suolo,
Poi si releva al fin come habbia l' ale,
L' oliva che nel cor sente grand duolo
Di ceder tosto come causa frale,
Dura resiste al primo assolto. èl vento

Digitized by Google

Sprezza, e leggiera in lui prende ardimento.
Ma quel, che pur non può piegarla al piano,
Da radice la sueglie, e a terra caccia.
Allor la canna la vittoria in mano
Si vede, e dice a lei con lieta faccia :
Ecco, mischina, il tuo voler insano
Come par ch' a te giovi è honor faccia?
In dura altrui resisti, hor morta sei.
Tu cedo a tutti, et sani ho i rami miei.
L' humil che cede al suo maggior, ventura
Miglior s'acquista, e lungamente dura.

LENOBLE, 93. — **Du Chêne et du Roseau.**

Couché sur les gazons aux bords d'une fontaine,
Tablette et poinçon dans la main,
J'entendis un superbe chêne
Contre un faible roseau gronder d'un ton hautain,
Car grandeur avec petitesse
Parle peu sans hausser le ton ;
Je l'écoute et voici comme dans son jargon
A son voisin rampant s'expliquait sa hautesse :
Excrément d'un marais bourbeux,
Que le moindre souffle balotte,
Girouette rampante au pié rempli de crotte,
Petit effronté, petit gueux,
Dis-moi, quel vain orgueil te gonfle la calotte ;
Pourquoi, te connaissant aussi faible qu'un jonc,
Oses-tu bouffi d'insolence
Avec la fermeté de mon solide tronc
Mettre ta faiblesse en balance ?
Moi qui fais en prêtant à Jupiter ma voix
Retentir d'oracles les bois
Qu'on va consulter dans Dodone,
Moi qui pour honorer la valeur des Romains
Glorieux de leurs titres vains,
Fournis à ces vainqueurs leur plus noble couronne.
De mes bras de géant je puis atteindre aux cieux ;
J'étends aux enfers mes racines ;
Sans moi l'homme aurait-il ces puissantes machines
Qui sous des coups prodigieux
Des remparts écrasés font tomber les ruines.
Plus redouté que les Titans,
Ne suis-je pas le roi de tous les végétants ?

Digitized by Google

Par où donc prétends-tu égaler à ma force,
Toi dont le corps entier sans doute ne vaut pas
Une fibre de mon écorce ?
Est-ce par ta faiblesse. — Oui, dit d'un ton plus bas
Maître Roseau, c'est par là, sire,
Que de la fermeté je dispute avec toi.
Le chêne alors se prit à rire.
Trève de ris, dit l'autre, et tu vas voir pourquoi.
Plus tu t'élèves de la terre,
Plus la foudre voisine est prête à t'écraser ;
Au moindre bruit de son tonnerre,
Tu crois que Jupiter s'arme pour te briser.
Les hommes dans un bois t'ont fait son interprète.
Mais il te met en poudre et ne t'épargne pas ;
Et les vents que tu crois étouffer dans tes bras
Ne triomphent-ils pas souvent de ta défaite ?
Tu trouves ton péril dans ta propre grandeur ;
Et moi dans ma faiblesse un solide bonheur.
Tout semble menacer ta tête ;
Mais dans mon petit sort je suis exempt de peur.
Tels étaient leurs discours, quand un vent à grand bruit,
Sorti des poumons de Borée,
Et traînant à sa suite une effroyable nuit,
Fit trembler toute la contrée.
Voyons, dit le chêne orgueilleux,
Pauvre petit roseau, voyons qui de nous deux
Soutiendra mieux de cet orage
Tous les efforts impétueux.
Cependant l'ouragan serré sous le nuage
Fait dans la vaste plaine un terrible ravage.
Le roseau contre ses efforts
Ne fait rien que plier le corps,
Tandis que le superbe chêne,
Sur son pied solide affermi,
Oppose ses grands bras à la fougueuse haleine
De son invincible ennemi.
Contre ses coups longtemps il lutte.
Mais le vent animé s'aigrit par ses combats ;
L'arbre battu s'ébranle ; il est près de sa chute ;
Il tombe, et son corps en éclats
Fait retentir les airs du bruit de son fracas.
D'un mortel que son rang a rendu trop superbe
Tel est enfin souvent le sort,
Tandis que le roseau qui rampe parmi l'herbe
De la fougue des vents échappe sans effort,

Digitized by Google

LEBEAU. — **Fin de la fable imitée de La Fontaine.**

Vix dixerat, Ecce
Volvitur ad silvas belli prænuncius, ingens
Mugitus, Boreasque simul, simul effera campis
Incubuit Boreæ soboles, vastoque tumultu
Sævit, et attonitos rapido quatit impete montes.
Tum mergit caput, et docili cervice residens
Obsequio fallit venientes cannula ventos.
At conjuratos obnixo stipite fratres
Indignata manet quercus, totque æmula contra
Ventorum furias immane remurmurat. Olli
Jugeminant vires, jam culmina summa vacillant,
Depopulata comis, jam saucia brachia crebro
Vulnere franguntur, raptas rotat undique ventus
Exuvias, totis strages dispergitur agris;
Ipsa tremit, nutatque minans, et victa supremum
Congemuit, campis late protenditur arbos,
Quæm quantum audaci surgebat ad æthera nisu,
Ardua, tartareas tantum penetrabat ad umbras.

GIRAUD. — **Fin de la fable traduite de La Fontaine.**

Dixit; ab axe simul Boreæ volat horrida proles;
Non parem hyperborens miserat ante polus.
Demittit leve collum arbuscula, mole sua stat
Arbos; trux aquilo vim geminare suam,
Sic tandem quatit ut subigat sternat que superbam
Quæ pede tangebat Tartara, fronte polum.

PROVERBES ET SENTENCES.

Il vaut mieux durer que fleurir. (Anglais.)

Le calme le plus doux est voisin du naufrage. (Français.)

Mortels, défions-nous d'un sort toujours heureux.
Plus on tombe de haut, plus terrible est la chute. (P. Syrus.)

Qui se prétend heureux appelle le malheur. (P. Syrus.)

Aujourd'hui grand, demain petit. (Français.)

Il n'est si fort qui ne tombe. (Français.)

Du triomphe à la chute il n'est souvent qu'un pas. (Voltaire.)

Quand tu seras heureux garde-toi de l'orgueil. (Ménandre.)

Digitized by Google

Un Dieu vengeur s'attache aux pas de l'orgueilleux. (Sénèque.)

Du fier la gloire devient honte. (Français.)

La fortune et l'orgueil sont presque inséparables. (Français.)

Folie, orgueil et sorquidance
Avec eux portent meschéance. (Français.)

La hauteur ne sied à personne.

Les marbres et les grands sont froids, durs et polis.

TRADUCTION EN VERS LATINS.

Olim humilem juncum affata est sic ardua quercus :
Naturam merito potes objurgare novercam
Regulus est tibi onus grave ; si quis spiritus auræ
Rugam impressit aquæ, subito demittere collum
Cogeris. Interea mea frons summi æmula montis
Non tantum solis radios et spicula rumpit,
Ast etiam vento tempestatique resistit.
Flamina cuncta tibi Boreas, mihi que aura Favoni
Omnia ; si saltem patula sub fronde subires,
Qua late viridis vicinos obtego saltus,
Protegerem a nimbis, neque tanta incommoda ferres.
Ast in ventosis enascere sæpius oris.
Natura erga te mihi valde injusta videtur.
Subjicit arbustum ; quod me miseraris, amicæ
Indolis est signum, tamen hanc, precor, exue curam.
Terribiles sed enim non tam mihi quam tibi venti.
Flector non rumpor : tu contra prælia tanta
Hactenus, immoto durasti tergore firma,
Finem expectemus. Vix dixerat, ingruit ultro
Missus hyperboreis turbo furibundus ab oris
Ingens, horribilis, quo non violentior alter.
Flectitur hic juncus ; stat contra immobilis arbor.
Ventus at invicto repetitos impete nisus
Aggerit, usque adeo ut sternat radice revulsa
Cœlo vicinam sublimi vertice quercum,
Et quæ Tartareas pedibus penetrabat ad umbras.

(*Altero modo.*)

Olim cum tenui sic fatur arundine quercus ;
Est tibi naturam rerum reprehendere causa.
Regulus ipse grave tibi onus ; si flamine leni
Stringitur æquor aquæ, caput inclinare juberis.

Digitized by Google

Interea mea frons par et confinis Olympi,
Solis non adeo contenta retundere tela,
Rumpère vim venti tempestatemque furentem.
Cuncta tibi Boreas, Zephyrus mihi cuncta videntur
Flamina. Sed cur non sub vasta nasceris umbra
Hos qua tutor agros late circumque jacentes?
Inde minus paterere, meis circumdata ramis.
At contra variis plerumque obnoxia ventis
Stagna colis. Natura tibi est injusta noverca.
Hæc tua te, generosa, refert arbuscula, quercus,
Decipit ignaram pietas; at eam exue curam.
Nam mihi terribiles minus afflant quam tibi venti.
Flector non rumpor. Sævis invicta procellis
Hactenus immota, fateor, cervice resistis.
At quis erit finis? Sed enim dum talia fatur,
Continuo extrema cœli de parte cucurrit
Horribilis Boreas, quo non violentior alter
Ante alias ab hyperborea regione profectus.
Fortiter obniti contra arbor, cedere arundo;
Ast iterum atque iterum contendere ventus, et imis
Vellere postremo monstrum radicibus ingens
Quod pæne aerio tangebat vertice cœlum,
Immensumque fere pedibus tendebat ad Orcum.

Digitized by Google

HISTOIRE & ARCHÉOLOGIE

RAPPORT DE LA COMMISSION

CHARGÉE D'EXAMINER LA PROPOSITION

Ayant pour objet la conservation de la Galerie qui couronne la Façade septentrionale de la Cathédrale de Reims.

Séance du 13 Décembre 1878

MESSIEURS,

Votre Commission[1], pénétrée de l'importance de sa mission, s'est immédiatement mise à l'œuvre.

Son premier examen a naturellement porté sur la proposition elle-même ; quoique sa prise en considération par vous fût déjà une preuve du vif interêt que vous y prenez, il lui a semblé qu'une question de cette nature est de celles qu'on ne peut résoudre sans en faire une étude approfondie, et c'est ce qu'a dû faire votre Commission, afin de vous apporter des conclusions motivées.

Le monument, la renommée dont il jouit, le

[1] La commission était composée de MM. Fanart, Tourneur, Givelet, Cerf, Gosset, Boullaire et le secrétaire général ; M. Gosset, rapporteur.

Digitized by Google

rang élevé qu'il occupe parmi nos richesses d'architecture nationale, l'importance relative du couronnement en question dans l'édifice, ont bientôt convaincu votre commission que le sujet de la proposition déposée le 22 novembre était en tous points digne de votre attention et de votre sollicitude.

En effet, on vous a proposé d'examiner s'il n'y avait pas lieu, en présence des grands travaux de restauration faits aux façades latérales de la Cathédrale et des modifications qui en sont le résultat, de demander que la galerie de couronnement de la façade latérale au Nord, dont le délabrement nécessite aussi la reconstruction prochaine, fût reconstituée telle qu'elle a été faite primitivement, telle que nous la voyons encore pour conserver une harmonie de proportions et d'effet dans le caractère architectural et symbolique du monument.

Les échafaudages qui masquaient toute la façade méridionale ayant été complètement enlevés devant les trois premières travées, votre Commission a pu se rendre compte de la restauration de cette façade et examiner la nouvelle galerie qui la couronne, œuvre de M. Millet, architecte du monument, et exécutée dans le *style du* XIIIe *siècle* [1].

Quels que soient les mérites de cette dernière, votre Commission a décidé de n'en faire ni l'éloge ni la critique, afin d'écarter toutes causes de susceptibilité et de conserver à la discussion

[1] On en trouve un dessin dans l'*Encyclopédie d'Architecture* publiée par Morel, 1878.

Digitized by Google

qui pourra survenir toute la courtoisie possible, non-seulement avec l'honorable M. Millet, mais encore avec ses habiles collaborateurs.

Puis elle a revu la façade septentrionale avec sa galerie de couronnement élevée à la suite de l'incendie de 1481, qui avait détruit les combles et les couronnements des façades latérales ; et après en avoir examiné l'ordonnance, sa concordance parfaite avec les parties dominantes de l'extérieur de l'édifice, c'est-à-dire le portail et les façades de la nef, s'être bien rendu compte des raisons qui ont guidé les architectes leurs auteurs, raisons particulières à la Cathédrale de Reims, et jugé ainsi en toute connaissance de cause cette partie si remarquable d'un monument que tout le monde admire, votre Commission a pu se former une opinion motivée et se mettre en état de la formuler.

Pour vous la mieux présenter, il est nécessaire d'entrer dans quelques développements sur le style de notre Cathédrale, sur le caractère de sa décoration extérieure si admirable par ses proportions et par sa magnificence, sur l'idée que ses architectes ont tous voulu exprimer et faire comprendre clairement à tout le monde.

Dès l'époque carlovingienne, les rois de France, en souvenir de la conversion des Francs de Clovis par l'évêque de Reims, saint Remy, firent choix de l'église métropolitaine de cette ville pour y être sacrés et pour y célébrer avec pompe la cérémonie de leur couronnement ; dès lors, la Cathédrale de Reims, devenue une véritable église royale, dut recevoir, en raison de sa des-

Digitized by Google

tination, un développement, des proportions, une décoration d'une nature particulière qui marquaient sa prééminence sur toutes les autres églises, même sur celles de la capitale du royaume.

La première Cathédrale a disparu sans laisser d'autre trace de son existence que le souvenir des richesses décoratives réunies par les Archevêques ; mais celle que nous avons sous les yeux, commencée au XIIIe siècle, et que le temps a conservée presque intacte à notre admiration, fait foi de cette recherche, de cette volonté continue de lui donner l'aspect splendide motivé par sa destination ; pendant les deux siècles qui vont de la construction des fondations à l'achèvement, les hommes ont passé, les artistes se sont succédé, mais le programme n'a pas varié [1].

Tous les architectes qui ont eu l'honneur soit d'en concevoir le plan, soit d'en commencer l'exécution ou de la continuer, ont eu invariablement le même but, sans vouloir substituer leur personnalité à la conception première, celui d'élever non-seulement une église grandiose, mais surtout la Cathédrale des cérémonies royales les plus importantes et les plus magnifiques d'un règne, celles du couronnement. Aussi se sont-ils attachés à donner aux façades une disposition architecturale exceptionnellement somptueuse et une décoration digne d'encadrer

[1] Pour mieux accentuer, tout autour du monument, l'unité de la décoration extérieure, les architectes du XIVe siècle, bien qu'ils eussent pu s'en passer, ont fait entrer dans la décoration du portail les motifs de tête des contre-forts.

Digitized by Google

les fêtes les plus belles de la monarchie nationale.

C'est à ce programme que notre monument doit l'ordonnance et l'ornementation de son portail et celles des façades latérales composées avec tant d'art, que l'on regarde justement comme des merveilles uniques dans leur genre.

Digitized by Google

En effet, les motifs de l'architecture ogivale usités à une époque, sont souvent les mêmes dans les églises construites en même temps ; mais à la Cathédrale de Reims, les architectes n'ont employé les motifs courants du temps qu'après les avoir scrupuleusement étudiés, épurés avec un grand goût ; ils les ont parés d'ornements choisis et modelés avec la plus grande ampleur ; voulant que, partout, chaque partie de l'édifice eût bien le caractère distingué d'une décoration royale. La Basilique du couronnement étant au-dessus de tous les palais royaux, devait être plus magnifique, plus riche.

Ils ont encore voulu lui donner un air de fête qui rappelât à tous et à tous moments le caractère des fêtes du sacre, l'avènement d'un nouveau Roi étant qualifié de joyeux.

Cette affirmation n'est pas téméraire, car nous savons d'une manière certaine que les dispositions intérieures du monument avaient été distribuées en vue de la grande cérémonie du sacre, et l'allongement de la nef par l'adjonction de trois travées supplémentaires n'a pas certainement une autre origine. La décoration intérieure, caractérisée par de riches peintures et de merveilleuses verrières, complétée par le mobilier de la couronne, avait le même aspect de magnificence et de fête.

Les archéologues, les architectes, les amateurs qui étudient la Cathédrale de Reims, ne doivent donc pas s'étonner de la richesse de certaines parties, des raffinements de goût qu'ils peuvent prendre pour des entraînements

Digitized by Google

irréfléchis ou pour des dérogations apportées aux motifs ordinaires de l'architecture ogivale ; c'est qu'à Reims, de parti pris, pour produire un grand effet particulier, on a employé des arrangements inusités dans les autres édifices de la même époque ; de là, entre autres, l'ordonnance si originale du portail, dont les parties décorées ne sont pas arrêtées et se continuent naturellement sans arêtes, par des arrondis, sur les façades latérales, pour paraître se suivre avec les galeries de couronnement de ces façades, comme pour ceindre le monument tout entier d'une riche couronne ornementale.

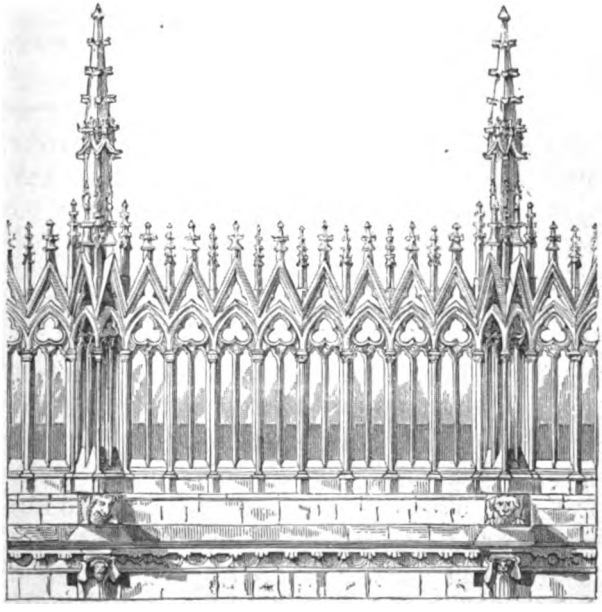

Digitized by Google

Rien de ce qui a été élevé dans la Cathédrale de Reims ne peut être jugé avec la méthode de critique applicable aux autres édifices de la même époque.

La galerie qui nous occupe a été construite avec le comble actuel à la suite de l'incendie de 1481 qui détruisit les cinq clochers du transept, les combles et les galeries qui les entouraient.

Qu'étaient celles-ci ?..... Nous n'en avons pas de dessin ; *mais nous en avons un fragment incontestable*, dont nous parlerons tout-à-l'heure. D'ailleurs les dates de la construction et de l'achèvement de la nef nous sont connues; nous savons avec quelque certitude que cette galerie avait été élevée à la fin du XIVe siècle avec les tours du portail. C'est alors que l'extérieur de la Cathédrale a reçu son caractère définitif avec le cachet de cette époque. Car nous savons que le transept était à peine terminé à la fin du XIIIe siècle, que les trois travées de la nef contiguës au portail ont été commencées au XIVe siècle, et que celui-ci, en 1481, n'était monté que jusqu'au premier étage.

Les galeries n'ont dû être construites qu'après l'achèvement complet des nefs, lorsqu'il a été possible de faire le raccord contre le portail. Leur disposition architecturale et leur décoration offraient un beau spécimen de l'art si élancé, si élégant, de cette époque.

Celle que nous admirons encore aujourd'hui sur la façade septentrionale date de la restauration entreprise sous Louis XII après l'incendie de 1481.

Digitized by Google

En examinant attentivement ses proportions, la forme de ses ogives et celle des pignons, votre Commission a constaté qu'elles étaient parfaitement d'accord avec les arcatures du portail, avec celles de la galerie des Rois et les ogives du couronnement des tours.

En poursuivant ses investigations, votre Commission a constaté que les trois premières arcades figurées sur la base de la tour Nord, qui s'appuient sur la façade latérale, et qui sont, à n'en pas douter, du XIVe siècle, puisqu'elles font corps avec ladite tour et qu'elles ont les ornements de l'époque, étaient semblables à toutes celles de la galerie dont elles forment le départ ; elle a conclu avec certitude que la *galerie encore en place devait être une restitution de celle qui l'avait précédée.* Ces arcatures du XIVe siècle sont figurées dans les dessins géométriques gravés dans la Monographie de la Cathédrale de Reims (*L'Architecture du* Ve *au* XVIIe *siècle,* par J. Gailhabaud), et que nous reproduisons d'après cet ouvrage, avec une planche de détail que MM. Reimbeau et Leblan avaient préparée pour y être jointe [1].

L'architecte chargé de la reconstruction s'est borné seulement à modifier les couronnements, pointilles, fleurons, et les feuilles des chapiteaux, etc., qui sont dans le style du commencement du XVIe siècle, tout en respectant la proportion des frontons, et peut-être aussi en augmentant les pointilles qui sont entre

[1] L'original appartient à la Bibliothèque de Reims.

Digitized by Google

ceux-ci [1]. Le motif si ingénieux des ressauts triangulaires au-dessus des amortissements des contreforts, avec les pyramides posées en diagonale, doit aussi être de la même époque; car tous les arrangements d'architecture du portail sont là pour nous prouver que les artistes de cette époque, en fait de combinaisons, connaissaient jusque dans les plus petits détails les moyens à employer pour se jouer des difficultés des raccordements et produire la variété dans l'unité, des effets sans brusqueries.

Cette galerie, composée d'une succession d'arcades qui se suivent sans interruption, depuis le départ de la tour du portail jusqu'au transept, forme le sommet naturel et voulu de la façade latérale; car celle-ci, contrairement à beaucoup d'autres édifices du Moyen-Age, n'est pas terminée par une série horizontale de moulures et de sculptures tenant lieu de corniche (comme à Notre-Dame de Paris), mais par un simple bandeau orné de crochets sous un larmier, couronnement qui serait insuffisant pour la hauteur et la richesse de la façade, s'il n'était surmonté d'un motif d'architecture important et digne de celle-ci. C'est le rôle de notre galerie ; de là son originalité dans son ordonnance et dans sa décoration ; c'est qu'elle est le couronnement de ce riche ensemble architectural formé des deux façades et des contreforts, et en même temps l'amortissement, la transition entre ces parties verticales de l'édifice et les toits ornés de crêtes

[1] Pour accentuer le système pyramidal de l'ensemble.

Digitized by Google

et des cinq flèches avec leurs clochetons ajourés et fleuronnés[1]. Lorsqu'ils étaient tous debout, ils formaient le plus complet, le plus radieux épanouissement que l'on puisse rêver sur un monument de cette époque. Ni les couronnements des édifices les plus remarquables du Nord, ni ceux de la cathédrale de Milan ne peuvent nous en donner qu'une idée affaiblie.

Lorsque la toiture de la nef sera ornée de la crête qui lui est indispensable pour lui retirer toute ressemblance avec le toit d'une salle banale, on comprendra mieux l'œuvre dont nous demandons la restitution.

Toutes les qualités déployées par ses architectes, l'originalité ingénieuse de cette composition, l'étude des proportions et l'art des effets, le jeu de la lumière et des ombres dans ces arcades et dans ces ajours, si heureusement variés et ménagés pour laisser paraître la base du toit, seront alors mieux appréciées.

Ceux qui, dans l'architecture du Moyen-Age, ne veulent admirer que les œuvres du XIIIe siècle, comprenant mieux les raisons des architectes dont nous parlons, ne leur reprocheront plus, par exemple, pour les pilastres à base triangulaire au-dessus des amortissements des contreforts, d'avoir perfectionné le système un peu trop facile des pilastres saillants, coupés, heurtés, usité encore au siècle précédent.

Grâce à ces pilastres posés sur la diagonale, il n'y a pas d'interruption des arcatures ; comme

[1] Voir Viollet-Leduc, *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XIe au XVIe siècle*, tome II.

Digitized by Google

elles sont semblables et de même hauteur, leur succession ne fait qu'un seul motif horizontal continu de la tour au transept, dont l'effet est nécessaire, ici à Reims, car le jeu des lignes, résultant des vives saillies des contreforts, bien que somptueux et brillant, a cependant besoin, pour la majesté de l'édifice religieux, d'un couronnement plus aligné, surtout à la base des surfaces droites du toit.

Dans les arcatures de cette galerie, le rapport de proportion entre les colonnettes, les arcades ogivales et les pignons qui les surmontent est des plus heureux, pour éviter la lourdeur. Sauf les moulures des frontons, dont la saillie doit donner une ombre fine et nette, les arêtes sont adoucies afin que la lumière glisse facilement et montre la base du toit. Les meneaux renfoncés, avec leurs petites ogives et leurs trèfles, rompent agréablement la monotonie qu'engendrerait la répétition du même motif sur une aussi grande longueur ; enfin, au-dessus des contreforts, la saillie des deux arcades qui, sortant en biais de l'alignement, se rencontrent sur la diagonale d'une colonne saillante, suffit pour éviter la sécheresse d'un alignement monotone, sans coupures dans l'effet dont nous avons démontré la nécessité. Cette disposition particulière d'un effet si heureux a été certainement empruntée au portail où on la trouve huit fois au-dessous des trois grandes arcatures des portes et à la base des tours. C'est un des détails originaux de notre Cathédrale, et il nous paraît essentiel à conserver dans la galerie qui nous occupe.

Digitized by Google

Grâce aux ajours des deux arcades, cette disposition des pilastres en ——V—— ne fait sortir de l'alignement qu'une colonnette qui ne paraît pas charger, outre mesure, le petit bonhomme en forme de caryatide que les architectes des XIIIe et XIVe siècles ont fait sculpter entre les tympans des ogives comme *amortissement* et couronnement des arcs-boutants, et aussi pour préparer la saillie de la gargouille.

Non-seulement les pyramidions présentés sur la diagonale, en ne formant pas bornes, permettent de mieux embrasser l'ensemble d'un coup d'œil ; mais, avec les clochetons, les pointilles, tous si légers, si élégants, qui surmontent si gaiement ses arcatures, ils forment un ensemble qui prépare aux finesses plus élancées de la crête du toit.

A quelque point de vue que l'on se place, cette galerie est à tous égards un chef-d'œuvre de notre art national, *unique en Europe ;* les quelques motifs analogues de la cathédrale de Pise [1] sont loin d'avoir cette élégance élancée et cette rare finesse. Elle fait partie intégrante de cette façade qui arrache depuis des siècles un cri d'admiration à tous ceux qui la voient, artistes, lettrés ou illettrés.

Lors de la lutte des classiques et des romantiques, les professeurs d'architecture les plus attachés aux règles harmoniques de l'art classique, en les défendant contre leurs contradicteurs, tout en reprochant à l'art du Moyen-Age

[1] Galerie à la base de la coupole.

Digitized by Google

son exubérance d'originalité et l'emploi trop fréquent des effets heurtés, rendaient exceptionnellement hommage dans leur enseignement aux façades latérales et à la galerie de la Cathédrale de Reims, dont ils proclamaient les qualités, l'élégante composition et la savante harmonie des proportions[1].

En résumé, votre Commission, appréciant ces mérites, mais de plus la concordance des arcatures et des pignons avec la décoration extérieure la plus accentuée de la Cathédrale, celle qui, aux XIVe et XVe siècles, lui a donné sa forme et sa physionomie définitive ; convaincue que l'architecte chargé de la construction de la galerie actuelle après l'incendie de 1481 n'a fait que reproduire les anciennes arcatures ; est unanime à vous proposer :

De demander qu'elle ne soit démolie, pour cause de vétusté, que pour être rétablie telle qu'elle est, sauf à modifier dans la sculpture la flore ornementale qui est du XVIe siècle ; et cela peut se faire sans en changer notablement la physionomie, car, à une hauteur de 45 mètres, les détails des crochets et des feuilles de cette dimension n'ont pas sur un ensemble la même importance que sur le papier du dessinateur.

Le nombre des gargouilles pourrait être augmenté suivant que l'architecte le jugera convenable pour l'écoulement des eaux. Quant

[1] Cours de Théorie d'Architecture, professé par M. Lesueur, membre de l'Institut, à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, 1858.

Digitized by Google

à la position du chéneau, il ne paraît pas indispensable d'y toucher [1].

Pour arriver au résultat proposé, l'Académie ferait une démarche pressante auprès de Monsieur le Ministre des cultes, dont le grand sens est reconnu de tous, lui exposerait nos motifs concluants et lui ferait remarquer qu'il y aura toujours, quels que soient les élargissements du parvis dans l'avenir, impossibilité matérielle par le fait de la saillie des tours, à ce que les deux façades latérales soient vues en même temps ; que d'ailleurs les promoteurs des études sur l'architecture au Moyen-Age et ceux qui s'y sont adonnés de nos jours, en défendant son originalité et l'interêt que présentent pour l'histoire de l'art national les superpositions différentes de chaque siècle dans la construction des édifices de cette époque, n'ont cessé de s'élever contre la tyrannie de la *symétrie.*

Enfin (quoique cette considération ne vienne qu'en second ordre), que cette façade latérale de la Cathédrale, telle qu'on la voit encore, est reproduite dans tous les ouvrages d'architecture gravés, publiés et imprimés dans toutes les langues ; que notre galerie a, par cette grande publicité, acquis le droit de vivre, c'est-à-dire

[1] Si l'expérience de trois siècles y a dénoncé quelque inconvénient, il est facile d'y remédier. La base du comble de la nef étant peu large (15 m), la quantité d'eau déversée dans le chéneau n'est pas considérable comparativement aux immenses toitures de beaucoup de bâtiments modernes, comme les théâtres et les gares des chemins de fer, qui ont deux et trois fois plus.

Digitized by Google

d'être admirée dans l'avenir comme elle l'a été jusqu'ici.

L'Etat qui, d'un côté, dépense pour tirer de l'oubli et publier tous les ans des documents relatifs à l'histoire de France, ne peut, de l'autre, laisser détruire, par une transformation sujette comme toute œuvre d'architecture à la critique, un fragment aussi beau, aussi célèbre, de l'art français, les monuments étant beaucoup plus intelligibles pour tous que les chroniques et les chartes destinées seulement aux érudits.

L'Académie, en soutenant près du Gouvernement la cause de la galerie menacée, sera fidèle une fois de plus à la mission que résume sa noble devise : *Servare et augere.*

Le but que vous vous êtes proposé lors de la formation de notre compagnie, de former un centre d'études, et de mettre en lumière les œuvres d'art, de littérature, de science, tant du passé que du présent ; les services que vous avez déjà rendus, reconnus par l'Etat, consacrés par le monde savant qui a décerné à vos travaux une grande médaille d'honneur au congrès de 1876 ; et pour ne parler que de l'architecture, la part que vous avez eue, si ce n'est officiellement, au moins par la voix isolée de vos membres, dans la conservation de l'Arc-de-Triomphe gallo-romain et de la Mosaïque des promenades, toutes ces considérations vous obligent à regarder comme un devoir de défendre la Cathédrale de Reims en danger de perdre une partie de la parure qui lui est propre ; elles vous autorisent à attendre de cette nouvelle démarche le succès

Digitized by Google

que vous avez obtenu dans d'autres circonstances.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION :

Ch. LORIQUET, *Secrétaire général.*
L. FANART.
Ch. GIVELET.
L'abbé CERF.
BOULLAIRE.
L. DEMAISON.
Alph. GOSSET, *Rapporteur.*

Séance tenante, l'Académie a décidé qu'une pétition conforme aux conclusions du rapporteur sera envoyée aussitôt que possible à Monsieur le Ministre des Cultes, avec une copie du rapport; et que Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Reims, président d'honneur de l'Académie, qui a eu l'initiative de la restauration du monument, sera prié, conjointement avec Monsieur le Maire et Messieurs les Sénateurs et Députés de Reims, et particulièrement MM. Dauphinot et Thomas, qui font partie de l'Académie, d'appuyer la démarche de la compagnie; enfin, qu'elle sera recommandée à la bienveillante attention des personnes en situation d'en assurer le succès.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

RELATIVE A LA MÊME QUESTION

I. Lettre adressée par l'Académie, avec le Mémoire à M. le Ministre des Cultes.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

MONSIEUR LE MINISTRE,

En accordant les fonds nécessaires pour la restauration de la Cathédrale de Reims, le Gouvernement de la République a prouvé qu'il n'était pas moins soucieux que ses devanciers des gloires monumentales et historiques de la France qui se trouvent unies dans cet édifice avec un incomparable éclat. L'Académie de Reims a été la première à applaudir à cette mesure intelligente, et elle a vivement remercié Monseigneur Langénieux, aujourd'hui son Président d'honneur, d'avoir contribué par ses démarches à l'obtenir.

L'Académie comptait, comme on avait lieu de l'espérer, qu'il ne serait porté aucune atteinte aux diverses parties du monument, qu'il n'y serait fait aucun changement de nature à en altérer l'aspect et à détruire l'harmonieuse unité qui en fait un des principaux mérites, aux yeux

Digitized by Google

des ignorants, comme à ceux des savants et des hommes de l'art.

Grand a été son étonnement et celui de la population de cette ville quand l'enlèvement des échafaudages a mis à découvert une partie de la galerie nouvellement refaite à la naissance du grand comble.

Ce travail, d'une pureté contestable, et dont les éléments sont en partie étrangers à la Cathédrale de Reims, remplacera cependant désormais, sur toute la façade méridionale, l'œuvre des anciens architectes, connue et appréciée du monde entier, empruntée dans tous ses détails à la Cathédrale elle-même, dont la conception enfin remonte à l'époque de la construction du portail et des dernières travées de la nef, et ne fut modifiée que dans quelques détails insignifiants lors de sa reconstruction après l'incendie des combles à la fin du xve siècle.

Tous ces motifs de regretter la galerie détruite sont exposés dans le rapport, que nous joignons à cette lettre, avec les dessins et témoignages à l'appui. Nous vous supplions, Monsieur le Ministre, d'en prendre connaissance, et, après examen, de vouloir bien ordonner que la galerie encore subsistante au Nord ne soit démolie, pour cause de vétusté, que pour être rétablie telle qu'elle est, sauf à changer dans la sculpture la flore monumentale qui est du xvie siècle ou de la fin du xve. A cette hauteur de 45 mètres, les détails des crochets et des feuilles de cette dimension n'ont pas sur un ensemble la même importance que sur le

Digitized by Google

papier du dessinateur; la physionomie de la galerie ne sera donc pas altérée par ce léger changement, et nous l'aurons telle que l'architecte de la Cathédrale l'avait conçue et édifiée au XIVe siècle, telle que nous la montre encore en partie le fragment subsistant au bas de la tour septentrionale du grand portail, telle que la réclame l'unité du monument.

Dans cet espoir, nous sommes, avec respect, Monsieur le Ministre, etc.

Le Secrétaire général, CH. LORIQUET. *Le Président annuel,* JULLIEN.

II. Lettre adressée par M. le Maire de Reims au Ministre des Cultes.

MONSIEUR LE MINISTRE,

La population de Reims a vu avec peine que les réparations qui sont exécutées à la Cathédrale sous la direction des architectes diocésains tendent à altérer l'aspect et l'harmonieuse unité de ce monument.

Elle s'est émue dernièrement quand l'enlèvement des échafaudages a permis de connaître la galerie qui a remplacé l'ancienne sur la façade méridionale.

Les motifs et les éléments de cette dernière étaient tous empruntés au grand portail, dont elle continuait au pourtour de l'édifice la déco-

Digitized by Google

ration élégante et élancée; elle avait, de plus, le mérite d'être la reproduction, aussi approximative que possible pour l'époque, de la galerie antérieure détruite par l'incendie de 1481, et dont une partie subsiste encore près de l'une des tours. Il semblait donc que, pour réparer l'injure du temps sur cette partie de l'édifice, il n'y avait qu'à la reconstruire telle qu'on la voyait il y a peu de mois.

Il est regrettable, Monsieur le Ministre, que le travail de M. Millet n'ait pas réalisé, sur ce point, des espérances qui nous paraissaient fondées sur les motifs les plus sérieux. Mais si la satisfaction nous est ôtée de voir sur cette façade de la Cathédrale l'ancien couronnement que tout le monde y admirait, il est à désirer du moins que la faute commise au Sud ne soit pas réitérée au Nord.

La Ville de Reims vous sera reconnaissante, Monsieur le Ministre, de vouloir bien donner les ordres nécessaires pour que la galerie encore debout de ce dernier côté soit reconstruite telle qu'on la voit encore, ou du moins telle que l'indiquent les parties du XIVe siècle qui tiennent à la tour du même côté.

Le Maire de Reims,

V. DIANCOURT.

Digitized by Google

III. Lettre adressée, avec le Mémoire, aux Correspondants de l'Académie.

Reims, le 24 Décembre 1878.

MONSIEUR,

L'Académie a pensé qu'elle devait vous mettre au courant de la polémique suscitée à Reims par des travaux qui sont de nature à altérer le caractère de la Cathédrale.

Dans cette vue, elle vous envoie le rapport de la commission qu'elle a chargée de lui en rendre compte.

Elle vous prie d'user de toute votre influence pour que la galerie du Nord soit au moins conservée, et elle compte que vous voudrez bien donner toute la publicité possible aux conclusions du rapport.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Secrétaire général,
CH. LORIQUET.

IV. Lettre adressée à l'Académie par M. le Sous-Préfet de Reims.

Reims, le 21 Janvier 1879.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

L'Académie de Reims et M. le Maire de cette ville se plaignent que M. Millet, en restaurant

Digitized by Google

la galerie sud de la Cathédrale, ne l'ait pas reproduite exactement suivant son type ancien.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, Monsieur le Président, que M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes vient de communiquer ces plaintes à M. l'architecte Ruprich-Robert, qui est actuellement chargé des travaux de la Cathédrale en l'absence de M. Millet.

Dès que M. Ruprich-Robert lui aura transmis son rapport, M. le Ministre soumettra l'affaire à l'examen du Comité des travaux diocésains.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Sous-Préfet,
Léon PARISOT.

V. Lettre adressée par M. le Ministre des Cultes à Mgr l'Archevêque de Reims, Président d'honneur de l'Académie.

Paris, le 14 Mars 1879.

MONSEIGNEUR,

Les travaux de reconstruction de la galerie de la façade Nord de la Cathédrale de Reims, exécutés sous la direction de M. l'architecte Millet, ont été, vous le savez, l'objet de diverses critiques de la part de l'Académie nationale de cette ville.

Digitized by Google

J'ai l'honneur de vous informer, Monseigneur, que je viens, par décision de ce jour, de charger MM. Abadie, Ballu et de Baudot, inspecteurs généraux des édifices diocésains, de se rendre à Reims à l'effet d'examiner sur place le véritable état des choses et de me mettre ensuite à même de prendre une décision.

Ces Messieurs ont fixé, d'un commun accord, au Mardi 18 du courant le jour de leur arrivée à Reims.

Agréez, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre de l'Intérieur et des Cultes,
Le Chef de la 2e Division de l'Administration des Cultes,

C. Bozan.

VI. Lettre adressée au Président de l'Académie par M. le Préfet de la Marne.

Châlons, le 15 Mars 1879.

Monsieur le Président,

La reconstruction de la galerie de la façade Nord de la Cathédrale de Reims ayant fait l'objet d'une délibération de la Société académique de cette ville, je crois devoir vous faire connaître que M. le Ministre de l'Intérieur et des Cultes a, par décision du 14 de ce mois, chargé MM. Abadie, Ballu et de Baudot, ins-

Digitized by Google

pecteurs généraux des édifices diocésains, de se rendre à Reims à l'effet d'examiner le véritable état des choses et de le mettre ensuite à même de prendre une décision.

Ces Messieurs ont fixé au Mardi 18 du courant le jour de leur arrivée à Reims.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Préfet,

L. DUPHÉNIEUX.

VII. Lettre adressée au Président de l'Académie par Mgr l'Archevêque de Reims.

Reims, le 15 Mars 1879.

MONSIEUR ET CHER PRÉSIDENT,

Je me hâte de porter à votre connaissance la lettre ci-jointe, que j'ai reçue ce matin. Vous jugerez sans doute utile de la communiquer aux Membres de la Commission nommée par l'Académie, et en particulier aux auteurs du rapport et des lettres adressées, en notre nom, à M. le Ministre des Cultes.

Si ceux de nos vénérés collègues, qui ont des observations ou des plaintes à faire sur les travaux de la Cathédrale, le désirent, je me ferai un devoir de leur ménager un rendez-vous avec

Digitized by Google

les architectes inspecteurs. Ne serait-ce pas le meilleur moyen d'atteindre sûrement le but que nous poursuivons tous avec une égale ardeur, mais par des voies différentes : conserver dans son intégrité et dans toute sa splendeur l'incomparable monument que nous ont légué nos pères ?

Agréez, cher Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués.

† Benoit-Marie,
Archevêque de Reims.

VIII. Considérations à l'appui de la demande de l'Académie à M. le Ministre des Cultes pour la conservation de la façade latérale septentrionale avec sa galerie de couronnement.

Note remise à MM. les inspecteurs généraux diocésains, lors de leur visite à la Cathédrale, le 23 Mars 1879.

La commission nommée par l'Académie, outre les raisons générales exposées dans le rapport qui a précédé la demande, croit nécessaire, après les objections nées de la discussion, de compléter plusieurs d'entre elles.

Comme il s'agit d'un travail dit de restauration, l'Académie s'est crue autorisée à demander que les façades latérales de la Cathédrale de Reims ne soient réellement soumises qu'à une *restauration* et non à une *transformation*, conformément à la doctrine constante de tous les gouvernements.

Digitized by Google

But général des restaurations.

C'est dans le but de conserver intactes à l'admiration des générations à venir les œuvres remarquables du passé que l'Etat, surtout depuis un siècle, fait partout tant et de si louables efforts, et qu'à Reims, en particulier, nous lui devons les crédits qui permettent d'exécuter sur les deux points les plus menacés les travaux indispensables actuellement en cours d'exécution.

L'Académie, qui était témoin journellement de ce délabrement, en a été très-heureuse entre tous.

Témoignages.

Le 29 janvier 1877, un député de la majorité, M. Antonin Proust, caractérisait ainsi, avec l'assentiment de M. le Ministre des Cultes, l'esprit qui doit présider aux restaurations :

« Dans toutes choses, il faut distinguer entre « la conception et l'exécution ; mais, en matière « de restauration, cette distinction est plus utile « qu'en toute autre circonstance. Ce que l'on « se propose, en effet, lorsqu'on restaure un « monument, c'est non pas de faire une traduc- « tion du monument qu'on est chargé de res- « taurer, mais de faire une restauration qui « respecte autant que possible ce qui existe. On « tient surtout, et c'est là ce que la commis- « sion des monuments historiques a cherché à « faire prévaloir en matière de restauration, « on tient surtout à respecter la ligne et la cou-

Digitized by Google

« leur de l'édifice que l'on tient à conserver, ce « que l'on appelle la patine du temps. » (*Journal Officiel* du 30 janvier 1877.)

Cette doctrine d'administrateur de la fortune publique de la France en œuvres d'art, qui oblige l'Etat aux charges d'entretien, lui a toujours fait éviter d'assumer la responsabilité de modifications de nature à être blâmées par les générations suivantes, s'est ainsi trouvée d'accord avec celle des artistes, des archéologues et des hommes de goût.

« Il est fort périlleux d'entrer dans la voie des modifications lorsqu'on restaure un monument, » a dit Viollet-le-Duc.

« Une restauration n'est pas une création, c'est un souvenir; la conscience et l'amour du vrai doivent primer l'amour du beau. » Ch. Garnier. — (Citations empruntées à la *Semaine des Constructeurs*. — 3 mars 1877.)

Cas particulier de la galerie de la Cathédrale.

La Cathédrale de Reims, qui est considérée comme la merveille de l'art français au Moyen-Age, fait bien partie de la fortune artistique de la France. Sa façade latérale est aussi inventoriée comme telle, avec sa galerie de couronnement et ainsi qualifiée par M. Arveuf, architecte du monument pendant vingt ans, dans un rapport adressé à M. le Ministre, à l'appui d'un projet de restauration avant 1858 : « Une ga- « lerie ajourée, haute de 5 mètres, borde le toit « à l'entrée de la nef. Reconstruite au xve siècle, « après l'incendie, elle se compose d'une suite

Digitized by Google

« de lancettes ajourées, portées par des fûts « sur des chapiteaux, et couronnées de frontons, « clochetons et pinacles. Chaque arcature con- « tient un trèfle porté par un meneau nervé « formant doubles lancettes trilobées ; à l'en- « droit de chaque arc-boutant et portant sur le « trop-plein du chéneau, cette combinaison de « lancettes prend la forme d'un plan triangu- « laire au-dessus duquel s'élève un clocheton « ou obélisque d'une hauteur égale à celle de la « balustrade.

« En contemplant cette grande découpure, « *qui est un des plus beaux ornements de la* « *Cathédrale,* on croit voir la cîme d'un beau « chêne en fleur, ou la riche dentelle brodée « qui borde un vêtement précieux. »

L'Académie est donc fondée à demander son intégrité, d'autant mieux qu'elle ne s'appuie pas seulement sur une habitude consacrée, mais sur des documents authentiques encore visibles sur la tour.

Ce respect de l'Etat pour les œuvres du passé s'est même étendu quelquefois dans les restaurations jusqu'à consacrer des désaccords presque étranges dans l'architecture de certains monuments, comme la conservation de la coupole élevée sous Louis XIV sur une tour gothique de la Cathédrale de Bayeux, qui est du xve siècle.

Sans aller aussi loin, c'est en vertu de ce principe que notamment M. Viollet-le-Duc, dans sa belle restauration de Notre-Dame de Paris, a conservé le portail latéral du xive siècle, et que M. Lassus, bien qu'il ait pris cette de-

Digitized by Google

vise : « L'éclectisme est la plaie de l'art » (concours de Notre-Dame de la Treille, à Lille), en restaurant l'extérieur de la Sainte-Chapelle, a conservé religieusement le portail du XVe siècle.

Nécessité de conserver le caractère de la galerie du XIVe siècle.

Ce premier point admis, en l'appliquant à la Cathédrale de Reims, nous disons que : *La galerie qui couronne encore la façade septentrionale a son origine au XIVe siècle ;* elle n'est donc pas étrangère au reste du monument; loin d'y former une coupure à part, elle a été destinée par ses premiers auteurs à compléter, avec les motifs des têtes de contreforts, les traits d'union entre les façades latérales et le portail, si admiré de tous.

Sa suppression aurait, entre autres conséquences fâcheuses, celle d'isoler celui-ci du reste du monument.

Avant d'entrer dans l'examen de ses mérites et de leur relation *avec le caractère décoratif particulier que les architectes du XIVe siècle ont voulu imprimer à toute la décoration de la Cathédrale*, parce qu'elle était la basilique des fêtes du couronnement, nous demandons à établir par les dates connues que les façades latérales n'ont jamais eu d'autre galerie que celle du XIVe, même sur les travées élevées au XIIIe siècle.

Dates de la construction de la Cathédrale.

Ainsi que le constatent, dans leurs travaux historiques sur la Cathédrale, nos honorables

Digitized by Google

collègues MM. les abbés Cerf et Tourneur, il est notoire, dit ce dernier, « qu'à la fin du XIIIe siècle, « le transept n'était terminé qu'à peine, qu'on « ne commençait les trois dernières travées de « la nef qu'au XIVe, et qu'à cette même époque, « on élevait le portail, qui n'arrivait en 1381 « qu'au premier étage, et en 1391 à la galerie « des Rois. »

C'est-à-dire que les façades latérales n'ont été terminées qu'au XIVe siècle, et que ce n'est que *dans la seconde moitié de celui-ci qu'on a pu édifier la galerie de couronnement*, qui sert en même temps d'entourage au comble de la nef, côté nord.

Fragment authentique.

Or, les trois arcatures encore visibles sur la base de la tour, et qui servent de départ à toute la galerie actuelle, sont bien de cette belle époque et dans le caractère particulier à la Cathédrale de Reims.

L'Académie de Reims est donc fondée à dire que ces fragments sont des restes de la galerie conçue, élevée par les architectes du XIVe siècle pour couronner les façades latérales; qu'il n'y en a jamais eu d'autre, et par conséquent à demander, au nom des règles établies pour la restauration des monuments historiques, que celle de la façade septentrionale soit faite en tenant compte en toutes choses du modèle *imposé* par ces trois arcatures.

L'architecte qui, après l'incendie de 1481, a refait la galerie actuelle, a bien respecté cette

Digitized by Google

œuvre d'art en la réédifiant avec ses proportions, se contentant d'en modifier les ornements dans le goût du temps et d'en ajouter quelques-uns.

La légèreté et l'élégance reprochées à ses arcatures par ceux qui méconnaissent l'esprit général du programme décoratif de ces façades en vue des fêtes du sacre, ne sont pas la cause de la destruction actuelle de la galerie, ainsi que tout le monde peut le voir; elle résulte de la mauvaise qualité de la pierre et d'une exécution hâtive, surtout dans les joints, excusable après un désastre comme celui de 1481. Quoique vieux de près de quatre siècles, les colonnettes et les meneaux déliés sont encore debout.

Depuis la discussion ouverte à ce sujet, les critiques ont porté sur plusieurs parties importantes du motif, entre autres sur les élégants meneaux, sans voir le rôle important qu'ils jouent dans cette composition architecturale, car, sans eux, la galerie devient banale; puis sur les pinacles de crête destinés par leurs auteurs à faciliter les transitions d'amortissements.

Justification des pilastres posés sur la diagonale.

L'ordonnance de notre galerie ayant été ainsi composée, il nous reste à examiner celle des motifs de pilastres et à rechercher si l'architecte du XIVe siècle les avait ainsi posés sur la diagonale.

Les dates de l'achèvement des diverses parties de la Cathédrale, citées précédemment, prouvent que celle du couronnement des façades latérales a coïncidé avec la construction du portail

Digitized by Google

jusqu'à la galerie des Rois; or, dans cette seule partie, nous trouvons seize petits motifs de pilastres posés sur la diagonale, ainsi qu'on le faisait au XIVe siècle pour amortir la brusquerie des saillies.

On en trouve des exemples dans plusieurs églises importantes de cette époque.

Cette disposition de pilastres prismatiques n'est donc pas aussi insolite qu'on le dit; aussi nous comprenons son emploi par l'architecte en raison de tous les avantages qu'elle lui a procurés pour l'effet d'ensemble.

Ces pilastres n'interrompent pas l'ordonnance des arcatures; ils lui donnent par intervalles réguliers un mouvement saillant suffisant pour éviter la sécheresse monotone d'un nu continu sur une aussi grande longueur; le clocheton qui les surmonte a ainsi une forme plus dégagée, plus amortie pour les yeux, à la base de la toiture sur laquelle il se détache.

Grâce à cette forme prismatique, les pilastres de la galerie peuvent à la fois être en proportion avec celle-ci et avec les légers motifs d'amortissement des contreforts qu'ils couronnent si délicatement sans écraser la statuette terminale qui porte un léger ressaut du larmier.

La colonnette formant sous la pointe l'intersection des deux arcades ne constitue pas un surplomb inquiétant sur ces jolies statuettes.

Sans doute, cette colonne, comme celle des motifs semblables du portail, ne repose que sur un corbeau dont la saillie sur le glacis de la corniche n'est pas raccordée. *Quoique ce système*

Digitized by Google

d'encorbellement soit conforme à l'esprit même de l'architecture au Moyen-Age, cette absence de raccordement, conséquence de la précipitation et de l'économie avec lesquelles il a fallu rebâtir après l'incendie désastreux de 1481, peut être facilement réparée avec les nombreuses ressources que présente l'architecture ogivale en profitant du mouvement de la statuette qui porte un ressaut du larmier.

C'est un problème comme il s'en rencontre souvent et dont la solution sera facile pour l'habileté de M. l'architecte diocésain de la Cathédrale. Son honorable prédécesseur, M. Millet, a bien su ajuster la saillie de son pilastre carré sur une gargouille renflée *ad hoc*.

Demande de restauration.

La commission de l'Académie a déclaré dans le cours de son rapport que la restitution demandée ne s'étendait pas jusqu'à celle des ornements et détails particuliers au XVIe siècle, qui y sont figurés, qu'ils pouvaient facilement être rétablis dans le style du fragment du XIVe siècle, et qu'ainsi toute la façade rentrerait dans l'unité du style primitif, ce qui est très-facile, puisque les modèles existent sur place.

Sur ce premier chef, le reproche de superfétation ne peut se comprendre, car il ne peut s'étendre à l'œuvre des architectes éminents du XIVe siècle qui étaient bien en possession de l'esprit du Moyen-Age, et, en combinant ces arcatures à meneaux surmontées de frontons découpés, se sont préoccupés de l'harmonie avec

Digitized by Google

la façade qu'ils terminaient. Ils étaient meilleurs juges que nous de ce qu'il fallait faire. Leur œuvre mérite notre respect.

Confiante dans la justesse de sa demande, au point de vue des règles établies par l'Etat en matière de restauration et de l'archéologie nationale, l'Académie de Reims doit espérer qu'elle sera entendue à temps pour sauver une belle œuvre, unique en son genre, de l'art français au XIVe siècle.

Pour la Commission :

Alph. GOSSET, *rapporteur*.

IX. Lettre de M. le Ministre des Cultes à M. Simon Dauphinot, Sénateur.

Paris, le 25 Avril 1879.

Monsieur le Sénateur, vous m'avez transmis un rapport de l'Académie Nationale de Reims contenant diverses critiques sur les travaux de reconstruction de la galerie de la façade Sud de la Cathédrale de cette ville, exécutés jusqu'à l'année dernière, sous la direction de M. l'architecte Millet.

Cette Académie m'ayant déjà adressé un rapport semblable, j'avais été frappé comme vous, Monsieur le Sénateur, de l'importance de cette affaire, et j'avais chargé, en conséquence,

Digitized by Google

MM. les Inspecteurs généraux des édifices diocésains de se rendre à Reims pour examiner l'état des choses et me mettre à même de prendre une résolution.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur le Sénateur, qu'à la suite de cette mission, j'ai décidé, le 16 de ce mois, conformément à l'avis des Inspecteurs généraux, que l'œuvre de M. Millet serait continuée telle qu'il l'avait conçue.

J'ai donné des instructions en conséquence au nouvel architecte, M. Ruprich-Robert, et j'ai fait connaître ma décision à M. le Préfet de la Marne et à Mgr l'Archevêque de Reims.

Agréez, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre de l'Intérieur et des Cultes,
Le Conseiller d'Etat, Directeur général des Cultes.

ED. LAFERRIÈRE.

X. Opinion de M. Jules Quicherat et vote de la Société des Antiquaires de France.

(Extrait du Bulletin de cette Société, année 1879, p. 138.)

A la suite d'un rapport de M. Edmond Guillaume, M. Quicherat expose l'historique de la question.

« La galerie dont la société de Reims demande la restitution n'était point dans le plan du XIIIe siècle, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'un

Digitized by Google

des dessins de Villard de Honnecourt. Ajoutée au XIVe siècle, lors de la construction des tours, elle fut détruite par l'incendie qui dévora les combles de l'église en 1481. On la rétablit sous Charles VIII, en y introduisant les procédés de construction et le genre de dessin qui étaient alors à la mode. C'est à cette restauration de la fin du XVe siècle qu'il s'agissait de porter remède. L'architecte chargé du soin de l'édifice ayant jugé à propos de substituer à l'ouvrage du XVe siècle une galerie dans le goût du XIIIe, les archéologues voudraient que l'on se conformât plutôt au dessin d'une amorce conservée de la galerie du XIVe. M. Quicherat est d'avis que la pensée qui doit présider à la réparation des anciens monuments ne doit pas être d'en harmoniser les parties lorsqu'ils présentent des disparates. Du moment qu'ils comptent plusieurs siècles d'existence, ils contiennent dans leur fabrique le travail de beaucoup de générations, ils sont les témoins soit des variations du goût, soit des nécessités qui ont été commandées par les circonstances. Il importe de ne pas leur ôter l'autorité qu'ils ont comme pièce à l'appui de l'histoire de l'art. D'ailleurs, vouloir qu'on les refasse autrement qu'ils ne sont, n'est-ce pas ouvrir la porte à l'arbitraire et exposer le restaurateur, si savant qu'il soit, à commettre des anachronismes? N'est-ce pas préparer d'étranges méprises aux archéologues futurs? M. Quicherat cite les restaurations faites depuis cinquante ans à la plupart des églises de Paris qui ont introduit dans ces édifices une infinité de pièces hétéroclites

Digitized by Google

et qui les ont rendus impropres à servir de types pour l'étude. Sans doute il est difficile aux architectes, qui sont des artistes, de se renfermer dans la stricte mission d'entretenir, lorsque la conservation d'un bel édifice leur est confiée. Ils souffriraient d'être obligés, dans une réparation, de refaire telles qu'elles étaient des parties mal conçues, des détails d'un dessin défectueux ; l'habitude de la symétrie les entraîne à combler les vides de l'œuvre primitive, à finir ce qui est resté inachevé ou à remplacer ce qui a été détruit ; ils sont dominés par le même sentiment qui rendait insupportable à nos devanciers la vue d'un antique mutilé. Nous en sommes venus cependant à reconnaître que les grandes figures du Parthénon nous représentent mieux l'œuvre de Phidias, étant sans têtes et sans mains, que si elles avaient été complétées par un sculpteur moderne, fût-il le plus habile de notre époque ; aussi les statues et bas-reliefs qu'on apporte à présent dans les musées sont-ils exposés, sans avoir subi d'opération préliminaire, dans l'état même où ils nous sont parvenus. Quand on a vu dans la grande salle des Thermes, au musée de Cluny, les chapiteaux de la nef de Saint-Germain-des-Prés, déposés par M. Godde en 1818, et qu'on les compare aux copies par lesquelles ils ont été remplacés, on reste convaincu qu'il est aussi impossible d'arriver à l'identité du style en copiant la barbarie qu'en cherchant à compléter les productions du génie. Le mieux est donc de ne pas renouveler ce qui, quoique vieux, peut durer encore, et de ne pas refaire ce

Digitized by Google

qui est détruit ou ce qui n'a jamais existé. Cette conclusion convient en architecture aussi bien qu'en sculpture. En la formulant, M. Quicherat déclare se placer exclusivement au point de vue de l'histoire et de l'archéologie. La société, selon lui, n'a pas à entrer dans d'autres considérations. »

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Egger, Corroyer et l'abbé Balestra, la Société adopte l'ordre du jour suivant à une gnande majorité : « La Société des Antiquaires de France est opposée en principe à toute restauration. »

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

PORTES ANTIQUES DE REIMS

ET LA

CAPTIVITÉ D'OGIER LE DANOIS

Par M. L. Demaison, *membre titulaire.*

I

Dans un curieux passage de la chanson d'Huon de Bordeaux, l'auteur résume les principaux traits de la légende d'Ogier le Danois, et donne à ce sujet des détails topographiques qui ne manquent pas d'intérêt pour l'histoire des antiquités et des traditions de la ville de Reims. C'est en effet dans cette cité « en Portemalle » que le héros est tenu captif par l'archevêque Turpin (1); et lorsque les incursions du terrible Brehier ayant rendu son concours indispensable, il exige pour prix de ses services la mort de Charlot, fils de Charlemagne, c'est au « mont d'Araine » qu'il cherche à satisfaire son implacable vengeance (2). Ce souvenir des

(1) Huon de Bordeaux, éd. Guessard et de Grandmaison, v. 136.

(2) Cette leçon est celle du manuscrit de la bibliothèque de Tours (XIIIe s.), suivi par les éditeurs. Le «mont d'Araine » est devenu le « mont de Renne » dans le manuscrit de la Bibl. nat. 22555, anc. Sorbonne 450 (XVe s.) Ce nom tout-à-fait local devait naturellement être dénaturé en passant par la bouche de jongleurs qui en ignoraient le sens primitif. A Reims même, le langage populaire en avait fait le « mont de la Reine. »

Digitized by Google

anciennes arènes de Reims, dont les traces ont subsisté presque jusqu'à nos jours (1), ne se retrouve, à notre connaissance, dans aucun autre texte épique; la chanson d'Ogier, dans les versions du moins que nous avons pu consulter, n'y fait nulle allusion (2). Quant à la *Porte-malle*, ce serait, suivant l'un des savants auteurs de l'Histoire littéraire de la France, la *porta malli*, la porte du tribunal, nom « que les antiquaires du XVIe siècle changèrent en celui de Porte Mars. » (Hist. litt. de la Fr., t. XXVI, p. 42). Cette assertion nous a causé quelque étonnement. Le nom de Porte Mars est si peu une invention de la Renaissance qu'on le rencontre déjà dans la Vie de saint Rigobert, écrite au IXe siècle (3), ainsi que dans Flo-

(1) Une rue voisine du lieu où s'élevait ce monument s'appelle encore aujourd'hui « rue du Mont-d'Arène. » — Cette qualification était motivée par un massif de craie assez considérable, qui était, il y a quelques années, le dernier vestige de cet antique édifice. Il a été nivelé depuis et a disparu au milieu des constructions nouvelles du faubourg Saint-Thomas.

(2) Dans ces versions l'épisode de la vengeance d'Ogier a toujours Laon pour théâtre. Sauf cette différence, le récit d'Huon de Bordeaux n'offre rien de particulier. Nous ignorons à quelle source notre poète peut avoir emprunté le détail relatif au mont d'Arène; peut-être est-il de son crû. Quoi qu'il en soit, il témoigne d'une connaissance assez précise de la topographie rémoise. En effet le mont d'Arène était situé au moyen âge en dehors de la ville, non loin de la Porte Mars, la *Porte malle* de notre texte.

(3) « Ecclesia S. Hilarii in suburbio ad portam quæ vocatur Martis. » Vita S. Rigoberti, Acta Sanct. Boll., Janv., t. I, p. 175.

Digitized by Google

doard (1). Il apparaît d'une manière constante et presque sans aucune variante dans tous les documents historiques du moyen âge (2); nulle part on ne trouve aucun exemple de la forme *Porta malli* ou de quelque autre analogue, et rien ne peut justifier cette étymologie. Le texte même de la chanson d'Ogier, attribué à Raimbert de Paris et publié par M. Barrois d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale fr. 24403 (XIIIe s.), offre une leçon un peu altérée sans doute, comme il arrive souvent aux noms propres cités dans nos anciens poèmes, mais du reste conforme à la tradition historique :

En *Porte Martre*, chou est la verités,
Fu li dus mis, dont chou fu grans pités.
(V. 9610, 9611. — Ms. cité, f° 254 r°, col. 2.)

Enfin la leçon *Portemalle*, empressons-nous de le dire, n'est pas commune à tous les manuscrits d'Huon de Bordeaux; elle se trouve dans le manuscrit de la bibliothèque de Tours, qui a servi de base à l'édition publiée par M. Guessard; mais le manuscrit de la Bibl. nat. fr. 22555 donne la variante « Portemair », forme plus rapprochée du nom véritable. « Porte-

(1) « Quum... editior porta Martis, Romanæ stirpis veterum opinione propagatoris, ex nomine vocitata, priscum ad hæc quoque nostra cognomen reservaverit tempora. » Flod., Hist. Rem. Eccl., l. 1, ch. I. — « Ecclesia S. Hilarii ad portam Martis. » Ibid., l. 1, ch. XVIII (Testament de saint Remi).

(2) « Regia porta Martis. » Gilles d'Orval, Gesta pontificum Leodiensium, ch. LXXXV (Chapeaville, Historia sacra, prophana, necnon politica, t. II, p. 177.)

Digitized by Google

malle » est donc une leçon isolée et incorrecte, dont on n'a pas à tenir compte (1).

La dénomination de Porta Martis remonte, croyons-nous, à l'époque romaine, tout au moins aux derniers temps de l'empire. Ici même nous avons mieux qu'un souvenir : l'arc de triomphe antique auquel ce nom a été attribué primitivement, et qui a servi d'entrée à la ville avant la construction du château des archevêques, s'est conservé jusqu'à nos jours à travers mille vicissitudes. Pour quel motif a-t-il ainsi reçu le nom du dieu de la guerre ? C'est une question qu'il est impossible de résoudre en l'absence de documents, et les conjectures émises à ce sujet par les historiens rémois n'ont aucune valeur. Bornons-nous à remarquer en passant que la ville de Besançon avait aussi un arc antique, désigné sous le nom de Porta Martis dans le rituel de saint Prothade (composé entre les années 612 et 625 et refondu sous le pontificat de Hugues Ier, de 1031 à 1066. (Voy. Castan, Le capitole de Vesontio, p. 9). Le même nom a été aussi appliqué, paraît-il, à la Porta Nigra de Trèves. Il a eu par conséquent

(1) La version d'Ogier le Danois en vers de douze syllabes contenue dans le ms. 2985 de la Bibl. de l'Arsenal (anc. B. l. fr. 190-191) présente une leçon analogue :

Par dedens *Porte Mal* l'arcevesque mis l'a (Ogier),
Unes buies es piez garder le commanda.
(P. 272.)

Par dedens *Porte Mal*, si con dit la chançon,
Fist un celier caver et murer environ.
(P. 276.)

Ce ms. est du XIVe siècle.

Digitized by Google

un caractère de généralité que nous devons constater ici, sans pouvoir en fournir aucune explication.

Plusieurs autres portes de Reims ont aussi emprunté leurs noms aux divinités païennes. Il y a encore aujourd'hui la Porte Cérès ; il y a eu les Portes de Vénus et de Bacchus. Au premier abord, ces noms semblent être une pure imagination des savants du XVIe siècle. On sait, en effet, de quelle vogue les Romains jouissaient à cette époque. Animés du désir de donner à leur patrie une origine illustre, les antiquaires abusaient des souvenirs classiques; de là une foule d'attributions qui n'ont aucun caractère traditionnel, et dont la critique sérieuse doit faire bonne justice. Est-ce ici le cas pour les noms qui nous occupent ? Des recherches plus attentives nous montrent qu'ils étaient usités à une époque bien antérieure à la Renaissance, et que, s'ils ne remontent pas à l'antiquité, l'invention en revient au moins au moyen âge.

Les plus anciens textes qui mentionnent la Porte Cérès, l'appellent Porte de Trèves (1). Plus tard, la tour qui la défendait ayant servi de prison, elle reçut le nom de Porta Carceris, Porte Chartre ou Chacre, qui lui est resté du-

(1) « Porta Treverica. » Flodoard, Hist. Rem. Eccl., l. I, ch XVIII (Testament de saint Remi.) — « Porta Trevirensis. » Visions de Flotilde (Xe siècle), Duchesne, Hist. Francor. script., t. II, p. 625. Voy. aussi Marlot, Hist. de la ville, cité et université de Reims, l. I, ch. XVII.

Digitized by Google

rant tout le cours du moyen âge (1). Gilles d'Orval, écrivain du milieu du XIIIe siècle, assure que cette dénomination avait remplacé celle de Porta Cereris : « Olim Porta Cereris dicebatur, a modernis Porta Carceris appellatur (2). » Cette dernière forme a été d'un usage général, tandis que l'on n'a de l'autre qu'un nombre d'exemples très-restreint; en dehors du texte de notre chroniqueur, nous ne pouvons citer qu'une enquête rédigée vers 1263, où il est encore question de la Porta Cereris (3). Mais à la fin du XVIe siècle, une transformation complète se produit; le nom de Porte Chacre est abandonné, et remplacé dans tous les documents par celui de Porte Cère (4), qui s'est conservé dans le langage populaire jusqu'à ces derniers temps. Dans le courant du XVIIe siècle,

(1) Le plus ancien exemple de ce nom de « Porta Carceris » se trouve dans une charte de Raoul, archevêque de Reims, confirmant les priviléges et les possessions de l'église de Saint-Symphorien de cette ville (1119). Arch. de Reims, fs de Saint-Symphorien. Gall. christ., t. x, Instr., col. 36.

(2) Op. cit., ch. LXXXIII, p. 171.

(3) « Clemens Cordarius, civis remensis..... non credit quod Remi se extendat ultra quatuor portas civitatis remensis, scilicet porta Bazel, porta Martis, porta Cereris et porta Veneris. » Testes producti ex parte archiepiscopi remensis, super garda S. Remigii remensis contra regem. Archives nat., J, cart. 1032. Varin, Arch. admin. de Reims, t. I, p. 852. 853.

(4) Bergier, dans son Histoire des grands chemins de l'empire romain, signale ce changement, et en donne la date approximative : « La porte de Trèves, dit-il, ayant servi de prison, comme elle servoit encore il n'y a que quatre cens quarante ans, elle fut appelée porte Chartre, porta Carceris, *que l'on a tourné depuis cinquante ou soixante ans en porte Cere*, comme qui diroit porta Cereris, à cause de l'a-

Digitized by Google

on commence à écrire, comme aujourd'hui, Porte Cérès (1). Comment et par suite de quelles circonstances ce nom a-t-il ainsi reparu après une éclipse presque totale? C'est un point que nous n'avons pu éclaircir. Les exemples que nous venons de citer prouvent seulement que cette forme ne dérive pas, ainsi qu'on l'a prétendu (2), de l'ancien nom de Porta Carceris *dénaturé à une époque récente*. Néanmoins le mot Chacre a subi dans le langage vulgaire des altérations qui le rapprochent du nom plus moderne de Cère. On a des exemples de formes telles que Checre, Checque, Cercle (3). Cette

bondance des bleds qui viennent à Reims de ce costé là. » Hist. des gr. chem. de l'emp. rom., Paris 1622, p. 489. — On remarquera que Jean Pussot, dans son Journalier, se sert des mots « Porte Chacre » dans les années 1592 et 1597, « Porte Serre » en 1612, et « Porte Cère » en 1615. Voy. Mém. de l'Acad. de Reims, t. xxv.

(1) « Porte Cere. » Arch. comm. de Reims. Compte des chaussées de l'ann. 1576, vol xvi, f° 55 v°. — Sentence du 16 nov. 1587 en faveur du prieuré de Saint-Maurice de Reims. Arch. de Reims, f° du Collége des Bons-Enfants, liasse 44, n° 6. — « Porte de Cere. » Conclusions du conseil de ville, févr. 1609. Arch. communales de Reims, Domaine, liasse 6, n° 1. — Conclus. du 3. oct. 1611. Ibid. — Adjudication du 28 déc. 1642. Ibid. — Adjudicat. du 3 janv. 1649. Ibid. — « Porte Ceres. » Hommage du 28 juill. 1673. Ibid., liasse 7, n° 1.

(2) Hist. litt. de la France, t. xxii, p. 651.

(3) « Porte Checcre. » Arch. comm. de Reims, registre des plaids de l'échevinage, p. 103, ann. 1305. Varin, Arch. admin. de Reims, t. ii, p. 50. — « Porte Chescre. » Comptes des chaussées, vol. i, 1er compte, ann. 1356-1357, f° 19 r°. Varin, op. cit., t. iii, p. 77. — Compte des deniers communs pour l'année 1360, f° 1 r°. 195 v°. Varin, Arch. admin. de Reims, t. iii, p. 127. — « Porte Checque. » Sentence du 16 nov. 1587. Arch. de Reims, f° du Collége des Bons-Enfants, liasse 44, n° 7.

Digitized by Google

ressemblance, quoique un peu lointaine, a pu favoriser dans une certaine mesure la substitution de l'un des noms à l'autre. Cette substitution, qui s'est opérée d'une manière si complète, doit être attribuée sans nul doute à une influence savante ; on ne peut admettre en effet que la tradition populaire ait conservé jusqu'à la fin du XVIe siècle le nom de Porte Cérès. S'il en avait été ainsi, il aurait sûrement laissé plus de traces dans les documents antérieurs à cette date.

Les noms de Porta Veneris et de Porta Bacchi ont été rarement employés, mais si les exemples en sont peu fréquents, ils remontent du moins à une date assez reculée. Le premier se trouve dans une lettre de Jean de Salisbury de l'an 1165 ou 1166, adressée à Henri, comte de Champagne (1), dans une charte de l'année 1238, aux archives de l'Hôtel-Dieu de Reims, et dans l'enquête que nous avons dejà citée plus haut (2) ; le second, dans la charte de fondation de l'hôpital Saint-Antoine par l'archevêque Guillaume en 1201 (3), dans un acte de vente du

(1) « Albericus quem cognominant de Porta Veneris quæ vulgo Valesia dicitur..... » Histor. de la France, t. XVI, p. 515.

(2) « ..... Domum cum appendiciis... sitam Remis, ut dicitur, in veteri foro inter Portam Veneris et dictum hospitale. » Arch. de l'Hôtel-Dieu de Reims, Sér. B, 52, n° 4. — Pour l'enquête, voy. ci-dessus, p. 438.

(3) « .... Quamdam domum hospitalem juxta grangiam nostram ad Portam Bacchi.... fundari fecimus. » Arch. de Reims, f° de l'Archevêché, lay. 44, liasse 162, n° 1 ; Cartul. B, f° 165 v°. Voy. aussi Marlot, Metrop. Rem. hist., t. II, p. 449.

Digitized by Google

mois de mai 1219 à l'hôpital des lépreux (1), et suivant Marlot, dans un ancien nécrologe de l'abbaye de Saint-Remi, à la date du 18 janvier (2); enfin, dans Gilles d'Orval (3). Ces deux portes ont été désignées par d'autres noms qui paraissent seuls avoir été d'un usage vulgaire. La Porta Veneris est appelée Porta Suessonica dans le grand testament de saint Remi (4); elle a pris ensuite les noms de Porta Vidule, Porta Valesia, Porte Valoise, Porte de Vesle, Porte Vesloise, et enfin Porte aux Ferrons (5). La Porta Bacchi a été nommée primitivement Porta Collaticia et Porta Basilica ou Basilicaris,

(1) « ...Censum... in domibus.... sitis in vico de Porta Bachi.» Acte de vente du mois de mai 1219. Arch. comm. de Reims, Diverses mat., liasse 34, Hôpitaux de Saint-Ladre, renseign.

(2) Marlot, Hist. de la ville, cité et univ. de Reims, l. 1, ch. XVII. — Cet auteur donne ailleurs une date différente : «In Necrologio Remensi, 15 Januarii.» Metrop. Rem. hist., t. I, p. 16. Nous n'avons pu retrouver cette citation dans aucun des nécrologes qui existent aujourd'hui à la bibliothèque de Reims.

(3) « Regia Bacchi porta » Gilles d'Orval, op. cit , ch. LXXXIV, p. 176.

(4) Flodoard, Hist. Rem. Eccl., l. 1, ch. XVIII.

(5) « Porta Vidule.» Formule de serment des archev. de Reims (v. 1068?) Arch. de Reims, f° du Chapitre, lay. 5, liasse 5. Varin, Arch. admin. de Reims, t. I., p. 228. — Charte de Raoul, archev. de Reims (1124). Arch. de Reims, f° de Saint-Denis. Varin, l. cit., p. 275. — Bulle d'Honorius II (1126). Arch. de Reims, ibid. Varin, l. cit., p. 218. — Diplôme de Louis VII (1138). Marlot, Metrop. Rem. hist., t. II, p. 143. — «Porta Valesie.» Charte de Guillaume, archev. de Reims (1197). Arch. comm. de Reims, Juridiction, liasse 1, n° 4. Varin, l. cit., p. 433. — «Porta Vidulensis.» Acte de vente du mois d'octobre 1216. Arch. de Reims, f° de Saint-Symphorien, Surcens, liasse 1,

Digitized by Google

plus tard dans la langue vulgaire Porte Bazeil ou Bazel, et en dernier lieu Porte Bazée (1).

Le nom de Porte Valoise est, croyons-nous, une corruption de *Porte Vesloise*, nom que cette porte devait à sa situation dans le voisinage de la rivière de Vesle. La forme latine *Valesia* n'est sans doute qu'une traduction sa-

n° 12. — «Porte Valoise.» Registre des plaids de l'Echevinage, p. 19 (vers 1255). Varin, l. cit., p. 769. — Ibid., p. 66. Jugements de l'année 1289. Varin, l. cit., p. 1042. — «Porte Vesloize.» Vente du 7 févr. 1460. (v. st.) Arch. comm., Div. mat., liasse 41, n° 5 bis. — Vente du 4 avr. 1614. Ibid. — Voy. aussi dans la même liasse divers actes de 1615, 1661, 1665. — «Porte aux Ferrons.» Ventes de 1460, 1614, etc. Voy. ci-dessus. — Conclus. du Conseil de ville du vendredi 28 mars 1532 (v. st.)

(1) «Porta civitatis Remorum quæ Collectitia (l. Collaticia) olim vocabatur, scilicet a conferendis mercibus, nunc autem Basilicaris dicitur, eo quod circa se basilicis dudum præ ceteris portis abundasse feratur, sive quod euntibus ad basilicas in vico almi Remigii consistentes pervia fuerit.» Vita S. Gundeberti, Acta Sanct. Boll., Avril, t. III, p. 623. (La rédaction primitive de cette vie remonte environ à l'an 800, suivant Papebroch.) — «Hæc denique quam prædiximus porta, ex consuetudine cascorum a plerisque Collaticia, a pluribus usque hodie Basilicaris vocatur..... Quæ porta ideo nuncupatur Basilicaris, sive quod in gyro sui reliquis plus portis feratur antiquitus basilicis abundasse, seu quia euntibus ad basilicas in vico S. Remigii consistentes semper fuit pervia.» Vita S. Rigoberti (IXe s.), Acta Sanct. Boll., Janv., t. I, p. 176. — Flodoard a reproduit ces passages en termes presque identiques dans son Hist. Rem. Eccl., l. 2, ch. XII, et l. 4, ch. XLVI. Voy. aussi l. I, ch. XVIII (Test. de saint Remi); Chron., ann. 920. — «Porta Basilicarum.» Charte de l'archev. Raoul (1124). Voy. ci-dessus, p. 441. — Bulle d'Honorius II (1126). Id. — «Porta Basilica.» Dipl. de Louis VII (1138). Id. — «Porta Bazel.» Enquête de l'année 1263 environ. Voy. ci-dessus, p. 438. — «Porte Bazel.» Lettre d'Henri.

Digitized by Google

vante de la forme populaire ainsi altérée (1). Elle n'apparaît pas en effet avant la seconde moitié du XIIe siècle, et les textes jusqu'alors ne font mention que de la « Porta Vidule. »

Quant à la dénomination de Porta Collaticia, l'auteur de la Vie de saint Gombert, et après lui Flodoard, la font venir « a conferendis mercibus,» parceque, dit un écrivain moderne, « sous sa voûte passaient les denrées qui venaient à Reims (2). » Cette étymologie n'a aucune

comte de Grandpré, relative à l'hommage du fief de portage de cette porte (juillet 1278.) Arch. de Reims, f° de l'Archevêché, Cartul. A, f° 27 v°. Varin, Arch. admin. de Reims, t. I, p. 954. — Registre des plaids de l'Echevinage, p. 101. Jugements de l'année 1304. Varin, op. cit., t. II, p. 42. — «Porte Baset.» Arch. commun. de Reims, Comptes des chaussées, vol. I, 1er compte, ann. 1356-1357, f° 20 v°. Varin, op. cit., t. III, p. 77. Voy. aussi les vol. II à XV, passim. — «Porte Bazée.» Ibid., vol. XVI, ann. 1576, f° 56 v°. C'est vers cette date environ que cette dernière orthographe semble avoir prévalu.

La Porte aux Ferrons a été détruite en 1775, et la Porte Bazée en 1752 (et non en 1751, comme l'indique à tort l'inscription commémorative posée en 1825, à l'endroit qu'occupait cette porte. C'est aussi par erreur que M. Tarbé a donné la date de 1753, Reims, p. 222. Voy. Arch. comm. de Reims, Div. mat., liasse 55.)

(1) Marlot propose une autre étymologie : « Hæc pariter Valesia seu Galesia dicitur, quod per eam pateret aditus ad vicinas Galliæ Celticæ civitates, ut per Trevirensem ad Germanicas; Celtas enim Cæsar per excellentiam Gallos nuncupat.» Metr. Rem. hist., t. I, p. 15. Voy. aussi Hist. de la ville, cité et univ. de Reims, l. 1, ch. XVII. Cette étymologie est inacceptable ; *Galesia* en effet ne se trouve dans aucun texte.

(2) Tarbé, Reims, p. 222. Voy. Marlot. Metr. Rem. hist., t. I, p. 15; Hist. de la ville, cité et univ. de Reims, l. 1, ch. XVII.

Digitized by Google

autorité, et nous pensons qu'il faut chercher une autre explication. On appelait dans l'ancienne langue *porte coleïce* une herse, une porte glissant dans une rainure. Ce mot *coleïs* (provençal *coladitz* suppose un adjectif latin *colaticius* (1). C'est bien là, si nous ne nous trompons, le terme employé pour qualifier notre porte ; elle se fermait vraisemblablement à l'aide d'une coulisse, et devait son nom à ce mode de clôture, usité, on le sait, dès l'époque romaine.

Elle s'appelait aussi, avons-nous dit, Porta Basilica, nom qui de fort bonne heure a supplanté l'autre, et qui au IXe siècle était déjà seul employé dans le langage populaire. Ce dernier nom a reçu plusieurs interprétations bien différentes. Les auteurs des Vies de saint Gombert et de saint Rigobert, ainsi que Flodoard, y voient une allusion aux nombreuses basiliques qui s'élevaient dans le voisinage de cette porte, ou dans le bourg de Saint-Remi, auquel elle donnait accès (2). Mais la forme *Basilicaris* dont ils se servent et qui pourrait justifier cette explication, n'est sûrement pas correcte ; en effet le français *Bazeil* ou *Bazel* (qu'on devrait écrire plus exactement *Bazeille*) dérive de *Basi-*

(1) Littré, Dict. de la langue française, v° coulis. — Diez, Etym. Wœrterbuch der roman. Sprachen, t. II, v° couler.— Voy. Du Cange, Gloss., éd. Didot, v° colacius, porta colacia, coladissus, collissa porta.

(2) Cette opinion a été admise par la plupart des écrivains rémois. Voy. Marlot, l. cit.; Bergier, Hist. des grands chemins de l'emp. rom., 1re édit., p. 287, etc.

Digitized by Google

lica, et indique nettement que telle est la vraie forme, la forme primitive, dont *Basilicaris* n'est qu'une variante sans valeur imaginée sous l'influence d'une étymologie fausse; *Basilica*, nous le verrons plus loin, a ici un tout autre sens. On ne peut invoquer non plus en faveur de l'opinion de nos vieux hagiographes la leçon *Porta Basilicarum*, que l'on rencontre dans des documents du XIIe siècle; elle ne signifie absolument rien, sinon que cette opinion avait encore cours à cette époque; mais elle n'en était pas pour cela plus fondée.

Certains érudits ont fait observer qu'une ville du nom de *Basilia* se trouvait, d'après l'Itinéraire d'Antonin, sur la route de Reims à Metz, qui avait précisément son point de départ à notre porte. Celle-ci aurait donc été appelée *Porta Basiliæ*, de même que la Porta Trevirensis et la Porta Suessonica, situées à l'entrée des routes de Trèves et de Soissons, devaient leurs noms à ces deux villes (1). Cette étymologie est admissible, et les règles de la philologie n'y contredisent pas, mais elle aurait besoin, pour acquérir un plus grand degré de certitude, d'être appuyée sur des textes; or on ne trouve, à notre connaissance du moins, aucun exemple de *Porta Basiliæ*. Mieux vaut donc s'en tenir purement à l'adjectif *basilicus*, qui est susceptible du reste d'une interprétation très-simple et fort satisfai-

(1) Hillet, Mémoire sur quelques antiquités de la ville de Reims, Almanach de Reims, 1773, p. 71. — M. Loriquet, Reims pendant la domination romaine, ch. v.

Digitized by Google

sante. Il doit être pris non pas dans son sens propre, mais dans le sens de *principal*, sens que le mot *regius* a aussi très-souvent (1). Gilles d'Orval par exemple, dans les passages que nous avons cités plus haut (p. 435 et 441), donne évidemment à *regius* cette acception, quand il applique cette épithète aux portes les plus importantes de la ville: «Regia porta Martis, Bacchi.» Traduire ces mots par «porte royale» serait leur attribuer un sens tout-à-fait inexplicable. Nous croyons donc aussi que Mabillon a mal compris le terme *basilicus*, en voyant dans notre porte un monument élevé en l'honneur de Jules César ou de Julien (2). La voie sur laquelle elle était située portait, il est vrai, le nom de *Via Cæsarea* (3), mais l'origine de cette appellation est inconnue, et elle ne peut nullement confirmer la conjecture du savant bénédictin. Les données les plus sérieuses de l'histoire et de l'archéolo-

(1) « Basilius, primus.» Vetus glossarium San-German., ap. Du Cange, Gloss., éd. Didot. — «Regius, præcipuus, primarius. Hac notione *regiam turrim* dixit Ordericus Vitalis, lib. 10, quemadmodum *regias* nude vocabant majores januas palatiorum et basilicarum. » Du Cange, op. cit. — «Regia, porta ædificii primaria.» Du Cange, ibid. — Voy. aussi le Gloss. mediæ Græcit. du même auteur, v. πύλαι βασιλικαί, col. 1272.

(2) « Portam Basilicarem non a Basilicis, ut vult Frodoardus, sed vel a Julio vel a Juliano Cæsare, ad cujus triumphalem in eam urbem ingressum erecta est, appellatam fuisse inde colligitur, quod via ad quam porta illa ducit, Cæsarea nuncupetur.» Annales ord. S. Benedicti, t. I, p. 468.

(3) Flodoard, Hist. Rem. Eccl., l. 1, ch. IV, XVIII (Test. de saint Remi.)

Digitized by Google

gie nous apprennent seulement que la Porta Basilica était à la tête de grandes voies de communication, qu'elle était une des entrées principales de Reims, et qu'elle méritait en un mot son nom, tel que nous l'avons expliqué.

Nous avons fourni des exemples assez anciens des noms de Porta Cereris, Porta Veneris et Porta Bacchi, mais nous sommes toutefois loin de prétendre qu'ils soient réellement d'origine romaine. En effet ils n'ont pas été vraiment populaires, et nous les regardons plutôt comme l'œuvre de quelque clerc lettré, heureux d'étaler son érudition mythologique; ils sont peut-être basés sur quelque étymologie vicieuse, sur une de ces fausses interprétations qui avaient cours si fréquemment au moyen âge.

Nous supposons que le nom très-authentique de Porta Martis a donné à un savant du XIe ou du XIIe siècle l'idée de rattacher aussi à une origine païenne le nom des autres portes. Il s'est donc mis à chercher parmi les divinités de l'Olympe celles qui répondaient le mieux à ses vues. Chacre, Carceris, offrait avec le nom de Cérès une analogie très-vague et très-éloignée, mais qui pouvait satisfaire aux exigences de la critique fort rudimentaire de cette époque. Par une traduction plus fantaisiste encore, la Porte Bazel est devenue Porta Bacchi, et la Porte de Vesle, Porta Veneris. Ces rapprochements paraîtront sans doute un peu hasardés, mais ils sont à la hauteur de la science étymologique de nos aïeux. Gilles d'Orval, en affirmant l'ancienneté de la dénomination de Porta Cereris, ne fait sans

Digitized by Google

doute que rapporter l'avis des érudits ses contemporains, et son assertion ne mérite aucune confiance. On remarquera à l'appui de notre opinion qu'il n'est pas encore question de tous ces noms dans les documents les plus anciens (1). Les portes auxquelles ils ont été attribués étaient bien d'ailleurs antérieures au moyen âge. La Porte Cérès, démolie en 1787, présentait encore, paraît-il, des traces de construction antique (2), et la Porte Bazée, également détruite dans le cours du dernier siècle, était peut-être contemporaine de l'arc de triomphe de la Porte Mars, avec lequel elle avait beaucoup d'analogie.

Ce sont probablement ces noms mythologiques qui ont donné naissance à de prétendues traditions sur des temples païens que les premiers apôtres du christianisme à Reims auraient remplacés par des églises. Antoine Colard, chanoine du XVIe siècle, cité par Lacourt (Hist. des arch. de Reims, ms. de la Bibl. de cette ville),

(1) Marlot professe au sujet de la Porta Bacchi une opinion qui se rapproche de la nôtre. Elle s'appelait ainsi, dit-il, «ob allusionem, ut puto, vocis Basilicæ.» Ce nom, suivant lui, pouvait venir aussi d'une sculpture qui se trouvait sous la voûte de cette porte: «... vel quod crederetur effigies Bacchi sculpta in altiori parte fornicis hactenus superstitis ex Arcu triumphali.» Metrop. Rem. hist., t. I, p. 16. Pour les autres portes, il donne des explications fort poétiques, mais peu sérieuses:«... Porta.... Cereris...., forsan quod messis tempore, flaventibus spicis, ea parte Campania renideret.... Veneris nomen.... ob pratorum scilicet viriditatem, quæ a Vidula irrigantur, etc.» Ibid., p. 15.

(2) Hillet, Almanach de Reims, 1773, p. 72,74. — Géruzez, Description de Reims, t. I, p. 266.

Digitized by Google

rapporte que saint Sixte changea en églises deux temples dédiés l'un à Mars, l'autre à Cérès : « Duo templa idolorum in urbe purgavit, unum Cereri sacrum, alterum Marti. » Un manuscrit anonyme du XVIIe siècle, conservé à la Bibl. de Reims sous le titre d' « Antiquitez de Reims », avance aussi les mêmes faits : « L'église de Sct. Pierre et de Sct. Paul en la ville, laquelle pour le jourdhuy on nomme Sct. Simphorian,..... avoit esté repurgée de l'idolatrie, estant paravant dédiée à la déesse Cérès, comme celle de Sct. Thomas, autrement appellée Sct. Hilaire, estoit consacrée au dieu Mars. » (F° 7 v°; voy. aussi f° 6 v°). D'autres écrivains parlent de temples de Bacchus, de Vénus, de Cybèle, de Jupiter, etc., et l'on repète encore tous les jours que la cathédrale s'élève sur l'emplacement d'un édifice consacré au culte des faux dieux (1). Les auteurs les plus réservés, sans donner cette opinion comme certaine, lui reconnaissent au moins pour base des traditions qu'ils semblent regarder comme

(1). Tarbé, Reims, p. 245. — Voy. sur les opinions émises au sujet de ces prétendus temples un mémoire de M. l'abbé Cerf, au t. XLIX des Mém. de l'Acad. de Reims, p. 148 et suiv. — Voy. aussi l'Hist. de N.-D. de Reims du même auteur, t. I, p. 20, et la Descript. de N.-D. de M. l'abbé Tourneur, p. 8. — L'auteur de la vie de saint Nicaise (que nous croyons écrite, au moins dans sa première rédaction, antérieurement à Flodoard), ne parle aucunement d'un temple païen à propos de la fondation de l'église cathédrale de Notre-Dame par le saint archevêque. Il se contente de dire qu'elle fut construite «in arce sedis ipsius urbis.» (Bibl. de Reims, ms. K $\frac{792}{772}$, f° 3 r°, col. 2, XIIIe siècle.) Ces mots désignent simplement l'enceinte fortifiée de la ville, et non un capitole, ainsi qu'on l'a prétendu. Voy. également Flodoard, Hist. Rem. Eccl., l. I, ch. VI.

Digitized by Google

sérieuses. Mais il en est de ces traditions comme de bien d'autres ; si l'on veut en chercher l'origine, on constate qu'elles ont seulement pour point de départ une supposition de quelque écrivain relativement moderne, transformée en une vérité incontestable à force d'être répétée. On ne trouve rien de semblable ni dans Flodoard, ni dans la Vie de saint Nicaise, ni dans la vie de saint Sixte que les Bollandistes ont publiée, (Acta Sanct., Sept., t. I, p. 125-127), et qui, suivant le P. Stilting (l. cit., p. 121), peut remonter au ve ou au vi^e siècle. Nous pensons que ces fables ont été mises en circulation par les compilateurs du xvie et du xviie siècle. Lacourt reconnait qu'elles ont pour elles des manuscrits de peu d'autorité (Hist. des archev. de Reims), et Marlot ne cite aussi ces manuscrits qu'avec réserve (Hist. de la ville de Reims, l. 4, ch. II. Voy. aussi Lacourt, Durocort, p. 11.) Si le mémoire anonyme que nous avons cité plus haut est au nombre des sources auxquelles ces auteurs font allusion, il faut avouer que cette réserve est parfaitement justifiée. Le lecteur pour s'en convaincre n'a qu'à l'ouvrir au f° 18 v° ; il y apprendra qu'Attila battit la ville de Reims « à force de canonade ! »

On a voulu voir aussi une trace du paganisme dans le nom de «Fosse Diane» que portait une localité des environs de Reims mentionnée, suivant Lacourt, dans les obituaires des églises de Saint-Symphorien et de Saint-Denis (1). Mais

(1) Lacourt, Durocort, p. 13. — Tarbé, Reims, p. 188. — Il est aussi question de la «fosse Dyanne» dans le cartul. A

Digitized by Google

il n'est pas besoin de remonter jusqu'à l'antiquité pour expliquer ce nom. Le souvenir de Diane Hécate était encore vivant dans les superstitions du moyen âge ; on lui attribuait la présidence des assemblées nocturnes du sabbat (1). La «Fosse Diane» jouait peut-être dans les croyances populaires le même rôle que le «Trou du sorcier», autre localité de la banlieue de Reims, qui jouissait encore au siècle dernier d'une réputation sinistre.

II.

Nous avons vu que nos anciens poètes nous représentent Ogier le Danois retenu prisonnier par Turpin «en Porte Mars.» C'est là en effet que s'élevait le château des archevêques; c'est là qu'ils avaient leurs prisons, et la légende est ici un écho de l'histoire. Mais certains textes nous fournissent une autre leçon non moins intéressante. Un manuscrit de la chanson d'Ogier, exécuté au XIIIe siècle, qui appartient maintenant à la bibliothèque de Tours (n° 938), donne, au lieu de «Porte Martre», la variante. «Porte Cercle», forme altérée du nom de la Porta Carceris (2). Enfin, dans le manuscrit de la Bibl. nat.

du Chapitre de N.-D. de Reims (recettes de l'année 1300, f° 104 v°. Varin, Arch. admin., t. II, p. 380), et dans le registre III des Plaids en baillie et en prévôté (ann. 1349, f° 174 v°. Arch. comm. Varin, l. cit., p. 1193.) — Ce lieudit s'appelle encore aujourd'hui «fosse Dienne.»

(1) Voy. Du Cange, éd. Didot, v° Diana, Dianaticus.

(2) Hist. litt. de la France, t. XXII, p. 654.

Digitized by Google

fr. 1583 (xve s.), c'est aussi «en Porte Chartre» qu'Ogier est enfermé (1). Cette curieuse leçon paraît plus ancienne que l'autre; elle doit être la leçon primitive. En effet la prison de la Porta Carceris existait déjà à une époque reculée (2), tandis qu'il n'est question dans aucun texte avant le xiiie siècle de la forteresse de la Porte Mars (3). On ignore à quelle date celle-ci fut fondée, mais les historiens de Reims s'accordent généralement à en attribuer la construction à l'archevêque Henri de France (1161-1175), ou même à Henri de Braine (1227-1240) (4). Elle devint célèbre par les évènements dont elle fut le théâtre, à l'occasion des luttes acharnées que ce dernier archevêque eut à soutenir contre la bourgeoisie. C'est peut-être vers ce temps que la Porte Mars fut associée au souvenir d'Ogier le Danois.

Il est un fait très-digne de remarque, c'est que cette version sur le lieu de la captivité de

(1) En *Porte Chartre* fu mis et enserré,
Et en grans buiez avoit les piés fermez
(F° 75 r°., col. 1.)

(2) Voy. ci-dessus, p. 438, la mention de la « Porta Carceris» dans une charte de 1119. Les exemples que nous avons cités (p. 437) prouvent que cette porte s'appelait encore porte de Trèves au xe s. C'est donc entre cette époque et le commencement du xiie s. qu'elle est devenue une prison.

(3) « .... Domum... quæ dicitur Porta Martis.» Lettres de Grégoire ix (11 oct. 1235). Marlot, Metr. Rem. hist., t. ii, p. 519. — «... Fortericiam que dicitur Porta Martis.» Charte de saint Louis (janv. 1236). Marlot, Hist. de la ville de Reims, t. iii, p. 795.

(4) Varin, Arch. admin. de Reims, t. i, p. 12. — Tarbé, Reims, p. 146.—Aug. Thierry, Lettres sur l'hist. de France, l. xx.

Digitized by Google

notre héros ne semble avoir jamais eu cours à Reims ; au contraire, toutes les traditions locales sont en parfait accord avec la version à laquelle nous attribuons la priorité. Dès le commencement du xve siècle, on trouve dans les documents rémois des allusions à l'emprisonnement d'Ogier dans la Porte Chacre. Ce fait était consigné, suivant Marlot, dans un mémoire de l'an 1405, conservé dans les archives de l'archevêché (1). Quelques années plus tard, en 1429, on voit le sire de Châtillon, capitaine de Reims sous la domination anglaise, élire domicile « au logis d'Auger le Danois » situé près de la Porte Chacre (2), s'il faut en croire Cocquault à qui nous empruntons ce renseignement, sans avoir pu en vérifier l'exactitude. Enfin des actes du xve, du xvie et du xviie siècle font mention de la Chartre Ogier, de la Tour Ogier le

(1) « En un mémoire conservé au cartulaire de l'archevesché de l'an 1405, il est dit qu'elle (la Porte Chacre) retient ce dernier nom de chartre conforme au langage du pais, à cause qu'Ogier le Danois ou de Dannemarc y fut autrefois detenu prisonnier par l'archevesque Tilpin.» Marlot, Hist. de la ville de Reims, l. 1, ch. xvii. Nous avons vainement recherché ce mémoire, et nous n'avons pu par conséquent contrôler l'exactitude de la date donnée par le savant historien. — Voy. aussi Marlot, Metr. Rem. hist., t. i, p. 15; Hillet, Almanach de Reims, 1773, p. 73.

(2) « Les capitaines estoient les sieurs de Chastillion et de Saveuse, lequel de Chastillion se logea le 6 juin au logis d'Auger le Danois prez de la porte de Cere, afin d'estre perpetuellement sur le rampart et pour sçavoir ce qu'il s'y passoit.» Mémoires de Cocquault (m. en 1645), Bibl. de Reims, ms., t. iii, f° 642 v°. Voy. Chronique de Champagne, t. i, p. 24.

Digitized by Google

Danois (1). Il parait que ce souvenir était encore vivant à la fin du siècle dernier; l'enseigne d'une auberge voisine de la Porte Cérès représentait,

(1) « Une maison appellée la grant maison de Porte Chacre, et une autre petite maison appellée la Charre (*sic*) Ogier, assises à la dicte porte.» Déclaration des héritages sis à Reims appartenant au chapitre de Notre-Dame. (S. d., xve s.) Archives de Reims, f^s du Chapitre, renseign., liasse 40 (amortissements). — Traité entre le chapitre et la veuve Marson Jean Moyen, par lequel il a été accordé que la dite veuve sera obligée d'ôter une pierre placée sous la principale entrée de la maison sise contre la tour de la Porte Chartre appartenant au dit chapitre, «laquelle pierre portoit nagueres l'eaue de dedans la dite maison hors d'icelle, et couloit icelle eaue par devant et près de l'uys de la dite Chartre que l'en dit la Chartre Ogier. » (18 déc. 1500.) Ibid., lay. 51, liasse 139, n° 4. Nous n'avons pu retrouver cette pièce, et nous la citons d'après l'inventaire des arch. du Chapitre, dressé à la fin du siècle dernier par Le Moine, t. II, p. 161. — Sentence arbitrale entre Robert de Lenoncourt, archevêque de Reims, et le chapitre, touchant l'étendue de la mairie de Pissechien (30 juillet 1518): «.... Et commençoit icelle terre et mairie à la Chartre Ogier assize contre Portes Chartres, en y comprenant icelle Chartre.» Bibl. de Reims, mss., Portef. TT, n° 18. — «La maison de la tour Ogier joingnant et tenant à la Porte Chartre.» Déclaration des biens du chap. (1547). Arch. de Reims, f^s du Chap., renseign., liasse 40. — Bail en date du 12 oct. 1549 « de la maison près la porte de Porte Chartre, appellée la maison de la Chartre Ogier.» Ibid., lay. 51, liasse 139, n° 5. Nous citons cette pièce comme l'une des précédentes d'après l'inv. de Le Moine, l. cit., n'ayant pu en voir l'original. — «Maison que tient Me Gilles Ludet, dicte la Chartre Ogier....» « Revenu de la chapelle Ogier....» Temporel de l'église de Reims (1562). Ibid., renseign., liasse 40. — «La maison ou pend pour enseigne Oger le Danoys, rue de Porte Cere.» Déclaration générale des maisons possédées à Reims par le chapitre (s. d., v. 1640). Ibid. — «La porte de Porte Cerre, apellée la tour Oger le Danois.» Procès-verbal de description de la seigneurie de Pissechien (1648). Ibid., liasse 112, n° 15.

Digitized by Google

dit-on, l'illustre adversaire de Charlemagne (1). Cette tradition a été prise au sérieux par la plupart des historiens rémois, et l'un d'eux n'hésite pas à assigner la date de 769 à l'emprisonnement d'Ogier (2).

Le chapitre de l'Eglise métropolitaine prétendait lui-même devoir aux libéralités de notre héros la terre et la mairie de Saint-Martin, dite de Pissechien, l'un des cantons de la ville sur lequel il excerçait sa juridiction. On le voit avancer ce fait dans un procès qu'il soutint en 1701 contre un certain Vincent Favereau, serger à Reims. Malheureusement, les pièces dans lesquelles cette singulière assertion se trouvait énoncée n'existent plus, à notre connaissance, dans les archives de Reims; nous n'avons donc pu savoir quelle en était la source, et sur quelles bases on essayait de l'établir. Quoi qu'il en soit, on la retrouve encore en 1734 dans les pièces d'un procès qui s'était élevé entre l'archevêque et le chapitre au sujet du droit de stellage (3).

(1) Tarbé, Reims, p. 186. Nous ne savons où M. Tarbé a puisé ce renseignement. Pour notre part nous n'avons trouvé dans aucun document du siècle dernier la mention d'une auberge à l'enseigne d'Ogier le Danois. Mais cette enseigne existait réellement au XVIIe siècle, ainsi qu'on peut le voir dans la note précédente.

(2) Galeron, Journal historique de Reims, p. 35. Voy. aussi Tarbé, l. cit., etc.

(3) « Cette Seigneurie (la Mairie de Saint-Martin).... a passé au Chapitre dans des tems très-reculez, à titre d'acquisition faite par ce Chapitre, d'Ogier le Dannois. Cet Ogier le Dannois, suivant l'Histoire, étoit un des Pairs de Charlemagne, et par conséquent vivoit dans le huitième siècle. Ce trait d'histoire.... n'est rapporté que sur la foi des Mémoires du Chapitre; c'est le Chapitre lui-même qui a avancé ce fait dans

Digitized by Google

Quelques écrivains rémois du XVIIIe siècle se sont faits aussi les échos de cette prétention, et lui ont attribué une valeur historique (1).

On a cru voir enfin un souvenir d'Ogier dans une chanson d'enfant encore populaire à Reims, dont M. Tarbé cite quelques couplets (Reims, p. 187):

La belle est dans la tour,
Oger !
Oger !
Oger !
La belle est dans la tour,
Grand chevalier.

Dans le poème d'Ogier, lorsque les Sarrasins ont envahi la France et rendu nécessaire l'intervention du héros, Charlemagne implacable menace de la mort quiconque osera lui parler de son adversaire. Mais trois cents fils de comtes et de barons, bravant cette défense, se réunissent autour de la tente de l'empereur, et se mettent à crier tous ensemble : « Ogier ! Ogier !

le Procès qu'il a soutenu en la Cour en 1701 contre Vincent Favereau, Serger à Reims.» Mémoire adressé au Parlement, par Armand-Jules de Rohan, archevêque de Reims, contre le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Reims, au sujet du droit de stellage dont celui-ci se prétendait exempt (1734), p. 5. (Voy. aussi p. 17.) Arch. de Reims, Recueil des principales pièces du procès concernant le droit de stellage, par Doury, procureur au parlement de Paris, n° 9. — «Le Chapitre.... a acquis cette Mairie d'Ogier, duc de Dace, surnommé le Danois, lequel étoit parent de l'Archevêque Tilpin....» Ibid., Mémoire n° 8 (1734), p. 7. (Voy. aussi p. 1.)

(1) Dallier, Mémoires pour servir à l'hist. de Reims, Bibl. de Reims, ms., t. 1, p. 181. Cet auteur place la donation d'Ogier vers l'année 817. — Bidet, Mém. pour servir à l'hist. de Reims, Bibl. de Reims., ms., t. IV, ch. XI, 2e section, p. 211.

Digitized by Google

Ogier! » Charles, en présence de cette imposante manifestation, prend le parti le plus sage et se laisse fléchir. On a pensé que le refrain de la ronde que nous venons de citer était une réminiscence de cet épisode. Mais ainsi que l'a fait observer M. G. Paris en son Histoire poétique de Charlemagne (p. 313), c'est là un point fort contestable. Cette ronde en effet n'est pas particulière à Reims; elle est répandue dans d'autres provinces, et son véritable refrain est : « Oh gai! » comme dans un grand nombre d'autres chansons populaires. La forme Ogier n'en est qu'une altération sans relation avec l'histoire de notre héros.

Les matériaux que nous possédons sont trop insuffisants pour nous permettre d'établir l'origine des traditions que nous venons de constater. La légende de la captivité d'Ogier dans la Porte Cérès est assez ancienne, ainsi que le prouve la leçon donnée par le manuscrit de Tours. Cette allusion rappelle-t-elle des traditions populaires antérieures, ou bien les trations sont-elles au contraire issues de fictions imaginées par des jongleurs pour donner plus d'autorité, de précision et de couleur locale à leurs récits? C'est là une question qu'il est impossible de trancher. Remarquons seulement que la légende qui nous occupe ne paraît avoir été très-répandue qu'à une époque relativement récente (1). Quant à la prétendue

(1) Les versions en prose de nos vieux poèmes, écrites au xve siècle, ont beaucoup contribué à la diffusion de nos légendes épiques. Mais ici nos traditions locales n'ont rien

Digitized by Google

donation faite par Ogier au chapitre, dont il n'est fait nulle mention à notre connaissance avant le commencement du XVIIIe siècle, nous ignorons, ainsi que nous l'avons déjà dit, les faits sur lesquels on prétendait l'appuyer. La mairie de Saint-Martin était voisine de la Porte Cérès ; peut-être les souvenirs qui s'attachaient à cette dernière n'ont-ils pas été ici sans influence.

Si toutes ces traditions n'ont aucun fondement historique (1), elles n'en sont pas moins très-dignes d'intérêt ; elles nous fournissent une nouvelle preuve de la popularité des légendes épiques. Nous voyons celles-ci, en se mêlant à des faits réels et en s'attachant à des lieux déterminés, prendre aux yeux du public un caractère de vraisemblance, et s'introduire sans contestation dans l'histoire. C'est là un phénomène fréquent dont la critique doit tenir compte, en réduisant à leur juste valeur ces fables trop facilement admises par les écrivains locaux.

de commun avec le roman d'Ogier en prose ; dans celui-ci en effet le souvenir de la Porte Chacre est complètement effacé. Il n'y est pas question non plus de la Porte Mars.

(1) On a prétendu que l'archevêque Wulfaire avait enfermé dans la prison de la Porte Chacre des ôtages saxons, confiés à sa garde par Charlemagne. Nous ignorons sur quoi s'appuie cette assertion. Flodoard, qui parle le premier de la remise de ces ôtages, ne dit rien du lieu de leur captivité (Hist. Rem. Eccl., l. 2, ch. XVIII). Marlot est aussi muet sur ce point. Nous croyons qu'il n'y a point là, ainsi qu'on l'a avancé, une tradition populaire, mais une conjecture de quelque écrivain récent. (Géruzez, Descr. de Reims, t. II, p. 339 ; Tarbé, Reims, p. 187 ; Varin, Arch. adm. de Reims, t. I, p. 9 ; Galeron, Journ. hist. de R., p. 37.)

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

SÉANCE PUBLIQUE

Pages.

Discours d'ouverture prononcé par M. JULLIEN, président annuel, *l'abbé de Lattaignant*..... 1

Compte-rendu des Travaux de l'année 1878-1879, par M. Ch. LORIQUET, secrétaire général..... 23

Rapport sur le Concours d'histoire, par M. L. DEMAISON, membre titulaire..... 54

Rapport sur le Concours de poésie, par M. LESEUR, membre titulaire..... 66

Pièces couronnées :

I. *Le bon Chemin*, par M. CHABÉRT..... 88

II. *Prométhée ou la poésie de la science*, par M. Pierre MIEUSSET..... 114

Concours de l'année 1879, *Prix et Médailles*..... 124

Programme des concours ouverts pour les années 1880 *et* 1881..... 126

Tableau des membres composant l'Académie au 25 *Juillet* 1879..... 130

Liste des ouvrages adressés à l'Académie pendant l'année 1878-1879..... 134

NÉCROLOGIE

Notice sur M. Anot de Mézières, par M. E. DE SAUVILLE, membre correspondant..... 141

Digitized by Google

SCIENCES

L'origine des inégalités de la surface du globe, par M. A. DE LAPPARENT, membre honoraire..... 143

Recherches sur les oiseaux fossiles des terrains tertiaires inférieurs des environs de Reims, par M. le Dr LEMOINE, membre titulaire..... 175

Etude comparative sur le pouvoir éclairant du gaz et de l'électricité, conférence faite par M. E. COZE, membre titulaire..... 263

LITTÉRATURE

Traduction en vers d'une fable de Babrius, lecture par M. SOULLIÉ, membre titulaire..... 281

Etudes sur les fables de La Fontaine, par M. SOULLIÉ, membre titulaire..... 291

Rapport de M. GOSSET, *au nom de la Commission chargée d'examiner la proposition ayant pour objet la conservation de la galerie qui couronne la façade septentrionale de la cathédrale de Reims*, séance du 13 décembre 1878..... 393

Correspondance relative à la même question..... 410

Les Portes antiques de Reims et la captivité d'Ogier le Danois, par M. L. DEMAISON, membre titulaire. 433

FIN DU TOME LXV.

Imprimerie coopérative de Reims, rue Pluche, 24 (par dél.: N. MONCE).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06442 1335

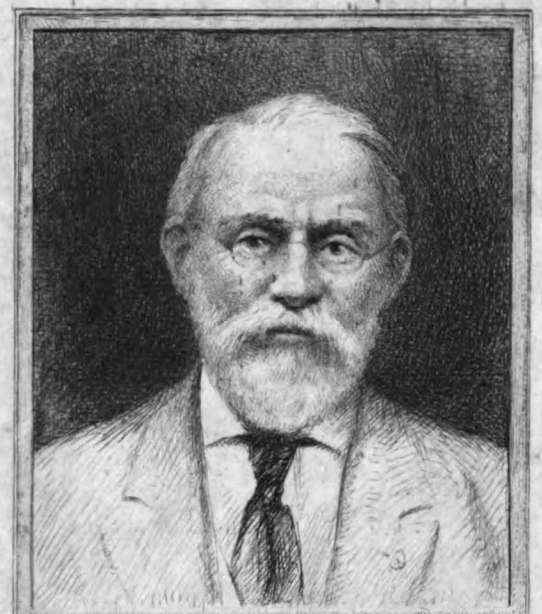

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google